



HAL
open science

La France face à l'Empire britannique : un regard introspectif. Une histoire de l'impérialisme au temps de la conférence de Londres, 1902

Justin Mégret

► To cite this version:

Justin Mégret. La France face à l'Empire britannique : un regard introspectif. Une histoire de l'impérialisme au temps de la conférence de Londres, 1902. Histoire. 2021. dumas-03389548

HAL Id: dumas-03389548

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03389548v1>

Submitted on 21 Oct 2021

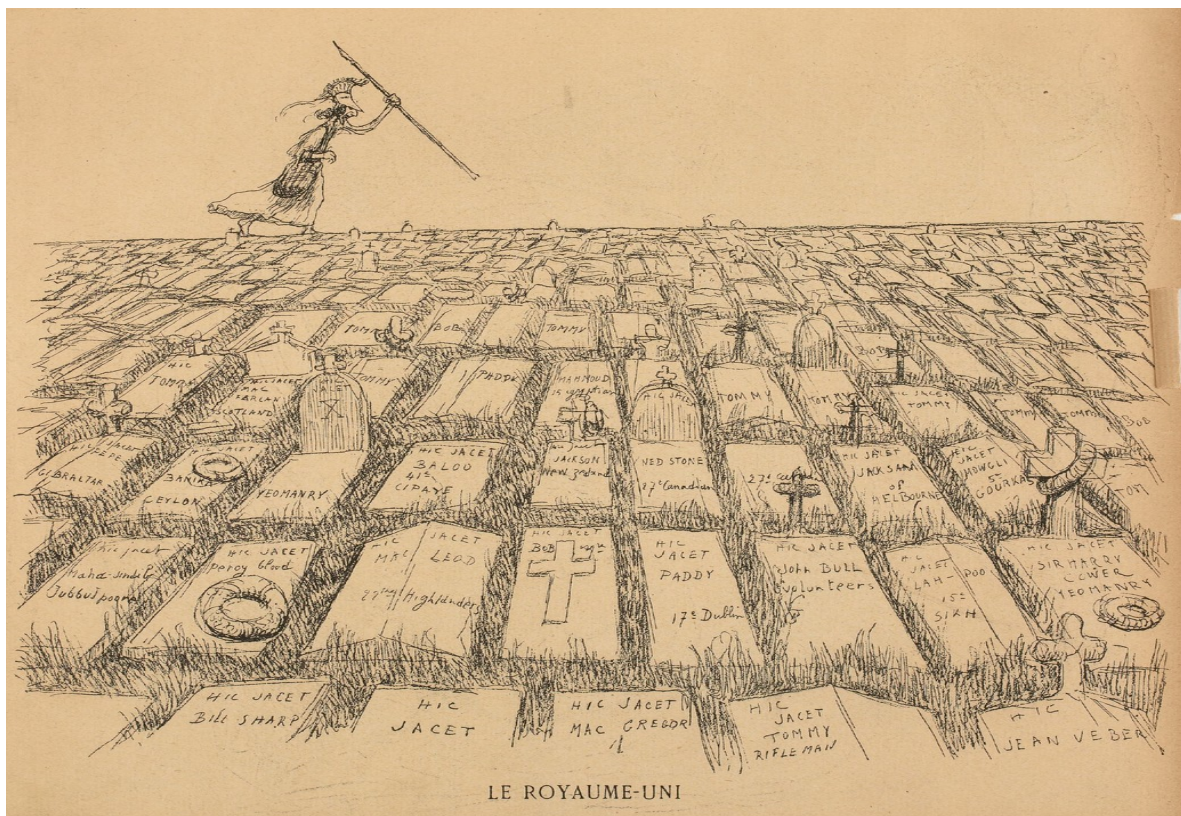
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Justin MEGRET

LA FRANCE FACE L'EMPIRE BRITANNIQUE.

Une histoire de l'impérialisme au temps de la conférence de Londres, 1902.



Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire.

Parcours : Histoire politique, culturelle et des échanges internationaux.

Sous la direction de M. Sylvain VENAYRE

Année universitaire 2020-2021

Justin MEGRET

LA FRANCE FACE À L'EMPIRE BRITANNIQUE :

UN REGARD INTROSPECTIF.

Une histoire de l'impérialisme au temps de la conférence de Londres,
1902.

Mémoire de Master 1 ou 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire

Parcours : Histoire culturelle, politique et des relations internationales.

Sous la direction de M. Sylvain VENAYRE

Année universitaire 2020-2021

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné(e) Justin Mégret déclare sur l'honneur :

- être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à : Grenoble

Le : 16/06/2021

Signature :

Remerciements

Mon seul nom au sommet de ce mémoire ne rend que peu justice à ceux qui ont, à bien des égards, participé à son écriture.

Je remercie en premier lieu Sylvain Venayre, pour sa disponibilité et son suivi tout au long de cette année quelque peu compliquée.

Je remercie aussi Olivier Forlin, pour ses précieux conseils.

Merci à Thomas, dont l'amitié et la présence font partie des « forces profondes » de ce mémoire et dont la relecture avisée a été un cadeau précieux.

Merci à Victoria, d'avoir eu la gentillesse de poser sur les pages de ce mémoire un regard sensible et avisé, littéraire et cultivé.

Et enfin merci aux autres. À Émilie, qui tout au long de cette année a fait si bien semblant de s'intéresser à l'impérialisme en Europe et dont le sourire anime mon écriture. À Len', Maz' et Ju', dont l'amitié, les rires et le soutien indéfectible ponctuent chaque phrase de ce texte. Aux futurs lauréats du CAPES d'Histoire Géo de l'UGA, sans qui les journées BU auraient été bien longues. À Elliott, et aux précieux moments partagés. À Lulu, Matt, Féfé, papa et maman enfin, qui sont toujours avec moi, quelque part.

Sommaire

Table des matières

PARTIE 1 - « IMPÉRIALISME » : HISTOIRE D'UN MOT.....	28
CHAPITRE 1 – UN PASSAGE DU « SENTIMENT À LA THÉORIE » FORMALISÉ PAR LES DISCOURS ANTI-IMPÉRIALISTES.....	29
Du Second Empire aux discours politiques anglais, les premières décennies de l'impérialisme.....	30
Hobson et le Nouvel Impérialisme.....	33
Dénoncer pour réformer : des théories économiques au service de l'anti-impérialisme.....	41
CHAPITRE 2 – AU CŒUR DE L'IDÉOLOGIE ET DU DISCOURS IMPÉRIALISTE : L'EXEMPLE DE LA CONFÉRENCE DE LONDRES.....	46
L'Angleterre et le « difficile enfantement du XX ^{ème} siècle ».....	47
La Conférence de Londres, un projet politique ?.....	53
Un double discours, entre références sensibles et démonstration rationnelle.....	59
Un discours politique qui tente d'occulter la nature agressive du phénomène.....	63
CHAPITRE 3 – L'IMPÉRIALISME DANS LA LANGUE FRANÇAISE.....	70
Historiographie et caractéristiques de l'impérialisme français.....	73
La France, spectatrice lucide de l'impérialisme ?.....	84
PARTIE 2 - PRODUCTEURS DE SOURCES ET ACTEURS DE LA SPHÈRE MÉDIATIQUE.....	93
CHAPITRE 4 – LE LOBBY COLONIAL.....	96
Nature et organisation du lobby colonial.....	97
Paul Leroy-Beaulieu et Joseph Chailley-Bert, des « bulletinistes » au cœur du lobby.....	102
Un rapport complexe et ambigu à l'Angleterre et l'impérialisme.....	104
CHAPITRE 5 – L'IMPÉRIALISME CHEZ LES ACTEURS DE L'OPINION PUBLIQUE : L'EXEMPLE DE JEAN JAURÈS ET YVES GUYOT.....	116
Deux conceptions bien distinctes de l'impérialisme et du monde colonial.....	119
Un usage politique du terme, bien loin <i>du seul</i> impérialisme anglais.....	125
PARTIE 3 - UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE : ANGLETERRE, EMPIRES ET IMPÉRIALISME DANS LES JOURNAUX FRANÇAIS EN 1902.....	140
CHAPITRE 6 – LES FIGURES DE L'IMPÉRIALISME.....	141
L'affaire Dreyfus et Fachoda, préambules à la construction d'un discours sur l'étranger.....	143
Le conflit anglo-boer, symbole populaire des excès britanniques.....	146
Edouard VII, Salisbury et Chamberlain : des personnages allégoriques.....	155
CHAPITRE 7 – LE DISCOURS SUR L'ÉTRANGER COMME STRATÉGIE POLITIQUE.....	171
La critique française de l'Angleterre impériale, symptôme d'une crise morale.....	172

Trouver dans l'Empire les traces ténues de la décadence britannique.....	183
L'impérialisme français comme alternative vertueuse à l'expansion britannique.....	195

Introduction

« En un monde renouvelé par les communications rapides, l'immensité de la surface et de la population ne paraît plus être un obstacle à l'établissement d'Etats solides et bien organisés, comme le prouve l'exemple de l'Empire russe et de l'Union américaine. Et si les territoires de l'Empire britannique ne sont pas contigus, mais séparés par de vastes étendues de mer, qu'importe, du moment qu'il est maître de ces mers ? Tant qu'il le restera, la mer, qui unit plus qu'elle ne divise, qui favorise le bon marché, sinon la rapidité des transports, ne nuira pas à son unité, mais lui assurera, au contraire, une cohésion comparable à celle des grands Etats terriens et que ne saurait posséder aucun autre Empire colonial. Tels sont au triple point de vue économique, militaire et politique, les fondements de l'impérialisme »¹. Issue d'un article paru dans *La Revue des Deux Mondes* en juillet 1903, cette citation délivre une image toute particulière. Celle d'un Empire britannique tout puissant. Une gouvernance universelle, intemporelle et absolue. Un ensemble, que la distance qui sépare ses différentes parties ne fait qu'unir en un tout cohérent et prospère. Une puissance mondiale sans pareil en somme. Une entité monumentale dont l'expansion dans le monde contemporain inspire au monde une appellation. Un terme dont les sens sont en mouvements mais qui semble intimement lié à l'histoire britannique : « l'impérialisme »

Cette image du faste de l'impérialisme britannique ainsi que les discours qui s'y rapportent sont, au sein de l'Angleterre du début du XX^{ème} siècle, l'héritage d'un passé colonial spectaculaire et sans accroc. Dans les premières années du siècle l'Empire apparaît aux yeux des puissances occidentales comme étant au comble de sa gloire. Un cinquième des terres du globe se trouve en théorie ou en pratique sous le drapeau britannique tandis qu'un sixième de la population mondiale vit sous l'égide d'un type d'autorité britannique ou un autre². D'autant qu'en 1902, la fin de la guerre du Transvaal³, premier exemple d'une guerre véritablement impériale mobilisant des troupes venues des quatre coins de l'Empire, sonne comme un véritable aboutissement du projet impérialiste. Pourtant un regard sommaire porté

1 Pierre Leroy-Beaulieu. « L'Empire britannique au début du XX^e siècle. La crise de l'impérialisme », *Revue des deux mondes*, juillet 1903, p336.

2 Chiffres issus de John A. Hobson, *Imperialism: a study*, James Pott and Co., New York, Etats-Unis d'Amérique, 1902, p. 119.

3 Seconde guerre des Boers (octobre 1899 – mai 1902).

sur les relations internationales en 1902 indique que cette vision des choses relève plus d'un fantasme, hérité de près d'un siècle de succès coloniaux et d'expansion continue, que d'une véritable réalité géopolitique. Sur le plan économique, l'affirmation courante selon laquelle « le monde entier est le marché de la Grande-Bretagne » ne s'impose plus d'elle-même. Les conditions économiques ont changé et les tensions affectant l'Europe ont débouché, à la fin du siècle, sur une réaction violente contre la mondialisation du XIX^{ème} qui avait tant contribué à l'hégémonie industrielle des îles britanniques⁴. Sur le plan militaire aussi l'hégémonie maritime anglaise est à revoir. La « gun boat policy » est depuis les années 1880 le mot d'ordre des relations internationales et toutes les puissances se dotent tour à tour de flottes grandissantes, rendues plus menaçantes encore par d'importants progrès techniques relatifs à la navigation. Dans ce contexte, la Grande-Bretagne, si elle reste la première puissance maritime, pourrait voir ce titre questionné par une simple coalition entre deux puissances rivales. Sur le plan colonial enfin, *La Revue des Deux Mondes* affirme en juillet 1903 que « la colonisation n'apparaît plus comme un phénomène du passé, tous les grands peuples s'y sont mis ou remis »⁵. La Grande-Bretagne n'a plus le monopole du colonialisme et les vellétés impériales d'autres puissances s'affirment de plus en plus sûrement.

Dans ce contexte, les politiciens de la métropole anglaise n'ont qu'un mot à la bouche : l'Empire. Ils considèrent son renforcement et son expansion comme la réponse à toutes les questions posées par la politique étrangère britannique. Le regard est porté vers les grands dominions de la couronne. Des colonies de peuplement à majorité anglophone considérées comme les plus proches du pouvoir métropolitain (tant par leur culture que par leur modèle politique qui relève d'une auto-gouvernance supervisée par la métropole). Celles-ci rassemblent toutes les conditions pour constituer rapidement des marchés où le monopole britannique serait quasi absolu. De plus elles sont assez puissantes et développées pour assurer un soutien militaire non négligeable face à une coalition de puissances hostiles. Si elles sont prospères, pourquoi ne pourraient-elles pas constituer une flotte ou du moins participer au développement et à l'entretien de la flotte anglaise (qui en un sens leur profiterait aussi) ? Les espoirs d'une part du corps politique tendent ainsi à montrer le resserrement des

4 Todd David, « Les échanges de marchandises et de capitaux » dans Singaravélou Pierre et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2017, p. 88.

5 Pierre Leroy-Beaulieu *Op. Cit.* p335.

liens impériaux avec ces territoires comme le meilleur moyen pour la puissance anglaise de se maintenir dans le monde en mutation qu'est celui du début du XX^{ème} siècle.

Le problème de cette pensée est qu'elle est celle des politiciens de la métropole, sûrs de leur légitimité à imposer leurs conditions aux colonies qui sont sous leur botte depuis si longtemps. Or, dans la pratique, les dominions de la couronne sont en plein développement et aspirent progressivement à une certaine souveraineté. Ils ne revendiquent leur appartenance à l'Empire que pour faire valoir leur intérêt propre et s'affirmer progressivement comme puissances régionales. Cette forme d'autonomisation, passant par un rejet de toute forme d'ingérence, va à l'encontre du resserrement des liens impériaux et du système de fédération impériale qui est souhaité par les dirigeants de la métropole. Il apparaît alors dans les débats que les colonies doivent être mieux représentées et plus facilement consultées au sein du gouvernement anglais. Est proposée comme solution, à l'initiative de Joseph Chamberlain, secrétaire d'État aux colonies, un système de conférences coloniales se tenant tous les cinq ans et où les grande « colonies autonomes »⁶ seraient représentées directement. L'idée est d'ouvrir un espace représentatif de dialogue et d'échange avec des territoires qui tendent à s'éloigner de la communauté impériale. Une première de ces réunions a lieu en 1897. Chamberlain y pose pour la première fois les questions d'un approfondissement des relations avec les colonies sans grand succès. Un aspect inabouti prêté à la nouveauté de cette forme d'administration. Cinq ans plus tard donc, se tient la conférence intercoloniale de Londres dont ses organisateurs attendent beaucoup plus, la voyant comme le précédent d'un système prospère de fédération impériale. Or, malgré les attentes des impérialistes à son propos, cette réunion n'a finalement pour résultat que d'avertir la communauté internationale des divergences entre les vues de la métropole et celles de ses colonies, mettant au jour les limites de la volonté Anglaise de faire l'Empire.

En dépit de sa portée limitée, son manque de résultat et sa place réduite au sein de l'historiographie, c'est cette conférence qui constituera l'objet premier de cette étude. L'idée n'est pas ici de réhabiliter ces quelques mois de l'histoire britannique pour les changer en un événement majeur de l'histoire impériale mais bien d'en faire une entrée, un observatoire des conditions et des modalités de cet « impérialisme » à une époque donnée. Tout événement

⁶ Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Le Cap, Terre-Neuve et Natal.

historique produisant son lot de sources, sa bibliographie propre, il est utile d'user de cette page brève et peu considérée de l'histoire impériale comme d'une entrée pour remuer cette documentation, la sonder. Voir comment la conférence a pu faire couler l'encre de plumes en Angleterre mais aussi (et surtout) ailleurs. L'idée de ce travail est alors de mesurer l'ampleur d'un événement non plus d'après sa postérité et l'importance de sa place dans l'historiographie, mais bien par la qualité de la documentation qu'il permet de dégager.

Il semble tout d'abord évident de mentionner ici l'inscription de ce mémoire dans la continuité de l'histoire impériale et notamment l'histoire de l'Empire britannique. Ce champ historiographique est ancien puisqu'il naît en Grande-Bretagne dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. A ses débuts l'histoire de l'empire s'écrit dans un cadre national, au travers de différents auteurs qui s'appliquent à penser (parmi les premiers) l'impérialisme britannique et à en livrer leur vision. A travers les travaux notamment de John R. Seeley⁷, ou James A. Froude⁸, se structure une vision positive, déterministe et téléologique de l'empire britannique où celui-ci est décrit comme une démarche de civilisation des peuples d'Asie d'Afrique et du Pacifique. S'organisant rapidement en un véritable champ historiographique, cette approche de l'Empire prévaut pendant une bonne partie du XX^{ème} siècle, touchant de plein fouet l'éducation, depuis les écoles jusqu'aux plus grandes universités. La *Cambridge History of the British Empire*, initiée à la fin des années 1930 se doit ici d'être citée car elle s'inscrit en plein dans la continuité de cette approche positive et libérale de l'expansion britannique. C'est à partir des années 1980 que l'histoire impériale, jusque là relativement biaisée par le rapport mémoriel de l'Angleterre à son empire, se voit renouvelée avec l'émergence des *Post Colonial Studies*. Nées au sein des universités américaines (et non plus britanniques, ce qui constitue un changement significatif en soi), ces études voient leur genèse systématiquement associée à la publication par Edward Saïd en 1978 de *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*⁹. Cette étude de la production littéraire et savante occidentale (France et Grande-Bretagne) sur l'Orient à partir de la fin du XVII^{ème} siècle est fondatrice non pas par les sources considérées mais bien par sa méthodologie qui lui confère une importante portée politique. L'apport de cet ouvrage est considérable en ce qu'il propose un nouvel objet : le «

7 John Robert Seeley, *The expansion of England: two courses of lectures*, Londres, Macmillan, 1884.

8 James Anthony Froude, *Oceana ; or England and her colonies.*, Longmans, Green., Londres, 1898, vol. 1/.

9 Edward Wadie Saïd, Catherine Malamoud et Tzvetan Préfacier Todorov, *L'Orientalisme: l'Orient créé par l'Occident*, Paris, France, Éditions du Seuil, 1980, 392 p.

discours colonial », des méthodes d'analyse : la reconstitution des structures et des modalités de ce discours et l'étude textuelle des documents qui le constituent, enfin et surtout il donne un sens politique à cette entreprise critique qui doit permettre la construction d'un autre discours faisant une place à ceux que le discours colonial a exclus ou renvoyés dans les marges¹⁰. Cette méthode (largement critiquée par ailleurs¹¹) a initié la production de nombreux travaux affirmant une histoire culturelle de la domination coloniale et insistant sur les caractéristiques communes aux sociétés qui ont traversé (ou sont nées) de cette expérience. Les *post-colonial studies* sont chronologiquement les premières études scientifiques relevant de cette volonté d'émancipation d'une histoire impériale qui doit encore trop à la métropole.

L'apport que constituent ces studies s'inscrit dans une volonté plus large de produire une histoire impériale la plus émancipée possible de la tradition britannique positive et déterministe qui prévaut depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Cette démarche se traduit dans le dernier quart du XX^{ème} siècle aussi bien par une décentralisation géographique de la production scientifique que par une volonté de « trouver dans l'histoire de la Grande-Bretagne des traces de l'Empire dont on avait pas tenu compte jusque là »¹². C'est ce qui est prôné par la Nouvelle Histoire Impériale, un champ historiographique daté lui aussi des années 1980 mais né cette fois au sein des universités britanniques. Parmi ses premiers praticiens et théoriciens se trouve l'historien John M. Mackenzie qui tente dès 1984 de trouver dans l'opinion publique les traces d'une « impérialisation » de la société britannique¹³. En soulignant les liens qui existent entre empire, impérialisme et opinion publique l'auteur prône une approche nouvelle mais qui reste encore très centrée, à mon sens, sur la métropole britannique. En 2009, l'historien John Darwin, va plus loin et formule à travers son ouvrage *The Empire Project, Rise and Fall of the British World System*¹⁴ l'idée de traiter de l'empire comme d'un système monde et, par là, de dépasser l'idée de centralité de la métropole

10 Emmanuelle Sibeud, « Post-Colonial et Colonial Studies: enjeux et débats », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, 2004, vol. no51-4bis, no 5, p. 87-95..

11 Bernard Porter, « L'Empire dans l'histoire britannique », *Revue d'histoire du XIXe siècle*. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle, 15 novembre 2008, no 37, p. 127-143.

12 *Ibid.*

13 John MacDonald MacKenzie, *Propaganda and empire: the manipulation of British public opinion, 1880-1960*, Manchester University Press., Manchester, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, 1984.

14 John Darwin, *The empire project: the rise and fall of the British world-system, 1830-1970*, Cambridge etc., Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Pays multiples, Cambridge University Press, 2009.

anglaise. Tout l'intérêt de ce travail réside à mon sens en l'argument de l'auteur selon lequel « l'impérialisme britannique fût un phénomène global ; que ses succès furent guidés par des conditions globales ; et que son pouvoir dans le monde dérive moins de l'assertion de l'autorité impériale que de la fusion ensemble d'éléments disparates »¹⁵. Il s'agit donc bien d'un phénomène à penser à l'échelle du monde. Cette historiographie confirme l'hypothèse selon laquelle l'impérialisme n'est pas un particularisme anglais mais bien une tendance des relations internationales qu'il convient d'étudier selon des entrées, des points de vues et des nationalités qui, bien que plurielles, sont toutes pertinentes. Ainsi, même si John Darwin ne considère encore que des territoires placés sous la tutelle de l'empire britannique, et n'effectue que partiellement cette volonté de considérer les acteurs extérieurs de l'empire, il dote son travail d'un aspect largement transnational qui me paraît fondamental. En effet, la difficulté de l'étude de l'impérialisme réside à mon sens en le fait qu'il s'agisse d'un phénomène considérable non seulement sur un temps long, mais aussi selon des espaces et des modalités très diverses. Car embrasser la nature profonde d'un phénomène mondial c'est le considérer selon des points de vue multiples qui permettent d'en saisir la complexité et la diversité des formes. Il s'agit de voir comment l'impérialisme en question existe au travers des entités dont les hommes se dotent pour organiser la société à l'échelle du monde. Pierre-Yves Saunier, dans son ouvrage *Transnational History*, affirme que l'histoire transnationale a comme objectif premier l'historicisation des contacts entre communautés, régimes politiques et sociétés à travers notamment l'étude de la nature, de l'évolution et de l'intensité des échanges entre ces entités distinctes¹⁶. Mon travail entend s'inscrire dans la continuité de cette démarche puisqu'il s'agit de faire un pas de plus vers cette décentralisation de l'empire britannique en ne l'étudiant plus de l'intérieur, mais bien depuis l'extérieur pour voir ce qu'il nous apprend sur la nature transnationale de l'impérialisme. Une approche qui se fera au prisme une nation étrangère : la France, et à partir de sources parfois britanniques mais aussi (et surtout) francophones et françaises. Ma démarche, outre le fait qu'elle me paraît réinterroger (modestement et à son échelle) l'histoire impériale, permet de mesurer le degré de porosité des frontières nationales face à l'impérialisme en donnant à voir la manière dont celui-ci s'immisce jusqu'au cœur de la société française. J'entends ici sonder la

15 De l'anglais « It is also meant to convey (the real theme of the book) that British imperialism was a global phenomenon ; that its fortunes were governed by global conditions ; that its power in the world derived rather less from the assertion of imperial authority than from the fusing together of several disparate elements.» Ibid., p. xi.

16 Pierre-Yves Saunier, *Transnational history*, Houndmills, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Palgrave MacMillan, 2013, p. 3.

documentation issue des réactions (françaises principalement) à la conférence de Londres mais aussi des écrits résultant du contexte politique et géopolitique dont elle est issue. Dégager une production écrite spécifique à partir de l'événement en considérant l'apport théorique qu'elle fait à la vaste question de l'impérialisme. Au travers de cette documentation, l'idée est avant tout de saisir la nature de l'impérialisme dans les premières années du XX^{ème} siècle. Dans l'optique de souligner des constantes à l'évolution d'un phénomène dont il est si difficile de définir la nature profonde, je m'attarderai d'abord sur sa manifestation la plus évidente : son apparition dans le langage politique.

Emile Benveniste écrit en 1966 que « toute l'histoire de la pensée moderne et les principaux achèvements de la culture intellectuelle dans le monde occidental sont liés à la création et au maniement de quelques dizaines de mots essentiels, dont l'ensemble constitue le bien commun des langues de l'Europe occidentale. Nous commençons seulement à discerner l'intérêt qu'il y aurait à décrire avec précision la genèse de ce vocabulaire de la culture moderne »¹⁷. Il décrit ici de manière très claire l'importance que les sociétés occidentales accordent non seulement aux concepts qui définissent leur réel mais surtout aux mots mobilisés pour qualifier ces réalités. Car derrière un mot se cache un concept et qu'il soit « admis, oublié, discuté, critiqué, déplacé par les contemporains ou les générations suivantes » celui-ci se fixe dans « une expression lexicale qui le dépasse et garde les traces du travail accompli »¹⁸. Il semble donc utile de revenir brièvement dans ce travail sur l'évolution qu'a pu connaître le terme d'impérialisme dans l'histoire. Cette forme d'« archéologie sémantique et conceptuelle » (comme la décrit Alain Rey, auteur d'un des rares livres d'histoire consacré exclusivement à l'histoire d'un mot¹⁹) me paraît essentielle car elle permettra de comprendre ce qui se cache en 1902 derrière un terme omniprésent dans ma documentation et qui constitue l'objet fondamental de cette étude. Ce travail se fera comme le préconise Marie-France Piguet, au travers de l'étude des « traces lexicales disponibles » de ce terme dans les sources, par l'analyse des contextes qui attestent le mot, en les replaçant à la fois dans la logique des textes auxquels ils appartiennent et dans la perspective de la recherche engagée²⁰.

17 Cité dans Marie-France Piguet, *Classe, histoire du mot et genèse du concept: des Physiocrates aux historiens de la Restauration*, Lyon, France, Presses universitaires de Lyon, 1996, p. 7.

18 *Ibid.*

19 Voir Alain Rey, *Révolution: histoire d'un mot*, Paris, France, Gallimard, 1989.

20 M.-F. Piguet, *Classe, histoire du mot et genèse du concept*, op. cit., p. 8.

Un tel état des lieux me paraît indispensable pour espérer comprendre ce que la période et la documentation étudiées apportent (ou doivent?) à l'impérialisme anglais dans toute sa complexité. Cette histoire du mot constituera un préambule nécessaire à une étude des acteurs de la production écrite considérée.

Cet intérêt pour les acteurs, producteurs de sources me permet d'inscrire mon travail dans la lignée de l'histoire sociale française. Il semble alors utile, pour saisir l'importance de la dimension actorielle dans cette méthode de travail, de revenir sur la genèse et les évolutions fondamentales de ce mouvement historiographique majeur. En 1929, Lucien Febvre et Marc Bloch fondent les *Annales d'histoire économique et sociale* en entendant faire collaborer l'histoire avec ce qu'ils appellent les « disciplines du présent » (économie et sociologie essentiellement). L'idée est alors de propulser l'histoire au rang de « discipline scientifique véritable, comme science sociale, afin de refonder l'identité historique déstabilisée par le dynamisme des autres sciences sociales »²¹. Ils entendent par là même prendre le contre-pied de l'école Méthodique, très influente de la fin du XIX^{ème} au milieu du XX^{ème} siècle et qui privilégiait une histoire politique et militaire, s'écrivant sur un temps court et faite « par le haut ». Lucien Febvre parle dans la définition de son école d'une histoire « *vue d'en bas* et non d'en haut ; histoire logée, surtout, dans le cadre indispensable, dans le cadre primordial des réalités économiques »²². Febvre et Bloch entendent, par leurs travaux, faire évoluer les objets d'étude de l'historien en parlant de plus en plus d'une histoire « des masses » où la dimension actorielle ne se réduit plus aux grands personnages qui ont marqué les récits nationaux mais embrasse les groupes sociaux comme des éléments fondamentaux de l'analyse historique. Ce projet des *Annales*, en interrogeant les pratiques traditionnelles, tend rapidement à faire de cette histoire dite « sociale » le modèle historiographique dominant. Il est porté dès ses débuts par des historiens tels que Fernand Braudel, dont les travaux font encore autorité aujourd'hui et qui s'évertue toute sa vie à défendre le modèle que lui a transmis Lucien Febvre, directeur de sa célèbre thèse sur la méditerranée à l'époque moderne²³. À la mort de Bloch, c'est l'historien Camille-Ernest Labrousse qui reprend sa

21 Delacroix Christian « Histoire Sociale dans Delacroix Christian, *Historiographies: concepts et débats* . I / sous la direction de Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia... [et al.], Paris, Gallimard, 2010, p. 423.

22 *Ibid.*

23 Fernand Braudel, *La méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Thèse de doctorat, Paris, 1947.

chaire d'histoire économique et sociale à la Sorbonne et apporte sa pierre à l'édifice déjà solide de l'histoire sociale. Il poursuit l'intégration de l'histoire aux sciences sociales en incluant dans la recherche l'usage de méthodes quantitatives et statistiques. Il théorise par là une pratique de l'histoire ouverte à l'étude des mentalités, se démarquant d'une économie trop « pure » et coupée du social. Sa vision domine l'historiographie française dans les années 1950 à 1970 et contribue encore à faire de l'école des *Annales* un modèle référent. C'est à partir des années 1970-1980, avec notamment l'influence de l'historiographie britannique, que cette histoire sociale très « classique », si j'ose dire, est bousculée dans ses fondements par un vaste « tournant culturel » qui touche non seulement l'histoire mais aussi les sciences humaines et sociales de manière plus générale. S'ensuivent des « déplacements conceptuels » non négligeables parmi lesquels figure la question de la place des acteurs dans les travaux d'historiens²⁴. Partant du postulat que l'histoire sociale aurait accordé trop peu d'importance aux acteurs, cette redécouverte d'une forme d'échelle plus réduite et individuelle réhabilite notamment la « centralité de l'action, de la communication, l'intentionnalité des acteurs et la dimension interprétative de l'analyse »²⁵. Ce pan de l'histoire sociale me semble particulièrement intéressant car en replaçant l'acteur et ses agissements au cœur de l'histoire sociale, il permet de considérer la question des groupes sociaux et de leur influence en s'affranchissant d'outils traditionnels tels que l'analyse statistique, et en réhabilitant la production écrite des individus comme objet fondamental. C'est ce à quoi je m'essayerai partiellement ici.

Dans cette optique il me paraît pertinent de mentionner les travaux de Charles-Robert Ageron sur le parti colonial en France²⁶. En effet l'identification, à travers ses discours et ses réactions au sein de la sphère médiatique, d'un groupe d'influence s'organisant au début du XX^{ème} siècle autour de la question coloniale et l'impérialisme français fait écho à l'étude que j'entends mener. En plus de me permettre de mobiliser une histoire impériale et coloniale qui n'est plus uniquement britannique, la lecture de ces travaux m'a permis de saisir l'importance de certains acteurs et réseaux d'influence au sein de la société française en lien avec les questions que j'entends poser ici. Pourtant les écrits d'Ageron, s'ils sont à l'origine des études

24 « Histoire Sociale » dans Delacroix Christian, *Historiographies*, op. cit., p. 428.

25 *Ibid*

26 Voir notamment ; Ageron Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, Presses universitaires de France, 1978.

historiques portées sur le lobby colonial, ne sont pas les derniers en date et la recherche s'est poursuivie dans ce domaine ces dernières années. Je ne peux alors que citer les travaux de l'historienne Julie D'Andurain qui se sont avérés particulièrement utiles lors de la réalisation de ce mémoire. En effet, dans son ouvrage *Colonialisme ou impérialisme ? Le parti colonial en pensée et en action*²⁷, l'auteurice construit sa réflexion sur l'existence et les agissements d'un lobby colonial en France à travers une approche biographique et bibliographique des figures du mouvement qu'elle étudie. Elle construit alors une réflexion à partir d'hommes, inscrits dans des groupes qui les façonnent et qu'ils façonnent et dont l'activité politique, sociale et intellectuelle est considérée au prisme notamment de leur production écrite. Elle entend « poser la question fondamentale de savoir comment un petit groupe d'individus déterminés a pu mettre en place une politique coloniale d'une telle ampleur alors même que les français [...] s'intéressaient très peu aux colonies »²⁸. Mon étude lui doit beaucoup, tant dans l'intérêt porté à la dimension actorielle que dans la méthodologie suivie pour la considérer : inscrire des individus dans le contexte politique de leur temps et faire de leurs écrits une occasion de comprendre tant leurs agissements que le système dans lequel ils s'inscrivent.

Il me semble que ces thématiques fassent écho à d'autres travaux qui, s'ils se situent dans ce même champ de l'histoire de l'impérialisme français, en livrent une approche sensiblement différente. Je ne peux alors que citer les travaux de Raoul Girardet, et notamment son ouvrage *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*²⁹. L'intérêt porté par cet historien aux questions coloniales est rendu particulièrement intéressant par l'approche et la méthodologie auxquelles il a recours dans ce travail et qui le démarquent d'une histoire sociale au sens traditionnel du terme. L'avant-propos de son livre précise que l'étude qu'il soumet au jugement du lecteur ne relève en aucune façon des préoccupations habituelles de ce qu'il était autrefois convenu d'appeler l'histoire coloniale³⁰. Ce ne sont plus les faits d'ordre politique, institutionnel ou économique liés à la conquête, à la possession et à la gestion par la France de la Troisième et de la Quatrième République d'un immense domaine impérial qui se

27 Julie d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ? : le parti colonial en pensée et en action*, Léchelle, France, Zellige, 2016.

28 Ibid., p. 6.

29 Raoul Girardet, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Hachette., Paris, 2005.

30 Ibid., p. 11.

trouvent au centre de ses recherches et de ses réflexions³¹. L'auteur dépasse l'histoire coloniale, sociale et politique dans ce qu'elle a de plus classique en livrant une approche d'un fait majeur de l'histoire contemporaine : la constitution de l'Empire colonial français, à travers son aspect sensible, culturel et idéologique. Il mobilise alors un autre champ : celui de l'histoire collective des idées, des sentiments et des croyances. Tandis que l'impérialisme français s'inscrit dans les actes diplomatiques, dans les textes administratifs ou dans les courbes des statistiques commerciales, il a aussi son reflet, en métropole même, dans les esprits et dans les cœurs³². C'est ce reflet qui intéresse Girardet dans ses travaux et qui m'intéressera dans le cadre de cette étude. Il s'agit de pénétrer plus avant dans l'épaisseur sociale des mentalités collectives, de tenter d'atteindre, dans la mesure du possible, un certain niveau qui est celui du vécu quotidien, des mythes et des stéréotypes, de l'affectif et de l'imaginaire, des croyances élémentaires et des fidélités passionnelles³³. Dans la continuité de cette littérature, j'entends basculer ici dans une histoire plus sensible des faits politiques et sociaux. Une histoire portée sur les représentations et les pratiques culturelles de ses acteurs.

Comme cela a déjà été mentionné, dans les années 1980, le modèle Labroussien, héritier de la pensée des fondateurs des *Annales* et prépondérant depuis les années 1950 est remis en question. En 1988, une synthèse est faite de ces questionnements dans le préambule d'un numéro de la *Revue des Annales*³⁴ qui place l'histoire et les sciences sociales face à un « tournant critique ». Un « temps des incertitudes » qui « transforme le paysage scientifique, remet en cause des primautés établies, affecte les voies traditionnelles par lesquelles circulait l'innovation »³⁵. Dues à une conjoncture particulière qui doit beaucoup à la remise en question de grands paradigmes de pensée (tels que le Marxisme) dans lesquels la recherche en sciences humaines et sociales puisait une partie de sa fibre théorique, les interrogations qui émergent à ce moment là poussent les historiens à repenser une large part de l'historiographie d'alors. C'est l'occasion d'une forme de fourmillement intellectuel qui amène les sciences sociales à se diversifier et donne lieu à une « multiplication désordonnée des objets de la

31 *Ibid.*

32 *Ibid.*, p. 12.

33 *Ibid.*

34 « Histoire et sciences sociales. Un tournant critique ? », *Annales*, 1988, vol. 43, no 2, p. 291-293..

35 *Ibid.*, p. 291.

recherche »³⁶. Cet article fait grand bruit dans le milieu universitaire et appelle l'histoire à repenser ses alliances traditionnelles (géographie, économie, sociologie etc.) pour rester une « discipline saine et vigoureuse » au sein du dynamisme effréné des sciences sociales d'alors. Un an plus tard, l'historien Roger Chartier écrit un article fondamental qui sonne comme une réponse à cet appel³⁷. Intitulé *Le monde comme représentation*, cet article se situe aux fondements cette nouvelle histoire culturelle au cœur de laquelle il place immédiatement la notion de « représentation »³⁸. Il explique que dans leur réponse aux inquiétudes de 1988, les historiens proposent un « retour massif à l'une des inspirations fondatrices des premières *Annales*, celles des années trente : l'étude des outillages mentaux que la domination de l'histoire des sociétés avait quelque peu reléguée au second plan »³⁹. Référence est faite à cette histoire des « mentalités » qu'avait théorisée Georges Duby⁴⁰ et à laquelle la notion de « représentation » doit certaines de ses bases théoriques. Comme l'écrit Sylvain Venayre dans les actes d'un colloque tenu à Cerisy-la-Salle en 2004, « L'attention portée aux représentations passées du monde s'inscrivait ainsi dans la filiation de cette histoire des mentalités [...] définie au début des années 1960 »⁴¹. De là, Roger Chartier dégage dans son article une véritable méthodologie qui inclut cette notion de « représentation » en considérant qu'il n'est pas de pratiques ni de structure qui ne soit produite par les représentations, contradictoires et affrontées, par lesquelles les individus et les groupes donnent sens au monde qui les entoure⁴². La démarche impliquée par ce terme vague et polysémique est claire : percevoir le monde et les réalités sociales en considérant la manière dont les acteurs d'une certaine époque se les représentaient, les intériorisaient. Est remise en cause cette « soumission absolue du monde mental au monde social »⁴³. Il s'agit de privilégier une approche des réalités sociales plus axée sur les pratiques des acteurs que sur leur appartenance à des classes distinctes et identifiées. Roger Chartier assume cette écart par rapport à l'histoire

36 Ibid., p. 292.

37 Il me plairait ici de pouvoir ici le citer dans son intégralité tant il est édifiant quant à la méthode et aux objets de l'histoire culturelle.

38 Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales*, 1989, vol. 44, no 6, p. 1505-1520.

39 Ibid., p. 1506.

40 Samaran, Charles (dir.), *L'histoire et ses méthodes*. Librairie Gallimard, 1961.

41 Manche Colloque Centre culturel international Cerisy-la-Salle, *L'histoire culturelle du contemporain: actes du colloque de Cerisy*, [23-30 août 2004] / sous la direction de Laurent Martin et Sylvain Venayre, Paris, Nouveau Monde éditions, 2005.

42R. Chartier, « Le monde comme représentation », art cit, p. 1508.

43M.C. Centre culturel international Cerisy-la-Salle, *L'histoire culturelle du contemporain*, op. cit.

sociale classique lorsqu'il souligne qu'en travaillant sur les luttes de représentation l'histoire culturelle s'écarte de sa dépendance à une histoire sociale vouée à l'étude des seules luttes économiques. Elle fait néanmoins un retour utile sur le social puisqu'elle place l'attention sur les stratégies symboliques qui déterminent positions et relations et qui construisent, pour chaque classe, groupe ou milieu un être-perçu constitutif de son identité⁴⁴. Sylvain Venayre ajoute à cela que « C'est ici que l'histoire des représentations touche au plus près à l'histoire politique. A chaque fois en effet il s'agit de comprendre les processus de construction des identités politiques, et en particulier les mécanismes par lesquels les communautés nationales ou sociales prennent conscience d'elles même »⁴⁵.

Ce qu'il s'agit de montrer à travers ces différentes affirmations, c'est que l'approche par les représentations permet une entrée dans l'histoire des réalités sociale qui n'est plus dominée par le seul aspect économique mais bien par une volonté d'identifier les pratiques et les représentations individuelles et collectives des acteurs d'une époque donnée. L'étude que je me propose d'effectuer ici entre assez bien dans le cadre de cette démarche puisqu'il s'agit, au travers d'une documentation issue d'une période et d'un événement précis, de m'essayer à une histoire sensible et culturelle des conditions politiques et géopolitiques de la France au début du XX^{ème} siècle. Il s'agit alors de considérer ces réalités multiples et complexes par le prisme de ce que beaucoup appellent l'opinion publique.

En introduisant dans ce travail la notion d'opinion publique, il me semble difficile de poursuivre sans me livrer le plus rapidement possible à un rappel synthétique sur ce qu'implique ce terme aussi complexe que protéiforme. Il me plaît alors de commencer cette petite mise en contexte par un rappel de la thèse développée par Pierre Bourdieu selon laquelle « l'opinion publique n'existe pas, sous la forme en tout cas que lui prêtent ceux qui ont intérêt à affirmer son existence »⁴⁶. Si elle peut paraître sortie de son contexte (étant donné que cette affirmation est le résultat d'un argumentaire visant à déconstruire le rôle des sondages dans la définition de l'opinion publique à une époque contemporaine à l'auteur)

44R. Chartier, « Le monde comme représentation », art cit, p. 1514.

45M.C. Centre culturel international Cerisy-la-Salle, *L'histoire culturelle du contemporain*, op. cit.

46 Bourdieu Pierre, « l'opinion publique n'existe pas ». *Les Temps Modernes*, n°318. Gallimard. Les éditions de minuit. Paris. Janvier 1973. p1292-1309.

cette citation rappelle bien je trouve que ce qui est généralement admis comme relevant de l'opinion n'est que le résultat d'une construction politique. Il s'agit d'un phénomène complexe résultant bien souvent d'une volonté de ses acteurs de le faire exister selon des critères bien précis établis par leurs soins. Phénomène qu'il faut analyser comme tel et non comme une vérité absolue, stable et indivisible. La nature incertaine et changeante d'un tel terme rend laborieux le travail de l'historien qui voit son objet d'étude évoluer et se dérober en permanence. Pierre Laborie dit à ce propos que « l'élaboration d'une histoire de l'opinion est exagérément dépendante de la nature fuyante de son objet »⁴⁷. Comme tentative de réponse à cette problématique, Laborie soumet alors l'idée d'un travail par la presse. Car si elle « n'est pas l'opinion publique [...] il n'en demeure pas moins qu'elle en constitue un de ses échos les plus perceptibles, un des lieux les plus commodes pour tenter de la saisir »⁴⁸. Aussi, dans cette étude, je tacherai de saisir certains aspect de l'opinion française à travers un travail sur la presse quotidienne et les revues. L'idée étant de suivre les préceptes de M. Laborie selon lesquels. Malgré l'aspect éclairant d'une telle démarche, soutenue par un historien à l'origine de travaux d'importance sur l'opinion française⁴⁹, l'usage de la presse comme source n'a pas toujours été de soi. En effet, dans un article écrit en 2004⁵⁰, Dominique Kalifa et Alain Vaillant distinguent trois temps dans les travaux portant sur la presse. Un premier, daté du tout début du XX^e siècle et caractérisé, selon les propos d'Eugène Hatin par une histoire politique et littéraire des journaux émanant d'acteurs engagés dans le milieu de la presse professionnelle⁵¹. Ils identifient ensuite une seconde période s'étendant des lendemains de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au années 1980. Celle-ci est marquée par l'émergence d'une histoire scientifique des journaux. En ont résulté des travaux conséquents parmi lesquels figurent des monographies, des études de contenus et de grandes synthèses⁵². Enfin,

47 Pierre Laborie, « De l'opinion publique à l'imaginaire social », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1988, vol. 18, no 1, p. 101-117.

48 *Ibid.*

49 Avec notamment des travaux portant sur place de l'opinion dans la Seconde Guerre mondiale. Voir à ce propos Pierre Laborie, *Résistants vichyssois et autres : l'évolution de l'opinion et des comportements dans le Lot de 1939 à 1944*, Paris, Éditions du CNRS, 1980 et Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 1990.

50 Article reprenant les deux interventions des auteurs lors de la journée d'étude qui inaugura, le 16 juin 2003, le projet collectif Dominique Kalifa et al., *La civilisation du journal: histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, France, Nouveau monde éditions, 2011.

51 Voir : Eugène Dubief, *Le journalisme*, Paris, 1892 et Henri Avenel, *La presse de 1789 à nos jours*, Paris, Flammarion, 1900.

52 Voir : Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Terrou Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française*, publié en cinq volumes entre 1969 et 1976 aux Presses Universitaires de France, Paris.

un troisième temps est identifiable à partir des années 1990 qui entend d'une part inscrire l'histoire de la presse dans une logique plus sociale, et d'une autre replacer le journal dans l'ensemble plus large d'une histoire du journalisme et des médias. Dans cette pluralité de travaux en tous genres, le travail que j'admettrai ici comme le plus fondamental et qui constituera le point de départ du traitement médiatique de mon sujet est l'ouvrage collectif *La Civilisation du journal*, publié en 2011 et dirigé par le duo Vaillant/Kalifa⁵³. Cette étude entend s'inscrire dans la continuité de ces études sur, et à partir de la presse en considérant un certain nombre d'articles de quotidiens et de revues avec comme but l'identification de discours récurrents, de pratiques sociales manifestes et de représentations collectives dominantes à l'époque, et dans le contexte étudié.

Ainsi ce mémoire se situe-t-il à la croisée de ces travaux et historiographies, plus riches les unes que les autres. A travers les méthodologies que je viens de détailler, et dans la continuité de l'ensemble de ces travaux, je tacherai de questionner la Conférence de Londres en m'interrogeant sur la portée de cet événement, et de la production écrite circulant autour de lui, dans l'histoire impériale et l'histoire sociale, culturelle, et politique d'alors. J'interrogerai cet événement et cette documentation en me posant une série de questions qui guideront ma réflexion et construiront mon argumentaire. Quel sens est donné à l'impérialisme dans le contexte qui est celui de la conférence de Londres ? S'agit-il d'une réalité nationale ou touche-t-il indifféremment les puissances occidentales ? Comment le mot voyage, évolue-t-il pour devenir un élément constitutif des discours politiques en France ? Qui en parle alors ? Et enfin quel discours ce terme permet de construire sur l'étranger en 1902 et quel est l'intérêt politique et géopolitique d'un tel propos ?

Les sources mobilisées pour répondre à ces questions seront multiples. En effet l'objectif de mon travail est, je l'ai dit, de situer la conférence dans son époque, son contexte pour voir si elle sonne plutôt comme un vecteur ou un symptôme de l'état de l'impérialisme britannique au début du XX^e siècle. Cette forme d'état des lieux passe d'abord par une étude du vocabulaire et de son usage dans la production écrite de notre période. Cela est rendu possible en considérant dans un premier temps des travaux témoignant de l'usage du terme qui m'intéresse et notamment des écrits anti-impérialistes qui ont contribué à fixer le sens

53 D. Kalifa et al., *La civilisation du journal*, op. cit.

contemporain du mot. Dans cette optique, l'ouvrage *Imperialism, a Study*, écrit par John A. Hobson en 1902 constituera une source importante dont il s'agira d'étudier tant le contenu que la portée. Dans un second temps, pour comprendre mieux les réalités rattachées à ces discours l'étude s'élargira aux textes mêmes de la conférence à travers le *Blue-Book*. Un document officiel émis par le gouvernement britannique après la conférence et qui retranscrit avec précision le discours introductif du secrétaire d'État, la liste des sujets suggérés à la discussion, les motions déposées, un résumé des délibérations ainsi que l'ensemble des documents et annexes soumis à la réunion et mobilisés lors des débats. Traduit en Français à destination de la colonie autonome du Canada un tel document me permettra de considérer avec précision ce qui s'est dit et joué au moment de la conférence, offrant une vue privilégiée tant sur les discours et les procédés argumentatifs mobilisés que sur les rapports de force dont elle est le théâtre. J'étendrai alors mon corpus à d'autres documents et notamment aux principaux dictionnaires et outils de définition faisant autorité dans la langue française, sur une période significativement plus large que celle de la conférence. Leur étude me permettra de connaître la place fondamentale du terme dans le langage français.

Ceci fait, l'objectif second de ce travail sera de m'intéresser aux acteurs de la production intellectuelle, politique et journalistique en lien avec la conférence et l'empire britannique pendant les années 1902 et 1903. Car sous la plume de journalistes, d'hommes d'affaires, de personnages politiques et d'intellectuels, l'impérialisme prend une dimension bien différente de celle ébauchée lors de la conférence. La deuxième partie de cette étude consistera donc à identifier ces producteurs de sources. Voir qui, en 1902, réagit aux mutations de l'Empire britannique, tout en m'attardant sur la relation que ces hommes entretiennent avec l'Angleterre ainsi que la place qu'ils occupent dans la société et surtout dans les débats publics et politiques d'alors. L'approche de ces groupes se fera encore une fois par des sources écrites, avec comme point de départ ce rapport à l'impérialisme anglais qui découle des publications des principaux acteurs dans la presse quotidienne mais surtout dans certaines revues au sein desquelles ils sont parfois des personnages fondamentaux. L'objectif étant toujours de comprendre comment les discours relatifs aux phénomènes internationaux sont issus d'acteurs, de réseaux et de groupes d'influence dont les intérêts et plus généralement la place dans la société peuvent orienter ou du moins expliquer les idées, positions et points de vue. Ces mêmes revues et journaux seront aussi mobilisés, d'une

manière sensiblement différente, pour tenter de saisir les visions de l'Anglais, de l'Angleterre et de l'Empire britannique qui découlent du contexte étudié.

En ce qui concerne d'abord les revues, elles sont à classer selon moi en deux ensembles distincts. Le premier comprend alors les revues intellectuelles, politiques et littéraires les plus en vogue à l'époque étudiée. *La Revue des Deux Mondes* et sa concurrente, *La Revue de Paris* en seront les principales représentantes puisqu'il s'agit de revues solidement implantées et dont l'influence et l'audience ne sont plus à prouver⁵⁴. Le second ensemble sera constitué quant à lui de revues plus spécialisées puisqu'il s'agit de journaux rattachés de près ou de loin au lobby colonial français (qui fait de ces publications un mode de communication privilégié).

Pour ce qui est de la presse quotidienne, une recherche a été menée dans les catalogues en ligne de la Bibliothèque Nationale de France sur la période courant du 1^{er} janvier 1902 au 31 décembre 1903. Un premier coup de sonde a alors été donné avec pour mots clés les termes de « conférence coloniale ». En a résulté un ensemble, constitué d'articles disparates, issus de journaux radicalement différents. Sans le moindre but d'exhaustivité, ce corpus m'a permis d'obtenir une première vue d'ensemble. De voir si la conférence a sa place dans la presse quotidienne et surtout d'avoir une visibilité sur les journaux qui y consacrent le plus d'articles. J'ai alors pu identifier quatre titres de presse qui livrent une couverture conséquente et intéressante de la conférence sur les deux années étudiées. Le journal *Le Temps* tout d'abord semble sonner comme un incontournable en ce qui concerne les questions de diplomatie, les questions coloniales et plus généralement tout ce qui touche aux relations internationales. Fondé en 1861 par le libéral Auguste Neffzer, il est défini par un de ses prospectus comme un « modèle du journal moderne, source irremplaçable pour l'historien à la recherche d'objectivité [...] ne relevant d'aucun parti, aucune secte, aucune coterie »⁵⁵. Plutôt de centre gauche lors de sa création il penche rapidement vers une orientation républicaine libérale et conservatrice. Journal à succès, dont le tirage est bien inférieur à l'audience (notamment auprès des milieux d'affaires et des milieux politiques), il est reconnu

54 A propos de l'influence de ces revues notamment dans le milieu littéraire, voir : Dominique Kalifa et Alain Vaillant, « Pour une histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle », *Le Temps des médias*, 2004, n° 2, n° 1, p. 206.

55 Cité dans <https://www.retronews.fr/titre-de-presse/temps>.

unanimement pour la qualité de son information qui en fait un titre de presse très influent. Il se démarque notamment par une information internationale de grande qualité, due à un réseau important de correspondants de par le monde. L'intérêt de l'étude d'un tel titre de presse est qu'il permet de considérer une information largement diffusée auprès des élites et reconnue comme d'excellente qualité. Ce succès laisse supposer de la large réception des articles étudiés, ce qui fait de ce titre un observatoire intéressant pour sonder l'opinion publique. Le second quotidien étudié ici est *La République Française*. Caractérisé à ses débuts par une ligne éditoriale farouchement républicaine, ce journal est fondé en 1871 par Léon Gambetta qui le dirige d'une main de fer en exerçant un poids important sur son contenu jusqu'à sa mort en 1882. Le journal perd alors de l'influence jusqu'à sa reprise en 1896 par le journaliste Joseph Reinach qui y voit un outil de persistance des idéaux de Jules Ferry (notamment en adoptant une posture hostile à la montée du boulangisme). Il voit alors son lectorat augmenter sensiblement sans jamais atteindre l'influence d'un titre comme *Le Temps*. Il s'agit d'un journal à l'audience plus limitée mais aux prises de positions plus marquées, et porteur d'une parole politique préoccupée par le monde colonial de par une certaine proximité de ses acteurs les plus fondamentaux avec l'organisation du lobby colonial. Cela fait de la *République française* une source intéressante notamment par le nombre d'articles qu'il consacre au monde colonial dans la période. Il donne à voir les considérations d'une portion de la classe politique que préoccupent significativement les questions coloniales. Le troisième quotidien qui sera ici considéré est le journal républicain libéral *Le Siècle*. Titre d'une influence certaine avant 1870 (voire considérable sous le Second Empire), la commune de Paris lui porte un rude coup si bien qu'il ne constitue plus qu'un journal de second rang sous la Troisième République. Son intérêt réside néanmoins en le fait qu'il est dirigé dans les années qui m'intéressent par le journaliste et homme politique Yves Guyot qui en fait un journal largement polémique lors de l'affaire Dreyfus. Qualifié par son engagement vigoureux en faveur de Dreyfus, Guyot est un libéral complet, en économie comme en politique, et un grand anglophile, lecteur du *Times* de Londres et très lié sur le plan personnel à la haute société de la capitale anglaise⁵⁶. Ainsi, en plus d'être un acteur fondamental des débats publics dans les années qui m'intéressent (et notamment à travers *Le Siècle* dont il fait son porte-parole) Guyot est un fervent anglophile qui laisse dans sa ligne éditoriale une place importante à l'Angleterre et à toutes les questions qui s'y rattachent. La lecture de ce journal

⁵⁶Eric Cahm, « Le Siècle, journal dreyfusard, entre "J'accuse... !" et Les Preuves. », *Jean Jaurès cahiers trimestriels*, janvier 1999, p. 67.

constitue donc un apport important à ma documentation en permettant de saisir mieux l'usage qu'un journal polémique et controversé peut faire de la question de l'impérialisme britannique. Enfin, la dernière publication qui constituera mon corpus est *La Petite République*. Fondé en 1876 ce titre fut d'abord un satellite de *La République Française* avant de devenir un quotidien indépendant en 1878. Jean Jaurès en devient le codirecteur à partir de 1898 et en fait un organe fondamental de la pensée socialiste. Son intérêt réside alors en le fait qu'il constituera un observatoire utile sur la manière dont les socialistes se saisissent des thématiques qui m'intéresse dans une presse qui se veut être un de leurs modes fondamentaux de communication.

Cette brève revue de la documentation que j'entends considérer ici montre bien le manque d'exhaustivité qui caractérise mon corpus. L'extrême droite nationaliste n'est par exemple pas représentée à un moment où elle est particulièrement active. D'un point de vue plus général ma documentation comporte certains biais et n'inclut par exemple aucun texte, article ou essai issu d'un genre autre que le masculin. Je suis bien conscient de ces vides dans et pense judicieux de rappeler que l'intérêt de ce corpus réside en le fait qu'il est révélateur de la pensée des groupes sociaux, milieux intellectuels et politiques qui s'intéressent en 1902 et 1903 à la question de l'impérialisme. Et ce dans un contexte où non seulement l'opinion publique n'accorde encore qu'une importance toute relative à la question des colonies, mais surtout où le monde de la presse est largement submergé par le tollé que provoque l'affaire Dreyfus. A travers ce corpus, dont je suis bien conscient des biais, le projet est donc de sonder malgré tout l'opinion publique française en lien avec le contexte étudié pour y considérer la place qui y est accordée à la question de l'impérialisme anglais.

A partir de ces sources j'organiserai mon travail en trois ensembles distincts. Une première partie sera consacrée à la construction du terme et du concept d'impérialisme, au croisement de la France et de l'Angleterre, ainsi qu'à sa place dans le langage et le vocabulaire français. Je me livrerai ensuite à une identification des acteurs de la production écrite considérée afin de voir la place qu'ils occupent dans la société française ainsi que la manière dont ils s'inscrivent dans les réseaux et groupes d'influences qui la composent. Ce sera l'objet d'une seconde partie. Enfin, je consacrerai les derniers chapitres de ce mémoire à

la question du traitement médiatique de l'Empire, de l'impérialisme et plus généralement de l'Anglais et l'Angleterre dans la presse et l'opinion françaises au début du XX^{ème} siècle.

Partie 1

-

« Impérialisme » : histoire d'un mot.

Chapitre 1 – Un passage du « sentiment à la théorie » formalisé par les discours anti-impérialistes.

L'objectif de cette première partie est de mettre en lumière le terme qui est au centre de mon travail. De marquer un temps de pause face à cette expression énigmatique dont les sens pluriels teintent le vocabulaire politique d'hier et d'aujourd'hui. Parcourir son histoire, confronter ses usages pour apporter une réponse la plus complète possible à la question de son sens, de sa portée.

Comme le souligne Marie France Piguet, lorsque l'on fait l'histoire d'un mot, la charge sémantique de celui-ci varie en fonction du contexte où il apparaît. Le terme étudié est alors, « alternativement, et parfois dans les mêmes textes [...] un mot à charge conceptuelle faible, voire nulle, et un mot désignant un contexte puissant ». Aussi, pour y voir clair et comprendre mieux les usages qu'on fait de cette expression singulière, l'objectif premier de ce travail sera de « chercher les moments, les lieux textuels où se produisent des déplacements linguistiques, des passages d'un registre d'usage à un autre, afin de questionner l'origine de ces mutations dans les textes même qui les mettent en place, et de creuser du côté de la nouveauté »⁵⁷. Une telle approche me permettra ici de voir comment (et surtout à quel point) le mot « impérialisme » varie, évolue dans l'espace et le temps. Ce sera l'occasion de dresser une forme de constat. Un état des lieux qui fera, d'une certaine manière, office de définition pour un terme et un concept qui sont au centre de mon corpus et autour desquels gravite ma réflexion.

⁵⁷ Marie-France Piguet, *Classe, histoire du mot et genèse du concept: des Physiocrates aux historiens de la Restauration*, Lyon, France, Presses universitaires de Lyon, 1996, p. 6.

Du Second Empire aux discours politiques anglais, les premières décennies de l'impérialisme.

Le mot « impérialisme », comme dérivé du terme « empire », est l'héritier de traditions très anciennes. Ce passé s'accompagne d'un grand nombre de symboliques fortes, issues parfois de l'Antiquité, et qui faussent bien souvent l'approche qu'on peut en avoir. On associe alors à ces termes une grande diversité de réalités historiques et de régimes politiques, prenant pied dans des espaces et des temporalités radicalement différentes. Cette richesse sémantique rend difficile l'étude du phénomène intemporel qu'est l'impérialisme car elle multiplie les risques d'anachronisme dans l'usage du vocabulaire qui y est rattaché. D'autant qu'on se borne bien souvent à la recherche d'origines qui, en soi, sont hors de cause car elles sont survenues dans des contextes historiques distincts de ceux que j'entends étudier ici. Or, l'histoire d'un terme ce n'est pas seulement l'histoire d'un néologisme, celle de l'apparition d'un mot dans les écrits d'une époque donnée. Les mots, et particulièrement ceux du politique, sont sujets à des évolutions constantes qui en modifient l'usage comme le sens, et rendent vaine et inappropriée la quête obsessionnelle d'un point de départ daté. Comme l'écrit Richard Koebner dans son ouvrage *Imperialism*, les expressions de notre vocabulaire politique, et parmi elles celles dénotant une « conscience historique », sont inévitablement ambiguës : leur sens est en perpétuel mouvement et une signification se superpose constamment à une autre⁵⁸. Bien sûr, noter une première occurrence dans les sources est utile et permet bien souvent de dater avec précision un phénomène (ce qui, en soi représente une part non négligeable du travail de l'historien) mais il ne s'agit que d'un point de départ qui, s'il est considéré comme un fait isolé, ne fait pas sens.

L'histoire du terme « impérialisme » illustre bien cette problématique car si l'usage qui m'intéresse ici est issu d'un contexte propre à la Grande-Bretagne, le mot en question intègre les discours politiques dans la France de Napoléon III où il fait référence à une réalité proprement française. Dans ce contexte il est dénoté une forme de nostalgie liée au souvenir de l'Empire Napoléonien. En 1840, il est ainsi possible de lire dans certaines presses royalistes et traditionalistes, que « Le parti impérialiste c'est le parti militaire de l'Empire,

58 « The expressions of our political vocabulary, and among them those denoting « historical consciousness », are unavoidably abiguous : their meaning is in perpetual movement and one meaning constantly overlaps another. » dans Richard Koebner et Helmut Dan Reinhard Schmidt, *Imperialism: the story and significance of a political word*, 1840-1960, Cambridge, University Press, 1964, p. xv. C'est moi qui traduis.

parti vieilli sans doute, mais représenté par de hautes existences, et aussi par des renommées qui restent jeunes. [...] C'est-à-dire le parti de l'épée, le parti de l'honneur »⁵⁹. De telles passions sont exacerbées par le coup d'État de 1851 qui sonne pour certain comme une forme de continuité des idéaux du Premier Empire. Plus qu'une allégeance au nouvel empereur c'est une volonté de « restaurer en France les gloires attachées à ce nom »⁶⁰ qui est exprimée à travers le terme « impérialisme ». Ce néologisme sert de base au concept d'impérialisme et c'est sous cette forme qu'il s'exporte en Angleterre. Koebner explique alors qu'il est introduit dans la langue anglaise comme description d'un régime établi en France et qu'il indique à l'origine les manières variées – et aux yeux des anglais souvent discutables – dont l'Empire de Napoléon III maintient sa prise sur les français durant la période 1852-1870⁶¹. Dans ce cadre, le mot impérialisme fait office d'outil descriptif pour qualifier une réalité politique et nommer une manière d'exercer le pouvoir.

Pourtant cet usage ne dure pas. En effet, dès sa prise de pouvoir le 10 décembre 1851, Napoléon III a déjà son lot de détracteurs qui s'appliquent à dénoncer les abus du Second Empire. De grands personnages tels que Lamartine commencent à parler de « réminiscence de despotisme »⁶² dans leurs discours et le terme d'impérialisme est rapidement doté d'un sens qui dépasse pour la première fois le simple régime Napoléonien. Il est possible d'affirmer que, dès le 10 décembre, 'l'impérialisme' devient une idée latente menant à un régime autocratique⁶³. Le terme n'est donc plus mobilisé en faveur du régime impérial mais devient associé de manière plus large à toute manœuvre politique pouvant représenter un risque pour la démocratie. C'est cet usage qui tend à se répandre en Europe et notamment auprès des politiques britanniques (qui, pour certains, cultivent encore une certaine méfiance quand aux agissements de la famille Bonaparte). Pour les anglais comme pour les Français donc, le mot

59 *La Quotidienne*, 21 décembre 1840, p. 2.

60 « Instead of expressing allegiance to the dynasty of Napoleon it could refer to the desire for restoring in France the glories bound up with his name » dans R. Koebner et H.D.R. Schmidt, *Imperialism*, op. cit., p. 2. C'est moi qui traduis.

61 « The word imperialism was introduced into the English language as a gloss on a regime which had been established in France. It indicated the various – and in English eyes often dubious – ways by which the Empire of Napoleon maintained its hold on the French during the period 1852-1870 » dans Ibid., p. 1. C'est moi qui traduis.

62 Ibid., p. 4. C'est moi qui traduit.

63 « we might easily assume that from 10 December « imperialism » was a latent idea which was leading to an autocratic regime" dans Ibid. C'est moi qui traduis.

« impérialisme » se réfère à ce moment là au risque pour les institutions libérales et démocratiques que peut représenter toute forme de projet politique se réclamant des valeurs et des idéaux de l'Empire. Néanmoins, mobilisé en Angleterre dans un contexte fort différent, le terme évolue et une différenciation s'opère entre l'*impérialisme* français et l'*imperialism* anglais. Cette dissociation est fondamentale car c'est la structuration d'un sens anglais et son évolution jusqu'au temps de la conférence qui va m'intéresser ici.

A partir des années 1850, le terme français d'impérialisme parvient aux oreilles des Anglais et évolue dans le terreau économique, politique et idéologique qu'est celui de la Grande-Bretagne. De 1852 à 1870, il est occasionnellement mobilisé dans les débats britanniques mais toujours en référence à l'exemple français. Il désigne alors la « fausse position dans laquelle une nation est maintenue par une déférence manifeste à l'autorité, une cupidité démesurée et des habitudes sociales distinctement vulgaires »⁶⁴. S'il n'est donc pas encore utilisé pour qualifier une réalité proprement britannique, il est néanmoins porteur d'une volonté de dénoncer un pouvoir jugé abusif et anti-démocratique. Ce qui est intéressant ici, c'est que le terme d'impérialisme gagne l'Angleterre dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Un moment où l'Empire colonial britannique connaît une forme d'apogée, accompagnée en métropole de discours théorisant et glorifiant une fierté nouvelle relative à la puissance impériale. Ce sentiment se voit notamment renforcé par les travaux des premiers historiens de l'Empire qui travaillent sur cette expansion coloniale de manière téléologique, positive et déterministe en avançant, comme John R. Seeley par exemple, des arguments religieux ou racialisés⁶⁵. Cette prise de conscience s'accompagne d'une place grandissante des questions impériales dans la sphère politique et l'expansion de l'Empire devient un véritable slogan politique. Un personnage incarne alors bien cette évolution : Benjamin Disraeli. Premier Ministre conservateur de 1874 à 1880, il fait de l'empire son mot d'ordre en le plaçant au cœur de son discours politique. Il est la personnification d'une certaine vision de l'Empire britannique, un projet bien précis consistant notamment en l'éloge de l'expansion coloniale et la valorisation politique des colonies (en opposition à toute une portion du corps politique qui rejette l'empire au profit de la pensée libérale). Si l'idée n'est pas ici de m'attarder sur la carrière politique de cet homme, il est néanmoins intéressant de le mentionner car son œuvre

64 « Imperialism is the « false position » into which a nation is nurtured by unmanly deference to authority, by inordinate greed, by social habits distinctly vulgar » dans Ibid., p. 10. C'est moi qui traduis.

65 Voir : John Robert Seeley, *The expansion of England: two courses of lectures*, Londres, Macmillan, 1884..

politique a largement contribué à faire du mot impérialisme un terme qualifiant l'expansion impériale britannique. En effet, le projet défendu par Disraeli a, comme l'Empire napoléonien, son lot de critiques, et le terme d'impérialisme fait irruption dans les débats publics britanniques pour critiquer son approche de l'expansion coloniale. Koebner insiste sur cet aspect en affirmant que l'impérialisme s'est ancré dans l'opinion publique comme le maître mot d'une controverse politique destinée à taxer la politique de Disraeli d'anti-démocratique. C'est cette acception du terme d'impérialisme qui se maintient tant bien que mal jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, le dotant d'une forme de véhémence, d'hostilité relative à l'expansion impériale telle qu'elle a été menée par la Grande-Bretagne avant 1880. Or, si une structuration du sens anglais s'est opérée ici, on se trouve encore face à un terme dont la principale caractéristique semble être l'imprécision.

Hobson et le Nouvel Impérialisme.

On peut donc voir, en passant en revue les différents usages du mot depuis son émergence dans les discours politiques français que les « déplacements linguistiques »⁶⁶ opérés dans la période vont majoritairement dans le sens d'une charge sémantique forte destinée à en faire un outil de dénonciation des réalités qu'il qualifie. A la fin du XIX^{ème} siècle, il est donc unanimement associé à une forme de critique à l'encontre de tout ce qui relève de l'empire et de l'expansion coloniale. Or, ces dénonciations ne sont pas encore véritablement organisées et si l'on reconnaît une valeur dénonciatrice au mot « impérialisme », celui-ci n'est pas encore porteur d'un discours identifié ni d'une pensée structurée. Connaissant son aspect polémique et imprécis, les partisans de l'Empire l'utilisent d'ailleurs avec une grande précaution⁶⁷ tandis que les anti-impérialistes (de plus en plus nombreux avec l'entrée en guerre de la Grande Bretagne contre les Boers d'Afrique du Sud en 1899) n'ont pas encore de véritable fondement théorique sur lequel appuyer leur argumentaire. C'est précisément à ces lacunes théoriques que le journaliste John Atkinson Hobson entend pallier en 1902 en publiant ce qui constituera un tournant majeur dans l'histoire de l'impérialisme : *Imperialism, a study*.

66 M.-F. Piguet, *Classe, histoire du mot et genèse du concept*, op. cit., p. 6.

67 Dans l'ouvrage de Seeley par exemple, qui représente une véritable manifeste impérialiste, le terme *imperialism* n'apparaît que très peu : dans la traduction française de l'ouvrage par Jean Baptiste Baille et Alfred Rambaud datée de 1885, on ne trouve qu'une seule occurrence du terme à la page 132 où il décrit un « despotisme militaire, à la façon de Cromwell et de Napoléon ».

Hobson est né en 1858 à Derby en Angleterre, dans une famille bourgeoise moyenne de forte tradition libérale. Il obtient en 1876 une bourse pour le Lincoln College d'Oxford où il mène des études classiques et enseigne à partir de 1880. En 1887, il est nommé comme maître de conférence à Londres où il commence à publier dans certaines revues libérales. Il y rencontre l'homme d'affaires et alpiniste Albert Frederick Mummery aux côtés duquel il publie en 1889 son premier ouvrage important : *The Physiology of Industry*⁶⁸. Allant à l'encontre du credo des économistes d'alors, ce travail vaut à Hobson d'être écarté du monde universitaire, démuné de toute légitimité scientifique. Il n'en exerce pas moins une influence grandissante dans les milieux libéraux où il prône, à travers la fondation de clubs et de groupes de discussion, une approche originale de la pensée libérale caractérisée par une volonté profonde de réformes économiques et sociales. En effet, l'écrivain G. D. H. Cole, dans un article qu'il écrit à la mort d'Hobson en 1940, dit que « Les théories économiques ne l'intéressaient qu'en fonction de leur rapport direct à la pratique économique » et qu'il « devint économiste parce qu'il était un réformateur social et qu'il cherchait à résoudre le problème de la pauvreté »⁶⁹. Cet aspect de son œuvre est fondamental car c'est lui qui confère à ses écrits leur portée en les inscrivant dans une réalité sur laquelle l'auteur entend avoir une influence concrète. A partir des années 1890 son activité journalistique s'intensifie et il publie dans des revues phares du courant libéral comme la *Progressive Review*. C'est cet emploi de journaliste qui le mène en 1899 en Afrique du Sud où il est envoyé par la *Manchester Review* pour couvrir la Seconde guerre des Boers.

Ce conflit majeur de l'histoire impériale éclate en 1899 mais il est utile, pour saisir la conjoncture qui a mené aux hostilités, de revenir un peu plus en arrière. En effet, dans les années 1870, le *Foreign Office* britannique cultive comme projet de fédérer les États blancs d'Afrique du Sud que sont la Colonie du Cap et les Républiques indépendantes d'Orange et du Transvaal. Cette région représente un point stratégique remarquable pour la flotte britannique du fait de sa proximité avec la route des Indes. Elle assure ainsi à la Grande Bretagne une série de ports essentiels au contrôle des flux de marchandises à destination de ses colonies indiennes. Cet intérêt déjà considérable se voit encore renforcé par la découverte au XIX^{ème}

68 Albert F. Mummery et John A. Hobson, *The physiology of industry* (1889), New York, Etats-Unis d'Amérique, Kelley & Millman, 1956.

69 Cité dans Prum Michel, « J. A. Hobson et la sous-consommation » dans Chrétien Maurice (dir.), *Le nouveau libéralisme anglais à l'aube du XXe siècle*, Paris, Economica, 1999, p. 164.

siècle d'importants gisements d'or et de diamants dans des régions appartenant respectivement au Transvaal et à la République d'Orange. L'unification de ces territoires en une fédération sous autorité britannique profiterait donc largement à la couronne, lui permettant d'exploiter les richesses naturelles de la région tout en renforçant sa mainmise sur une part non négligeable du commerce mondial. Mais ce projet se heurte à la résistance des républiques Boers et se voit anéanti par un premier conflit avec les Républiques indépendantes en 1880-1881. Suite à cela, si le projet d'unification politique est écarté, les Britanniques ne se résignent pas et tentent de faire de cette région une zone économique de libre échange pour pouvoir en exploiter les richesses. Or, des tensions s'installent vite entre le protectionnisme méfiant du Transvaal et le libéralisme affiché des entrepreneurs britanniques, notamment en ce qui concerne l'exploitation des lignes ferroviaires de la région. Certains du bien fondé de leur entreprise, les politiques et hommes d'affaires britanniques s'emploient à valoriser les ressources des territoires se trouvant au nord des Républiques indépendantes. Parmi eux Cecil Rhodes, hommes d'affaires et premier ministre de la Colonie Britannique du Cap se voit attribuer une charte royale lui autorisant l'exploitation de ces régions et prend l'initiative d'une « colonne pionnière » constituée de quelques centaines de colons et mercenaires pour exploiter les régions de l'actuel Zimbabwe. Il exploite ainsi l'or de ces territoires tout en étendant l'influence britannique toujours plus au nord du continent. Des problèmes se posent alors concernant l'acheminement des marchandises de cette nouvelle colonie jusqu'à la côte et le Transvaal s'oppose à toute forme de circulation de denrées britanniques sur son territoire. Suite à de nombreuses provocations de la part de la République, les autorités britanniques tentent de fomenter une révolte des *Uitlanders* (habitants d'origine britannique vivant au Transvaal) afin de justifier l'intervention d'une troupe paramilitaire sous les ordres de Rhodes en personne. Intitulée « Raid Jameson » (du nom de Leander Starr Jameson, l'officier qui en prend la tête) cette opération a lieu de décembre 1895 à janvier 1896 et se solde par un échec et une véritable humiliation des troupes anglaises et de la Grande-Bretagne aux yeux des puissances européennes qui observent les événements d'un œil amusé. Suite à cela les tensions s'exacerbent et un conflit ouvert éclate entre les Républiques indépendantes et l'armée britannique en octobre 1899. Les troupes Sud-Africaines opposent alors à une armée fédérée des quatre coins de l'Empire une pratique de guérilla qui donne bien du fil à retordre aux troupes impériales. C'est seulement au moyen d'une impitoyable politique de la terre brûlée, menée par le célèbre lord Kitchener, que la balance finit par pencher après plusieurs années de conflits et ce n'est qu'en mai 1902 qu'une paix est signée, entérinant l'annexion du Transvaal.

Ce conflit est fondamental en ce qu'il expose à la face du monde les limites de l'armée impériale britannique qui a peiné pendant plusieurs années, mobilisé une importante quantité d'hommes et de moyens pour venir à bout d'une résistance menée essentiellement par des fermiers (traduction littérale du mot hollandais *Boer*). De plus il s'agit d'un conflit largement polémique puisque la victoire britannique a donné lieu notamment à une répression conséquente des pro-Boers qui a vu naître l'un des premiers exemples de camps de concentration⁷⁰. Or, là où cette guerre m'intéresse véritablement, c'est en en le fait qu'elle sonne comme un déclic pour Hobson qui assiste aux abus et aux déboires du pouvoir impérial en Afrique du Sud. Si l'auteur nourrit des sentiments anti-impérialistes avant ce voyage, cette expérience marque néanmoins le point de départ de son engagement pour cette cause et donne lieu à ses premières critiques de l'impérialisme. Profondément pro-Boers, il publie d'abord en 1900 un ouvrage intitulé *The War in South Africa, its causes and effects* qui compile les chroniques hebdomadaires écrites lors de sa mission. Au travers de ce livre il s'efforce de définir les causes qui ont mené à la guerre, livrant une critique rigoureuse de ce qui représente aux yeux de la métropole, le conflit impérial par excellence. Cet ouvrage est le premier d'une série d'écrits anti-impérialistes, publiés notamment dans la *Contemporary Review* et dans lesquels s'esquissent les thèses qu'il développera en 1902 dans l'ouvrage qui m'intéresse ici : *Imperialism, a study*. Cette forme de synthèse constitue un apport considérable au terme d'impérialisme en ce qu'elle le mobilise pour la première fois dans une véritable démonstration scientifique à vocation anti-impérialiste. Il s'agit donc ici d'étudier plus en détail cette œuvre pour voir la manière dont l'auteur use du terme et du concept d'impérialisme pour en faire un outil théorique au service du discours anti-impérialiste.

A ce stade il me paraît nécessaire de mentionner que l'étude d'Hobson comme exemple fondateur de ce discours revient à occulter une quantité non négligeable d'écrits fondamentaux dont il est, d'une certaine manière, l'héritier⁷¹. Néanmoins, ma démarche trouve son intérêt dans le fait qu'*Imperialism*, dans la continuité des travaux existants, contribue à faire de l'anti-impérialisme un véritable discours structuré et plus seulement le fruit de pensées éparses. S'ébauche alors une définition scientifique moderne de ce phénomène dont l'auteur s'attache

70 A propos de l'après guerre et des conflits mémoriaux issus de la guerre voir « La guerre anglo-boer : conflit et mémoires » dans François-Xavier Fauvelle-Aymar, *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2006.

71 Pour plus de précision voir « The Revulsion against Imperialism » dans R. Koebner et H.D.R. Schmidt, *Imperialism*, op. cit., p. 221-249.

à déconstruire scrupuleusement les fondements essentiels par la mobilisation de théories économiques notamment. Bien conscient que les argumentaires scientifiques ou pseudo scientifiques n'expliquent pas le succès de l'impérialisme auprès de toutes les couches de la population⁷² il ne se cantonne pas à une approche économique et cherche aussi du côté des explications psychologiques⁷³. Dans le livre, une première partie destinée aux fondements économiques s'articule donc avec un second axe, plus porté sur les appuis idéologiques et politiques du phénomène. En considérant cet ouvrage, mon travail consistera ici à porter une attention particulière à la manière dont Hobson, conscient des évolutions qu'a connu le terme d'impérialisme, s'efforce de fixer le sens dans la dénonciation d'un système économique et idéologique capitaliste.

Le premier aspect intéressant de cette œuvre est qu'elle fournit une définition du mot « impérialisme » qui ne se rapporte plus ni à l'Empire Napoléonien, ni aux discours de campagne de quelque homme politique britannique. On est pour la première fois en présence d'un terme à forte valeur théorique qui qualifie un phénomène international moderne issu d'une conjecture économique, politique et idéologique contemporaine à l'auteur. Dès l'introduction de son ouvrage Hobson précise d'ailleurs que « Cette étude de l'impérialisme moderne est destinée à donner plus de précision à un terme qui est sur toutes les lèvres et qui est utilisé pour désigner le plus puissant mouvement politique du monde occidental »⁷⁴. Est ici clairement formulé le projet de donner un sens scientifique, rationnel à un terme dont l'usage se répand (notamment dans les milieux anti-impérialistes) et dont l'appui théorique insuffisant rend possible une forme d'instrumentalisation. L'idée est alors de fixer l'usage de ce mot dans la désignation du phénomène défini dans l'ouvrage. Cette définition est notamment précisément esquissée dans le premier chapitre du livre, « The Measure of Imperialism » [La Mesure de l'impérialisme]. Ce titre, par l'usage du mot « mesure », laisse déjà entendre que l'auteur entend se livrer à une étude rationnelle et scientifique. Il s'agit donc pour Hobson de définir précisément son objet en le situant dans l'espace et le temps. Aussi, après avoir dressé une liste des territoires qu'il considère relever de la sphère d'influence britannique, l'auteur situe

72 Prum Michel « J. A Hobson et la sous consommation » dans Chrétien Maurice (dir.), *Le nouveau libéralisme anglais à l'aube du XXe siècle*, op. cit., p. 127.

73 *Ibid.*

74 « This study of modern Imperialism is designed to give more precision to a term which is on everybody's lips and which is used to denote the most powerful movement in the current politics of the Western world » dans John A. Hobson, *Imperialism: a study*, James Pott and Co., New York, 1902. Préface. C'est moi qui traduis.

rapidement le terme d'impérialisme dans une temporalité qui ne doit plus rien à la France des années 1850. A la page 19 de son livre, il écrit alors ceci :

« Bien que pour des raisons de commodité, l'année 1870 ait été considérée comme révélatrice du début d'une politique impérialiste consciente, il est évident que le mouvement n'ait pas atteint son plein élan avant le milieu des années 1880. Le vaste élargissement du territoire et la méthode de partition systématique qui nous a assigné d'importantes étendues du territoire africain peut voir sa genèse datée d'environ 1884. En l'espace d'une quinzaine d'années, près d'un million sept-cent-cinquante mille miles carrés ont alors été ajoutés à l'Empire britannique ». ⁷⁵

Cet extrait montre que si la tendance britannique à l'expansion coloniale et à l'appropriation de terres lointaines n'est pas neuve, le phénomène attaqué par l'auteur relève d'une tendance moderne des grandes puissances européennes. Par là Hobson souligne que les faits qu'il entend décrire par l'usage du terme d'impérialisme relèvent d'une réalité qui lui est contemporaine. Sont donc écartées de son étude les définitions anachroniques qui situent le concept dans des périodes plus anciennes. On considère ici un objet véritablement moderne, contemporain, qui émerge à la fin du XIX^{ème} siècle et qui se caractérise notamment par la rapidité de sa réalisation (« une quinzaine d'années » seulement) en opposition avec la temporalité plus longue de l'histoire des empires.

Le second aspect fondamental du « Nouvel Impérialisme » d'Hobson, c'est qu'il n'est plus uniquement l'affaire de l'Angleterre. Tous les observateurs du moment semblent s'accorder sur le fait que la colonisation n'apparaît plus comme un phénomène du passé et que tous les grands peuples s'y sont mis ou remis. Ainsi, la définition que l'auteur entend donner au terme d'impérialisme se veut elle plus englobante que les usages trouvés dans les sources jusqu'ici. Comme l'écrit Richard Koebner, Hobson entend donner à son propos un caractère théorique généralisé⁷⁶ en développant une doctrine appliquée aux politiques contemporaines des grandes puissances de manière générale⁷⁷. Il est alors écrit, à la page 20 de l'ouvrage, que « La caractéristique principale de l'impérialisme moderne : la compétition d'Empires rivaux,

75 « Though for convenience, the year 1870 has been taken as indicative of the beginning of a conscious policy of Imperialism, it will be evident that the movement did not attain its full impetus until the middle of the eighties. The vast increase of territory, and the method of wholesale partition which assigned to us great tracts of African land, may be dated from about 1884. Whithin fifteen years some three and three-quarter millions of square miles have been added to the British Empire » dans Ibid., p. 19. C'est moi qui traduis.

76 « a generalised theoretical character » dans R. Koebner et H.D.R. Schmidt, *Imperialism*, op. cit. p. 231. C'est moi qui traduis.

77 « His doctrine was applied to the contemporary politics of the great Powers in general » dans Ibid. p. 256. C'est moi qui traduis.

est le produit de cette même période ».⁷⁸ Cette affirmation écarte de la définition d'impérialisme le modèle ancien d'un Empire fédérateur qui entend unir sous son drapeau différentes nationalités. L'impérialisme moderne est l'affaire d'Empires en confrontation, qui se mesurent l'un à l'autre par leur capacité à s'appropriier des territoires lointains par la force pour y asseoir leur autorité et y étendre leur marché. En cela il relève d'un phénomène guerrier menaçant une paix que les libéraux voient comme la condition *sine qua non* du commerce international. Cette affirmation réfute donc la vision positiviste de l'Empire selon laquelle l'impérialisme est synonyme d'apaisement du contexte international et donc de prospérité économique et commerciale.

Enfin, le dernier élément fondamental avancé par l'auteur dans la définition de son objet réside dans la nature même de l'expansion territoriale. Car si tout au long du XIX^{ème} siècle la tendance britannique est plutôt à l'élargissement de la citoyenneté et des valeurs nationales dans les territoires conquis (comme le montre l'exemple du Canada), la période bornée représente un tournant assez radical. En effet, à la page 26 de son livre, Hobson classe les possessions britanniques en trois ensembles distincts. Le premier comprend les « colonies de la couronne » où celle-ci a le contrôle absolu des institutions gouvernementales par le biais d'agents envoyés sur place. Le second est constitué des colonies dotées d'« institutions représentatives » mais pas de « gouvernement responsable ». Le troisième ensemble, enfin, rassemble les territoires que l'Angleterre a doté d'un « gouvernement responsable » et où la métropole n'a d'autorité que sur le premier ministre. Cette classification vient ici appuyer le fait que, parmi les territoires obtenus dans la période postérieure à 1885 aucun ne peut prétendre à une forme quelconque d'auto-gouvernance et que « Le nouvel Impérialisme n'a établi aucune colonie britannique dotée d'un gouvernement responsable ou d'institutions représentatives »⁷⁹. Cette affirmation est fondamentale puisqu'elle décrit les ressorts de l'impérialisme tel qu'il sera pratiqué par les grandes puissances tout au long du XX^{ème} siècle. Cet aspect constitue un point de rupture remarquable dans la définition de l'impérialisme moderne en ce qu'elle établit pour la première fois une distinction claire entre colonisation et impérialisme. Ce revirement est synthétisé à la dernière page de ce premier chapitre à travers un paragraphe fondamental :

78 « The leading characteristic of modern Imperialism, the competition of rival Empires, is the product of this same period » dans J.A. Hobson, *Imperialism*, op. cit., p. 20. C'est moi qui traduis.

79 « The new Imperialism has established no single British colony endowed with responsible government or representative institutions » dans Ibid., p. 24. C'est moi qui traduis.

« Ainsi, cette récente expansion impériale est entièrement distincte de la colonisation des pays faiblement peuplés, au climat tempéré, où les colons blancs amènent avec eux les modes de gouvernement, l'industrie et les autres arts de la civilisation de la métropole. L'« occupation » des territoires récemment acquis relève d'une minorité d'hommes blancs, fonctionnaires, traders et industriels exerçant une influence économique et politique sur de vastes portions de population vues comme inférieures et dépourvues du moindre droit de gouvernance politique ou industrielle »⁸⁰.

Ces quelques lignes sont essentielles car elles reprennent ce que l'auteur montre dans son ouvrage comme les caractéristiques essentielles de l'impérialisme à partir de la fin du XIX^{ème} siècle. En effet, avant la période spécifiée plus haut, la colonisation d'un État par un autre relevait depuis plusieurs siècles d'une volonté d'étendre les frontières nationales à des territoires lointains dont les conditions climatiques permettaient l'instauration de véritables colonies de peuplement. Or, en reprenant l'exemple de l'Empire britannique, Hobson souligne que les acquisitions territoriales faites par la Grande-Bretagne après 1885 ne relèvent plus de cette volonté de peupler le monde et de faire de la culture britannique un fait prééminent. Au contraire il s'agit bien souvent de territoires dont les conditions climatiques ne permettent pas l'installation de colons blancs anglais sur le long terme, ce qui rend peu concevable la mise en place, même progressive, d'un gouvernement autonome. D'autant que les territoires en question sont essentiellement peuplés de « races inférieures » (« *lower races* »⁸¹) pour qui il est difficile d'assurer le fonctionnement des institutions britanniques. C'est donc le rôle d'une minorité d'hommes d'affaires et d'industriels européens que de développer économiquement ces territoires et d'en exploiter les ressources. Et cela au détriment à la fois des populations indigènes, qui ne récoltent pas les fruits de ce commerce, et de la métropole qui ne retire qu'un intérêt limité de l'exploitation de ces régions lointaines.

Ce constat occupe une place toute particulière dans la démonstration. À partir de lui, l'auteur s'efforce de montrer que l'impérialisme ne bénéficie en rien aux nations et s'avère surtout être une échappatoire pour les excédents de capitaux des financiers. Qualifiés, dans un

80 « "Thus this recent imperial expansion stand entirely distinct from the colonisation of sparsely peopled lands in temperate zones, where white colonists carry with them the modes of government, the industrial and other arts of the civilisation of the mother country. The 'occupation' of these new territories is comprised in the presence of a small minority of white men, officials, traders, and industrial organisers, exercising political and economic sway over great hordes of population regarded as inferior and as incapable of exercising any considerable rights of self-government, in politics or industry" dans Ibid., p. 26. C'est moi qui traduis.

81 *Ibid.*

chapitre qui leur est destiné, de « parasites économiques de l'impérialisme »⁸², ces hommes d'affaires, marchands et industriels sont décrits comme les principaux acteurs de l'impérialisme moderne. Cet argument est exprimé clairement en ouverture dudit chapitre lorsqu'il est écrit que « l'impérialisme de ces trois dernières décennies est clairement condamnable comme une politique commerciale » et que « les intérêts financiers de la nation sont subordonnés à ceux d'une certaine catégorie qui oriente les ressources nationales pour son gain privé »⁸³. L'auteur ajoute à cela que, si « le nouvel impérialisme a été une mauvaise affaire pour la nation, c'en a été une bonne pour certaines classes et certains commerces au sein du pays »⁸⁴. Ces affirmations montrent les grands acteurs du capitalisme comme responsables, plus que les politiciens, du sursaut impérialiste dont il est question. Il s'agit là d'un argument essentiel qui renforce la valeur anti-impérialiste de la présente démonstration en ne l'appliquant plus seulement à l'Empire britannique mais bien à toute forme d'expansion territoriale menée dans les dernières décennies du XIX^{ème} siècle. En associant l'impérialisme moderne à une entreprise capitaliste, Hobson génère ainsi un déplacement conceptuel destiné à faire de ce mot le vecteur d'un discours structuré et puissant. Koebner nous dit à ce propos que l'auteur « est passé de l'idée que le capitalisme *utilise* l'Impérialisme à une position plus radicale où l'impérialisme [...] est une forme d'expansion capitaliste »⁸⁵. Ici, l'impérialisme est donc défini comme un véritable système économique qui ne relève pas l'intérêt collectif de la nation et qu'il s'agit donc de réformer pour le rendre plus égalitaire et surtout plus libéral.

Dénoncer pour réformer : des théories économiques au service de l'anti-impérialisme.

Comme cela a été dit plus haut, John A. Hobson se présente, dans ses travaux, comme économiste réformateur. Ainsi, s'il fait preuve d'un tel effort de définition et de

82 « Economic parasites of Imperialism ». Ibid., p. 51.

83 « *the Imperialism of the lasts three decades os clearly condemned as a busniess policy* » Ibid., p. 51. C'est moi qui traduis.

84 « Although the New Imperialism has been bad business for the nation, it has been good business for certain classes and certain trades within the nation » dans Ibid., p. 51. C'est moi qui traduis.

85 « Hobson moved from the idea that capitalism used Imperialism to a more extreme position, that imperialism [...] was a form of capitalist expansionism » dans R. Koebner et H.D.R. Schmidt, *Imperialism*, op. cit., p. 252. C'est moi qui traduis.

précision scientifique dans sa dénonciation de l'impérialisme, ce n'est pas pour éliminer le système impérial en tant que tel, mais bien pour le réformer. Pour en dénoncer les méthodes plutôt que le bien-fondé. Sa définition de l'impérialisme comme entreprise capitaliste profitant aux hommes d'affaires plutôt qu'aux nations engagée dans l'expansion apparaît comme une occasion pour lui de formuler des solutions à ce problème par la mobilisation de théories économiques.

En effet, Hobson voit comme un problème fondamental des économies occidentales le fait que les financiers et hommes d'affaires s'enrichissent de manière excessive sans se livrer à une redistribution raisonnée du capital accumulé. Par là il s'inscrit dans la continuité de la pensée libérale en plaçant les droits fondamentaux des individus au centre de son raisonnement scientifique. Il défend alors une théorie économique dite de la « sous-consommation » qui explique les crises économiques « par une insuffisance de la consommation, liée au faible pouvoir d'achat »⁸⁶. Selon ce principe, les biens produits dans la sphère nationale doivent y trouver des acheteurs pour ne pas perdre de leur valeur. Or, faute d'un pouvoir d'achat suffisant, une grande partie de la population britannique ne peut consommer ce qui est produit sur son sol et les fruits de l'industrie doivent être exportés pour trouver rémunération. Cette problématique est résumée par Hobson dans la préface de son ouvrage *Physiology of Industry* lorsqu'il pose la question suivante : « Comment se fait-il que, avec des usines de coton si nombreuses dans le Lancashire qu'il est impossible de les faire toutes tourner en même temps, des milliers d'habitants de Manchester ne peuvent se mettre sur le dos une chemise digne de ce nom ? »⁸⁷. Cette interrogation illustre bien la problématique selon laquelle les classes populaires ne pouvant consommer les fruits des progrès économiques de leur pays, elles sont contraintes à une misère jurant avec la richesse des grands dirigeants de l'industrie qui se contentent d'exporter leurs capitaux vers des marchés plus réceptifs. Or, là où cette théorie est intéressante dans mon travail, c'est en le fait qu'Hobson s'efforce de l'appuyer sur des réalités tangibles et des exemples concrets. C'est ce qui fait la force de ses travaux en général et de son ouvrage *Imperialism* en particulier, où il parvient à appliquer la doctrine de la sous-consommation à sa définition de l'impérialisme moderne.

86 Prum Michel, « J.A. Hobson et la sous-consommation » dans Chrétien Maurice (dir.), *Le nouveau libéralisme anglais à l'aube du XXe siècle*, op. cit., p. 103.

87 Cité dans Ibid., p. 104.

En effet, dans la vision qui est défendue par Hobson, le risque principal d'une économie où la tendance est à la production et à l'épargne intensive de capitaux (comme c'est le cas en Angleterre) c'est la crise de suraccumulation. Pour reprendre les thèses développées par David Harvey⁸⁸, dans un état capitaliste, les richesses produites doivent impérativement circuler. Toute forme d'obstacle à cette circulation permanente pouvant entraîner une dévalorisation du capital produit et causer une crise économique. Pour éviter l'entrée en crise de son économie, le pays concerné doit alors reporter son capital dans l'espace. Autrement dit exporter vers des espaces capitalistes aptes à réabsorber cet excès de richesse (commerce international) où investir dans la valorisation de territoires vierges de structures économiques. C'est cette dernière solution qui est pointée du doigt par Hobson comme l'une des causes fondamentales de l'impérialisme moderne. Pour illustrer cette tendance, il prend, dans un chapitre intitulé *The Economic Taproots of Imperialism*, l'exemple des États-Unis.

Tout d'abord il me paraît intéressant de mentionner que la mobilisation de la puissance étasunienne comme exemple de politique impérialiste montre bien qu'Hobson entend donner à sa critique une vocation universelle, applicable à toutes les puissances occidentales. D'autant qu'il use de cet exemple pour illustrer sa théorie selon laquelle ce sont des intérêts économiques capitalistes qui poussent les grandes nations à l'impérialisme. Il écrit alors que « L'esprit d'aventure et la « mission civilisatrice » américaines sont, en tant que forces œuvrant pour l'impérialisme, entièrement subordonnées à la force directrice du facteur économique »⁸⁹. Un facteur qui est montré comme le moteur premier de l'impérialisme. Mais l'auteur ne s'arrête pas là et entend montrer que cette force directrice est voulue avant tout par les hommes d'affaires étasuniens. Il écrit alors un peu plus loin que « Ce sont messieurs Rockefeller, Pierpont Morgan, Hanna Schwab, et leurs associés qui ont besoin de l'Impérialisme et qui le font peser sur les épaules de la grande République de l'Ouest. Ils ont besoin de l'Impérialisme car il désirent user des ressources de leur pays pour trouver de débouchés profitables à un capital qui, autrement, serait superflu »⁹⁰. En-

88 Voir : David Harvey, *Le nouvel impérialisme* (2003), Paris, Les Prairies ordinaires, 2010.

89 « The spirit of adventure, the American « mission of civilisation », are, as forces making for Imperialism, clearly subordinate to the driving force of the economic factor » dans J.A. Hobson, *Imperialism*, op. cit., p. 79.

90 Traduit de l'Anglais par moi. Dans Ibid., p. 83. C'est moi qui traduis.

core une fois ce sont les acteurs phare du capitalisme qui sont placés au centre du phénomène impérialiste, apparaissant comme largement dépendants de celui-ci. Les personnages mentionnés sont tous d'illustres hommes d'affaires et représentent chacun un secteur primordial de l'économie américaine (le pétrole pour Rockefeller, la finance et les banques pour Pierpont Morgan etc.). En cela ils incarnent pleinement ces « parasites » de l'impérialisme qu'Hobson attaque tout au long de son ouvrage. La mobilisation de ces personnages et de leur nécessité d'exporter leur production renvoie donc directement à cette fameuse théorie de la sous-consommation.

En effet l'auteur souligne plus loin que « l'Impérialisme américain est le produit naturel de la pression économique exercée par une avancée soudaine du capitalisme ne trouvant pas de débouchés dans le pays et ayant besoin des marchés étrangers pour ses biens et investissements »⁹¹. Or, l'intérêt de cet exemple est qu'il n'a pas seulement vocation à critiquer le système productif américain et ses acteurs. Il permet à l'auteur d'édicter des règles, des constantes qui élèvent le concept d'impérialisme à la hauteur d'un dogme, et en font une véritable théorie économique mobilisable comme outil d'analyse des relations internationales. Hobson conclut donc son chapitre sur les États-Unis en soulignant les leçons qu'il en tire pour l'ensemble des grandes puissances. Il écrit alors ceci :

« La surproduction, dans le sens d'une activité manufacturière excessive , et les surplus de capitaux qui ne trouvent pas de débouchés dans la sphère nationale, forcent la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Hollande et la France à placer des parts de plus en plus grandes de leur économie hors des limites de leur domaine politique actuel, et donc à stimuler une expansion politique afin de prendre en compte ces nouvelles régions »⁹².

Ici, le principe de la sous-consommation est appliqué de manière plus générale aux puissances coloniales européennes. Ce paragraphe montre bien cette volonté de l'auteur de dépasser de simples considérations sur la Grande-Bretagne pour dénoncer non plus une nation mais un système à part entière. Un phénomène des relations internationales dans lequel semblent s'engager toutes les plus grandes puissances du monde occidental au mo-

91 « American Imperialism is the natural product of the economic pressure of a sudden advance of capitalism which cannot find occupation at home and needs foreign markets for goods and for investments » dans Ibid., p. 85. C'est moi qui traduis.

92 « Over-production in the sense of an excessive manufacturing plant, and surplus capital which cannot find sound investments within the country, force Great Britain, Germany, Holland, France to place larger and larger portions of their economic resources outside the area of their present political domain, and then stimulate a policy of political expansion so as to take in the new areas » dans Ibid. C'est moi qui traduis.

ment où Hobson écrit ces lignes. L'application de théories scientifiques et économiques à ce terme qui relevait jusque là de la sensibilité d'une opinion publique réticente à certains écarts du pouvoir permet de donner aux propos de l'auteur une portée nouvelle. Elle fait passer le mot « impérialisme » d'un sens abstrait, désignant successivement ce que ses usagers voulaient bien lui faire exprimer, à une véritable théorie scientifique visant à dénoncer et réformer la politique d'expansion des puissances occidentales.

C'est là le point phare de cette première partie : situer en 1902 ce passage d'un néologisme sensible et abstrait à un terme scientifique dont l'usage se systématisait à cette époque dans une démarche de critique des grands empires du XX^{ème} siècle. Car si l'exemple d'Hobson a été utilisé dans la première partie de mon travail sur l'impérialisme, c'est par l'apport notable que celui-ci a pu faire au sens moderne de ce terme. Car le déplacement linguistique qui s'est opéré ici, s'il n'est pas révélateur de l'ensemble des usages qui ont été faits de ce vocabulaire depuis les années 1900, sonne comme une forme de genèse de l'utilisation que nous faisons encore aujourd'hui de ces mots. *Imperialism* est alors marquant tant par son contenu que par sa postérité et par la manière dont ses thèses ont pu influencer les théoriciens de l'impérialisme dans les années qui ont suivi. Et malgré le fait que cet ouvrage n'ait jamais été traduit en français, son contenu nous touche en ce qu'il est présent dans nombre d'œuvres anti-impérialistes que nous considérons aujourd'hui comme des références fondamentales. Lénine par exemple, dans sa préface à la première édition de *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme* (1917), écrit avoir « utilisé le principal ouvrage anglais sur l'impérialisme, le livre de J.A. Hobson, avec toute l'attention que, selon moi, cet écrit mérite »⁹³.

Ainsi, malgré les biais qu'il peut contenir (antisémitisme assumé de l'auteur qui place les Juifs au centre d'un complot mondial par exemple), il semble impossible de ne pas reconnaître à *Imperialism, a study*, le statut d'œuvre majeure quant aux questions que j'entends traiter ici. Sa vision de l'impérialisme ponctue certains des discours les plus marquants du XX^{ème} siècle à ce propos et son apport théorique (notamment à la gauche et au mouvement ouvrier) est indiscutable. Koebner a d'ailleurs écrit à son propos qu'il était destiné à devenir le plus influent des interprètes du capitalisme après Marx, bien qu'il n'ait

93 Lénine Vladimir Ilitch, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Pétrograd, 1917. Préface à la version russe.

jamais été reconnu comme leur maître (à la manière dont Marx le fut), par les millions de personnes qui acceptèrent ses théories⁹⁴. Une telle comparaison avec la figure tutélaire de la pensée communiste montre bien l'idée selon laquelle Hobson est véritablement le théoricien de l'impérialisme contemporain. Sa vision est d'ailleurs pérenne puisque aujourd'hui encore toutes les monographies portant sur l'histoire de l'impérialisme Français, Anglais ou Allemand, font figurer *Imperialism* en tête de leur bibliographie. Cet ouvrage sert de référence car c'est lui qui a donné à l'historien les armes qui lui permettent de mener une étude du phénomène sans anachronisme, débarrassée des acceptions anciennes du terme. Cet aspect fondamental de l'œuvre d'Hobson en fait un point de départ fort intéressant dans le cadre de mon étude et justifie l'usage que j'en fais dans ce premier chapitre.

94 « It was Hobson who was destined to become the most influential interpreter of capitalism after Marx, as the century entered into his third decade, although he was never recognized as their teacher by the millions who accepted his theory in the way Marx was. » dans R. Koebner et H.D.R. Schmidt, *Imperialism*, op. cit., p. 264. C'est moi qui traduis.

Chapitre 2 – Au cœur de l'idéologie et du discours impérialiste : l'exemple de la Conférence de Londres.

La dissociation entre empire « formel » et « informel » est un lieu commun de l'histoire impériale telle qu'elle a été écrite à partir de la fin du XIX^{ème} siècle. Elle correspond à la séparation, faite dans de nombreux travaux, entre une expansion politique traditionnelle, pensée comme un agrandissement de la sphère nationale, et une autorité indirecte, exercée à travers des structures économiques. Les territoires de l'empire formel correspondent alors à ces zones peintes en rouge sur les cartes de l'Empire. A ces espaces qui, sur le papier, sont montrés comme une continuation des valeurs et du système politique anglais : une « plus grande Bretagne »⁹⁵.

Dans cette optique, les premiers historiens de l'Empire, comme Seeley ou Edgerton ont considéré les événements se rapportant à l'empire formel comme les seules traces visibles de l'activité impériale⁹⁶. L'histoire du XIX^{ème} siècle a alors été écrite comme une succession de périodes d'impérialisme et d'anti-impérialisme, associées chacune à des phases d'extension et de contraction de l'empire et au degré de croyance en la capacité de la Grande-Bretagne à exercer une véritable gouvernance politique au-delà des mers⁹⁷. Cette périodisation est propre à chaque historien en ce qu'elle est intimement liée à sa définition de l'Empire. C'est ainsi qu'Hobson (qui n'est pas un historien mais plutôt un théoricien) propose dans *Imperialism* son propre bornage établissant que la phase d'expansion impériale qui s'est mise en place après 1880 diffère des conquêtes opérées par le passé. Cette périodisation sert la vision qu'il a des événements et lui permet de repenser l'impérialisme pour mieux le dénoncer. Or, le renouveau historiographique qui s'est opéré à partir des années 1950, avec

95 « Greater Britain ». Expression issue de Charles Dilke, *Greater Britain: a record of travel in English-speaking countries during 1866 and 1867*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Macmillan, 1869.

96 « Historians such as Seeley and Edgerton looked on the events in the formal empire as the only test of imperial activity » dans John Gallagher et Ronald Robinson, « The Imperialism of Free Trade », *The Economic History Review*, 1953, vol. 6, no 1, p. 1. C'est moi qui traduis.

97 « In this way the nineteenth century was divided into periods of imperialism and anti-imperialism, according to the extension or contraction of the formal empire and the degree of belief in the value of British rule overseas » dans Ibid. C'est moi qui traduis.

notamment l'apport des premiers travaux de la *New Imperial History*, a tendu à montrer que cette dissociation entre empire formel et informel, autant qu'entre impérialisme traditionnel et « nouvel impérialisme » n'est pas si hermétique que veulent bien le montrer ceux qui l'ont théorisée. Et que le refus d'annexer certains territoires n'est pas nécessairement le produit d'une réticence à y exercer une forme quelconque d'hégémonie⁹⁸. Les frontières fixées à des phénomènes aussi complexes et protéiformes ne peuvent être que mouvantes et l'impérialisme anglais du début du XX^{ème} siècle ne se limite pas uniquement à la définition qu'en a faite Hobson, aussi documentée et rationnelle soit elle. Il a donc semblé pertinent ici de dépasser son approche purement théorique pour considérer une documentation issue directement des acteurs de l'Empire. Pour ce faire j'entends marquer un temps d'arrêt sur la conférence qui constitue le point de départ de mon travail. En effet, la conférence de Londres qui s'est tenue en 1902 est un bon exemple d'initiative politique visant à réaffirmer l'impérialisme anglais dans le contexte particulier qu'est celui du début du XX^{ème} siècle. L'étude de cet événement, associée à son inscription rigoureuse dans le contexte idéologique et politique qu'est celui de la Grande-Bretagne, constitue donc une excellente occasion de pénétrer au cœur de la machine impérialiste pour en saisir la nature et les méthodes. La base documentaire de ce travail sera une traduction officielle, imprimée par ordre du parlement britannique, du compte rendu communiqué après la conférence à toutes les parties présentes. Ce document en langue française, édité à destination du Canada francophone, me permettra d'étudier avec précision les discours tenus à propos de l'impérialisme par certains de ses artisans les plus vigoureux et constituera un pas de plus dans l'historicisation du terme et du concept.

L'Angleterre et le « difficile enfantement du XX^{ème} siècle ».

Je commencerai ce chapitre par une mise en contexte qui, si elle peut paraître un peu conséquente (d'autant qu'elle sera essentiellement basée sur une bibliographie de seconde main) me semble néanmoins indispensable à une lecture juste et complète des sources que j'entends mobiliser. En effet, l'objectif de ce travail n'est pas d'étudier la Conférence et la documentation qui en découle comme des faits isolés, mais bien de considérer la manière dont

98 « Refusal to annex are no proof of reluctance to control » Ibid., p. 3. C'est moi qui traduis.

elles s'insèrent dans le contexte politique et idéologique de la Grande-Bretagne en 1902. Ce contexte est particulier car il est marqué en Angleterre par de fortes mutations accompagnées de ce que j'appellerai ici une crise idéologique et identitaire. Une série d'événements de natures diverses a alors contribué à bousculer les élites britanniques dans la manière dont elles se représentaient l'Empire et le monde⁹⁹. Des faits géopolitiques qui, sans porter une atteinte concrète à la puissance britannique, ont eu pour effet de la narguer et de la remettre en question.

En premier lieu, il semble utile de mentionner la naissance en 1898 de l'impérialisme américain comme le premier de ces éléments perturbateurs¹⁰⁰. Le 21 avril de cette année, une guerre éclate entre deux puissances, apparemment de second rang. D'un côté l'Espagne, reine déchue des Amériques, où ses possessions jadis considérables se réduisaient alors à quelques îles dont Cuba, la « perle des Antilles ». De l'autre les États-Unis, indépendants depuis à peine plus d'un siècle et achevant tout juste leur reconstruction après plusieurs années de guerre civile. Ayant pour objet la souveraineté sur Cuba et les Philippines, la guerre Hispano-américaine dure quatre mois et se conclut le 12 août 1898 par la victoire des États-Unis, entérinée le 10 décembre de cette même année avec la signature par les deux partis du traité de Paris. Contre toute attente ce conflit marque les relations internationales en constituant une étape phare dans la construction de la puissance américaine. Il établit le point de rupture à partir duquel les États-Unis enclenchent une phase d'expansion territoriale caractérisée par l'exercice d'une souveraineté indirecte se limitant parfois à une influence économique sur les territoires concernés (essentiellement d'anciennes possessions espagnoles). Cette entrée du pays dans le jeu de l'impérialisme moderne bouscule l'Angleterre dans ses certitudes pour plusieurs raisons¹⁰¹. Tout d'abord elle fait entrer un nouvel adversaire dans la lutte des puissances occidentales pour la course à la colonisation. Les États-Unis se constituent en

99 Trop peu d'éléments permettent ici de parler de la population anglaise dans son ensemble, étant donné le manque d'informations concernant par exemple le sentiment des classes populaires à ce propos. Par « élites britanniques » j'entends donc la classe dirigeante, au sens des classes sociales dont la pensée, les dires et les comportements sont susceptibles d'avoir des retombées directes sur le fonctionnement et l'organisation du pays.

100 Pour de plus amples informations à ce propos voir David F. Trask, *The war with Spain in 1898*, University of Nebraska Press, 1981 et Donald H Dyal, Brian B. Carpenter et Mark A. Thomas, *Historical Dictionary of the Spanish American War*, Greenwood Press, 1996.

101 Tel que défini par Hobson qui consacre un chapitre d'*Imperialism* à l'impérialisme américain.

effet, tout au long du XIX^{ème} siècle, en une nation capitaliste prospère dotée d'un système de production diablement efficace, inondant le commerce international de produits divers. Des secteurs comme la métallurgie y sont en plein essor et la fabrication de fonte par exemple, est multipliée par trente-cinq entre 1860 et 1910. Cela a pour effet d'ériger le pays en première place de la production mondiale d'acier à la fin du siècle¹⁰². De plus les Etats-Unis représentent, de par leur histoire, un exemple d'échec de la Grande-Bretagne dans la gestion de ses colonies lointaines. Le fait de voir cette ancienne possession devenir à son tour un géant impérialiste et un concurrent dans le jeu des puissances mondiales ne fait qu'interroger la capacité des dirigeants anglais à disposer de leur Empire. D'autant qu'un autre événement fondamental de l'histoire coloniale britannique survient la même année.

En effet, 1898 est aussi marquante pour la Grande-Bretagne en ce qu'elle constitue le point d'acmé de la rivalité franco-britannique des suites de l'incident diplomatique d'ampleur que fut la Crise de Fachoda. Après 1885 et la Conférence de Berlin, destinée à fixer les règles du partage de l'Afrique par les puissances coloniales d'alors, les heurts entre la France et la Grande-Bretagne se succèdent dans les années 1890. Parmi ces désaccords, la question de l'Égypte occupe une place toute particulière. Ceux-ci trouvent partiellement leur source dans l'importance stratégique du Canal de Suez que les deux puissances se disputent depuis le début de sa construction en 1859. Or, l'influence britannique sur cette région est grandissante depuis que le pays a instrumentalisé la révolte nationaliste d'un dirigeant indigène pour l'occuper militairement en 1882. Dans l'optique de contrer cette suprématie, le ministre français des colonies, Théophile Delcassé tente de mettre en place, en coopération avec Jean-Baptiste Marchand (un officier colonial particulièrement populaire en France) une expédition militaire destinée à mener les troupes françaises dans le cours supérieur du Nil en passant par la colonie française du Congo. Sur place, Marchand entend signer des traités de coopération avec les dirigeants musulmans du Soudan considérés comme des « alliés naturels » de la France car opposés à l'Angleterre. Le détachement français espère, par cette manœuvre diplomatique, se trouver en position de force pour négocier avec l'Angleterre¹⁰³. Le problème

102Chiffres issus de Jean David Avenel, *La guerre Hispano-Américaine de 1898. La naissance de l'Impérialisme américain*. Paris, Economica, 2007.

103Edward Berenson, *Les héros de l'Empire: Brazza, Marchand, Lyautey, Gordon et Stanley à la conquête de l'Afrique*, Paris, France, Perrin, 2012, p. 223.

ici est que l'entreprise de Marchand est non seulement presque irréalisable (direction d'une troupe militaire à travers des régions tropicales pendant des mois) mais elle représente surtout une véritable menace pour les relations diplomatiques entre les deux pays. L'opinion publique, galvanisée par la figure médiatique qu'est Marchand encourage ce voyage irréel qui entrepris envers et contre tout. Malgré d'effroyables pertes la colonne française parvient alors à Fachoda fin septembre 1898. Sur place, elle se heurte à un contingent anglais dirigé par Horatio Herbert Kitchener, célèbre maréchal britannique chargé de la reconquête du territoire Soudanais après la révolte Mahdiste qui sévit depuis 1881. Cette entrevue sonne pour la Grande-Bretagne comme une véritable démonstration de force et, pendant les négociations, des navires anglais croisent au large de Brest dans une optique d'intimidation. Conscient du déséquilibre des forces en présence, Delcassé tente en vain d'obtenir quelques concessions britanniques et se voit finalement contraint de rappeler Marchand et ses hommes. Aux yeux de la communauté internationale, Fachoda est un succès pour les diplomates britanniques autant qu'une humiliation pour la France. La presse dote alors cet incident d'une portée considérable dans les pays concernés. Cette malheureuse expédition devient une véritable affaire d'opinion qui place une nouvelle fois la question de l'Empire et de l'hégémonie britannique sur le devant de la scène politique. L'initiative de Marchand est ressentie en Angleterre comme véritable un pied de nez à la prétendue supériorité naturelle de la Grande-Bretagne. Ainsi, même si l'incident se conclut sans encombres en faveur de l'Empire britannique, il contribue à nourrir un sentiment nationaliste chauvin qui grandit en Angleterre et dont les partisans voient l'impérialisme comme un outil privilégié d'expression de la supériorité de leur nation.

Ce chauvinisme est d'autant plus prégnant qu'il s'inscrit dans une crise plus large du sentiment national due à la mort de la reine Victoria. En effet, l'occupante du trône de Bretagne depuis 1837, impératrice des Indes depuis 1876 décède le 22 janvier 1901 après un règne dont la longueur ne fût surpassée que par l'actuelle Reine d'Angleterre, Elizabeth II. Or, l'intérêt de cet événement ne réside pas en la personne de la reine mais bien en ce que les britanniques ont pu associer à cette figure marquante de l'histoire du pays. En effet « l'ère Victorienne » est marquée tant par l'essor industriel de la métropole que par une expansion sans précédent de l'Empire britannique. La figure qu'est la reine est donc fondamentale car elle incarne, en Angleterre comme à l'étranger, un véritable « symbole vivant de l'unité

impériale dont le règne démesuré semble une faveur particulière du ciel »¹⁰⁴. De par la longueur de son règne, Victoria se fait l'allégorie d'une forme de continuité, de permanence britannique face aux nombreuses mutations politiques qu'a connu l'Europe du XIX^e siècle. Pendant qu'elle régnait en Angleterre, trois monarques se sont succédé sur le trône d'Italie, quatre ont occupé celui d'Espagne tandis qu'en France deux dynasties et une République s'étaient effondrées¹⁰⁵. À cette continuité politique vient s'ajouter une forme de continuité impériale visible notamment dans les modalités de l'expansion. Le règne de Victoria est celui d'un agrandissement quantitatif de l'Empire. Une phase pendant laquelle il s'est accru de 11 millions de kilomètres carrés et de 66 millions de sujets. La fameuse carte du monde « peinte en rouge », représentant les territoires acquis et placés sous le drapeau de la Grande-Bretagne, est le produit de cette époque et représente bien le sentiment de fierté impérialiste qui correspond aux dernières années de ce règne.

La mort de la souveraine, associée aux débats nationaux sur le statut de l'Empire, marque le début d'une profonde période d'incertitude. Au début du XX^{ème} siècle, le souvenir des succès récents de l'expansion impériale ainsi que la myriade de points rouges sur les cartes de l'empire nourrissent encore un sentiment tenace de fierté, souvent associé à l'idée d'une supériorité raciale. L'empire fait l'unanimité dans l'opinion. Pour certains son passé glorieux ressemble à une divine vocation ordonnée par Dieu¹⁰⁶. D'autres, moins passionnés, reconnaissent au moins sa valeur marchande et économique. Pourtant, à la fierté de l'ère Victorienne succède rapidement un pessimisme grandissant relatif à l'avenir de cet empire si faste. Ce retournement est dû en grande partie à la Guerre des Boers, plus importante et controversée des guerres de l'Empire depuis l'abandon des colonies Américaines. Elle mobilise pendant trois ans un contingent impérial de plus de 250 000 hommes issus des quatre coins de l'Empire et coûte à la métropole près de 270 millions de livres pour réprimer une

104 Pierre Leroy-Beaulieu. « L'Empire britannique au début du XX^e siècle. La crise de l'impérialisme », *Revue des deux mondes*, juillet 1903, p341.

105 François Bédarida, *L'ère victorienne*, Paris, France, Presses universitaires de France, 1991, p. 120.

106 « To some, the Empire really seemed to be ordained by God, an Imperial mission which was nothing less than a divine vocation. » dans William Roger Louis, Judith Margaret Brown et Alaine Margaret Low (eds.), *The Oxford history of the British Empire: Volume IV: The Twentieth Century*, Oxford (GB), etc., Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Pays multiples, Oxford university press, 1999, p. 48. C'est moi qui traduis.

armée amateur composée essentiellement de fermiers, mobilisée par des Etats dont les populations blanches combinées n'excèdent pas celle du Flintshire et du Denbighshire¹⁰⁷. Ces quelques années de guerre ne sont pas une catastrophe sur le plan stratégique. Il s'agit bien d'une victoire britannique. En revanche cette guerre provoque en Europe une vague d'hostilité à l'encontre de la Grande-Bretagne et porte un coup fatal à l'idée optimiste que l'Anglais est né pour diriger le monde¹⁰⁸. L'ère Édouardienne (du nom d'Édouard VII, successeur de Victoria sur le trône de Bretagne) est ainsi marquée dès ses débuts par un pessimisme grandissant quant à la capacité de l'Empire britannique à survivre aux mutations des premières années du XX^e siècle.

Cette crise idéologique m'intéresse tout particulièrement car c'est elle qui fournit, d'une certaine manière, le terreau réformateur et modernisateur dans lequel s'inscrit la Conférence de Londres. En effet, le pessimisme Edwardien relatif à la nature de l'impérialisme et à sa durabilité se fait fortement ressentir auprès de la classe politique, notamment auprès du parti conservateur. Cette branche du parlement, en 1902, est encore largement marquée par le projet impérial de Disraeli qui était leur chef de file. Pour ces hommes, le pessimisme ambiant sonne comme une menace à l'idéal selon lequel la fédération impériale doit permettre à la Grande-Bretagne de continuer à faire le poids face à de grands Empires terrestres comme les Etats-Unis¹⁰⁹. Ils politisent alors le débat sur l'Empire, et l'usage de l'impérialisme comme slogan refait surface dans le cadre de la lutte politique entre libéraux et conservateurs. Du côté unioniste du gouvernement on vante les mérites d'un « grand impérialisme » en opposition à ce qu'on considère comme un « socialisme insulaire »¹¹⁰. Dans la continuité de la pensée de George Wyndham, ancien Sous-Secrétaire

107« the most important and divisive war of Empire since the loss of the American colonies, a difficult and humiliating conflict in which an Imperial army of a quarter of a million men had taken three years, at a cost of £270m [...] to subdue an amateur backwood army from two archaic states whose combined (white) population did not exceed that of Flintshire and Denbighshire » dans W.R. Louis, J.M. Brown et A.M. Low (eds.), *The Oxford history of the British Empire: Volume IV: The Twentieth Century*, op. cit., p. 50. C'est moi qui traduis.

108« the war in South Africa was the death-blow to the optimistic idea that the Englishman was the born ruler of the world » dans Ibid. C'est moi qui traduis.

109« On the Conservative and Unionist side of politics, pessimism arose largely from fears that they would be thwarted in their [...] programmes for an 'imperial spirit', for Imperial federation and a supra-parliamentary council, which together might enable the Empire in the twentieth century to hold its own against the great, rising, land-based empires of Russia and the United States. » dans Ibid., p. 51. C'est moi qui traduis.

d'État à la guerre, est soutenue l'idée que « L'Empire doit être défendu ; l'Empire doit être uni ; sa virilité doit être sauvegardée »¹¹¹.

Présentée ainsi, la question dépasse le simple affrontement politique et entre dans le cadre d'un véritable débat idéologique (même si le désaccord entre ces factions ne réside pas dans le bien fondé de l'impérialisme mais seulement dans ses méthodes). Dans ce cadre, la fonction occupée par Joseph Chamberlain (l'un des plus fervents représentants du parti Unioniste) au ministère des Colonies apparaît comme une véritable opportunité. Sous-secrétaire d'État aux colonies depuis 1895 et artisan du système des conférences coloniales, il semble représenter l'homme idéal pour faire de l'Empire un poids en faveur des impérialistes sur la balance de l'opinion.

La Conférence de Londres, un projet politique ?

La Conférence, de par sa nature, colle tout à fait avec le double projet du parti Unioniste : renforcer la puissance des conservateurs dans le pays en renforçant le poids de l'Empire britannique dans le jeu des relations internationales. Or, selon cette part du corps politique, la prétendue décadence de l'Empire à l'extérieur est due à un trop grand sentimentalisme de la Chambre des Communes dans la gestion des affaires impériales. Lord Selborne, premier Lord de l'Amirauté et successeur de Lord Milner comme Haut Commissaire en Afrique du Sud formule explicitement cette pensée lorsqu'il déclare que le problème à résoudre consiste à « substituer une véritable autorité impériale à la Chambre des Communes dans la direction de l'Empire »¹¹². L'objectif politique des impérialistes est donc d'obtenir une forme d'autonomie de l'Empire vis à vis du Parlement. Le modèle des conférences coloniales tel qu'il est défini à ce moment là convient parfaitement à de telles

110« The Unionists continued to propound 'a grand imperialism' as against what they saw as an insular socialism » dans *Ibid.*, p. 52. C'est moi qui traduis.

111« The Empire must be defended ; the Empire must be united ; the manhood of the Empire must be safeguarded » cité dans *Ibid.*

112« the problem we have to solve is how to substitute some really Imperial Authority for the House of Commons as ruler of the Empire » cité dans *Ibid.*, p. 51. C'est moi qui traduis.

aspirations. Dans ces réunions le représentant de l'autorité britannique est le Secrétaire d'État, ce qui a pour effet de soustraire au Parlement son rôle quant à la gestion des affaires relatives à l'Empire. Le dialogue engagé avec les Premiers coloniaux déroge alors aux règles élémentaires du système démocratique en évinçant notamment l'opposition libérale des échanges avec les Premiers coloniaux (même si à ce stade les conférences n'ont pas de pouvoir décisionnaire réel mais plutôt un rôle consultatif). En ce sens la Conférence de Londres apparaît comme une véritable manœuvre politique destinée autant à renforcer l'hégémonie internationale britannique qu'à profiter au parti conservateur au sein de la métropole. Or, malgré l'intérêt historique qu'il peut avoir, cet aspect politique de la conférence n'est pas le point qui m'intéresse ici. Si elles se doivent d'être mentionnées, les retombées que l'événement a pu avoir sur les débats parlementaires ne sont utiles à considérer en détail que dans le cadre d'un travail portant uniquement sur l'Angleterre. Dans cette étude ce sont les conséquences internationales de la conférence que j'entends étudier.

La conférence formule le projet d'une fédération politique des vieilles colonies autonomes, bien loin de l'impérialisme économique capitaliste qu'a défini Hobson et de sa tendance expansionniste. Or, il faut garder en tête l'idée qu'Empire formel et informel sont deux faces d'une même pièce¹¹³. Ainsi ce n'est pas parce que la conférence insiste sur un renforcement politique de l'Empire qu'elle écarte nécessairement une volonté d'expansion économique informelle : l'action politique contribue à la croissance d'une suprématie commerciale qui, en retour, renforce considérablement l'influence politique de la métropole¹¹⁴. De ce point de vue la doctrine défendue lors de la conférence est bien celle des impérialistes de ce temps. Cette réunion constitue donc un véritable apport à mon travail en donnant à voir les caractéristiques d'un discours impérialiste qui entend avoir des répercussions directes sur la politique internationale de l'Angleterre. Ainsi, si Hobson formalise l'usage du terme d'impérialisme dans une volonté de dénoncer le phénomène, il est utile ici de prendre le contre-pied de son propos et d'étudier la manière dont se construisent

113« formal and informal empire are essentially interconnected and to some extent interchangeable » dans J. Gallagher et R. Robinson, « The Imperialism of Free Trade », art cit, p. 6. C'est moi qui traduis.

114« What was overlooked was the inter-relation of its economic and political arms ; how political action aided the Growth of commercial supremacy, and how this supremacy in turn strengthened political influence » Ibid., p. 7. C'est moi qui traduis.

les discours des partisans de l'expansion. Dans cette optique, l'intérêt de la documentation mobilisée est double. Tout d'abord, un tel document représente une véritable mine d'information quant au socle théorique et idéologique qui sous-tend le projet des impérialistes britanniques au début du XX^e siècle. Ensuite, son apport se trouve paradoxalement dans les non-dits de la conférence. Ce qui n'est pas ouvertement exprimé. Ce compte-rendu a notamment la particularité de ne pas comporter la moindre mention du terme d'impérialisme : un manque qui rend indispensable une réflexion sur la manière dont un discours impérialiste peut se construire sans faire une seule fois usage de ce mot.

Le regard porté sur ce corpus s'arrêtera en premier lieu sur une retranscription du discours prononcé par Joseph Chamberlain en ouverture de la Conférence de Londres. En effet, l'intérêt de cette prise de parole est qu'elle reprend point par point le projet dont la conférence fait l'objet. Son étude permet donc de voir immédiatement les éléments sur lesquels le Secrétaire d'État entend insister, tout en montrant les procédés oratoires auxquels il a recours pour mettre en exergue l'aspect vertueux de son projet. Le discours s'organise en quatre ensemble distincts. Une première partie, assez courte, fait office d'introduction. Chamberlain y rappelle les raisons pour lesquelles les parties ont été réunies ainsi que l'objectif principal de la conférence : « resserrer davantage si c'est possible, le lien qui nous unit »¹¹⁵. Une seconde partie, ensuite, est dédiée aux « Relations Politiques » de la métropole avec l'Empire et porte sur la question de la représentation des colonies au gouvernement britannique. Une troisième reprend les éléments relatifs à la « Défense de l'Empire » en exposant le projet consistant à faire participer les colonies autonomes à la constitution d'un projet militaire de défense impériale. Une dernière partie, enfin, est consacrée aux « Relations Commerciales » entre les différents territoires représentés et expose notamment le projet de faire de l'Empire un espace économique renforcé par une union douanière et par l'instauration du libre échange.

¹¹⁵*Documents se rattachant à la Conférence entre le Ministre des Colonies et les Premiers Ministres des Colonies Autonomes. Conférence Coloniale, 1902, juin à août.*, Imprimeur de sa Très Excellente Majesté le Roi., Ottawa, 1904, p. 2.

Le premier élément frappant du discours, c'est la manière dont Chamberlain expose son projet aux membres de la Conférence. En effet, le Secrétaire d'État sait que les nations représentées tiennent plus que tout à leur autonomie. Le fait de devoir organiser une telle réunion atteste d'ailleurs très bien d'une crainte de la métropole de voir ses grandes colonies faire un pas de plus vers la souveraineté en accédant, comme les Etats-Unis, à une indépendance complète. Aussi le premier artifice auquel Chamberlain a recours, consiste à montrer son projet comme ne relevant pas d'une démarche impérialiste. Pour ce faire, le Secrétaire d'État commence par exclure de ses dires le terme d'impérialisme, et plus généralement toute forme de vocabulaire politique ou guerrier. Il substitue à ce champ lexical des paraphrases, qui font apparaître son projet comme le résultat d'une volonté commune de rapprochement plutôt que d'une manœuvre politique intéressée. Au lieu de parler d'un quelconque devoir des colonies envers la métropole, l'auteur du discours préfère ainsi mentionner une « unité impériale »¹¹⁶, faisant de l'impérialisme une « union volontaire sans obligation formelle », un « sentiment d'obligation réciproque »¹¹⁷. Ces expressions font appel à un sentiment commun plutôt qu'à des faits géopolitiques. Elles substituent une prétendue « volonté impériale » à des faits qui pourraient laisser entendre aux représentants que la conférence a pour but de les priver de l'autonomie coloniale à laquelle ils tiennent tant. Les attributs agressifs et anti-démocratiques que les débats relatifs à l'impérialisme ont fixé sur ce terme sont donc évincés du discours. Seules subsistent des références aux valeurs, aux idées, et aux volontés qui font l'Empire. Par ce simple procédé oratoire, l'auteur du discours fait donc plus appel au sentiment d'appartenance des colonies, dont les populations blanches représentées restent essentiellement originaires de la métropole, qu'à une union factuelle et concrète. C'est en tout cas la forme que Chamberlain semble vouloir donner à son propos.

Cette idée du sentiment d'appartenance est intéressante car elle persiste tout au long de la prise de parole du Secrétaire d'État. Le renvoi à un passé et des valeurs communes dans une optique fédératrice semble alors représenter une constante dans le discours de Chamberlain. Car c'est bien le projet qui est défendu ici : favoriser la formation d'une fédération impériale. Constituer les colonies autonomes en un ensemble qui rétablirait la

116*Ibid.*

117*Ibid.*, p. 3.

centralité de la métropole anglaise dans le développement et la gestion de l'Empire. En ce sens l'insistance sur des faits relatifs à une forme d'identité collective ne relève pas d'un simple procédé rhétorique mais bien d'un précédent indispensable au projet défendu. Le Secrétaire d'État commence ainsi son intervention par la déclaration qui suit :

« Et maintenant, Messieurs, il est de mon devoir, au nom du gouvernement de Sa Majesté, de vous remercier de votre présence ici, et de vous souhaiter en son nom et au nom de la population du pays, la plus cordiale bienvenue. Nous savons avec quelle sincérité vous avez partagé la douleur que nous a causé la maladie sérieuse du roi, et nous savons aussi jusqu'à quel point vous partagez la joie avec laquelle nous constatons que la maladie semble disparaître, et le ferme espoir que nous avons de voir le roi parfaitement rétabli dans un avenir plus rapproché que nous n'avions osé l'espérer. Cette calamité a répandu un voile de tristesse sur tout le pays. Le nuage se dissipe maintenant ; mais tout de même, tous tant que nous sommes nous regrettons profondément – et je suis certain que nul ne le regrette plus que le roi lui-même – que ce contretemps ait nui aux cérémonies du couronnement, et que cette déception ait été réservée à un si grand nombre des sujets de Sa Majesté qui sont venues de toutes les parties de ses possessions pour être témoins du couronnement, pour y prendre part, pour offrir au roi le respectueux hommage de leur loyauté et pour l'acclamer comme le symbole de l'Union impériale. »¹¹⁸

La première chose qu'il semble utile de noter ici est la mobilisation, dès le début du discours, de la figure du monarque comme vecteur d'unité. En effet, la mort de Victoria a provoqué une véritable crise identitaire précisément parce qu'elle représentait l'une des figures symboliques de l'unité impériale. Or, ce type de figure est essentiel à la constitution d'une identité collective et cette citation sonne comme une tentative de faire du Roi Edward VII l'incarnation d'une nouvelle vision de l'Empire. Par là Chamberlain insiste non seulement sur le fait que le roi est bien vivant (après une crise d'appendicite qui avait inquiété le pays) mais aussi qu'il est tout à fait apte à incarner, dans le cadre des cérémonies de son couronnement, « le symbole de l'Union impériale ». S'il peut paraître anecdotique, ce court passage apparaît à mon sens comme une tentative de pallier la crise identitaire qui touche l'Angleterre en ce début de XX^e siècle. La figure monarchique est, en Grande-Bretagne, un symbole fort doté d'un véritable pouvoir fédérateur. Dans le cadre d'un éloignement progressif des colonies il paraît utile d'espérer toucher ce qu'il reste de sentimental dans le lien qui unit les différentes parties de l'Empire. Car l'impérialisme ne s'illustre pas

118 *Ibid.*, p. 2.

uniquement à travers des faits géopolitiques mais bien par des discours et des symboles dont il ne faut pas sous-estimer l'importance et la portée. Cette aspect plus sensible, moins guerrier du phénomène est tout aussi essentiel à sa mise en application que des moyens militaires ou économiques et apparaît comme une caractéristique fondamentale des grands impérialismes. L'impérialisme américain par exemple s'est vu très largement renforcé par des théories comme celle de la Destinée Manifeste qui, en faisant appel à l'imaginaire et à l'immatériel, avivent les passions et galvanisent les mentalités. Le discours de Chamberlain n'échappe pas à cette règle et à la figure du roi viennent s'ajouter des métaphores empruntées à la mythologie. En témoigne le passage suivant :

« Messieurs nous avons besoin de votre aide. Nous avons besoin de votre appui dans l'administration de ce vaste empire, qui vous appartient autant qu'à nous. Le titan fatigué chancelle sous l'orbe immense de son destin. Nous avons soutenu le fardeau depuis de longues années. Nous croyons qu'il est temps que nos enfants nous aident à la supporter, et dès que vous nous en ferez la demande, soyez certains que nous nous hâterons avec joie de vous appeler à nos conseils. »¹¹⁹

Cette citation est intéressante en ce qu'elle condense quelques uns des procédés rhétoriques qui semblent faire la portée du discours impérialiste. Le premier élément remarquable se trouve dans la formulation, qui place la conférence comme un appel à l'aide de la métropole à ses colonies. Renforcée par la métaphore pathétique du « titan fatigué » et par l'idée paternaliste selon laquelle les colonies seraient, de par l'origine de leur population blanche, les « enfants » de l'Angleterre, cette manière de tourner le discours bouscule l'idée de hiérarchie à laquelle est associée la métropole. De la même manière elle replace les colonies comme des acteurs centraux du système impérial, ce qui est une tentative habile étant donné leur présence à cette réunion est aussi due aussi à la recherche d'une voix plus conséquente au chapitre de l'Empire. Cet extrait constitue donc un bon exemple de synthèse entre des éléments sensibles, destinés à raviver le sentiment impérial des représentants, et une argumentation rationnelle visant à leur montrer l'intérêt qu'ils pourraient retirer d'une fédération impériale. Cette dualité apparaît dans le texte comme une caractéristique essentielle du discours impérialiste.

119 *Ibid.*, p. 4.

Un double discours, entre références sensibles et démonstration rationnelle.

Les représentants des colonies, s'ils peuvent être touchés d'une manière ou d'une autre par les procédés oratoires que mobilise le Secrétaire d'État, ne siègent pas à la conférence uniquement pour voir flatté leur sentiment d'appartenance. Ils attendent des discours du représentant de la métropole des éléments concrets et un exposé clair du projet proposé. Aussi, entre les métaphores mythologiques et les euphémismes habiles, un projet structuré et très rationnel se dessine : il s'agit, de convaincre les Premiers coloniaux du bien-fondé de la fédération impériale dans un contexte où certains s'interrogent sur le bien fondé du lien qui les unit à la métropole. En parallèle d'un aspect sensible qu'il est important de noter, le discours impérialiste appuie donc son argumentaire sur des faits et des arguments concrets, puisés pour beaucoup dans l'histoire. Par une manœuvre audacieuse Chamberlain parvient alors à instrumentaliser des événements historiques traumatiques, parfois révélateurs de la faiblesse des liens qui ont pu unir la métropole à certaines de ses possessions outre-mer, pour en faire des arguments en faveur de son projet de fédération politique. Un passage est, en ce sens, édifiant :

« On me prendra sans doute pour un rêveur trop enthousiaste, mais je n'hésite pas à dire qu'à mon avis la fédération politique de l'Empire est dans l'ordre des choses possibles. J'admets autant que possible les difficultés qui s'opposent à un changement aussi considérable de notre système constitutionnel. J'admets la diversité des intérêts en jeu ; l'immense disproportion de richesse et de population des diverses parties de l'empire, et surtout les distances qui les séparent encore et le manque de communications suffisantes. Ce sont là des difficultés qui, à une certaine époque, semblaient être et étaient réellement insurmontables. Mais maintenant, je ne puis oublier que des difficultés analogues, presque aussi grandes sinon aussi grandes, ont été surmontées en ce qui concerne les Etats-Unis d'Amérique. Des difficultés peut être pas tout à fait aussi grandes, mais cependant très considérables, ont été surmontées lors de la fédération des possessions du Canada, et en conséquence, je soutiens que, de même que nous ne devons imposer aucune limite à la science, le progrès que nous avons déjà fait n'étant qu'un indice du progrès qui peut être fait à l'avenir, j'affirme et je soutiens que ces difficultés peuvent être surmontées, et que, dans tous les cas, nous devons conserver dans nos cœurs cet idéal d'une union plus intime, et que, surtout, nous ne devrions rien faire, ni maintenant ni plus tard, pour la rendre impossible. »¹²⁰

120*Ibid.*, p. 3.

Le premier exemple frappant ici est celui de l'indépendance des États-Unis. En effet le souvenir de l'indépendance américaine est encore profondément ancré dans l'esprit des impérialistes anglais. D'autant que la puissance étasunienne est en plein essor depuis la victoire américaine contre l'Espagne à Cuba en 1898. Or, ici ce n'est pas la scission des colonies américaines vis à vis de la métropole qui est mise en exergue, mais bien la capacité que celles-ci ont eu à s'unir sous un même gouvernement fédéral lorsque le pouvoir britannique s'est retiré du continent. Car si les dominions de la Couronne voient d'un mauvais œil le système envisagé par la métropole, ils ne peuvent nier le fait que le système fédéral a très largement contribué au développement des États-Unis . Et que c'est, d'une certaine manière, le rapprochement et l'unification des treize colonies autonomes, pourtant caractérisées par des conditions sociales et économiques radicalement différentes, qui a fourni au pays le poids régional suffisant pour conquérir ensuite l'Ouest du Continent. Ce même procédé est appliqué ensuite à des événements plus récents encore et qui concernent cette fois le Canada. En effet l'unification du territoire Canadien a elle aussi posé un certain nombre de questions, soldées parfois dans le sang. Le souvenir de la Rébellion des Patriotes, tentative de soulèvement des minorités francophones survenue au Québec de 1837 à 1838 est encore vivace dans la mémoire populaire de par la violence de la répression britannique. Or, le Premier ministre représentant le Canada à la Conférence n'est autre que Wilfrid Laurier, un québécois francophone. La tentative de Chamberlain de faire référence à un passé traumatique commun sonne donc comme une volonté de faire des difficultés rencontrées dans la gestion des colonies des preuves de la capacité de l'Empire à surmonter les crises qui sont survenues en son sein. D'autant que les obstacles à la fédération proposée par Chamberlain apparaissent, en comparaison à ces précédents considérables, comme des problèmes de second rang.

Le problème de ce point de vue est qu'il est celui d'hommes politiques britanniques pour qui la distance avec les territoires concernés rend difficile une véritable appréciation des réalités locales. Le Canada par exemple est particulièrement hostile à toute forme d'ingérence britannique dans ses affaires, et plus généralement à un projet de rapprochement trop conséquent. En certains points un écart est donc visible entre les vues des impérialistes anglais et les conditions mouvantes des relations internationales au début du XX^e siècle. D'autant que l'un des arguments clés de Chamberlain est la dépendance des colonies envers la protection militaire de la métropole. En effet, le Secrétaire d'État rappelle aux colonies

autonomes à plusieurs reprises qu'une fédération impériale est dans leur intérêt car elles dépendent militairement de l'hégémonie maritime anglaise. Cette affirmation est visible en plusieurs passages du discours et notamment ici :

« Je veux que vous considériez un instant quelle est la position actuelle des nations les plus faibles avec lesquelles vous pouvez le mieux vous comparer sur le rapport de la population. Quelle est en Europe la situation de nations telles que la Grèce, les pays des Balkans, ou de la Hollande, et quelle est la situation des Républiques de l'Amérique du Sud ? Messieurs ce sont des nations absolument indépendantes, et en conséquence il leur faut porter le fardeau de leur défense navale ou militaire, ou de leur défense navale et militaire suivant le cas. Je vous ferai remarquer que, dans les conflits entre nations, vous avez jusqu'à présent retiré un grand avantage, même au point de vue purement matériel, du fait que vous formez partie d'un grand empire. »¹²¹

Je crois possible de faire deux lectures de cette citation. La première clé de lecture consiste à y voir un rappel du postulat selon lequel les colonies représentées lors de la conférence dépendent militairement de la Grande-Bretagne et qu'en cela, elles tiennent leur souveraineté territoriale et leur poids géopolitique de leur appartenance à l'Empire. Cette affirmation est, du point de vue des politiciens impérialistes dont Chamberlain est l'illustre représentant, somme toute très rationnelle. La flotte britannique est encore, en 1902, la plus puissante du monde. Elle représente donc un véritable atout dans le cadre de la politique de la canonnière adoptée par les principales puissances mondiales depuis les années 1880. Lorsque ces mots sont prononcés, la puissance militaire britannique est une réalité géopolitique indiscutable. Il semble donc assez mesuré de considérer que cet atout stratégique puisse profiter aux colonies. Ce qui est moins évident, c'est la dépendance complète de celles-ci vis à vis de cette puissance militaire. Le cas du Canada est un bon exemple.

Il est peu contestable que, d'un point de vue géographique, le Dominion blanc d'Amérique du Nord soit plus proche des Etats-Unis que de la métropole britannique. Or, cette proximité géographique pose question et remet quelque peu en question le postulat avancé par le Secrétaire d'État. L'explication à cela à cela réside alors en une théorie des relations internationales, formulée pour la première fois en 1823 et connue sous le nom de

¹²¹*Ibid.*, p. 10.

« Doctrine Monroe ». Issue d'un discours du cinquième président des Etats-Unis James Monroe, cette doctrine réaffirmait à ses débuts une position isolationniste des Etats-Unis et soulignait une neutralité vis à vis des conflits européens en condamnant les velléités des vieilles puissances sur le continent américain. Pour cause, à partir de 1821 (année de l'indépendance du Pérou) le continent Sud-Américain s'émancipe progressivement du joug de l'Espagne, constituant très vite un véritable vide politique et une opportunité pour les puissances européennes d'étendre leur influence sur le monde. La doctrine Monroe s'inscrit dans ce contexte et montre le continent américain comme relevant désormais de la sphère d'influence états-unienne et non plus européenne. Le président affirme alors que « les puissances européennes ne doivent plus tenter de coloniser le continent » et que « toute tentative de poursuivre une conquête territoriale serait considérée comme un acte hostile aux Etats-Unis en menaçant leur sécurité ». Or, si ces mots ne théorisent pas une véritable doctrine agressive lorsqu'ils sont prononcés, leur association avec des théories religieuses comme la Destinée Manifeste en font l'un des socles théoriques de l'impérialisme américain tel qu'il émerge en 1898. Là où cette théorie intéresse ce travail, c'est qu'elle fait entrer d'une certaine manière le Canada dans la sphère d'influence des Etats-Unis. D'autant qu'au moment où la conférence se déroule, des traités de commerce et coopération ont été signés entre les deux territoires. Ainsi, si la colonie est encore largement sous influence britannique au moment de la conférence, il semble que l'affirmation d'une dépendance absolue soit à nuancer.

La seconde lecture qui peut être faite du passage cité plus haut, réside en l'incapacité de Joseph Chamberlain à occulter complètement l'aspect agressif de son projet. Car si la volonté première qui transparaît lors de la lecture de ce discours consiste à faire de la fédération impériale un but diplomatique et politique visant à resserrer de manière très positive les liens de la métropole avec ses grandes colonies, il ne faut pas oublier le dessein impérialiste qui sous-tend cette entreprise. Dessein qui transparaît parfois dans les déclarations de Chamberlain. A la fin du discours par exemple le Secrétaire d'État, jurant avec l'idée d'« union volontaire sans obligation formelle » énoncée au début du discours, affirme que « les privilèges dont nous jouissons entraînent des obligations correspondantes » et que l'empire est

aussi basé sur « la reconnaissance de la communauté des sacrifices »¹²². Cette citation, si elle ne représente pas une référence directe à l'aspect guerrier de l'impérialisme anglais, introduit en tout cas une dimension de contrainte qui n'était jusque là pas visible dans le discours.

C'est ici que ce premier texte fait montre de ses limites. Il s'agit du discours d'un politicien qui, dans un souci de diplomatie et de conciliation des parties présentes lors de la conférence, tente d'atténuer autant que faire se peut tout ce qu'il peut y avoir d'agressif dans le projet impérial britannique. Or, la particularité de la présente documentation est qu'elle ne se limite pas à un discours politique dont il s'agit de lire les sous-entendus et d'interpréter les failles. A l'intervention du Secrétaire d'État viennent s'ajouter quatorze documents annexes, issus d'acteurs de la conférence mais aussi des différents corps qui composent le parti impérialiste (l'armée et le commerce y sont notamment fortement représentés). Ce corpus constitue un apport non négligeable à ce travail et permet de voir le projet de fédération impériale par le biais d'acteurs divers, offrant un point de vue bien plus complet sur la nature profonde de l'impérialisme. En ce sens, deux documents ont particulièrement attiré mon attention : le « Mémoire présenté par le comité de défense coloniale » et le « Mémoire sur la puissance maritime et les principes qui s'y rattachent ». Ces documents sont édifiants en ce qu'ils attestent de l'aspect non seulement guerrier mais surtout ouvertement agressif du projet qui est présenté aux membres de la conférence. De par leur aspect concis et sans équivoque, ils jurent avec le discours apaisant et galvanisant du Secrétaire d'État et représentent une source d'information précieuse sur les théories et l'idéologie qui sous-tendent l'impérialisme anglais.

Un discours politique qui tente d'occulter la nature agressive du phénomène.

Le premier de ces documents, qui constitue la quatrième annexe présentée à l'appui des délibérations, reprend point par point les modalités de l'aspect militaire du projet présenté à la conférence. Or, si l'aide demandée aux colonies autonomes concernant l'entretien d'une

¹²²*Ibid.*

flotte et d'une armée coloniale est montrée à de nombreuses reprises comme ayant pour but de « porter secours, en cas d'urgence »¹²³ au titan fatigué, le paragraphe suivant fait montre d'un tout autre dessein :

« Ces plans, préparés en vue des diverses guerres dans lesquelles l'empire pourrait être engagé, impliquent l'envoi par mer – si les conditions de la marine le permettent – d'un certain nombre de corps expéditionnaires dès le début des hostilités. [...] A cette fin, les troupes expédiées par les colonies autonomes auraient une grande valeur : Nulle autre puissance européenne n'est en état de faire un appel de secours militaire à des sujets de race blanche en dehors de l'Europe, et l'intervention des corps expéditionnaires protégés par les ports de l'Australie et du Canada aurait une grande importance pendant les premières phases de la guerre. Mais pour que les opérations des divers corps expéditionnaires pussent être efficacement combinées, il faudrait nécessairement que le concours de tous fût certain et que chaque corps pût répondre à tous les besoins. »¹²⁴

Pour comprendre bien cette citation, il faut la remettre dans le contexte de compétition internationale qui prévaut entre les puissances européennes de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale. Car si la Conférence de Londres a pour but de renforcer la cohésion de l'Empire, c'est surtout pour faire face à la montée en puissance de certaines nations européennes. En effet, dans les années 1890, une série d'événements géopolitiques fait réaliser à l'Angleterre que son rôle de puissance mondiale incontestée est quelque peu remis en question par les vellétés d'autres puissances en plein essor. Parmi elles l'Allemagne est notamment source d'inquiétude pour les dirigeants britanniques. Tout d'abord l'Empire allemand (proclamé en 1871) est caractérisé par un développement économique important affichant une augmentation annuelle moyenne de son PIB d'environ 4,5 % jusqu'en 1900 (contre 1,9 % pour l'Angleterre sur cette même période)¹²⁵. L'industrie allemande notamment se développe de manière significative et inonde le marché européen de produits dans lesquels l'Angleterre était jusque là spécialisée (chimie lourde, sidérurgie etc.). Cette incursion dans le marché britannique remet en question le modèle économique du libre-échange de par le fait que les produits anglais se heurtent aux barrières douanières allemandes. Cette concurrence, si elle agace d'une certaine manière la Grande-Bretagne n'est pourtant pas la première

¹²³*Ibid.*, p. 47.

¹²⁴*Ibid.*

¹²⁵Chiffres issus de Philippe Chassaing, *La Grande-Bretagne et le monde: de 1815 à nos jours*, Paris, France, Armand Colin, 2009, p. 36.

inquiétude des dirigeants anglais qui voient surtout d'un très mauvais œil le développement de la flotte allemande dans cette même période. En effet, le kaiser Guillaume II a bien compris lors de son accession au pouvoir que la marine est, au début du XX^e siècle, un atout de poids dans le jeu des puissances européennes. Il décide donc de mettre en place, avec l'aide du Grand-Amiral Alfred von Tirpitz, un programme naval ambitionnant la construction d'une flotte « pouvant déployer son potentiel entre Hélioland et l'embouchure de la Tamise »¹²⁶. Cet essor allemand, le développement de l'impérialisme américain et l'extrême tension coloniale avec la France suite à la crise de Fachoda poussent donc la Grande-Bretagne à revoir son plan d'hégémonie sur le monde, par le biais notamment de réformes impériales.

L'objectif fédérateur et symbolique de la conférence est donc secondaire et cette réunion sonne en réalité comme une volonté de réaffirmer militairement la puissance britannique à l'échelle du monde. Cette notion de supériorité voulue sur les autres puissances européennes est bien visible dans la citation susmentionnée qui montre le plan de défense coloniale comme un véritable atout stratégique sur le reste de l'Europe. D'autant qu'en plus d'une primauté militaire sur les puissances concurrentes de l'Europe, est exprimée l'idée de la supériorité que représenterait un contingent de « race blanche » dans la recherche d'une hégémonie mondiale. L'objectif des impérialistes anglais est donc bien ici de développer une armée impériale, mobilisable en tout points du globe, sur le modèle de ce qui a été fait en Afrique du Sud pendant la Guerre des Boers. Il suffit pourtant de considérer l'un des documents soumis à la conférence par le Canada pour voir que le soutien apporté lors du conflit ne constituait en rien un précédent pour une coopération militaire durable. L'annexe n° VI du corpus exprime en effet très clairement ce refus canadien, stipulant que les ministres rejettent le projet de défense coloniale de par « la conviction que l'adhésion aux propositions constituerait une infraction du principe de l'autonomie coloniale »¹²⁷. Cet élément vient corroborer l'idée d'un décalage entre les discours tenus par les politiciens et officiers anglais sur les conditions de la puissance britannique dans le monde, et les réalités géopolitiques qui sont celles de leur temps. En se limitant à l'étude de ce texte, il est donc possible penser que l'impérialisme anglais consiste en une volonté de se prémunir face à l'hostilité d'autres

126 Mot de Von Tirpitz cité dans *Ibid.*, p. 38.

127 *Documents se rattachant à la Conférence entre le Ministre des Colonies et les Premiers Ministres des Colonies Autonomes. Conférence Coloniale, 1902, juin à août., op. cit.*, p. 84.

puissances. Un regard porté sur le reste de la documentation étudiée écarte rapidement cette idée d'impérialisme défensif et met en lumière la nature agressive du projet anglais.

En ce sens, le document le plus parlant est le « Mémoire sur la puissance maritime et les principes qui s'y rattachent » présenté en annexe n°IV des délibérations de la conférence. Ce texte est intéressant car il consiste en un rappel théorique de ce que les impérialistes anglais attachent au principe de « puissance maritime ». Par là il vient ajouter aux documents destinés à organiser matériellement le projet de défense coloniale, une portée théorique qui en dit long sur l'idéologie qui sous-tend l'impérialisme anglais. Dans un premier temps, comme nombre de documents impérialistes, le texte souligne l'importance de la puissance maritime en faisant constamment référence à l'histoire, même ancienne. Il est alors dit que « L'État, dont la puissance maritime laisse à désirer, ne peut aucunement conduire par voie de mer une expédition militaire considérable » et qu'on « en trouve la preuve en référant à l'histoire du passé »¹²⁸. Des exemples très différents sont alors mobilisés : des références à l'histoire antique viennent côtoyer des mentions d'événements plus récents, les dotant d'une portée théorique particulière. Il est par exemple mentionné que « La défaite de la flotte athénienne amena l'insuccès de la fameuse expédition de Syracuse, et l'histoire s'est répétée en 1781 dans l'insuccès de l'amiral Graves au large de l'entrée de la baie de Chesapeake »¹²⁹. Des références à la « défaite de Nikias » sont mises en relation avec « l'insuccès de l'expédition de Napoléon en Egypte » et participent toutes à une vision instrumentalisée et déterministe de l'histoire, destinée à renforcer l'argumentaire impérialiste. Ces quelques paragraphes corroborent donc l'idée selon laquelle le discours impérialiste, jurant avec la scientificité d'écrits comme ceux d'Hobson, s'appuie sur des faits lointains sans en livrer la moindre analyse.

Or, le texte va plus loin quant à la théorisation de la puissance maritime et le paragraphe suivant énonce rapidement l'un des principes essentiels de l'impérialisme : son aspect agressif. En effet, si le mémoire présenté par le comité de défense coloniale ne

¹²⁸*Ibid.*, p. 57.

¹²⁹*Ibid.*

mentionnait pas cet aspect, le présent mémorandum en fait une affaire centrale en affirmant que « Toute puissance maritime doit toujours avoir pour but principal de détruire la flotte de l'ennemi ». A partir de là, tout ce qu'il y avait de conciliateur et de diplomate dans le discours de Chamberlain est écarté au profit de la théorisation d'un phénomène guerrier dont la finalité n'est plus du tout de renforcer le sentiment impérial des colonies. Cet aspect est exprimé avec plus de précision dans la citation suivante :

« Peu importe le lieu du grand combat, le résultat s'en fera sentir dans le monde entier, car le vainqueur sera ensuite en état de disperser ses forces, en vue de capturer ou de détruire toutes forces détachées de l'ennemi et recueillir en général les fruits de la victoire, s'emparer de places éloignées [...] lesquelles peuvent se trouver en possession de l'ennemi, prendre ses navires et son commerce, ou même poursuivre par delà la mer des campagnes comme il y en a eu dans la péninsule et dans l'Afrique australe. »¹³⁰

Ici, la fonction défensive de la flotte est définitivement écartée au profit d'une volonté évidente d'expansion impérialiste. La force militaire est alors un atout destiné tant à « s'emparer de places éloignées », qu'à mettre la main sur le commerce d'autres nations. De tels propos se rapprochent de la description faite par Hobson de l'impérialisme moderne en ce qui concerne la rivalité des puissances et la conquête de territoires tropicaux. Le projet de resserrement des liens coloniaux défendu par la conférence est donc véritablement une démarche impérialiste en ce qu'elle contribue à affirmer une puissance maritime destinée tant à annexer des territoires lointains qu'à mettre la main sur les possessions et le commerce de puissances concurrentes. Le passage susmentionné montre ainsi très bien comment, sous un discours politique, se cachent des velléités impériales agressives et comment ces deux aspects se nourrissent mutuellement. Le discours sous-tend l'action militaire quand celle-ci permet de renforcer l'autorité politique. Le texte va même plus loin en soulignant que cette vision agressive de la puissance est inhérente au projet colonial et impérial britannique :

« Le mot *défense* n'apparaît pas dans les remarques précédentes. On l'a omis à dessein, parce que le principal objet de la marine britannique n'est pas de défendre quelque chose, mais d'attaquer les flottes ennemies [...] Il ne serait pas juste d'employer le mot *défense*, car il comporte l'idée d'une

130 *Ibid.*

chose à défendre, et il donnerait ainsi à penser à la défense du royaume, au lieu de s'appliquer aux forces d'où doit partir l'attaque. »¹³¹

Ici, plus que le projet de Chamberlain, c'est l'impérialisme anglais qui est en question. L'idée selon laquelle la Grande-Bretagne n'aurait rien à défendre, et la flotte anglaise n'aurait comme but que l'attaque montre bien la vision de l'Empire qu'ont les impérialistes. Ce court passage apporte donc beaucoup à la définition qui est faite de l'impérialisme anglais. L'expansion agressive n'est plus seulement un aspect ou une méthode de l'impérialisme, elle relève de sa nature profonde.

Ce second chapitre constitue donc un pas de plus dans ma démarche d'historicisation du terme et du concept d'impérialisme. En effet, les écrits d'Hobson ont marqué une étape fondamentale dans la construction du concept d'impérialisme moderne en faisant de ce mot l'outil d'un discours anti-impérialiste. Le travail fait à ce propos est donc essentiel en ce qu'il permet de noter l'émergence du terme fondamental de cette étude et son évolution vers une définition contemporaine, émancipée de ses acceptions plus anciennes. Or, la considération de ces travaux revient à étudier un texte anti-impérialiste issu d'un théoricien de l'Empire qui n'a connu de réalités coloniales que lors de son voyage en Afrique du Sud. Aussi, si *Imperialism* sonne comme une étape nécessaire dans la construction du vocabulaire rattaché à mon sujet, son étude ne permet pas de considérer les caractéristiques et les modes d'application des discours impérialistes. Ceux-ci sont pourtant essentiels à la compréhension du phénomène complexe qu'est l'impérialisme et limiter ce travail à ses détracteurs reviendrait à n'effectuer qu'une part minime du travail. Le présent chapitre a donc été l'occasion de considérer les véritables acteurs de l'impérialisme anglais dans les premières années du XX^e siècle. En replaçant les textes de la conférence dans un contexte de crise idéologique il a été possible de voir que l'impérialisme se nourrit aussi des tensions et des frustrations qui existent à l'échelle des Etats. Il est le fruit tant de conditions internationales que de débats idéologiques prenant pied dans la sphère nationale. Ces différents éléments constituent un terreau dans lequel les idées et discours impérialistes se structurent, s'épanouissent autour des grands thèmes qui taraudent les élites dirigeantes. La fierté nationale, les tensions envers d'autres nations ou

131 *Ibid.*, p. 58.

encore les luttes de pouvoir entre conservateurs et progressistes sont autant d'éléments qui cristallisent ces idées et en font de véritables préoccupations politiques. Celles-ci trouvent alors leur application par le biais de politiques diverses qui entendent réformer le système politique ou impérial pour qu'il serve leur vision, pallie leurs inquiétudes. C'est précisément l'étude de ces politiques et de la manière dont les acteurs de l'impérialisme les justifient et les appliquent qui permet ici de comprendre le phénomène dans son ensemble, sans omission et avec le moins de biais possible. Ce travail a donc rendu possible l'identification tant de constantes du discours que de caractéristiques inhérentes au phénomène étudié. Il a montré que l'impérialisme est avant tout justifié par un discours politique qui, par une référence puissante à ce qu'il y a de sensible chez les peuples (leurs symboles, leur histoire) entend atténuer ce qu'il peut y avoir d'impopulaire dans le projet défendu. Est notamment écarté du vocabulaire utilisé le terme d'impérialisme ainsi que toute référence à des valeurs péjoratives ou guerrières. Le projet, quant à lui, est énoncé de manière rationnelle dans le cadre d'une argumentation rigoureuse visant à convaincre les territoires concernés du bien fondé de cette entreprise. Tout cela relève du discours politique et occulte naturellement une part fondamentale de l'impérialisme qui est son aspect agressif et guerrier. L'impérialisme est ce que j'appellerai ici un fait « entier ». Le discours politique, peu importe les valeurs qu'il revendique, s'accompagne inévitablement d'un projet économique et militaire visant à l'expansion, formelle ou non de la sphère nationale. L'impérialisme est un projet de construction de la puissance. Il s'agit donc d'un fait complexe, protéiforme. Sa construction au travers de discours formulés dans la sphère nationale se caractérise alors par l'exportation des valeurs théorisées et leur application dans les relations internationales par le biais notamment d'un projet militaire agressif et expansionniste. En partant de ce postulat, il semble utile, afin de mesurer l'ampleur du phénomène, de voir la manière dont celui-ci s'affranchit des frontières nationales pour pénétrer jusqu'au cœur des sociétés qui existent hors de lui. L'étude que je me propose de mener s'engagera alors dans cette voie en considérant la manière dont l'impérialisme anglais est perçu à l'étranger et notamment en France.

Chapitre 3 – L’impérialisme dans la langue française.

« Esprit de domination chez un peuple. *Crise d’impérialisme.*»¹³² C’est sous cette définition que le terme d’impérialisme fait, en 1935, sa première apparition dans le Dictionnaire de l’Académie Française. Ce décalage temporel entre la naissance du néologisme, sa mobilisation dans les discours, et son apparition dans un dictionnaire aussi prestigieux que celui-ci est intéressant en ce qu’il est révélateur d’évolutions dans le rapport entretenu tant au vocabulaire qu’au phénomène impérialiste.

Les précédents chapitres ont montré qu’après son émergence en France, le terme d’impérialisme s’est rapidement exporté vers l’Angleterre, voisine et rivale, pour décrire le regard qui y était porté sur les réalités politiques du Second Empire. En Grande-Bretagne, ce mot est devenu un véritable slogan politique, formalisé par des théoriciens dans une acception anti-impérialiste. En parallèle de cette évolution du vocabulaire, l’*imperialism* : l’impérialisme anglais s’est développé et structuré en écartant de ses discours le terme en question. Une dissociation s’est opérée entre ce mot et les réalités qu’il entend décrire. L’étude du cas britannique est alors essentielle pour plusieurs raisons. D’abord, c’est en son sein que s’est développé le sens contemporain du terme. Le temps pris pour étudier sa structuration permet donc d’appréhender de manière plus avertie les discours et le vocabulaire rattachés à l’impérialisme. Ensuite, l’étude d’un impérialisme, tant dans ses modalités que dans ses moyens d’application permet de définir mieux le concept qui est au cœur de ce travail. Il aide à souligner les éléments qui apparaissent comme des constantes et qui sont susceptibles de s’appliquer à d’autres contextes nationaux. Cette approche fournit en fait des clés pour étudier le phénomène impérialiste d’un point de vue transnational en permettant notamment d’identifier des caractéristiques applicables indifféremment aux puissances occidentales d’alors. L’Empire britannique est donc appréhendé comme un élément de comparaison qui permet de voir que l’impérialisme n’est pas un particularisme ancré dans une sphère nationale mais bien une réalité apatride. Qu’il trouve dans la diversité des situations différents modes d’application.

¹³²Dictionnaire de l’Académie française (huitième édition), Paris, 1935.

L'objectif de ce troisième chapitre est donc de décentraliser l'approche suivie jusqu'ici. De se départir du seul cas Anglais pour voir, toujours au travers des discours et de l'écrit, les formes prises par l'impérialisme dans la langue française. Dans l'optique de cerner au mieux les sens et les emplois d'un terme à une époque donnée, la difficulté majeure réside dans la mise à distance des connaissances les plus récentes à son propos¹³³. Aussi, afin de ne pas projeter les connotations d'aujourd'hui sur des usages antérieurs il est utile de multiplier les données sur ce vocabulaire, sans privilégier un auteur, un courant de pensée ou une situation d'usage¹³⁴. Une première approche consiste à étudier la définition du terme dans les dictionnaires d'époque afin de dresser l'inventaire des principaux usages en cours, de situer les orientations sémantiques et de fixer un cadre général à la recherche entreprise¹³⁵. Comme le dit si bien A. Rey, « la prolifération des sens et des valeurs demande une synthèse ; celle des dictionnaires est parfois éclairante »¹³⁶. Il faut néanmoins avoir conscience qu'un tel support a des limites. La généralité du propos occulte par exemple le contexte de production du terme étudié ainsi que sa place dans un discours. Elle a néanmoins l'intérêt de donner à voir ce qui est admis, ou ce qu'on veut montrer comme tel. Les définitions d'un dictionnaire se distinguent bien souvent d'une référence au mot dans un discours en ce qu'elles sont le résultat d'un cheminement destiné à fournir une définition consensuelle. Ce support entend fixer l'usage du mot, le pérenniser pour que le sens qui lui est associé soit uniforme. La possibilité même de définition témoigne d'une relative stabilité conceptuelle dont l'étude permet d'identifier des pratiques linguistiques et discursives¹³⁷. Passer en revue les définitions d'impérialisme dans les dictionnaires français, étudier leurs évolutions et oscillations, c'est donc voir le rapport qu'entretient la France (au sens de ceux qui parlent et écrivent le Français) au mot et au concept d'impérialisme.

Pour effectuer ce travail j'entends ici identifier les déplacements sémantiques, ainsi que les ajouts qui ont été fait à la définition du terme, tout en les replaçant dans le contexte politique et colonial français sur la période étudiée. La finalité d'un tel chapitre est donc de

133M.-F. Piguet, *Classe, histoire du mot et genèse du concept*, op. cit., p. 12.

134Ibid.

135Ibid.

136A. Rey, *Révolution*, op. cit., p. 54.

137Ibid., p. 10.

mettre en relation les définitions des principaux dictionnaires avec la nature de l'impérialisme français. Pour ce faire il s'agira d'abord de considérer les conditions dans lesquelles la France entre dans le processus impérialiste, pour ensuite voir ce que la confrontation des différentes définitions avec des réalités idéologiques et géopolitiques peut apporter à cette étude.

Les sources considérées ici rendent difficile l'établissement d'une chronologie précise et uniforme. Les éditions successives des grands dictionnaires consistent en de perpétuelles mises à jour de contenus plus anciens et les définitions évoluent au gré de la langue française. Il faut donc composer avec des allers retours, des changements inattendus et des absences incompréhensibles. Néanmoins, ce travail s'appuiera sur une chronologie sensiblement plus large que les précédents chapitres. En effet, un temps plus long me paraît nécessaire pour saisir bien les évolutions d'une langue qui n'obéit pas à une chronologie aussi courte et immédiate que les événements politiques et géopolitiques. La période étudiée s'étendra donc de 1873 à 1919, dates d'édition du plus ancien et du plus récent des ouvrages sélectionnés. Ces bornes chronologiques peuvent paraître arbitraire et leur choix repose en le fait que les éditions antérieures et postérieures sont éloignées par trop du contexte dans lequel s'inscrit la conférence de Londres. Il s'agit de préciser que le corpus considéré est loin d'être exhaustif et que les dictionnaires choisis sont uniquement ceux qui affichent une définition complète et intéressante du terme qui m'intéresse.

Le plus ancien dictionnaire de ce corpus est le *Dictionnaire de la langue française*, publié sous la direction d'Émile Littré entre 1873 et 1874. Quelque peu antérieur au reste des sources considérées dans cette étude, le *Littré* est un dictionnaire référence de son époque et il traduit bien l'état de la langue française dans les dernières décennies du XIX^e siècle. Le second ouvrage qui m'intéresse ici est l'œuvre fondamentale de Pierre Larousse, le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, dont la version définitive fut publiée en 1878. Cet ouvrage conséquent tient son importance du fait qu'il a servi de base à l'éditeur Larousse qui y a fait des ajouts considérables à travers les nombreuses éditions qui ont suivi sa publication (sous la direction notamment de Claude Augé). Ces actualisations sont presque toutes fondamentales et j'en étudierai ici un certain nombre : *Le Nouveau Larousse illustré* (1897), *Le Petit Larousse illustré* (1905), *Le Nouveau Dictionnaire illustré comprenant quatre*

dictionnaires en un seul (1905), le *Larousse pour tous* (1907-1910) et le *Larousse classique illustré* (1919). Enfin, une définition intéressante a été trouvée dans l'édition de 1905 du *Dictionnaire encyclopédique illustré* d'Armand Colin et a été intégrée à ce corpus.

Historiographie et caractéristiques de l'impérialisme français.

Afin de voir ce que les définitions des dictionnaires nous apprennent sur la portée et la place du terme d'impérialisme dans la langue et les discours français, un point sur l'état économique et politique de la France à la fin du XIX^e siècle est utile. En effet l'*imperialism* a monopolisé les précédents chapitres de ce travail, laissant place à l'idée que l'étude du phénomène impérialiste serait cantonnée à l'histoire britannique. Or, l'étude des traits spécifiques à un impérialisme ne pourrait être valable qu'à travers une comparaison internationale de diverses situations nationales¹³⁸. Dans la continuité de ce postulat, le présent travail entend fournir une approche franco-britannique du phénomène impérialiste au début du XX^e siècle. Pour ce faire, l'identification d'éléments de comparaison est indispensable et une revue des principales caractéristiques de l'impérialisme français s'impose.

Henri Brunschwig, dans la conclusion de son ouvrage *Mythes et réalités de l'impérialisme français* (1960), affirme que l'histoire de l'impérialisme français a été particulièrement impactée par les conditions idéologiques dans lesquelles elle a été produite et qu'il existe, de ce fait, peu d'études sérieuses sur l'impérialisme colonial au moment de la publication de son livre¹³⁹. Face à cette situation il rappelle l'aspect fondamental de l'étude historiographique qui permet de comprendre et d'expliquer les façons de penser et de sentir des générations successives et de leurs historiens. Elle constitue selon lui « la partie la plus solide des études historiques »¹⁴⁰. Sans dissenter sur l'aspect quelque peu polémique de cette dernière affirmation, je me propose ici de livrer une approche historiographique de

138Jean Bouvier « Les traits majeurs de l'impérialisme français avant 1914 » dans Jean Bouvier et René Girault (eds.), *L'impérialisme français d'avant 1914: recueil de textes*, Paris, France, Pays-Bas, 1976, p. 306.

139Henri Brunschwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français: 1871-1914*, Paris, France, Librairie Armand Colin, 1960, p. 186.

140*Ibid.*

l'impérialisme français afin de souligner, dans une comparaison permanente avec l'histoire impériale britannique, les constantes et les particularités du phénomène à l'échelle nationale. Une telle démarche me permettra de mettre au jour certaines des questions qui se posent quant à l'écriture d'une histoire de l'impérialisme, en France comme ailleurs.

Considérer l'impérialisme français, c'est effectuer un changement assez radical dans la bibliographie étudiée. L'histoire des impérialismes ne s'est pas du tout écrite de la même manière selon l'origine géographique de la production scientifique. Il semble donc intéressant dans un premier temps de souligner les différences qui existent entre les historiographies française et britannique quant à la documentation et à l'analyse du fait impérialiste. En ce sens il paraît inévitable de mentionner en premier lieu la différence quantitative qui existe entre ces deux traditions. En effet, l'histoire impériale britannique fait partie intégrante du développement de l'impérialisme anglais. La naissance et la structuration de la pensée impérialiste doit beaucoup aux travaux des premiers historiens de l'empire qui ont eu un rôle déterminant dans son élaboration. Il serait bien sûr incorrect d'affirmer que ces historiens et théoriciens sont à l'origine de l'expansion coloniale et impériale de la Grande-Bretagne mais il ne faut tout de même pas sous-estimer le rôle de ces écrits dans la construction du discours impérialiste. L'histoire impériale britannique documente donc l'impérialisme anglais depuis ses débuts, donnant lieu à une bibliographie particulièrement conséquente. Le champ d'étude est ancien, vaste, et très divers (surtout depuis le développement des *studies*). Or, en France, force est de constater qu'il n'existe pas de tradition aussi forte et ancienne qui permette de documenter le phénomène avec précision. Les écrits fondateurs portant précisément sur l'impérialisme français dans la période étudiée ici sont assez anciens (seconde moitié du XX^e siècle) et s'accordent tous à souligner le manque de travaux importants à ce propos. Il suffit de considérer les rares synthèses publiées après les années 1950 et portant exclusivement sur l'impérialisme français pour prendre conscience de ce manque. Henri Brunschwig, auteur de l'une d'elles, déplore par exemple le fait qu'il n'existe aucune bonne monographie traitant des questions fondamentales soulevées par l'étude de l'impérialisme français¹⁴¹. De leur côté, Jean Bouvier et René Girault, à l'origine d'un ouvrage collectif fondamental intitulé *L'impérialisme français d'avant 1914* (1976), expliquent qu'ils ne font qu'ouvrir la voie à un immense champ de recherche et que leur travail n'est qu'une amorce à la vaste enquête qui

141H. Brunschwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, op. cit. Avant-propos.

reste à faire¹⁴². Il est difficile, à mon sens, d'établir avec certitude les causes fondamentales de ce manque historiographique. Néanmoins, pour comprendre les difficultés rencontrées par les historiens dans l'écriture d'une telle histoire il semble utile de revenir sur la complexité du rapport entretenu par la France à son histoire coloniale.

L'ampleur de la documentation britannique est due en partie au fait que l'histoire impériale ne soit dissociée ni de l'histoire coloniale, ni de l'histoire de l'impérialisme anglais. Cette unité, doublée d'une place importante de l'Empire dans la société britannique, a permis le développement précoce d'un champ historiographique conséquent et particulièrement prolifique. Or, en France, l'histoire coloniale en elle-même pose déjà de très nombreuses questions et si sa pratique est assez ancienne, son développement est loin d'être uniforme. En effet, déjà à l'époque moderne, voyageurs et aventuriers s'efforcent de produire un récit événementiel factuel de la colonisation du « Nouveau-monde », entremêlé de renseignements divers sur les lieux découverts. A partir du XVIII^{ème} siècle des synthèses de ces travaux sont effectuées qui, si elles témoignent déjà d'un effort de systématisation des connaissances, relèvent plus de l'œuvre encyclopédique que du livre d'histoire¹⁴³. Ce type d'ouvrage domine l'historiographie pendant tout le XIX^{ème} siècle et il faut attendre 1880-1890 pour que l'histoire coloniale se constitue véritablement en une discipline¹⁴⁴. Là encore, son développement est complexe et la pratique historique évolue dans une relation étroite avec le pouvoir politique. L'histoire de l'expansion coloniale telle qu'est elle alors écrite relève vite d'une tentative d'argumentation à l'encontre des politiques coloniales autant qu'en leur faveur¹⁴⁵. Ainsi, alors que s'amorce, dans les premières années de la Troisième République, le renouveau de l'aventure coloniale, quelques historiens se voient confier la réécriture d'une histoire de France officielle qui puisse servir de modèle aux rédacteurs de manuels scolaires. Celle-ci entre donc dans le cadre d'un dispositif pédagogique et politique destiné à développer le « sens civique » des jeunes citoyens¹⁴⁶. Aux yeux de ces historiens, l'expansion est

142J. Bouvier et R. Girault (eds.), *L'impérialisme français d'avant 1914*, op. cit., p. 10.

143Marco Platania, « L'historiographie du fait colonial : enjeux et transformations », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 4 novembre 2011, n° 24, n° 1, p. 202.

144*Ibid.*, p. 194.

145*Ibid.*, p. 195.

146Éric Savarese, « L'histoire officielle comme discours de légitimation. Le cas de l'histoire coloniale », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1998, vol. 11, n° 43, p. 95.

entièrement conforme à l'idéal républicain, et ne constitue qu'un simple prolongement outremer de l'œuvre libératrice de la République dont ils se voient comme les humbles continuateurs¹⁴⁷. Positiviste, déterministe, cette histoire s'implante profondément et durablement dans l'esprit des masses de par l'objectif éducatif et pédagogique qui la soutient. Il faut attendre les années 1990-1995, et l'influence des *studies* et du *cultural turn* qui touche les sciences humaines et sociale, pour que le champ historiographique se renouvelle et se diversifie. On passe d'une histoire dont l'écriture est réservée à quelques historiens choisis, à une pratique beaucoup plus vaste, tiraillée entre des approches concurrentes (histoire globale, études post-coloniales, histoire impériale etc.) qui tendent à englober la traditionnelle et controversée histoire coloniale. L'étude de l'impérialisme s'est alors construite et développée en rupture avec cette écriture traditionnelle de l'expansion coloniale, tâchant d'étudier les mécanismes inhérents au concept et au processus impérialiste plutôt que d'entrer dans les questions politiques et idéologiques que ce champ soulève.

Cette séparation entre colonisation et impérialisme est une caractéristique importante de l'historiographie française qui se distingue largement de la tradition britannique sur ce point. En effet, l'histoire impériale anglaise a pour particularité de faire la différence entre Empire « formel » et « informel ». Deux conceptions qui correspondent respectivement à une hégémonie politique et économique de la métropole sur les territoires concernés (même si, nous l'avons vu, ce cloisonnement pose quelques problèmes). Or, cette dissociation est peu présente dans les travaux portant sur l'impérialisme français où la question de l'articulation entre les facteurs économique et politique prend d'autres formes. Brunschwig par exemple, affirme que le fondement de l'impérialisme français est avant tout idéologique et politique. Il se plaît alors à citer Lénine et son célèbre *Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, soulignant que « Nous ne nous arrêtons pas au côté non économique de la question comme il le mériterait »¹⁴⁸. Ce postulat divise l'historiographie et il n'existe toujours pas de consensus sur la question des rapports entre politique et économie dans l'étude du phénomène impérialiste¹⁴⁹. Là où les historiens français se rejoignent en revanche, c'est sur cette fameuse séparation entre un impérialisme colonial, au sens de « soumission ou domination politique

¹⁴⁷*Ibid.*, p. 99.

¹⁴⁸Cité dans H. Brunschwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, op. cit. Avant-propos.

¹⁴⁹J. Bouvier et R. Girault (eds.), *L'impérialisme français d'avant 1914*, op. cit., p. 7.

absolue d'un Etat par un autre Etat », et les tentatives faites par un Etat pour tirer profit du développement économique inégal entre régions ou zones, et pour imposer son point de vue sur la politique extérieure d'autres Etats¹⁵⁰. Cette séparation amène les chercheurs à questionner la notion d'hégémonie, notamment en ce qui concerne les relations entre nations au sein même de l'Europe. Car s'il n'existe pas de colonies sur le continent européen au début du XX^{ème} siècle, si la France, comme les autres puissances n'a pas le désir de conquérir des territoires en Europe, est-ce à dire que son action y soit exempte de toute idée d'hégémonie, économique ou politique ?¹⁵¹ D'après ce raisonnement, l'impérialisme d'avant la Première Guerre mondiale, est largement protéiforme et s'il existe dans cette période un impérialisme colonial, celui-ci ne suffit pas à décrire l'ensemble des réalités concernées. Ayant pris note de ces particularités de l'historiographie française ainsi que des dissensions qui existent en son sein, il s'agit à présent de souligner les consensus qui semblent se faire au sein de la production scientifique.

Tout d'abord, si des dissensions existent à propos de la prépondérance du facteur politique ou économique, aucun chercheur ne nie complètement la place de l'idéologie dans le développement d'un impérialisme français. Peu importe le rôle de la conjoncture économique dans la volonté expansionniste, le passage vers une politique impérialiste s'accompagne nécessairement d'évolutions dans la manière dont les nations européennes perçoivent l'autre et se perçoivent elles même. Et si une rupture s'effectue dans la politique étrangère d'un pays, elle correspond inévitablement à un glissement idéologique au sein de la population et surtout des classes dirigeantes. En France, Brunschwig explique ce basculement par le développement d'un « nationalisme belliqueux » qui fait suite à la défaite de 1870-1871 face à la Prusse. En effet, au cours du XIX^{ème} siècle, avant ce conflit, le nationalisme est loin d'être le caractère dominant des masses françaises, leur souci résidant surtout en une volonté de protéger à tout prix les acquis et les idéaux de la Révolution de 1789. En ce sens, les succès militaires des gouvernements qui se succèdent n'ont que peu d'emprise sur le sentiment national et sont surtout le fait des élites dirigeantes qui entendent restaurer le rang mondial de la France après la défaite de 1815. Ils s'attachent au prestige, mais sont les seuls à l'apprécier

150 *Ibid.*, p. 8.

151 *Ibid.*

et le peuple, chaque fois qu'il en a l'occasion, affiche son indifférence¹⁵². Or, les années 1870-1871, en modifiant les rapports géopolitiques au sein de l'Europe, ont des retombées considérables sur le rapport des français à leur sentiment national. Elles représentent une véritable période d'humiliation après laquelle les dirigeants de la Troisième République, répondant à cette aspiration revancharde qui grandit au sein des masses, cherchent dans tous les domaines à restaurer et accroître le prestige français. Or, en tant que tel, le sentiment nationaliste qui touche toutes les sphères de la société ne tend pas encore à l'impérialisme et les Français voient surtout l'expansion coloniale comme risquant de détourner le pays de la revanche contre l'Allemagne. A ce stade, un travail d'opinion se doit encore d'être fait pour faire de cette rancœur chauvine un vecteur de l'expansion coloniale. C'est le milieu scientifique qui s'en charge, et plus précisément celui des géographes.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, la France voit se développer en son sein de nombreuses sociétés de géographies. La première, fondée en 1821, ne compte à ses débuts que très peu de membres. Or, entre 1871 et 1881, onze autres sociétés sont fondées qui réunissent à la fin de cette période plus de 9500 membres¹⁵³. Le développement de telles institutions n'est pas surprenant étant donné que des thèses liant intimement progrès scientifique, progrès commercial et prestige national circulent au sein de ces milieux savants. Le président de la Société de Paris par exemple, La Roncière le Noury, déclare dans une allocution en 1874 que « La science abstraite [...] ne suffit pas à l'humanité. La science n'est vraiment féconde que si elle est un instrument de progrès et de production. Ce n'est pas seulement dans un intérêt de curiosité que l'on a fait successivement des explorations et des découvertes géographiques. La découverte de l'Amérique, les explorations persévérantes dans l'intérieur de l'Afrique, la recherche d'un passage vers le pôle ont eu, outre un but scientifique, un objet politique et commercial. »¹⁵⁴ Ce type de propos, d'abord cantonné aux sphères intellectuelles, trouve rapidement une résonance auprès de la population en étant relayé par des revues d'influence comme le *Journal des Débats* ou la *Revue des deux mondes*. Ces publications jouent un rôle fondamental dans la constitution du sentiment impérialiste car elles le dotent d'une portée en diffusant largement les théories pseudo-scientifiques des

152H. Brunshwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, op. cit., p. 22.

153Ibid., p. 23.

154Ibid.

expansionnistes. Elles offrent à ces écrits un lectorat, et pas n'importe lequel : la *Revue des deux mondes* par exemple est un organe dont se délectent les élites intellectuelles. Dominique Kalifa et Alain Vaillant ont montré qu'après la monarchie de Juillet des auteurs comme Vigny et Musset y ont publié leurs poèmes, désireux de toucher un public instruit, sensible et avide de culture¹⁵⁵. Le *Journal des Débats* fait quant à lui partie de ces feuilles de qualité, destinées à un lectorat issu de la bourgeoisie, notamment parisienne, et attirant un public cultivé et aisé¹⁵⁶. La pensée impérialiste gagne alors un auditoire qui a du pouvoir. Elle se diffuse auprès d'élites intellectuelles et bourgeoises, notamment parisiennes. Des sphères influentes en somme, proches des milieux décisionnaires. Ces groupes ont une importance capitale dans le développement de la pensée impérialiste en France et feront l'objet dans cette étude d'un chapitre à part entière. Ce que j'entends montrer ici c'est plutôt qu'à cette époque, et des suites du sentiment nationaliste issu de la défaite de 1870-1871, se dessine en France l'un des éléments fondamentaux de tout impérialisme : un discours structuré et influent.

Le lien entre nationalisme et impérialisme n'est pas propre à l'historiographie française et en 1902, Hobson le théorise déjà dans l'introduction d'*Imperialism* en écrivant que :

« Le nationalisme est une route simple vers l'internationalisme, et s'il manifeste une divergence, on peut bien suspecter une perversion de sa nature et de son but. Cette perversion, c'est l'impérialisme dans lequel les nations, outrepassant les limites de la simple assimilation, transforment les rivalités stimulantes des différentes nationalités en une compétition meurtrière entre les empires. »¹⁵⁷

La France se dote donc progressivement, après les années 1870, des attributs essentiels à la constitution d'un impérialisme français. Or, comme cela a été montré dans les chapitres précédents, l'impérialisme est rendu tangible par l'articulation de différents éléments, indissociables les uns des autres. Aussi, ces discours nationalistes ne seraient pas qualifiables

155D. Kalifa et A. Vaillant, « Pour une histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle », art cit, p. 206.

156Christophe Charle, *Le siècle de la presse: 1830-1939*, Paris, France, Édition du Seuil, 2004, p. 157-159.

157« Nationalism is a plain highway to internationalism, and if it manifests divergence we may well suspect a perversion of its nature and its purpose. Such a perversion is Imperialism, in which nations trespassing the limits of facile assimilation transform the whole stimulative rivalry of varied national types into the cut-throat struggle of competing empires » dans John A. Hobson, *Imperialism: a study*, James Pott and Co., New York, États-Unis d'Amérique, 1902, p. 9. C'est moi qui traduis.

d'impérialistes s'ils n'étaient associés dans les faits à de véritables tensions politiques, géopolitiques et diplomatiques. Tensions dont l'importance dans le développement du phénomène dans les dernières décennies du XIX^e siècle fait aussi consensus au sein de l'historiographie. Catherine Coquery-Vidrovitch souligne à ce propos que l'originalité de la période qui s'ouvre en 1880 se trouve dans l'intervention et la mise en concurrence de l'ensemble des puissances occidentales et plus seulement de l'Angleterre. Une course à l'expansion visible notamment en Afrique où les tensions entre les volontés colonisatrices européennes sont telles qu'elles mènent en 1885 à l'organisation de la Conférence de Berlin¹⁵⁸. Selon l'historienne, élucider la cause profonde du partage du continent africain revient donc à déterminer les raisons de cette conjonction des expansions¹⁵⁹. Là où les historiens ne s'accordent pas, encore une fois, c'est sur les causes de cet engagement quasi simultané des puissances dans ce *scramble for Africa*¹⁶⁰. Coquery-Vidrovitch, d'une influence marxiste revendiquée¹⁶¹ soumet une explication d'ordre économique à ce partage. Elle soutient que le *scramble* traduit l'arrivée du monde capitaliste occidental à un niveau économique comparable et montre que les puissances européennes, dans la continuité de l'Angleterre, étaient devenues « mûres pour l'expansion »¹⁶². Un peu plus tôt Brunschwig émet de son côté l'hypothèse que c'est plutôt la propagande coloniale qui, en permettant le décloisonnement dans les années 1890 d'une idée expansionniste cloîtrée dans les milieux intellectuels, a mené les gouvernements à poursuivre leur politique d'expansion¹⁶³. Quoi qu'il en soit, ces deux écoles analysent le partage de l'Afrique comme une forme d'apogée des rivalités européennes dans le monde colonial, considérant la Conférence de Berlin comme un symptôme de ces tensions. Cette rivalité apparaît comme nécessaire au développement de l'impérialisme au sein des puissances européennes. La compétition avec l'Angleterre est notamment montrée comme un facteur important de ce phénomène. Les nations occidentales ont un modèle sous les yeux, celui de l'Empire britannique et le fait qu'elles se sentent de taille à l'égaliser, voire à le surpasser grâce à des armes nouvelles qu'elles lui avaient

158 Catherine Coquery-Vidrovitch « De l'impérialisme britannique à l'impérialisme contemporain : l'avatar colonial » dans J. Bouvier et R. Girault (eds.), *L'impérialisme français d'avant 1914*, op. cit., p. 97.

159 *Ibid.*, p. 98.

160 Littéralement « ruée vers l'Afrique ». Expression issue de l'historiographie britannique.

161 Catherine Coquery-Vidrovitch, « Impérialisme et impérialisme colonial », *Publications de la Société française d'histoire des outre-mers*, 2008, vol. 6, n° 1, p. 755.

162 J. Bouvier et R. Girault (eds.), *L'impérialisme français d'avant 1914*, op. cit., p. 98.

163 H. Brunschwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, op. cit., p. 103.

empruntées (industrialisation, concentration des capitaux...) montre une véritable évolution des mentalités¹⁶⁴. D'autant que les politiciens britanniques ne se privent pas de montrer à la France que le partage de l'Afrique s'est fait en faveur de l'Angleterre. Salisbury par exemple déclare en 1890 que « Les territoires laissés à la France sont des sols légers, très légers. Le coq gaulois, qui aime gratter la terre, y pourra user ses ergots. Quant à nous, la région fertile, elle nous demeure. »¹⁶⁵ Ce type d'annonce a un rôle dans le développement de l'impérialisme en ce qu'il provoque des réactions nationalistes fortes aussi bien au sein de l'opinion que chez les personnages d'influence qui gravitent autour du gouvernement¹⁶⁶.

Quoi qu'il en soit, peu importe les dissensions qui puissent exister au sein du champ historiographique, il serait malvenu de choisir parmi une seule des deux approches suggérées. L'étude de l'exemple anglais l'a bien montré, les facteurs politique et économique interagissent et se nourrissent mutuellement, qu'il s'agisse des réalités britanniques ou françaises. Ainsi, les auteurs considérés, s'ils n'accordent pas la même importance à l'aspect économique de l'impérialisme, s'entendent tout de même sur le fait qu'il est omniprésent dans le cadre de l'expansion coloniale. Sur ce point encore des similitudes existent entre les puissances dans leur manière d'exercer un impérialisme économique moderne, caractérisé par une exportation importante de capitaux à l'étranger. Cette tendance, propre à la période postérieure aux années 1880, avait déjà été théorisée par Hobson dans le cadre de l'Angleterre et s'avère être une constante du phénomène impérialiste. En effet, Catherine Coquery-Vidrovitch montre bien que la France aussi est très largement touchée par ce phénomène dans la période. Ceci est notamment visible dans le document suivant¹⁶⁷ :

164J. Bouvier et R. Girault (eds.), *L'impérialisme français d'avant 1914*, *op. cit.*, p. 98.

165Cité dans H. Brunschwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, *op. cit.*, p. 107.

166*Ibid.*

167Issu de Catherine Coquery-Vidrovitch « De l'impérialisme britannique à l'impérialisme contemporain : l'avatar colonial » dans J. Bouvier et R. Girault (eds.), *L'impérialisme français d'avant 1914*, *op. cit.*, p. 105.

*Investissements français à l'étranger
(à long terme ou à caractère permanent) **

Période quinquennale	Moyenne annuelle en millions de francs
1871-1875	très peu
1876-1880	- 50 à + 50
1881-1885	rien ou très peu
1886-1890	443-533
1891-1896	519-619
1897-1902	1 157-1 257
1909-1913	1 239-1 339

Dans ce tableau, qui montre l'évolution des investissements français à l'étranger de 1871 à 1913, il est aisé de constater que ceux-ci sont en augmentation constante. Un rapide calcul montre même qu'une croissance particulièrement forte est visible sur la fin du siècle avec un passage d'environ 16 % entre 1890 et 1896, à près de 197 % entre 1896 et 1902. Une telle augmentation montre bien que, dès les années 1870, et avec une accélération forte à partir de 1897, la France entre dans cette logique d'impérialisme capitaliste qu'Hobson dénonce en 1902 dans *Imperialism* : l'exercice d'une hégémonie économique par le biais d'une exportation de capitaux, se faisant au profit des financiers et au détriment de l'intérêt national.

Clairvoyance impressionnante de la part de l'auteur ou influence considérable de ses écrits sur les historiens du XX^{ème} siècle ? Ces thèses font en tout cas l'unanimité auprès des historiens de l'impérialisme français, notamment en ce qui concerne le manque de rentabilité de l'expansion. Brunschwig, par exemple, écrit que la politique impérialiste, si elle fut incontestablement une affaire pour un petit nombre d'individus, ne posait que peu la question de sa rentabilité et fut avant tout un idéal pour ceux qui la préconisaient¹⁶⁸. Pourtant les faits sont là : malgré des mesures protectionnistes, chères aux impérialistes, jusqu'à la Première Guerre mondiale, le volume du commerce des colonies avec l'étranger constitue plus de la moitié de leur commerce total. Pendant ce temps là l'accroissement du commerce avec la

¹⁶⁸H. Brunschwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, op. cit., p. 109.

métropole est, de son côté, nettement inférieur à celui du commerce avec d'autres puissance (croissance de 67,7 % pour l'un contre 84 % pour l'autre entre 1901 et 1913)¹⁶⁹. De tels chiffres montrent bien que l'idée impériale et les exportations de capitaux destinées à asseoir une hégémonie commerciale à l'étranger, sont indépendantes, allant même parfois à l'encontre du domaine colonial. Il est donc important, sans nier la réalité du phénomène impérialiste, de remettre en question « l'identité fallacieuse impérialisme = colonisation »¹⁷⁰. Cette idée d'une dissociation, voire d'une opposition entre l'intérêt national et l'expansion impérialiste renvoie à la notion de *Reluctant Empire*, développée en 1963 par John S. Galbraith. Selon lui l'Empire constitué par la Grande-Bretagne a été le résultat d'une conjoncture politique dont elle se serait volontiers passée¹⁷¹. Sur ce point, les analystes des Empires et de l'impérialisme contemporain semblent se rejoindre, quelle que soit leur origine. Dans le cadre de ce consensus, la dissociation qui est faite par les historiens français entre impérialisme et colonisation semble non seulement appropriée en ce qui concerne l'étude du phénomène français, mais elle semble aussi très à propos dans la description de l'impérialisme contemporain en général.

Cette revue problématisée des travaux français et britanniques sur l'impérialisme montre bien en tout cas le rapport particulier de la France au phénomène, et ce encore au XX^{ème} siècle. Cette relation est à mon sens bien visible dans la liste que dresse Catherine Coquery-Vidrovitch, dans un article de 2008, des travaux qu'elle considère comme ayant initié et provoqué les recherches françaises sur l'impérialisme¹⁷². En effet, si Jean Bouvier et Henri Brunschwig figurent au sommet de cet « état de l'art », les autres noms cités (Yves Lacoste et Emmanuel Arghiri notamment) ne sont pas des historiens mais bien des géographes et des économistes. Dans ce champ d'étude déjà réduit, la présence si sporadique d'historiens pose question et fait montre, je crois, d'un rapport ambigu de l'historiographie française au phénomène impérialiste. Il s'agit à présent de revenir à l'étude de sources d'époques pour interroger la manière dont ce rapport est ancré dans le langage et dans

169Catherine Coquery-Vidrovitch « De l'impérialisme britannique à l'impérialisme contemporain : l'avatar colonial » dans J. Bouvier et R. Girault (eds.), *L'impérialisme français d'avant 1914*, op. cit., p. 107.

170Ibid., p. 110.

171C. Coquery-Vidrovitch, « Impérialisme et impérialisme colonial », art cit, p. 756.

172Ibid., p. 757.

l'histoire, en portant un regard sur les définitions qui ont pu être faites du terme impérialisme dans les dictionnaires français entre 1873 et 1919.

La France, spectatrice lucide de l'impérialisme ?

Les travaux d'historiens le montrent, l'impérialisme est bien un phénomène international et non pas une réalité propre à l'Angleterre. En 1902, lorsque se tient la Conférence de Londres, la France est donc, elle aussi, engagée dans le processus d'expansion impérialiste qui touche les puissances occidentales depuis la fin des années 1880. Certes les temporalités varient sensiblement, de même que les modalités de l'expansion. Mais les faits demeurent et il est possible de noter de véritables constantes, tant dans les conditions idéologiques que dans la politique étrangère des puissances en ce début de XX^e siècle. Une fois établi ce constat, il semble utile, en considérant avec plus d'attention les différentes nations qui composent le monde occidental, de voir dans quelle mesure le phénomène y est intériorisé et conscientisé. Une telle interrogation, outre son intérêt dans l'étude de l'impérialisme contemporain, est peu aisée à mener de par la multiplicité des réalités au sein même des pays considérés. Dans cette mesure, il semble indispensable de se pencher avec plus d'attention sur ce qui fait l'unité de ces sphères nationales. Voir ce qu'il existe de commun aux différentes couches de ces sociétés dans la considération de phénomènes internationaux. Dans le cadre de cette étude sur la France, le langage paraît être un élément suffisamment fédérateur pour être révélateur de la manière dont l'impérialisme est conçu. En cela l'étude des dictionnaires est utile car ceux-ci servent de base à la langue française et illustrent assez bien les évolutions qui peuvent se faire dans le vocabulaire. Néanmoins, comme cela a été dit dans l'introduction de ce chapitre, ceux-ci ne rendent que difficilement compte du contexte dans lequel les définitions étudiées ont été produites. En cela, il est aisé de vouloir faire dire à ces courts passages plus que ce qu'ils expriment réellement et étudier les dictionnaires revient à marcher sur la fine couche qui sépare l'analyse historique de la surinterprétation. Ce qui suit est le résultat d'une mise en série des définitions d'impérialisme qui ont émergé du corpus sélectionné. Il s'agira d'y mêler deux axes qui me paraissent essentiels à l'analyse de ma documentation. Le premier consiste à voir les ajouts qui ont été faits à la première définition du corpus. Voir la manière dont le

temps et les événements chargent, nourrissent la définition d'un mot et d'un concept. La seconde approche adoptée entend ensuite identifier dans les sources ce qui relève du glissement sémantique d'un usage vers un autre. Voir comment le sens des mots évolue et noter ce que ces évolutions peuvent signifier quant à la place du vocabulaire dans les discours et plus généralement dans la langue.

Le dictionnaire en ligne TLF (*Trésor de la langue française*) situe la première référence au mot impérialisme en 1832. Issue d'un ouvrage de Louis Marie de Lahaye de Cormenin intitulé *Libelles politiques*, celle-ci désigne alors une « doctrine, esprit favorables au régime napoléonien ». Ce sens donné au mot est intéressant car c'est lui qui, le premier, se voit pérennisé sur les pages d'un dictionnaire. En effet cette définition est semblable à celle trouvée dans le plus ancien volume du corpus étudié : le *Dictionnaire de la langue française* publié par Émile Littré en 1873. Je ne puis assurer que la définition d'impérialisme qui y figure soit historiquement la première à avoir figuré dans un ouvrage encyclopédique. S'il en existe d'autres, antérieures, en langue française, je ne les ai en tout cas pas trouvées. En revanche, ce qui est avéré (et qui fait l'intérêt de cette source), c'est que l'acception qui y figure correspond bien au premier sens qui ait été donné à ce terme. *Le Littré* mentionne que l'impérialisme est l'« opinion politique des impérialistes », définis eux même comme les « Partisans de l'ancien empire d'Allemagne » ou « du régime politique de Napoléon Ier et de sa dynastie »¹⁷³. Une telle définition est intéressante car elle apparaît comme bien loin du sens contemporain du mot ainsi que des réalités qu'il entend décrire. Le terme d'impérialisme ici n'a rien d'un phénomène des relations internationales. Il représente seulement un abus de langage, un néologisme probablement issu du langage parlé et qui se rapporte à des expériences politiques marquantes de l'histoire récente. La définition du *Littré* peut donc être lue de deux manières distinctes. La première fait référence à « Napoléon Ier » et à « sa dynastie ». Cette définition ne surprend pas dans la mesure où ce terme avait fait irruption dans la vie et les débats politiques français dans la période où Louis-Napoléon Bonaparte accédait au pouvoir des suites du coup d'état de 1851. Le présent dictionnaire est publié peu de temps après la chute du Second Empire, à un moment où la France est marquée par les réalisations et les échecs de cette période. Ainsi, cette définition, si elle ne correspond pas à l'impérialisme tel qu'on le définit en 1902,

¹⁷³ Respectivement « Impérialisme » et « Impérialiste » dans Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, L. Hachette, 1873.

entre du moins en résonance avec les thèses d'Henri Brunschwig qui situe l'émergence du sentiment impérialiste dans la chute du Second Empire et la défaite de 1870-1871¹⁷⁴. La seconde partie de cette définition corrobore d'ailleurs cet aspect en faisant référence à l'empire d'Allemagne. Ainsi, si elle n'apporte que peu de chose au concept même d'impérialisme, cette définition a le mérite de rappeler que le sentiment impérialiste trouve en partie sa source dans les événements marquants de l'histoire politique et dans les réactions de l'opinion à ceux-ci. Il est donc possible de voir que le langage porte les traces des mutations politiques et géopolitiques majeures d'une époque et que son étude est éclairante quant à la place de l'idéologie et des représentations dans la structuration de phénomènes comme l'impérialisme.

Malgré cela, cette définition reste fort lacunaire et fait référence à une acception ancienne et obsolète du terme étudié. Là où une première évolution est visible en revanche, c'est dans l'œuvre majeure du célèbre Pierre Larousse, le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* qu'il achève de publier en 1877. L'impérialisme y est défini comme une « opinion favorable au régime impérial »¹⁷⁵. Si cette définition est, elle aussi, particulièrement vague, elle a néanmoins le mérite d'opérer un déplacement conceptuel qui, aussi léger qu'il puisse être, a toute son importance. Ce qu'il est d'abord possible de lire ici, c'est une décentralisation du terme d'impérialisme qui ne s'applique plus nécessairement à une réalité française. Le caractère généralisant de la définition est fondamental car il fait passer le mot « impérialisme » d'une condition d'outil descriptif, sans grande portée argumentative, à celle d'outil théorique, porteur d'un concept. Le terme s'applique indifféremment à toute forme de régime impérial sans distinguer une sphère nationale ou une autre. Cela constitue une avancée qui, si elle n'est pas considérable, mérite néanmoins l'attention. Le problème étant que le concept dont le mot est devenu le vecteur est encore insuffisamment caractérisé et développé, ce qui ôte au terme une part de son poids argumentatif. A ce stade donc, il est possible de distinguer des inflexions, de très légers glissements dans le sens du mot qui, sans en bouleverser complètement l'usage, l'insèrent dans un débat relatif à son sens et à sa portée. Il s'agit d'un terme qui pré-occupe et dont la portée tend, en quelques années, à évoluer pour en faire progressivement un outil d'analyse des conditions internationales.

174H. Brunschwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, op. cit., p. 185.

175« Impérialisme » dans Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Editions Larousse., Paris, 1877.

L'ajout le plus conséquent qui ait été fait à la définition d'impérialisme dans le corpus étudié se trouve dans l'édition de 1897 du *Nouveau Larousse illustré*, publiée sous la direction de Claude Augé. Il y est dit que l'impérialisme est une :

« Opinion favorable au régime impérial. Doctrine politique visant à resserrer les liens qui unissent l'Angleterre à ses colonies et à l'expansion de la puissance britannique. L'*impérialisme* est sorti d'une réaction contre la tendance au « laisser faire » en matière économique et coloniale qui avait prévalu dans le Royaume-Uni, à partir de 1850 sous l'influence de Cobden, de Bright et de la célèbre ligue de Manchester. Les causes de cette réaction, qui s'est produite vers 1880, sont d'ordre politique, économique et aussi littéraire et sentimental. Les précurseurs de l'impérialisme furent Charles Dilke et Seeley avec leurs ouvrages : *Greater Britain* et *The Expansion of England*, et, dans le domaine de la politique positive, Disraeli. En 1884 se forma l'*Imperial Federation League* et, le 4 avril 1887, à l'occasion du premier jubilé de la reine Victoria, une conférence des ministres coloniaux eut lieu à Londres. De cette conférence sortit l'*Imperial Defence Act* de 1888, qui prévoyait l'entretien à frais communs d'une petite escadre dans les eaux australiennes. Une conférence intercoloniale se réunit à Ottawa, en 1894, pour étudier une programme d'entente commerciale panbritannique ; elle n'aboutit à aucun résultat. En 1897, lors du second jubilé de la reine Victoria, Chamberlain, ministre des colonies, soumit la question d'une fédération commerciale aux premiers ministres coloniaux, mais sans succès. L'impérialisme a eu seulement pour effet de créer en apparence un lien plus étroit entre l'Angleterre et les communautés politiques issues d'elle. »¹⁷⁶

Ici l'ajout est notable et le déplacement sémantique conséquent. Du seul point de vue du concept d'impérialisme, le sens évolue déjà de manière significative. Il s'agit certes d'une « opinion », mais plus que cela il décrit une « doctrine politique », une véritable idéologie. Cette citation dénote donc une compréhension du concept d'impérialisme bien plus approfondie que précédemment. Elle tend à rappeler qu'au fondement du phénomène et du processus impérialiste, se trouve un idéal¹⁷⁷. Et que si cette conception de la réalité est bien issue d'un contexte politique et de conditions économiques, il n'en demeure pas moins que c'est elle qui enclenche le mouvement selon lequel une politique étrangère impérialiste est proposée par une partie de l'opinion et de la classe politique pour résoudre les crises nationales. Cette définition montre à mon sens que les ressorts essentiels et le fonctionnement global du phénomène ont été compris. La mention d'une « doctrine » ainsi que d'un fondement « d'ordre éco-

176« Impérialisme » dans Claude Augé et Larousse (eds.), *Nouveau Larousse illustré : dictionnaire universel encyclopédique*, Paris, France, Librairie Larousse, 1897.

177H. Brunschwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, op. cit., p. 109.

nomique, politique et aussi littéraire et sentimental » laisse à penser que les application du phénomène dans le réel sont aussi bien identifiées que ses ressorts culturels. Or, ce qui est particulier ici, c'est que le concept qui est décrit n'est plus du tout transnational comme le laissaient entendre les définitions de 1873 et 1877. Il est même appliqué à une seule nation : l'Angleterre. Ce déplacement géographique est intéressant en ce qu'il est révélateur d'un positionnement particulier de la France, tant à l'impérialisme qu'à sa rivale britannique. En effet, si cette définition identifie bien les éléments clés de l'impérialisme, c'est parce qu'ils ont été constatés dans la politique menée par la Grande-Bretagne dans les années précédant la parution du dictionnaire. En revanche, il ne s'agit en aucun cas de faire de la France un acteur du phénomène. Cet outil théorique qu'est le mot impérialisme est donc bien une clé d'analyse de la situation internationale, mais il est mobilisé dans le discours français pour décrire et surtout dénoncer la politique étrangère de la Grande-Bretagne à la fin du XIX^e siècle. La France ne se classe pas du côté des acteurs de l'impérialisme et ne fait que constater les déboires d'une nation rivale engagée dans le processus impérialiste. L'idée que ce mouvement expansionniste puisse être commun aux grandes puissances occidentales n'est pas encore identifiée, ou en tout cas pas pleinement assumée. Mais surtout ce qui est intéressant c'est que l'auteur de la définition fait aussi le constat des limites de l'impérialisme en soulignant que celui-ci « a eu seulement pour effet de créer en apparence un lien plus étroit entre l'Angleterre et les communautés politiques issues d'elle ». L'identification des conférences coloniales comme principale initiative destinée à renforcer ce système montre alors bien comment ces réunions avertissent la communauté internationale de la crise que traverse l'Empire et la nation britannique dans les dernières années du XIX^e siècle. Et ce avant même la crise de Fachoda ou la désillusion de la Guerre des Boers.

A ce stade, les définitions d'impérialisme montrent que le concept d'impérialisme progresse et évolue, attestant du fait que cette notion est au cœur d'un débat, aussi en France. En revanche, ce qu'il est essentiel de noter c'est que le débat en question situe le phénomène exclusivement en Angleterre, et place la France non pas comme un acteur mais comme un témoin de la politique étrangère britannique. En cela elle commence à identifier les faiblesses de ce système dont le succès très relatif des conférences coloniales apparaît comme le premier symptôme. La définition qui est faite du concept ainsi que sa situation en Angleterre apparaissent comme des constantes dans la manière dont les dictionnaires Larousse appréhendent

l'impérialisme. Aussi, peu d'évolutions s'y font sentir sur ces deux points et la première édition en 1905 du *Petit Larousse illustré* reprend, sans lui associer d'analyse approfondie comme plus haut, la même définition qu'en 1897 :

« Opinion favorable au gouvernement impérial. Doctrine politique visant à resserrer les liens qui unissent l'Angleterre à ses colonies, et à l'expansion de la puissance britannique : *L'impérialisme anglais s'est particulièrement manifesté à la fin du XIX^e siècle.* »¹⁷⁸

Une inflexion se fait sentir en revanche dans le *Dictionnaire encyclopédique illustré* d'Armand Colin. Cette édition est intéressante car elle affiche une définition d'impérialisme qui dénote quelque peu avec celle du Larousse. Le fait de croiser les travaux de ces différentes maisons d'édition permet de voir que l'aspect objectif et consensuel du dictionnaire n'est qu'une apparence trompeuse derrière laquelle il est possible de cerner un positionnement vis à vis de certains événements internationaux. Par exemple, dans son édition de 1905, le dictionnaire d'Armand Colin affiche comme définition au terme d'impérialisme, « Opinion politique des impérialistes. Politique qui veut étendre la domination de l'Angleterre sur ses colonies. »¹⁷⁹ Outre son aspect quelque peu lacunaire, cette citation se distingue de celle du Larousse essentiellement sur les mots clés mobilisés pour définir le concept. Il ne s'agit pas pour l'Angleterre de resserrer les liens qui l'unissent à ses colonies mais bien d'y étendre sa « domination ». Cette changement peut bien paraître anecdotique mais il a l'intérêt de ne pas occulter l'aspect agressif du phénomène qui, dans les faits, dépasse l'idée d'un resserrement des liens coloniaux et se caractérise par une volonté des puissances européennes de dominer certaines régions du monde. Le croisement des dictionnaires permet donc de voir que, si certains insistent sur un aspect ou sur l'autre de l'expansion impérialiste, les différents aspect du phénomène sont globalement intégrés, mais toujours uniformément appliqués à l'Angleterre.

Cela est encore renforcé dans la définition qu'offre, en 1907, le *Larousse pour tous*. Du point de vue théorique, la définition du concept d'impérialisme qui y est faite ne diffère

178« Impérialisme » dans Claude Augé, *Petit Larousse illustré, nouveau dictionnaire encyclopédique* (1905), Éditions Larousse, s.l., 1922.

179« Impérialisme » dans Armand Colin, *Dictionnaire encyclopédique illustré*, Paris, France, A. Colin, 1905, 1030 p.

pas du tout de celles des précédentes éditions. Or, là où ce dictionnaire sonne comme une véritable mise à jour, c'est dans son analyse du cas anglais qui apporte un certain nombre d'informations supplémentaires. Il y est dit que :

« L'impérialisme anglais est sorti d'une réaction contre l'école du « laisser faire » en matière économique et coloniale. Il a eu pour principaux défenseurs sir Charles Dilke, Seeley, Disraeli, Chamberlain etc., qui ont tous proclamé la nécessité de créer un lien plus étroit, au point de vue militaire, maritime et économique, entre l'Angleterre et les communautés politiques issues d'elle. Le couronnement de la reine Victoria comme impératrice des Indes a été la première manifestation de cette idée et la réunion périodique de conférences intercoloniales tend à la réalisation de ce vaste dessein, qui se heurte cependant à la diversité des intérêts économiques de l'Angleterre et de ses principales colonies. »¹⁸⁰

Ce développement, s'il est très proche de la définition de 1897, s'en distingue néanmoins sur plusieurs points essentiels. Tout d'abord, il situe la figure de Chamberlain parmi les théoriciens et les continuateurs fondamentaux de l'impérialisme anglais, au même rang que Seeley ou Disraeli. Cela est intéressant dans la mesure où, entre 1897 et 1907, le Secrétaire d'État aux colonies a été l'un des plus fervents défenseurs de l'empire et de son expansion, incarnant aux yeux de la communauté internationale et particulièrement de la France, la figure même de l'impérialiste agressif. D'autant que, malgré l'Entente cordiale de 1904, Chamberlain reste le politicien britannique qui avait prôné la nécessité d'un conflit préventif avec la France lors de la crise de Fachoda en 1898¹⁸¹. Dans l'opinion française cet homme est devenu, après cette crise, l'incarnation même de l'impérialisme mais aussi de l'hostilité entre les deux pays. Si bien qu'en 1900, Victor Bérard, dans un livre intitulé *L'Angleterre et l'impérialisme* qui reprend point par point ce qu'il dénonce comme étant les ressorts essentiels de la politique étrangère britannique, consacre au Secrétaire d'État un chapitre entier sur sept¹⁸². Cela témoigne bien de la manière dont les dictionnaires portent les traces de l'évolution de l'image de certains personnages politiques auprès de l'opinion.

180« Impérialisme » dans Claude Augé, *Le Larousse pour tous : nouveau dictionnaire encyclopédique*, s.l., 1907, vol.1.

181E. Berenson, *Les héros de l'Empire*, op. cit., p. 231.

182Victor Bérard, *L'Angleterre et l'impérialisme*, Paris, France, Armand Colin, 1900, p. 1 à 56.

Le second apport conséquent que fait cette définition par rapport à celle de 1897, se trouve dans la dernière phrase : « Le couronnement de la reine Victoria comme impératrice des Indes a été la première manifestation de cette idée et la réunion périodique de conférences intercoloniales tend à la réalisation de ce vaste dessein, qui se heurte cependant à la diversité des intérêts économiques de l'Angleterre et de ses principales colonies. »¹⁸³ Ce qui est frappant ici, c'est à quel point la supposition que faisait le dictionnaire en 1897, soulignant que l'impérialisme ne créait « en apparence » qu'un lien plus étroit entre l'Angleterre et ses colonies, est dépassée ici par la certitude de la faiblesse de cette relation. Il est évident que les quelques années qui séparent ces deux définitions ont modifié de manière significative la perception française de l'impérialisme anglais. Les acteurs principaux ne sont plus les mêmes et l'hégémonie britannique semble de moins en moins évidente. La position de la France vis-à-vis du phénomène, en revanche, varie peu. Le terme d'impérialisme décrit soit une réalité extérieure, soit un régime politique déchu, mais jamais il n'est le fait des politiques en vigueur. La France se positionne ici comme une spectatrice lucide de l'impérialisme. Elle en comprend les travers et les mécanismes, en est témoin dans le cas de l'Angleterre, mais jamais elle ne se place véritablement comme actrice du phénomène. Pourtant, l'historiographie française montre bien qu'à partir des années 1880, le pays est engagé dans ce même processus qui touche l'Angleterre, l'Allemagne et, un peu plus tard, les Etats-Unis. Henri Brunschwig a même montré qu'après 1890, la pensée impérialiste n'est plus seulement le fait d'un cercle réduit de savants ou de militaires et qu'elle se développe par le biais de la propagande coloniale, dans différentes couches de la population¹⁸⁴.

Ce que cette revue des différentes définitions du terme d'impérialisme trouvés dans des dictionnaires français de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle apporte à cette étude, c'est l'idée que le concept d'impérialisme, si il est bien compris dans le cas de rivaux extérieurs, n'est pas encore intériorisé. L'impérialisme français, pourtant attesté par les historiens dans une temporalité qui n'est que peu distincte de celle de la Grande-Bretagne, n'est pas vu comme une réalité pour la simple et bonne raison que le mot en ques-

183« Impérialisme » dans Claude Augé, *Le Larousse pour tous : nouveau dictionnaire encyclopédique*, s.l., 1907, vol.1.

184H. Brunschwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, op. cit., p. 103.

tion désigne des velléités anglaises. Or, les dictionnaires, s'ils permettent de dresser ce type de constat en portant un regard généralisé sur le statut et le sens du mot impérialisme dans la langue française, isolent ce qu'il y a de fondamental dans un discours : ses acteurs, ses médias, sa réception et ses conséquences. Cette première partie a néanmoins eu le mérite de fixer un cadre chronologique, spatial, idéologique et même, si j'ose dire, discursif à l'impérialisme. L'histoire de ce terme a permis de passer en revue tout ce qui s'y rattache, depuis les conditions dans lesquelles il est apparu, jusqu'à la manière dont l'historiographie française l'a défini et historicisé. Elle a permis aussi de dresser un constat : en 1902, date de la Conférence de Londres, la France est une puissance impérialiste. Cette information, si elle peut paraître quelconque, est fondamentale car elle change considérablement la portée des écrits relatifs à l'Angleterre dans la période considérée. Ce sont ces écrits qui constitueront l'essence du travail qui suit. Or, ceux-ci ne peuvent être véritablement parlants sans une considération précise de la manière dont ils ont été produits. En cela, un regard porté sur les acteurs de la production écrite portant sur les Anglais, l'Angleterre et l'impérialisme, tant dans la presse que dans les revues, paraît essentielle. Car il n'est de discours qui ne puise sa force argumentative et son véritable message dans les conditions sociales dans lesquelles il a été produit. Les prochains chapitres seront donc ceux de ces producteurs de sources : des plumes et des esprits qui sont à l'origine de mon corpus.

Partie 2

-

Producteurs de sources et acteurs de la sphère médiatique.

La première partie de ce travail a permis de comprendre avec précision le sens attribué au mot « impérialisme » en France et en Angleterre, mais aussi de dépasser ce seul vocabulaire pour considérer les réalités qu'il qualifie. Cette revue des usages et des discours relatifs à l'impérialisme a fait apparaître comme évident l'aspect transnational du phénomène. Le sentiment tenace que cette réalité existe hors des frontières nationales, trouvant des terrains et des modes d'application dans les réalités géopolitiques de la fin du XIX^e siècle. Or, la limite d'une telle approche réside à mon sens en son aspect désincarné. La mise à distance nécessaire avec le vocabulaire empêche de considérer l'aspect véritablement humain du phénomène. Elle tend à faire oublier que, derrière les politiques et les discours, se tiennent des individus dont les représentations façonnent les réalités historiques. La suite de ce travail entend remédier à cette problématique en effectuant un déplacement qui paraît nécessaire à une approche sensible et humaine du phénomène impérialiste. Quitter les hautes sphères des théories politiques et des écrits savants pour se placer à hauteur d'homme et voir comment des individus, dotés d'un certain pouvoir par la place qu'ils occupent dans la société, écrivent et pensent le monde qui les entoure.

Dans cette démarche, les sources écrites seront encore une fois le matériau principal de mon analyse, mais elle seront considérées selon une optique toute différente. Le précédent chapitre a montré que la presse en général et certaines revues en particulier avaient joué un rôle bien précis dans la diffusion de l'idée coloniale en France, poussant une partie des élites dirigeantes à penser les relations internationales sous le spectre de l'impérialisme. Il semble donc utile, à présent que l'usage du terme d'impérialisme dans la langue française est bien défini, de consacrer les chapitres suivants à une étude des médias qui ont participé à l'élaboration du phénomène. Une telle entreprise permettra je pense de diversifier grandement les situations d'usage du terme d'impérialisme et de voir ce qui a pu être occulté par la posture adoptée dans la première partie de ce travail.

Dans la période étudiée, le concept d'impérialisme n'est pas véritablement intériorisé en France car il n'est pas considéré comme un phénomène global des relations internationales mais bien comme un fait exclusivement britannique. En cela, il semble inévitable que son usage contribue à la construction d'un discours particulier sur l'étranger. L'étude de l'illusion d'opinion créée dans la presse par ceux qui y écrivent apparaît donc comme une manière de

voir dans quel but les acteurs des débats publics parlent de l'impérialisme, et comprendre comment ce phénomène peut influencer l'opinion et les idées au sein d'une sphère nationale. L'objectif poursuivi est ici d'interroger la position de spectateur lucide qui apparaît dans les définitions des dictionnaires. Il s'agit, au travers de la documentation, d'identifier ce que les discours mis de côté par ce type de source peuvent apprendre sur la manière dont la France perçoit l'impérialisme chez d'autres puissances. L'intérêt d'une telle approche réside en le fait que la presse écrite, en tant que représentante de cette prétendue opinion publique, exerce une pression politique dans la période étudiée, constituant un facteur important dans l'élaboration de la politique étrangère française. D'autant que ce support, s'il se veut être l'expression du plus grand nombre, est en définitif le produit de groupes bien identifiables. Les journaux sont les outils à l'aide desquels certains réseaux, sphères d'influences et personnalités publiques s'emploient à répandre leurs idées. A les diffuser pour leur donner une légitimité et une place tant dans l'opinion qu'auprès des détenteurs du pouvoir.

La question développée dans cette partie sera celle des acteurs de la production écrite. Je n'ai bien sûr pas la prétention d'être exhaustif et ces chapitres seront surtout l'occasion de marquer un temps d'arrêt sur des figures qui apparaissent comme centrales. Des hommes qui ont écrit sur l'impérialisme, et dont l'étude devrait me permettre de souligner certaines constantes quant à la place occupée au sein de l'opinion par le phénomène et son application dans le jeu des relations internationales. Je tâcherai de mener ce travail en gardant pour fil rouge la Conférence de Londres. Celle-ci constituera encore une fois un point de repère pour sonder la production écrite à une période donnée et m'évitera d'avoir à effectuer des coupes inopportunes dans le corpus considérable que représente la presse écrite au début du XX^{ème} siècle. La période considérée, et dont sont issues mes sources, se situe donc entre le 1^{er} janvier 1902 et le 31 décembre 1903. Une telle périodisation a pour intérêt d'inclure la Conférence mais aussi son avant et son après. Elle donne ainsi à voir le contexte dans lequel la réunion intervient autant que sa postérité au cours de l'année qui suit.

Chapitre 4 – Le lobby colonial.

Parmi ceux qui écrivent sur le monde colonial, figurent en premier lieu ceux qui ont intérêt à ce que ces questions se retrouvent au centre de la sphère médiatique. C'est le propre du « lobby colonial ». Le premier à souligner l'importance de ce groupe d'influence complexe comme acteur phare de l'impérialisme français avant la Première Guerre mondiale est l'historien français Henri Brunschwig qui y consacre un chapitre dans un ouvrage de 1960. Il n'a alors pas recours au terme de « lobby » et lui préfère l'appellation de « parti colonial »¹⁸⁵. Quelques années plus tard, une première synthèse importante vient compléter ce travail précis et rigoureux mais encore lacunaire. Elle est le fait de l'historien Charles-Robert Ageron qui dédie un ouvrage entier à ces questions en 1978¹⁸⁶. Il y fait quelques précisions quant à la notion de « parti », et rappelle qu'il ne s'agit pas uniquement d'un groupe politique mais que le mot est utilisé dans le sens qu'il avait au XIX^e siècle : un comité de notables dirigé par des parlementaires et s'efforçant d'exercer une action politique¹⁸⁷. Ces quelques écrits ont déjà contribué à la constitution d'une base solide sur cette thématique. Or, après eux, près d'un demi siècle se passe sans qu'aucun ouvrage ne porte exclusivement sur ces questions. Raoul Girardet y consacre bien quelques pages dans son ouvrage sur l'idée coloniale en France mais il ne renouvelle pas fondamentalement le champ d'étude¹⁸⁸. Ce n'est qu'en 2016 que l'historienne Julien D'Andurain apporte une pierre conséquente à l'édifice à travers la publication de son ouvrage *Colonialisme ou impérialisme ? : le parti colonial en pensée et en action*. En plus d'effectuer un travail important et d'une grande précision, notamment en ce qui concerne les principaux acteurs de ce groupe d'influence, elle effectue un tournant important dans la manière de le considérer en le qualifiant pour la première fois de « lobby ». Ce terme, qui désigne un « groupe d'influence soutenant une cause, une catégorie d'intérêts »¹⁸⁹, est particulièrement révélateur de la nature de l'organisation dont il est question ici. Il donne à voir un groupe d'individus déterminés qui a œuvré à placer la question

185« Le parti colonial français » dans H. Brunschwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, *op. cit.*, p. 111-137.

186Ageron Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, *op. cit.*

187*Ibid.*, p. 131.

188R. Girardet, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, *op. cit.*, p. 110.

189« Lobby » dans le Dictionnaire de l'Académie française (neuvième édition), Paris, 2000.

coloniale au centre des débats publics et contribué à la mise en place d'une politique d'ampleur, alors même que les français s'intéressaient très peu aux colonies¹⁹⁰. L'intérêt de cette organisation ici est que, de par une activité importante de propagande dans la sphère médiatique, elle est à l'origine d'un nombre important d'écrits sur la question coloniale et notamment sur les thèmes qui m'intéressent. Il semble ainsi utile de voir comment se groupe s'organise et agit dans la France de 1902. De considérer quels sont ses principaux représentants au sein de la sphère médiatique en interrogeant la place qu'ils accordent à l'Angleterre et à l'impérialisme dans leurs écrits.

Nature et organisation du lobby colonial.

L'utilisation du terme de lobby est parlante car elle ne limite pas cette organisation au seul milieu politique et la fait apparaître comme un réseau complexe qui étend ses ramifications dans des secteurs bien distincts. Cette complexité rend difficile l'établissement d'un véritable acte de naissance. D'autant que l'émergence du groupe est le résultat d'une conjoncture complexe et puise dans des conditions sociales et idéologiques inscrites sur un temps long. Raoul Girardet qualifie à raison cette organisation de « nébuleuse »¹⁹¹, une appellation intéressante car elle restitue bien à mon sens la diversité des formes et des modes d'action qui caractérise cet ensemble.

En premier lieu, il paraît utile de rappeler que le lobby n'est pas à l'origine de l'idée coloniale en France, mais qu'il en est plutôt le produit. En effet, cela a été montré dans la première partie de ce travail, l'idéal colonisateur et impérialiste est le fruit du nationalisme qui s'est développé en France après la défaite de 1870-1871 face à l'Allemagne. Cette hostilité latente, associée aux thèses développées notamment au sein des sociétés de géographies qui se multiplient en France entre 1871 et 1881, voit grandir l'idée que l'expansion coloniale et la conquête du lointain pourraient être des vecteurs importants du prestige de la nation française en Europe. Les partisans du fait colonial se font alors de plus en plus nombreux, notamment au sein des cercles savants et plus généralement de la bourgeoisie cultivée. Or, il s'avère que

190J. d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ?*, op. cit., p. 6.

191R. Girardet, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, op. cit., p. 111.

ceux-ci manquent de représentation et sont peu incarnés hors des cercles de l'élite intellectuelle française qui évolue dans l'entre-soi particulièrement réduit de la haute société parisienne. Or, en 1890, une première forme de polarisation de cette pensée diffuse survient avec la création du Comité de l'Afrique française. Cette organisation est née d'un constat : au cours des crises qu'ont traversé la France et l'Angleterre dans le cadre du *scramble for Africa*, une supériorité s'est toujours fait sentir quant à la qualité du système d'information coloniale britannique. Les Français ne disposent en effet pas d'autant de câbles sous-marins que les Anglais. Cette lacune ne leur permet donc pas d'alimenter dans de bonnes conditions les flux d'informations venus des différentes parties de l'Empire¹⁹². De fait, la Grande-Bretagne se trouve à la tête d'un monopole en matière de communication internationale. Non seulement son réseau de câbles dépasse les 250 000 kilomètres, offrant une certaine cohésion à l'Empire, mais elle est aussi capable de percevoir des taxes sur les correspondances établies entre pays (près de 110 millions par an)¹⁹³. Malgré l'évidence de cette infériorité française, aucune politique cohérente n'est proposée par le gouvernement qui souffre à ce moment là d'une importante instabilité ministérielle. C'est ce manque d'initiative qui pousse le Comité de l'Afrique française à se structurer et qui constitue, dès ses débuts, sa raison d'être. En 1890, il est l'initiative d'Hippolyte Percher, un jeune journaliste qui propose au Sous-Secrétaire d'État aux Colonies, Eugène Etienne, de constituer « un comité, absolument désintéressé qui, par souscriptions, organiserait des expéditions », « une réunion d'hommes [...] à l'abri des fluctuations de la politique, qui poursuivent avec persévérance l'œuvre de développement de l'influence française »¹⁹⁴. Cette organisation n'est, à ses débuts, que peu puissante et compte à ne compte qu'une trentaine de membres, dont sept écrivains ou publicistes. Ce qui est intéressant, c'est qu'en parallèle de l'acte symbolique et fédérateur que constitue la formation du comité, Eugène Etienne est déjà l'artisan d'un important réseau d'information coloniale. De par son poste au gouvernement, il mène une bataille des agences de communication en favorisant très clairement Havas aux dépens de Reuters (allemand) ou Dalziel (anglais), soutenant par la même tout un groupe de journalistes et publicistes français, convaincus comme lui de la nécessité de disposer d'une information « nationale » de qualité¹⁹⁵.

192Julie D'Andurain, « Le “parti colonial” à travers ses revues. Une culture de propagande ? », *Clio@thémis*, 2017, n° 12, p. 2.

193Chiffres issus de *Ibid.*

194Cité dans Ageron Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, *op. cit.*, p. 135.

195J. D'Andurain, « Le “parti colonial” à travers ses revues. Une culture de propagande ? », *art cit.*, p. 3.

Encore discret et relativement isolé du jeu politique, le réseau constitué par Étienne se renforce progressivement et est représenté sur la scène parlementaire en 1892 lorsqu'un « groupe colonial » est créé à la Chambre des Députés. Il est alors composé de 91 membres (il en comptera près de 200 en 1902) issus pour les deux tiers de parlementaires siégeant au centre de l'Assemblée : « républicains », « progressistes » et « républicains de gauche »¹⁹⁶. À ce stade, le lobby exerce une pression grandissante sur les esprits et les institutions, si bien qu'en 1894, un Ministère des Colonies est créé. Or, celui-ci apparaît bien vite comme un « ministère-croupion »¹⁹⁷. Au jour même de sa fondation, il est concurrencé par d'autres ministères plus anciens et solides, impliqués eux aussi dans le monde colonial : l'Intérieur en Algérie, le ministère des Affaires étrangères pour l'ensemble des protectorats, celui de la Marine pour l'acheminement des troupes et l'entretien des garnisons maritimes, de l'Instruction publique pour les missions scientifiques ou encore le ministère de la Guerre vis-à-vis de la direction des troupes coloniales¹⁹⁸. Le ministère des Colonies manque vite de fonctionnaires et est noyé dans cette pluralité d'institutions qui ont toutes vocation à agir à leur manière sur l'Empire colonial. Cette faiblesse relative le rend peu capable de fournir une information de qualité sur les territoires qu'il est censé administrer. Des revues existent bien qui apportent des informations utiles sur le cours des monnaies, les chambres de commerce, les tarifs de chemin de fer, le service postal, la situation agricole et commerciale etc. mais elles ne cherchent que partiellement à influencer une opinion publique qui croît au fur et à mesure que la civilisation du journal se développe¹⁹⁹. Or, c'est le propre du groupe d'influence qui est en train de se constituer ; influencer sur la politique coloniale et compenser l'inefficacité des mesures gouvernementale en faisant de ces questions des enjeux conséquents au sein de la sphère médiatique.

En effet, les membres du lobby ont bien compris l'idée selon laquelle la sphère médiatique, et plus généralement l'opinion publique, sont des éléments fondamentaux de la politique étrangère au même titre que l'action parlementaire ou l'armée. Aussi, ce réseau a-t-il été pensé dès ses débuts pour agir dans toutes les sphères qui ont voix au chapitre de l'Empire colonial. Le groupe parlementaire est la partie la plus visible de cette organisation, sa

196R. Girardet, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, *op. cit.*, p. 113.

197J. D'Andurain, « Le "parti colonial" à travers ses revues. Une culture de propagande ? », *art cit.*, p. 1.

198*Ibid.*, p. 3.

199*Ibid.*

représentation politique, mais elle est soutenue en amont par trois autres réseaux interdépendants qui fonctionnent simultanément. Les financiers par exemple agissent de manière très discrète. Ils œuvrent par le biais de L'Union Coloniale, une organisation présentée par les organes de presse du lobby comme un « syndicat des principales maisons françaises ayant des intérêts dans nos colonies »²⁰⁰. Cette association s'organise autour de trois groupes : les membres sociétaires, les correspondants et les adhérents. Pour appartenir à la première catégorie il faut « être Français et avoir la situation de Chef, Administrateur, Directeur ou Fondé de pouvoirs de Maisons ou de sociétés faisant d'une manière suivie des affaires directes dans les colonies françaises ou Pays de Protectorat ou d'influence Française »²⁰¹. Les sociétaires participent financièrement à l'entreprise et y disposent d'une voix dans les délibérations moyennant un droit d'admission de 1000 francs et une cotisation annuelle du même montant. Les correspondants, eux, résident dans les colonies et les pays d'influence française et paient une cotisation de 300 francs. Les adhérents, enfin, résident en France et ne paient qu'une cotisation annuelle de 50 francs. L'organisation grandit rapidement et ses membres, commerciaux et industriels en font une structure riche et puissante (plus de 100 000 francs de recette annuelle en 1906²⁰²). Outre le fait de capter les capitaux émis par les acteurs commerciaux du lobby, L'Union Coloniale a aussi l'intérêt de faire se rassembler ces investisseurs, de créer une cohésion et un consensus dans les buts poursuivis. Elle ne représente pourtant que l'aspect financier du lobby et est complétée par un réseau solide de militaires sur le terrain, la « phalange coloniale » et par un ensemble de revues particulièrement actives. C'est cette presse et ses acteurs qui vont m'intéresser ici, car en fournissant un nombre conséquent d'articles à propos du monde colonial et de ses enjeux, ils accordent une place particulière dans leurs écrits aux questions qui m'intéressent.

Selon Julie D'Andurain, la presse du « parti colonial » constitue véritablement la quintessence du lobby. Ses comités ne seraient alors que des coquilles vides s'ils n'étaient pas dotés de revues spécialisées, destinées à communiquer sur leurs agissement et à dispenser l'information que les coloniaux (militaires, marchands et correspondants) leur font parvenir²⁰³. Les principales institutions qui font le parti ont toutes leur bulletin : l'Union

200H. Brunschwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, op. cit., p. 125.

201 Cité dans Ibid., p. 126.

202 Chiffre issus de Ibid., p. 127.

203 J. D'Andurain, « Le "parti colonial" à travers ses revues. Une culture de propagande ? », art cit, p. 7.

Coloniale publie dès sa fondation un *Bulletin de l'Union coloniale française* qui deviendra en 1897 *La Quinzaine coloniale*. Le Comité de l'Afrique française, de son côté, s'organise lui aussi dès ses débuts autour d'un bulletin éponyme. Ces revues sont influentes et recrutent des publicistes issus en grande partie de titres fameux comme *Le journal des Débats*. Elles apparaissent comme le noyau central de cette presse coloniale et autour d'elles gravitent de nombreuses revues spécialisées d'importance variable. La cohésion entre ces titres est assurée par un personnage discret mais fondamental, Auguste Terrier. Un « petit homme à lorgnons », modeste et travailleur qui assure un rôle aussi discret qu'efficace de *go-between* entre les militaires et les parlementaires²⁰⁴. De par un travail acharné pour retranscrire la parole des officiers coloniaux au sein des organes de presse du lobby, il se retrouve rapidement à occuper le poste de rédacteur en chef de la plupart de ces revues et étend même son influence à des organes de presse distincts à première vue du lobby.

Certains historiens minimisent le rôle de cette presse dans le poids politique du lobby colonial. Charles-Robert Ageron souligne par exemple qu'en 1900, s'éditionnaient à Paris 45 journaux, bulletins et revues qui constituaient ce que les professionnels appelaient la « presse coloniale ». Il rappelle alors que sur un total de 2790 publications, ces titres sont très minoritaires et ne bénéficient de toute façon que d'un tirage réduit²⁰⁵. Prise sous cet angle, la presse du lobby apparaît en effet comme anecdotique, mais c'est sans compter sur le réseau complexe développé par les acteurs phare de cette production journalistique. Terrier par exemple, s'il n'est que très peu représenté dans les titres de presse à grand tirage dans la période qui m'intéresse (aucun article signé de sa main dans le catalogue en ligne de la BNF entre début 1902 et fin 1903), il n'en influence pas moins la rédaction de certains journaux importants. À partir du 22 juin 1902, il est cité comme principal collaborateur sur les questions coloniales dans toutes les éditions du quotidien républicain de Léon Gambetta, *La République française*²⁰⁶. Cela ne représente qu'un exemple parmi beaucoup d'autres et si le lobby colonial est difficile à saisir dans son entièreté, c'est qu'il est aussi fait d'accords tacites et de relations d'amitiés. Autant d'éléments qui peu visibles dans la sphère médiatique et dont les traces dans les sources sont parfois discrètes. Ces relations n'en sont pas moins déterminantes pour évaluer l'influence que peut exercer un tel groupe social. C'est d'ailleurs

204 *Ibid.*

205 Ageron Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, *op. cit.*, p. 162.

206 Le corpus considéré s'étend sur la période du 01/01/1902 au 31/12/1903.

l'un des facteurs de l'efficacité du lobby ; il fédère des personnages déjà intégrés dans les sphères du pouvoir et qui ont tissé leur propre réseau avant de l'inscrire dans la vaste nébuleuse que caractérise l'appellation de « parti colonial ».

Paul Leroy-Beaulieu et Joseph Chailley-Bert, des « bulletinistes » au cœur du lobby.

Parmi les « bulletinistes », acteurs médiatiques du lobby, figurent des noms fondamentaux qui se distinguent par une production écrite particulièrement conséquente sur le monde colonial, que ce soit dans les revues spécialisées ou par le biais d'autres médias. Ces sont ces hommes que j'entends ici considérer. Ces journalistes, économistes et politistes qui s'évertuent à analyser et décrypter l'information coloniale, au prisme d'un vécu qui les qualifie particulièrement pour cela. L'étude des textes qu'ils produisent fait sens car ils sont révélateurs tant de la position de membres éminents du lobby colonial face aux phénomènes internationaux, que de la manière dont une part grandissante de l'opinion (issue certes de milieux restreints mais qui n'en exerce pas moins un poids conséquent dans la vie politique française) perçoit certaines réalités extérieures. Dans l'optique de saisir la manière dont l'impérialisme est traité médiatiquement par les plus fervents partisans de l'expansion coloniale, deux noms me sont apparus, dictés par mon corpus. En considérant les principaux publicistes du parti colonial²⁰⁷, il semble que le vécu de certains les pousse à porter un regard appuyé sur l'Angleterre et les réalités qui s'y rattachent. Deux noms sont alors ressortis qui, s'ils ne sont pas les seuls à écrire sur ces thèmes, sont suffisamment influents pour être révélateurs de certaines tendances, certains thèmes récurrents quant à la considération de l'étranger par ceux qualifiables à raison d'impérialistes français.

Paul Leroy-Beaulieu, économiste et essayiste français, est né en 1843 d'une famille parlementaire orléaniste. Il se fait connaître dans les années 1860, période où il publie ses premiers textes d'économie. Si ceux-ci ne font pas particulièrement date, il ont néanmoins le mérite d'être salués par l'Académie des Sciences morales qui lui attribue quatre prix

²⁰⁷Ces publicistes font l'objet d'un travail biographique et bibliographique conséquent dans J. d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ?*, *op. cit.*

successifs²⁰⁸. En 1869, il publie deux articles sur l'Angleterre qui lui valent d'être repéré par la *Revue des deux mondes* avec laquelle il ne cessera de collaborer par la suite. Cette information a son importance ; Leroy-Beaulieu, avant même de se rapprocher du lobby colonial, publie déjà dans des revues prestigieuses, qui touchent un lectorat important. Cet homme n'est donc pas un simple journaliste sensationnaliste ou un politicien qui livre dans les journaux ses considérations sur telle ou telle thématique. Il est un véritable intellectuel qui s'exprime sur des sujets à propos desquels il est qualifié et dont les écrits sont porteurs d'une certaine scientificité. Il écrit son œuvre majeure, qui lui vaut l'intérêt de nombreux partisans du fait colonial, en 1874. Il s'agit de l'ouvrage *De la colonisation chez les peuples modernes*, un travail conséquent et rigoureux dans lequel il évoque de nombreuses pistes de réforme du système colonial français. Ce texte est fondamental en ce qu'il a exercé par la suite une influence certaine sur la pensée coloniale en France. Économiste reconnu dès ses premières publications, essayiste dont les écrits sont relayés par des revues prestigieuses, auteur d'un ouvrage référence sur le système colonial français, Leroy-Beaulieu a tout pour être une plume d'influence au sein du lobby colonial. Sur ce point, il rejoint un autre personnage phare : Joseph Chailley. Cet homme, appelé plus souvent Chailley-Bert (en raison de sa proximité avec le politicien Paul Bert dont il est le gendre) est né en mars 1854. Il joue un rôle fondamental au sein du lobby colonial à partir de 1893, date à laquelle, après une jeunesse au Tonkin et en Annam, il devient Secrétaire général de l'Union coloniale française. A ce titre, il se retrouve à la tête de l'un des lobbys coloniaux les plus puissants et pose les jalons, par le biais notamment de la *Quinzaine coloniale* (organe principal de l'Union) d'une réflexion portant sur la nécessité de bien connaître les colonies afin d'en rationaliser l'exploitation. Il opère, à ce poste, comme un relais essentiel entre la fraction nationaliste des colonialistes, représentée par des personnages comme Eugène Etienne, et les milieux économiques nationaux et internationaux²⁰⁹. Outre ce rôle dans l'organisation du parti colonial, Chailley-Bert est aussi actif dans la presse. Il publie allègrement dans le bulletin de l'Union coloniale mais aussi dans la *Revue des deux mondes* où il traite de points spécifiques de la politique coloniale en privilégiant bien souvent un point de vue économique. Il est d'ailleurs proche de la pensée de Paul Leroy-Beaulieu qu'il mobilise souvent dans ses travaux²¹⁰.

208 *Ibid.*, p. 36.

209 *Ibid.*, p. 71.

210 *Ibid.*, p. 72.

Ce sont les thèses qui apparaissent dans les écrits de ces deux hommes à propos de l'Angleterre et l'impérialisme que j'entends étudier ici. En effet, une recherche dans la presse française en général, et dans les revues du parti colonial en particulier m'a amené à considérer trois de leurs publications, écrites entre janvier 1902 et décembre 1903. Parmi elles, deux sont signées « Pierre Leroy-Beaulieu » (nom avec lequel Paul Leroy-Beaulieu signe certains de ses écrits²¹¹). L'une est issue de la *Revue des deux mondes* quand l'autre a été publiée dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française*. Le troisième texte, quant à lui, est un article de Joseph Chailley publié dans la *Quinzaine coloniale*. L'intérêt de ces écrits est qu'ils sont tous trois consacrés exclusivement à l'Angleterre et plus précisément à l'impérialisme anglais en lien avec la conférence de Londres.

Un rapport complexe et ambigu à l'Angleterre et l'impérialisme.

S'il a été possible de noter une chose dans le cheminement qu'a connu le début de cette étude, c'est que le terme d'impérialisme, dans la langue française, dénote un rapport particulier entretenu avec l'étranger, particulièrement en ce qui concerne l'Angleterre. Pour cause, historiquement, le rapport entre les deux nations est tumultueux. Les relations franco-britanniques sont à placer dans le cadre d'une rivalité séculaire exacerbée dans les dernières décennies du XIX^{ème} par des intérêts contradictoires sur le plan colonial. Cette compétition des puissances est fondamentale ici car c'est autour d'elle que le lobby colonial a pu émerger. Il est le fruit d'une synthèse entre le nationalisme des années 1870 et le constat de la position hégémonique de l'Empire britannique à la fin du XIX^{ème} siècle. Il paraît donc tout à fait normal que les publicistes du parti colonial entretiennent un rapport complexe à l'Angleterre dans le sens où celle-ci a eu un rôle significatif dans le développement et la structuration tant de leur vision du monde colonial que de leur place dans la société.

C'est son intérêt pour l'Angleterre qui a valu à Paul Leroy-Beaulieu d'être publié dans la *Revue des deux mondes* pour la première fois²¹². En 1873, sa pensée économique lui vaut

211 Il a été malaisé de déterminer si ces articles étaient bien l'œuvre de Paul Leroy-Beaulieu ou s'ils devaient être attribués à son fils, Pierre qui écrit aussi dans la presse sur cette période. Il n'en demeure pas moins que ceux-ci sont signés « Pierre Leroy-Beaulieu, économiste français ». Étant donné que son fils n'est pas un économiste, il semble que ces textes soient bien attribuables à l'homme qui m'intéresse ici.

212J. d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ?*, op. cit., p. 36.

aussi d'être recruté par Émile Boutmy, directeur et fondateur de l'École libre des Sciences politiques (ancêtre de l'actuel Science Po'). Ce dernier est un anglophile convaincu, auteur de nombreux ouvrages sur la culture britannique et son influence en France²¹³. Des travaux ont d'ailleurs bien montré l'importance de la référence anglaise dans l'enseignement dispensé par cette institution, désireuse de former des « gentlemen républicains »²¹⁴. Cette influence anglaise dépasse les problématiques d'ordre politique et réside surtout dans des valeurs, des références sensibles qui n'obéissent que peu à des fluctuations comme la crise d'anglophobie qui grandit à partir de la crise de Fachoda en 1898²¹⁵. Aussi, peu importe la perception et le rapport entretenu par les auteurs considérés avec l'Angleterre, ils ne peuvent se départir d'une influence notable de la culture britannique sur leur pensée. Un programme de l'École libre publié en supplément du journal *Le Temps* en 1903 montre d'ailleurs que Joseph Chailley y assure un séminaire sur l'Inde anglaise dans le cadre d'un cours consacré à la « colonisation comparée et l'étude des procédés des divers peuples colonisateurs »²¹⁶. Le modèle anglais influence non seulement les deux auteurs mais il est mobilisé comme exemple auprès des futures élites dirigeantes qu'entend former l'école. Chailley-Bert est d'ailleurs convaincu de la nécessité de pratiquer une analyse comparée des méthodes coloniales dans l'entreprise d'une politique efficace et fonctionnelle. Comme d'autres théoriciens du fait colonial il juge que les méthodes hollandaise ou anglaise apportent parfois une meilleure réponse aux problématiques rencontrées²¹⁷. Or, les dictionnaires l'ont montré, l'idée que l'Angleterre soit entraînée depuis les années 1870 dans une politique impérialiste est bien comprise en France, particulièrement parmi ceux qui ont un intérêt prononcé pour le monde colonial. Par patriotisme ou par orgueil, les colonialistes français s'interdisent donc de dire trop facilement du bien d'une Angleterre jalouée pour ses succès coloniaux²¹⁸.

Cette anglophobie relative est une constante dans les écrits des deux auteurs. Chez Paul Leroy-Beaulieu, elle occupe une place toute particulière car c'est elle qui, après Fachoda,

213 Voir : Emile Boutmy, *Le Développement de la Constitution et de la Société politique en Angleterre*, Paris, 1887.

214 Voir à ce propos Rachel Vanneville, *La référence anglaise à l'École libre des sciences politiques: la formation de « gentlemen » républicains 1871-1914*, Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès France, Grenoble, 1999.

215 *Ibid.*, p. 10.

216 « L'École libre des sciences politiques », *Le Temps*, 07 septembre 1903.

217 J. d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ?*, *op. cit.*, p. 72.

218 *Ibid.*, p. 76.

le pousse à se rapprocher du lobby²¹⁹. Ses écrits journalistiques portent les traces de cette idée. Le premier article considéré en ce sens, écrit en septembre 1902 a été rédigé très peu de temps après la conférence de Londres. L'auteur y livre donc ses réactions à chaud, avant que le *Blue Book* ait été rendu public et que les décisions prises aient été connues des puissances européennes. Pourtant les principaux enjeux de la conférence semblent déjà avoir été bien compris. Leroy-Beaulieu écrit que Chamberlain y entend « consolider, au sens américain du mot l'Empire britannique » mais que « ces beaux rêves, hâtons nous de le dire, ont été déçus, et l'échec est d'autant plus significatif que les circonstances semblaient plus favorables »²²⁰. Cet échec, il l'attribue à diverses raisons d'ordre économique et politique, mais aussi et surtout à l'incompétence des impérialistes anglais. Ce sont les dirigeants qui cristallisent l'hostilité que l'auteur cultive à l'encontre de l'Angleterre. Il écrit ainsi dans son article que « Si les impérialistes anglais voulaient bien aller au fond des choses, ne pas se laisser griser par tous les grands mots et toutes les phrases du patriotisme impérial que la guerre a fait prononcer, ils s'étonneraient moins cependant de la froideur des grandes colonies. »²²¹

Ce passage dénote un certain mépris pour les discours de ceux qui ont soutenu la guerre des Boers (à laquelle les coloniaux français sont évidemment particulièrement hostiles) et qui sont responsables de la politique britannique d'expansion agressive. Un tel discours est compréhensible de la part d'un nationaliste dont la ferveur coloniale est le produit des heurts provoqués par des politiciens comme Chamberlain et ses partisans. Leroy-Beaulieu ne se laisse néanmoins pas emporter par cette position idéologique et s'il méprise les impérialistes anglais, il ne peut occulter complètement l'admiration qu'il cultive à l'égard de la nation britannique. Cette dualité est bien visible dans la citation suivante :

« Le peuple anglais, malgré ses néfastes folies de la guerre Sud-africaine, a encore un fond de bon sens. Le nuage sanglant qui obscurcissait sa vue paraît se dissiper. Il semble se souvenir des causes réelles de sa grandeur : de l'esprit de liberté, de l'absence de charges militaires. S'il se rend compte que tout cela est incompatible avec l'impérialisme agressif, celui-ci sera bientôt sur son déclin, et ce sera un grand bonheur pour l'Angleterre et pour le monde. »²²²

219 *Ibid.*, p. 43.

220 « La conférence coloniale de Londres et l'Empire britannique », *Bulletin du comité de l'Afrique française*, septembre 1902. p.337.

221 *Ibid.* p. 339

222 *Ibid.* p. 341

Ici l'anglophobie de l'auteur est toute relative ; la Grande-Bretagne le fascine. Ses travaux portent les traces de cet intérêt et dénotent d'ailleurs une connaissance pointue et approfondie de l'histoire et de la société britannique. Plus qu'une simple dénonciation, les écrits considérés sont aussi l'occasion d'analyser le système impérial et son fonctionnement. Sans se contenter de souligner les échecs de la Conférence il les interroge, les questionne. Cette réflexion sur la puissance britannique est particulièrement visible dans l'article qu'il publie en juillet 1903 dans la *Revue des deux mondes*. Ce texte se distingue du premier sous plusieurs aspects. En effet, la première des deux publications, parue dans un journal détenu par le lobby, est assez courte et bien plus véhémente que la seconde. L'article de juillet 1903, lui, fait plus de trente page et constitue une réelle démonstration sur l'impérialisme britannique, la Conférence de Londres et les faiblesses du système impérial en 1902. Il décrit scrupuleusement la position adoptée par chacune des colonies autonomes et analyse, d'un point de vue économique l'intérêt que celles-ci pourraient, ou non, tirer du projet économique défendu par Joseph Chamberlain. Il ne se limite alors pas à justifier la décadence supposée de l'Empire en se livrant comme beaucoup à une prétendue psychologie des peuples. Les problématiques auxquelles fait face la puissances britannique ne sont pas seulement le fait du tempérament de la « race anglo-saxonne » et de ses appétits. Les explications fournies sont d'ordre économiques et politiques. La conférence de Londres apparaît alors comme le symptôme de fortes dissensions entre les vues des colonies et celles de la métropole. Un désaccord de principe qui a des retombées jusque dans les décisions économiques qui sont prises. Il souligne par exemple avec une certaine finesse que :

« En tout ce qui tient profondément au cœur des peuples comme des hommes, il ne suffit pas de savoir si leurs droits ou leurs intérêts sont atteints, il faut surtout savoir s'ils les croient atteints [...] Quand les coloniaux auraient cent fois tort de croire leurs libertés menacées par les combinaisons navales, militaires, ou autres, de l'impérialisme, c'est assez qu'ils le croient pour qu'ils conçoivent contre elles autant d'hostilité que si elles portaient réellement atteinte à leurs franchises. »²²³

Dans ces conditions, les chances d'arriver à un consensus semblent réduites, d'autant qu' « au point de vue commercial, chaque partie voudrait obtenir beaucoup de l'autre et lui accorder fort peu ». Ce point de vue, l'auteur le justifie, analysant la manière dont les décisions protectionnistes prises à l'égard des colonies anglaises pourraient avoir des

223 Pierre Leroy-Beaulieu. « L'Empire britannique au début du XX^e siècle. La crise de l'impérialisme », *Revue des deux mondes*, juillet 1903, p. 361.

retombées aussi sur la vie quotidienne de ses habitants. Il ramène alors les problématiques de l'outre mer à l'échelle de la nation britannique en les calquant sur les problèmes sociaux qui sont ceux de l'Angleterre. Il démontre par là que le système de barrières douanières que revendique Chamberlain pour une meilleure exploitation des colonies poserait en fait d'importants problèmes politiques au sein même de la métropole :

« Tenons-nous-en aux articles d'alimentation. L'Angleterre, on le sait, fait venir du dehors presque toute sa nourriture. Elle importe bon an mal an 160 millions sterling de produits alimentaires affranchis de tout droit de douane, plus 10 millions sterling d'animaux vivants : c'est en tout 4 milliards 250 millions de francs, plus de 100 francs par tête. Supposons qu'on frappe ces articles d'un droit moyen de 10 pour 100, qui serait modeste, et vite dépassé. C'est 50 francs que chaque ménage anglais ayant trois enfants devra dépenser de plus pour sa nourriture afin d'augmenter les profits des producteurs coloniaux. [...] Mais, qu'on relève les prix de toutes les denrées alimentaires, qu'on porte une atteinte grave à cette *free breakfast table*, dont l'ouvrier anglais s'est depuis si longtemps habitué à jouir, et l'on provoquera dans les masses profondes de la démocratie britannique une agitation qui balayera comme un fétu l'impérialisme protectionniste. »²²⁴

Ce qui aurait pu apparaître comme un manifeste à l'encontre de l'Angleterre et de ses dirigeants se change ici en une véritable analyse économique des faiblesses manifestes de l'impérialisme britannique. Est alors opéré un rapprochement entre le monde colonial et ses répercussions sur la métropole. Ce type de raisonnement est en cohérence avec la pensée du lobby colonial étant donné que cette organisation pense l'expansion outre-mer comme une manière d'enrichir le pays et de restaurer son poids international. La volonté d'analyse des réalités coloniales donc prend le dessus sur l'idéologie. Une véritable expertise se dessine qui donne lieu à un travail construit et informé. Cette scientificité du propos, associée à une bonne connaissance des réalités politiques et géopolitiques n'est pas propre à Leroy-Beaulieu et est visible à mon sens dans la plupart des écrits issus des publicistes du lobby. C'est notamment le cas dans les écrits de Chailley-Bert.

Le second auteur fait en effet preuve lui aussi d'une connaissance approfondie de l'histoire et de la société britannique. Or, son anglophobie est bien plus revendiquée. L'article étudié est pourtant le fruit d'une réaction au même contexte : il paraît dans l'édition du 25 septembre 1902 de la *Quinzaine coloniale*, ce qui le situe dans la même temporalité que le premier texte cité. Malgré cela, sa démonstration, appuyée notamment sur un historique de la

224 *Ibid.* p. 365.

puissance britannique aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, dénote une véritable hostilité à l'encontre de l'Angleterre. Ainsi, s'il introduit son texte en reprenant les éléments qui ont fait la puissance britannique dans l'histoire, c'est pour mieux montrer la dérive inquiétante que représente le basculement du pays dans une politique impérialiste. La description des causes de ce basculement est alors l'occasion pour lui d'exprimer tout la véhémence qu'il cultive à l'égard de l'Angleterre. Il écrit par exemple que :

« L'Anglais a besoin d'action, son plus grand bonheur est d'agir, et ce qu'il attend de son gouvernement c'est qu'il l'aide à agir, et qu'il lui facilite le genre d'action qui a ses préférences. Or, successivement, il aime deux choses : l'une qui l'enrichit, l'action pacifique : l'industrie, le commerce, le monopole commercial, l'asservissement du monde par l'industriel, le marchand et le banquier anglais, et alors ses hommes d'État préférés s'appellent Robert Peel et Gladstone ; l'autre qui le passionne : la conquête, l'extension du territoire britannique avec ses frontières indéfiniment reculées, les acheteurs qu'on allait jadis chercher en territoire étranger devenus sujets anglais et le monde étonné, terrifié de l'audace et de la grosse voix du peuple britannique ; et alors, ses hommes d'État préférés s'appellent Palmerstone, Disraeli et Chamberlain. »²²⁵

Ici, en parlant de « l'Anglais », Chailley-Bert tombe dans un travers qu'avait su éviter Leroy-Beaulieu, il prête au peuple anglais un caractère, un comportement agressif et fait de l'impérialisme un attribut inhérent à l'Angleterre. Ce type de propos renvoie à des théories selon lesquelles il est possible de prêter des caractéristiques à certaines populations nationales, considérant que « Ce qui est vrai des individualités est vrai des nationalités »²²⁶. Par ce type d'affirmation l'auteur, non content d'attaquer la politique étrangère britannique, fait montre de sa rancœur à l'encontre même de la population anglaise. Ce type de propos peut être rapproché de ceux qui prêtent aux « races » certaines propriétés. Dans la plupart des cas ce type de thèse est alors soutenue pour affirmer le droit d'un peuple à en dominer un autre. John Robert Seeley par exemple tient des propos semblables dans son ouvrage *The Expansion of England* lorsqu'il écrit :

« Il nous semble incontestable que nous sommes par excellence la grande race voyageuse, travailleuse, colonisatrice, fille des Vikings et des rôdeurs de mer. La mer, croyons-nous, est nôtre par un décret de la nature, et c'est le grand chemin sur lequel nous nous élançons pour subjuguier la terre et pour la peupler. »²²⁷

225 Joseph Chailley-Bert, « L'impérialisme britannique », *La Quinzaine coloniale*, septembre 1902, p.542.

226 Michel Bodeux, « La psychologie des peuples », *Revue Philosophique de Louvain*, 1896, vol. 3, n° 10, p. 205.

Dans ce manifeste impérialiste, c'est la qualité de la « race anglo-saxonne » à dominer les mers et à peupler le monde qui légitime, à partir des années 1880, l'expansion coloniale britannique. La reconnaissance de caractéristiques raciales chez l'autre peut aussi justifier la domination exercée sur lui. En 1910 par exemple, le général français Charles Mangin publie un ouvrage intitulé *La Force noire*. Il y souligne les capacités guerrières des races dites « d'Afrique de l'Ouest » que leur insensibilité et leur manque d'intelligence rendraient particulièrement aptes à la discipline et au combat. Ce type de propos permet de justifier, notamment auprès d'une opinion publique à qui le système démocratique prête un certain pouvoir, l'usage qui a pu être fait de contingents africains dans certains conflits. Le recours à ce type de propos dénote donc un véritable rapport de force avec l'étranger et est bien souvent mobilisé pour ancrer au plus profond des esprits un sentiment, qu'il s'agisse d'une volonté de dominer l'autre, ou comme ici d'une hostilité à son encontre.

Pourtant, parmi les valeurs que Chailley-Bert prête à l'Angleterre, une dualité comparable à celle visible chez Leroy-Beaulieu se fait sentir. Elle est exprimée lorsqu'il est dit que l'Anglais aime « deux choses : l'une qui l'enrichit, l'action pacifique [...] l'autre qui le passionne : la conquête ». Ici l'auteur reconnaît à l'Angleterre une capacité à étendre son influence de manière pacifique sur le globe. Or, ce qui est intéressant c'est que si le peuple anglais est par nature partagé entre ces deux tendances, ce sont ses dirigeants qui le font pencher vers l'impérialisme. Joseph Chailley affirme en effet un peu plus loin que si « Peel et Gladstone charment la partie noble de son être [au peuple anglais], celle qui se pique de philosophie et de grandeur morale ; Disraeli et Chamberlain grisent sa partie basse et passionnée, celle qui se plaît à parler haut, à crier à agir, à menacer, à prendre, à occuper selon le droit et contre le droit »²²⁸. Par là il s'inscrit admirablement dans son temps en se rangeant parmi ceux, nombreux, qui voient en Chamberlain l'incarnation même de l'hostilité anglaise à l'égard de la France. Pour cause, le Secrétaire d'État aux colonies est celui qui avait requis une guerre préventive contre la France pendant la crise de Fachoda. Le heurt de la mission Marchand avec le maréchal Kitchener ayant été intensément couvert par la presse d'opinion il avait largement contribué à la formation d'une anglophobie populaire. Cette direction de l'opinion se fait alors par le biais de figures qui incarnent aux yeux des masses certaines

227J.R. Seeley, *The expansion of England*, op. cit., p. 99.

228 Joseph Chailley-Bert, « L'impérialisme britannique », art. cit. p.542

valeurs : Marchand est taxé de héros national, luttant pour la grandeur de la France quand Chamberlain devenait l'incarnation de la « perfide Albion », l'ennemi de la paix. Ici, la mobilisation de Chamberlain est choisie avec soin et destinée à entretenir les rancœurs des dirigeants à l'encontre de l'Angleterre. Mais ce n'est pas le seul usage qui en est fait et l'attaque des dirigeants britanniques est aussi pour l'auteur l'occasion de s'en prendre au système anglais dans son ensemble.

L'Angleterre, aux yeux de nombreuses puissances européennes, et notamment la France, est un exemple fort de stabilité politique. De fait, elle est la première puissance du continent à avoir adopté un système démocratique et celui-ci, malgré de nombreuses évolutions, n'a connu que peu d'épisodes despotiques semblables au Second Empire en France. Or, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le système électoral britannique connaît deux réformes qui élargissent considérablement le nombre d'électeur en ouvrant le droit de vote aux classes laborieuses ; le *Reform Act* de 1867 et le *Representation of the People Act* de 1884. Ces lois ont pour effet de faire de la population anglaise l'un des plus importants électorats d'Europe. Là où ces réformes m'intéressent c'est qu'elles fournissent à Chailley-Bert l'occasion de blâmer le système britannique pour les décisions prises par ses hommes politiques. Il écrit en effet que celles-ci :

« ont fait passer le pouvoir aux foules nombreuses plus grossières et moins instruites ; l'aristocratie, se sentant menacée dans ses privilèges et dans son existence, a cru devoir conjurer le danger en cédant sur tous les points au nombre et en détournant son énergie vers la politique extérieure : c'est pourquoi la politique anglaise devient plus envahissante – voilà pour l'action – et plus rude et plus cassante – voilà pour la forme. »²²⁹

Outre une forme particulière de mépris de classe, qui donne à voir les couches populaires comme brutales et mal instruites, ce passage montre que l'auteur entend attaquer ce qui est au fondement de la démocratie britannique. Il condamne tout les éléments qui font la nation anglaise : son système électoral, son peuple et ses dirigeants. Ainsi, si l'article considéré s'intitule *L'Impérialisme Britannique*, Chailley-Bert ne mobilise cette notion que pour dénoncer ce qu'il considère comme les excès d'une puissance envers laquelle il cultive une forte véhémence. Et si Leroy-Beaulieu ne se montre pas aussi hostile à l'encontre de la

229 Joseph Chailley-Bert, « L'impérialisme britannique », art. cit. p. 543

Grande-Bretagne, son usage du concept d'impérialisme est similaire et lui sert à souligner les éléments de décadence qu'il identifie au sein de l'Empire britannique. Cette position anti-impérialiste des deux auteurs n'est pas dénuée de but, et si les arguments mobilisés varient autant que le degré d'hostilité à l'encontre de l'Angleterre, ces textes se rejoignent sur la finalité de leur propos : mobiliser l'exemple d'une nation rivale pour porter un regard sur la politique étrangère française.

En effet, la manière dont le terme et le concept d'impérialisme sont mobilisés ici fait écho avec la définition qui en est faite dans les dictionnaires et qui place la personne qui écrit comme un témoin critique des événements. Là où ces écrits dépassent cette position passive, c'est qu'ils sont tout deux le fait d'auteurs qui n'entendent pas réformer la politique étrangère britannique mais bien celle de la France. En effet, si ces textes s'avèrent particulièrement critique vis à vis de l'étranger, il faut les replacer dans le contexte du lobby colonial qui agit d'une réforme du système colonial français pour favoriser son expansion. Dans ce cadre, l'anti-impérialisme et l'anglophobie des auteurs doit être relativisée et vue comme un moyen de replacer la question de l'impérialisme français au centre des débats. En effet, la mention d'événements comme la crise de Fachoda ou la guerre des Boers est intéressée : elle fait appel à des épisodes fortement relayés par la presse française et qui ont contribué à nourrir un vaste sentiment anglophobe au sein de l'opinion publique. La manœuvre qui est opérée ici consiste donc à exploiter les rancœurs nationalistes d'une partie de la population française pour faire pression sur les gouvernants. Cette volonté d'afficher l'impérialisme anglais dans le but de provoquer un sursaut comparable en France se retrouve dans les deux textes. Leroy-Beaulieu, dans la *Revue des deux mondes*, souligne par exemple que :

« si la France savait utiliser sa merveilleuse position en Afrique, elle pourrait, de sa forteresse de l'Algérie-Tunisie, menacer toutes les colonies anglaises de l'ouest du continent noir. La maîtrise de la mer ne met donc plus l'Empire britannique à l'abri de toute attaque ; sa situation s'en trouve beaucoup plus précaire. »²³⁰

Ici, l'auteur appelle la France à engager une politique semblable à ce qu'il condamne en Angleterre sous couvert d'« impérialisme agressif ». La description des modalités de la

230 Pierre Leroy-Beaulieu. « L'Empire britannique au début du XX^e siècle. La crise de l'impérialisme » art. cit. p.369

« crise » que semble traverser l'Empire britannique a pour but d'encourager la France à contester l'hégémonie anglaise en Afrique. Le discours anti-impérialiste a donc paradoxalement pour fonction de sous-tendre une politique impérialiste. Chailley-Bert va plus loin dans le même type de manœuvre lorsqu'il écrit que :

« l'échec [du projet de fédération impériale de Chamberlain] est double ; le commerce ne suit pas le pavillon, et les Allemands battent les anglais en terre de domination britannique [...] ; les colonies d'autre part ne se hâtent pas d'adhérer au *Zollverein*²³¹ ou à la fédération politique. Si l'on veut battre les Allemands il y faudra – M. Bérard le dit et il a raison de le dire – autre chose que des conquêtes territoriales ou qu'un déploiement d'énergie physique. [...] Ce sera l'affaire de savoirs techniques patiemment acquis et de procédés affables, dont le commerçant anglais est peu coutumier. L'Allemagne n'est devenue ce qu'elle est, industrielle et industrieuse, et commerçante qui déborde sur le monde, qu'après que la victoire a eu donné à l'Allemand conscience de lui-même. L'Angleterre, qu'elle forme ou non la fédération impériale, est, quand elle conquiert de nouveaux territoires, plus capable de battre ses rivaux même sur le terrain commercial. Ses armes à elle, dans cette lutte économique, ne peuvent être celles de l'Allemagne ; la patience, l'obstination et la séduction, ce sont et ce seront toujours avec un facteur nouveau le savoir, la force et l'audace. L'Impérialisme, les engendre toutes deux. Et jusqu'ici il n'a pas trop mal réussi à l'Angleterre. Il persistera et, de nouveau, quand l'Angleterre sera reposée, fera parler de lui : que la France ne s'endorme pas. »²³²

Cette extrait sonne comme une véritable synthèse des idées qui font l'impérialisme en France avant la Première Guerre mondiale. Revanche face à l'Allemagne, excès de l'expansion britannique, tout est là pour aviver le nationalisme agressif qui sommeille en France depuis les années 1870. C'est précisément ce rôle que joue, auprès de l'opinion publique, la presse du lobby colonial : exacerber ces idées pour en faire des forces en faveur de l'expansion. De tels propos ont alors vocation à se diffuser dans les milieux populaires, certes, mais surtout auprès des élites.

Ainsi, ces revues ont beau être produites en tirage limité (pour le *Bulletin du comité de l'Afrique française* ou la *Quinzaine coloniale*) elles n'en sont pas moins déterminantes par la nature du public touché. Elles s'adressent aux sphères de la société française qui ont du pouvoir, qu'il soit politique ou économique. La qualité et l'exclusivité de l'information qu'elles dispensent pousse ceux qui ont un quelconque intérêt pour le monde colonial à les

231 Terme allemand qui désigne à l'origine l'union douanière et commerciale opérée entre les Etats allemands à partir de 1833. Ici, comme que dans le texte de Leroy-Beaulieu, ce mot est utilisé pour désigner le projet d'union mis en place par Joseph Chamberlain.

232 Joseph Chailley-Bert, « L'impérialisme britannique », art. cit. p. 546

consulter, que ce soit pour connaître les conditions du commerce international ou pour s'informer sur les réalités géopolitiques de certaines régions du monde. Ce sont donc les dirigeants et hommes d'affaires impliqués dans l'expansion coloniale (ou du moins ses partisans) qui ont recours à ces publications. Or, c'est eux qu'il s'agit de toucher pour favoriser un projet véritable d'expansion outre-mer à l'échelle de la nation française. Le fait que des propos comme ceux de Chailley-Bert ou Leroy-Beaulieu figurent dans ce type de publication est donc loin d'être dénué de sens. Ce type d'écrit leur offre une portée auprès de ceux qui dirigent la France, tant sur le plan politique que d'un point de vue économique et commercial. Comme l'écrit Charles-Robert Ageron, l'influence d'un groupe de pression ne se mesure pas au nombre de ses adhérents et si le lobby colonial est surtout puissant c'est parce qu'il peut compter sur l'appui financier et moral des gouvernements²³³. Les « bulletinistes » ont bien compris cette nécessité d'un travail d'opinion et les deux articles étudiés entrent dans le cadre plus large d'une production écrite destinée à diffuser jusqu'au cœur du pouvoir le sentiment irréprouvable que la solution aux maux de la France est la mise en valeur et l'expansion du domaine colonial français. En ce sens, les auteurs considérés ne sont anti-impérialistes que par principe. Il faut l'être pour entretenir l'idée que l'impérialisme condamné par les auteurs de tous bords ne puisse être le fait que de l'Allemagne ou de l'Angleterre.

L'étude des textes issus de la presse du lobby colonial est ici éclairante. Elle permet de mieux saisir les raisons pour lesquelles les dictionnaires français font apparaître le terme d'impérialisme comme un moyen de décrire le système colonial britannique. Ce vocabulaire est bien le signe d'une volonté dénonciatrice de la part des auteurs, c'est là un fait indéniable. Or, il faut replacer cela dans le contexte de la France en 1902 et plus particulièrement dans le milieu colonial. En effet, pour ce type de personnalité, le terme d'impérialisme apparaît comme un outil de propagande. Un moyen de cristalliser des tensions pour les orienter vers l'extérieur. L'étude de cette documentation vient donc corroborer deux éléments soulevés dans les chapitres précédents. Le premier est que le terme d'impérialisme est bien un outil théorique et ne fonctionne plus dans la langue française comme un simple terme descriptif. Les dictionnaires l'avaient laissé supposer, mais l'étude des discours, replacée dans le cadre des débats publics et de la pression exercée sur eux par les partisans de l'expansion coloniale le confirme. Ce travail a donc permis de voir que les discours anti-impérialistes, en France, ne

233Ageron Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, op. cit., p. 138.

sont pas nécessairement le fait de ceux qui entendent attaquer le système colonial, bien au contraire. La critique de l'impérialisme à l'extérieur permet de favoriser l'expansion, de légitimer l'action outre-mer. Mon étude cantonne au cas anglais car il représente un angle d'analyse intéressant mais cette idée dépasse la France et l'Angleterre et s'avère être une constante des grandes puissances impérialistes. Cela est par exemple visible dans le cas de l'impérialisme américain, presque toujours mené au nom de grands principes anti-impérialistes²³⁴.

Cette considération des textes issus du lobby a permis de confirmer qu'en 1902 la France est aussi impérialiste que les puissances qu'elle dénonce. Une part du corps politique croit de manière assurée en le bénéfice qu'une politique d'expansion pourrait rapporter à la puissance française. Alors il est vrai que les impérialistes français ne se considèrent pas comme tels et que le mot même d'impérialisme ne leur sert qu'à attaquer l'étranger, mais ils n'en sont pas moins les artisans d'une politique comparable à celle des grandes puissances occidentales depuis les années 1880. Il suffit de considérer les écrits des acteurs les plus passionnés de cette politique pour comprendre comment le phénomène pénètre les sphères les plus privilégiées de la métropole, comment il s'insère dans les esprits et dans les cœurs. Le travail mené ici dépasse donc la simple analyse textuelle et permet de jauger l'importance des discours et des représentations dans le développement d'une politique impérialiste. Elle a néanmoins pour limite de se borner à considérer les acteurs centraux de l'expansion coloniale, ceux qui la sous-tendent. Il semble donc utile à présent de voir le traitement qui est fait de la notion d'impérialisme dans les écrits de ceux qui ne la revendiquent pas. De voir à quel point cette idée est répandue en France et comment elle dépasse le cercle encore restreint des activistes du lobby colonial.

234 Anne Ollivier-Mellios, « De la guerre hispano-américaine à la guerre en Irak : le discours des intellectuels anti-impérialistes, 1898-2006 », *Revue française d'études américaines*, 2008, vol. 116, n° 2, p. 37.

Chapitre 5 – L’impérialisme chez les acteurs de l’opinion publique : l’exemple de Jean Jaurès et Yves Guyot.

L’étude de la position adoptée par les publicistes du lobby colonial vis-à-vis tant de la Conférence que de l’Angleterre et l’impérialisme s’est avérée être une étape véritablement constructive pour comprendre la place de ces questions au sein de l’opinion. Or, le lobby n’est pas le seul groupe à œuvrer au sein de la sphère médiatique et si son réseau est plus complexe qu’il n’y paraît, il n’occupe qu’une place bien définie dans la multitude de publications que compte la presse française dans les premières années du XX^{ème} siècle. En effet, dans la période étudiée, la France est pleinement engagée dans ce que Dominique Kalifa et Alain Vaillant ont appelé la « civilisation du journal ». L’essor de ce support médiatique (et de la lecture périodique en général), en raison du caractère massif de sa production, de l’ampleur de sa diffusion et des rythmes nouveaux qu’il impose, modifie profondément les pratiques culturelles et politique, les appréciations et les représentations du monde²³⁵. Aussi, malgré l’activité du lobby, la question coloniale est loin d’être hégémonique, noyée dans la masse d’informations relayée chaque jour par une presse quotidienne toujours plus influente. Celle-ci comporte en effet d’autres acteurs qui n’ont pas fait de l’expansion coloniale et de la mise en valeur des colonies leur cheval de bataille. D’autant que depuis l’automne 1896 l’opinion est toute entière tournée vers un vaste scandale qui restera comme l’une des plus grandes crises politiques et médiatiques de la Troisième République : l’Affaire Dreyfus.

Il ne paraît pas utile de refaire l’historique et la chronologie complète de cet événement. Des ouvrages entiers ont été écrits à ce propos qui lui rendront bien mieux justice que les quelques lignes que je pourrai lui consacrer ici²³⁶. Il semble seulement pertinent de rappeler qu’en 1902, le procès du capitaine Alfred Dreyfus est en cours de révision, du fait notamment de nombreuses publications qui ont agi sur l’opinion en apportant de très nombreuses preuves de son innocence. Le présent chapitre s’inscrit dans cette phase du procès durant laquelle l’Affaire inonde la sphère médiatique d’articles prenant parti pour ou contre le capitaine. Dans ce cadre, certains acteurs se démarquent par une activité journalistique

235D. Kalifa et al., *La civilisation du journal*, op. cit., p. 7.

236 Voir notamment Vincent Duclert, *L’affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, 2018. 4e éd.

particulièrement importante qui vise tant à d'influencer l'issue du procès qu'à attirer l'attention d'une opinion publique préoccupée par les événements. Bien que portées par d'évidentes convictions idéologiques, ces prises de position ne sauraient être totalement désintéressées, et malgré une volonté profonde de rétablir la justice en prouvant l'innocence de Dreyfus il semble assez normal que ces hommes aient profité de l'audience sans précédent qui leur était accordée pour renforcer leur position politique et médiatique. Dans le cadre d'un travail qui, comme le mien, entend considérer l'évolution de la place de certaines thématiques au sein de l'opinion, il est utile de considérer de telles figure car elles ont polarisé, pendant un temps, une part non négligeable du lectorat français. Deux personnages se sont en ce sens distingués au sein de la documentation étudiée. Deux acteurs essentiels de la sphère médiatique au moment de l'affaire et dont la position et les discours se sont avérés particulièrement intéressants : Yves Guyot (1843-1928) et Jean Jaurès (1859-1914).

A première vue, la confrontation dans un même chapitre de ces deux personnalités ne va pas de soi. Et pour cause, tout les oppose. Jaurès, député d'abord mais aussi journaliste et essayiste, est l'une des figures tutélaires de la gauche française. En 1898, il est battu aux élections et se consacre exclusivement à une activité de journaliste dans le cadre du quotidien qu'il dirige, *La Petite République*. Ce métier ne le quittera plus et même lorsqu'il retrouve son mandat parlementaire en 1902, il reste un chroniqueur aguerri dont Félix Faure dira qu'il est sans doute plus dangereux hors du Parlement que dedans²³⁷. Dans ses écrits quotidiens, il se fait le champion de la cause Dreyfusarde mais aussi l'animateur des campagnes socialistes. Il élabore alors la doctrine de cette nouvelle force politique, l'ancrant solidement dans le terreau républicain et l'héritage de la Révolution Française²³⁸. Guyot, essayiste et journaliste particulièrement actif lui aussi, passe sa vie à graviter autour des sphères du pouvoir. Il fréquente des institutions prestigieuses comme la Conférence de Molé-Tocqueville qui l'introduit auprès de personnages puissants et influents²³⁹. Cette proximité avec l'élite dirigeante le mène, au cours de sa vie, à côtoyer les sphères du pouvoir et à occuper parfois de hauts postes au gouvernement (il est Ministre des Travaux publics de 1889 à 1892). Député

237D. Kalifa et al., *La civilisation du journal*, *op. cit.*, p. 1298.

238Ibid.

239Il y rencontre d'ailleurs Paul Leroy-Beaulieu. Dans Eugène Doublet, *Yves Guyot, son action, sa pensée*, Thèse de doctorat, Université de Rennes. Faculté de droit et des sciences économiques, France, 1955, p. 7.

Républicain de 1885 à 1893, il est particulièrement actif en ce qui concerne les questions économiques, domaine où il revendique farouchement, tout au long de sa carrière, une doctrine profondément libérale et libre-échangiste. D'un point de vue idéologique, ces deux figures sont très largement opposables. Guyot, figure rare dans la France protectionniste de la fin du XIX^e siècle, a la particularité d'être particulièrement ferme et inflexible sur ses positions politiques, ne variant pas d'un pouce sur le libéralisme donc, mais aussi sur l'anticléricalisme, l'antimilitarisme et surtout l'antisocialisme. Son engagement en faveur de ces idéaux, qu'il dispense notamment par le biais de son journal, *Le Siècle*, en fait un adversaire intellectuel de poids pour Jaurès et plus généralement pour les socialistes français qui font l'objet, tant dans ses écrits que dans ses prises de parole à la tribune, de critiques acerbes²⁴⁰. Or, ce qui est intéressant ici, c'est que l'Affaire Dreyfus a su galvaniser ces deux figures médiatiques qui se rejoignent sur un point : leur engagement vigoureux en faveur de la réhabilitation.

En 1902, les deux hommes sont chacun à la tête de journaux qui, s'ils ne connaissent pas le succès de tirages comme *Le Temps* ou *Le Figaro*, ont un lectorat fidèle et bien identifié. Ils ont alors la possibilité de faire de leurs publications l'expression même de leur pensée et de leur engagement. Jaurès publie dans *La Petite République* au cours de l'été 1898, *Les Preuves* : l'une des investigations les plus documentées sur l'innocence de Dreyfus qui joue un rôle fondamental dans l'Affaire. Un tel texte traduit non seulement une volonté de justice de la part d'un homme politique convaincu du bien fondé des valeurs républicaines²⁴¹, mais aussi une attaque de tout ce que représente le parti anti-dreyfusard : la haine de l'étranger, la culture de l'antisémitisme, le nationalisme et le militarisme²⁴². Guyot de son côté mène une campagne similaire ; pour lui il s'agit, par le biais du *Siècle*, de soumettre aux pouvoirs publics, aux hommes politiques, et aux Français le dossier documentaire le plus conséquent possible en faveur de Dreyfus, afin de créer une pression de l'opinion en faveur de la révision du procès²⁴³. Cette démarche traduit son attachement à la liberté de l'individu et à la primauté

240Eric Cahm, « Le Siècle, journal dreyfusard, entre "J'accuse... !" et Les Preuves. », *Jean Jaurès cahiers trimestriels*, janvier 1999, p. 67.

241Jean-Pierre Rioux, *Jean Jaurès*, Paris, Perrin, 2008, p. 119.

242V. Duclert, *L'affaire Dreyfus*, *op. cit.*, p. 3.

243E. Cahm, « Le Siècle, journal dreyfusard, entre "J'accuse... !" et Les Preuves. », *art cit.*, p. 69.

de la justice et des lois. Son dreyfusisme est le fruit de son engagement libéral et s'avère d'ailleurs très proche de l'attitude des libéraux d'Europe occidentale et des Etats-Unis qui déplorent les manquements au respect de la liberté dans le pays des droits de l'homme²⁴⁴.

Ainsi, malgré des idées largement divergentes, Jaurès et Guyot ont en commun de profiter de l'Affaire Dreyfus pour porter leurs discours et idéaux au centre de la sphère médiatique. Car si ce scandale leur permet de jouer un rôle bien particulier dans les débats publics, l'acquittement de Dreyfus n'est pas leur vocation première. Ils sont tout deux des politiciens qui entendent affirmer leur place au sein des sphères de pouvoir dans lesquelles ils évoluent. En ce sens les journaux sont aussi pour eux le lieu d'une activité politique et militante qui ne doit rien à l'Affaire. Ils sont une occasion de prendre position sur d'autres thématiques, d'autres aspect de la vie politique. Dans une optique où j'entends étudier la place du concept d'impérialisme dans les débats publics français, l'étude de ces deux personnage fait sens car ils en sont tout deux des acteurs fondamentaux. Ce chapitre sera donc l'occasion de voir comment la référence à l'impérialisme, à l'Angleterre et plus généralement au monde colonial sont autant d'éléments discursifs, mis au service de différentes vocations politiques dans un cadre où la sphère médiatique est largement monopolisée par les problèmes de la politique intérieure. Je me pencherai donc ici sur un ensemble de textes, publiés par ces deux hommes dans leurs journaux respectifs, et qui ont été sélectionnés car ils touchent, de près ou de loin, aux thématiques qui m'intéressent. En étudiant leur production écrite entre janvier 1902 et décembre 1903, je tâcherai de voir la place que ceux-ci accordent à l'Angleterre et à l'impérialisme dans leurs discours ainsi que les raisons pour lesquelles des politiciens peu impliqués dans l'expansion coloniale peuvent avoir recours à de telles références.

Deux conceptions bien distinctes de l'impérialisme et du monde colonial.

Le premier élément qu'il semble utile de relever dans les textes sélectionnés est la place radicalement différente qu'accordent les deux hommes à la Conférence de Londres,

²⁴⁴*Ibid.*

preuve qu'ils sont influencés par des doctrines bien distinctes. En effet, dans la période étudiée, Yves Guyot est préoccupé par la conférence de Londres. Il y fait référence dans plusieurs de ses articles quand Jaurès, de son côté, n'en fait pas la moindre mention explicite. Pour cause, tout possédé par une pensée libérale héritée en grande partie de l'exemple britannique, Guyot a le regard largement tourné vers l'Angleterre qui reste la référence européenne dans ce domaine. Or, si mes recherches ont bien montré une chose, c'est que la conférence de Londres a peu attiré l'attention de la presse française où elle n'occupe qu'une place très relative. Néanmoins, ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'Angleterre sont au fait de cet événement car il est l'expression de préoccupations profondes de la société britannique. Aussi, avant même d'être informé des résultats de la conférence par la publication du *Blue Book*, l'auteur est déjà au fait des questions dont cette réunion est le produit. Il publie ainsi, dès août 1902 (avant même la fin des délibérations donc) un article intitulé « L'école de Manchester et l'Empire britannique » où il fait montre d'un intérêt notable pour les débats qui ont trait à la question du libre échange au sein de l'Empire. Il écrit alors ceci :

« Sur le continent, les littérateurs qui parlent de l'Angleterre déclarent que le libre échange et l'impérialisme anglais sont incompatibles et que la politique impériale est la fin du libre-échange. C'est une thèse simple et qui est de nature à soulever l'enthousiasme des protectionnistes qu'horripile la fidélité de l'Angleterre au libre-échange. »²⁴⁵

Dans la mesure où Chamberlain, lors de la Conférence, agit dans le sens d'une instauration de barrières douanières à l'encontre des puissances étrangères à l'Empire, la mention des débats relatifs au lien entre libre-échange et impérialisme dénote un intérêt de l'auteur pour les questions qui sont débattues à Londres au moment même où il écrit ces lignes. Cet intérêt est réitéré quelques mois plus tard dans un autre article où il est dit que :

« M. Méline et les protectionnistes de tous les pays vont commenter avec enthousiasme le Livre Bleu contenant les travaux de la « Colonial Conférence », tenue à Londres : car ils ont une telle passion pour le développement de l'industrie et du commerce de leur compatriotes, que chaque fois que des nations étrangères ferment les frontières à nos produits, ils exultent. »²⁴⁶

245« L'école de Manchester et l'Empire britannique », *Le Siècle*, 31 août 1902.

246« Le triomphe des protectionnistes », *Le Siècle*, 5 novembre 1902.

Ici, la mention du *Blue Book*, associée plus loin à une série de chiffres précis relatifs aux tarifs douaniers appliqués par les colonies à l'issue de la réunion, atteste encore une fois de l'intérêt de Guyot pour les questions qui ont trait à la Conférence. L'auteur ne se contente pas de réagir à chaud ; il a lu le document et a su en tirer des conclusions. Ce que ce court passage montre assez bien, c'est que l'objectif poursuivi n'est pas ici de donner à voir au lectorat français les résultats des délibérations qui se sont tenues à Londres. Le présent article n'est donc pas guidé par une volonté de faire des réalités britanniques une réalité d'importance aux yeux des français. On est bien loin de l'article de Paul Leroy-Beaulieu où sont détaillés scrupuleusement, sur une trentaine de pages, les tenants et les aboutissants de l'impérialisme britannique. L'intérêt de Guyot pour cet événement est dû aux questions qu'il soulève en matière d'économie, à propos notamment des politiques protectionnistes des puissances occidentales. La Conférence de Londres et l'impérialisme ne sont donc pas le propos central de l'auteur. Ils sont mobilisés comme exemple à de nombreuses reprises mais occupent en définitif une place toute relative dans les articles considérés. C'est pourquoi d'ailleurs il charge peu le terme d'impérialisme qui n'est pas ici porteur d'hostilité ou de véhémence (ou du moins pas à l'égard de l'Angleterre). Le concept est utilisé comme un terme descriptif, qualifiant une réalité britannique certes, mais que l'auteur n'entend pas dénoncer. Il écrit par exemple que « L'impérialisme anglais est fondé sur l'indépendance des colonies, et tout partisan du vieux pacte colonial, des droits différentiels en faveur des produits coloniaux, peut dire sans paradoxe : l'Angleterre n'a pas de colonies »²⁴⁷. Le terme décrit bien l'influence que la Grande-Bretagne a sur ses possessions mais aucune référence n'est faite à une prétendue politique agressive ni même à une quelconque volonté d'expansion.

Chez Jaurès, la place du concept est toute différente et l'impérialisme apparaît bien vite comme un élément constitutif de son discours. En effet, s'il n'accorde aucune forme d'importance à ce qui se joue à Londres en 1902, il est en tout cas bien familier avec le terme d'impérialisme auquel il associe systématiquement des valeurs péjoratives. Le mot chez lui

247« L'école de Manchester et l'Empire britannique », *Le Siècle*, art. cit.

redevient porteur d'une certaine véhémence et est mobilisé pour dénoncer. Dans les différents articles considérés, il est d'ailleurs systématiquement affublé de qualificatifs qui viennent renforcer cette idée : quand l'impérialisme n'est pas « belliqueux »²⁴⁸ il est « agressif »²⁴⁹. Ce rapport hostile au mot s'explique aisément en prenant un peu de recul vis à vis de l'idéal socialiste qui fait la pensée de Jaurès. En effet, d'un point de vue sémantique, « impérialisme » est un dérivé de l'idée d'*Imperium* : le pouvoir suprême, qui vient toujours d'en haut. Dans ce cadre, les termes d'impérialisme et d'Empire, incarnent avant tout des figures négatives pour le socialisme international²⁵⁰. Théoriquement, le monde fraternel et internationaliste auquel les socialistes aspirent constitue une utopie d'où auraient disparu tant les empires que les oppressions multiples (politiques, économiques et ethniques) auxquelles ils sont associés. L'idée impériale demeure en ce sens toujours blâmable et condamnable²⁵¹. Il paraît donc logique que Jaurès, farouche militant socialiste, use de ce terme comme d'un outil de dénonciation à l'égard d'une réalité qu'il condamne. Dans ses discours le terme prend alors le sens de toute forme d'atteinte forte aux idéaux socialistes. Il ne mobilise pas forcément cette notion pour attaquer des réalités britanniques mais s'en sert pour dénoncer ce qu'il voit comme des politiques excessives et dangereuses, qu'il s'agisse de la France ou d'une nation étrangère. Un exemple édifiant de cet usage du terme est la manière dont il l'associe systématiquement à une menace pour la paix en Europe.

Le pacifisme est, tout au long de la carrière de Jaurès, l'un de ses combats les plus fondamentaux. Il voit le socialisme comme une doctrine internationaliste dont la finalité doit être la paix entre les hommes et les nations. Cet idéal est bien antérieur à la période étudiée et l'auteur soulignait déjà en 1895, dans un discours prononcé devant la Chambre des Députés, le lien indéfectible qu'il voyait entre le projet socialiste et la paix :

« Messieurs, il n'y a qu'un moyen d'abolir enfin la guerre entre les peuples, c'est d'abolir la guerre entre les individus, c'est d'abolir la guerre économique, le désordre de la société présente, c'est de

248 *La Petite République*, 23 janvier 1902.

249 *La Petite République*, 2 novembre 1902.

250 Jean-Numa Ducange, *Jaurès, les socialistes européens et la question impériale*, Paris, France, Editions Fondation Jean Jaurès, 2015, p. 7.

251 *Ibid.*

substituer à la lutte universelle sur les champs de bataille, un régime de concorde sociale et d'unité. Et voilà pourquoi, si vous regardez non pas aux intentions, qui sont toujours vaines, mais à l'efficacité des principes et à la réalité des conséquences, logiquement, profondément, le parti socialiste est dans le monde d'aujourd'hui le seul parti de la paix. »²⁵²

Cette conviction que la paix est nécessaire à l'équilibre non seulement Européen mais aussi national est reprise dans un des articles du corpus considéré où il souligne que :

« Les nationalités ne se sont réalisées que par la guerre, mais leur réalisation est une condition d'équilibre et de paix. Aucune nation n'a aujourd'hui un intérêt vital à modifier la carte de l'Europe. Toutes elles peuvent, dans les limites que leur a assignées l'histoire et où leur unité s'est accomplie, respirer, agir, développer leur génie. Et c'est dans ce sens que la démocratie a été, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, une cause de paix. »²⁵³

Jaurès tente ici de montrer comment la paix est une condition nécessaire tant à l'équilibre des sphères nationales qu'à l'instauration de la démocratie. Elle permet aux peuples d'exprimer ce qu'ils ont de plus beau, leur « génie » national, vecteur de développement et de progrès. Il va même plus loin en soulignant que les trente années de paix qui ont suivi 1870-1871 ont été le résultat de « la prudence de la politique allemande et la sagesse de la politiques française » qui ont « écarté les chances les plus redoutables de guerre »²⁵⁴. Point de vue tout à fait particulier étant donné que la perte de l'Alsace et la Lorraine a généré en France un sursaut nationaliste qui n'a rien de pacifique. Les trois décennies dont il est ici question ont, dans les faits, été celles de la construction de l'impérialisme français et d'une course allemande à l'armement qui n'a fait qu'intensifier les tensions internationales, sur les mers notamment. La paix dont il est question est donc précaire et si les tensions européennes n'ont pas mené à un conflit ouvert c'est aussi de par le fait qu'elles ont toutes relégué leurs velléités dans le monde colonial. Dans le cadre de ce relatif *statu quo* que Jaurès encense si bien, l'impérialisme prend une valeur dénonciatrice et est associé dans ses discours à ce qui menace le précaire équilibre européen. Cette acception du terme est visible dans la documentation lorsque l'auteur affirme qu' :

252J.-P. Rioux, *Jean Jaurès, op. cit.*, p. 249.

253« Premières garanties de la paix », *La Petite République*, 23 janvier 1902.

254*Ibid.*

« il n'est pas démontré que les démocraties soient naturellement et nécessairement pacifiques. La démocratie révolutionnaire de la France a eu, de 1792 à 1815, la passion de la guerre, et dès l'origine, à l'ivresse de la liberté se mêlait l'ivresse de la force. Voici que la grande démocratie américaine semble contracter un impérialisme belliqueux. Et l'impérialisme anglais s'est formé sous un régime de démocratie. Ainsi, il serait puéril de dire que la paix a duré depuis trente ans parce que les peuples sont pacifiques et que leur influence sur les gouvernements à grandi. »²⁵⁵

Ici, l'impérialisme est ce qui intervient quand l'avidité des peuples pousse les États à la guerre. Le terme est mobilisé à l'égard de l'Angleterre certes, mais il n'y est pas cantonné et ne représente pas une attaque au peuple anglais teintée d'anglophobie comme ce peut être le cas dans les écrits de Joseph Chailley par exemple. Dans son argumentaire l'auteur inclut différents faits historiques survenus à l'encontre de la paix et mentionne même les excès français de la période napoléonienne. Ainsi, s'il est vrai que dans son propos Jaurès écarte, comme la plupart des auteurs considérés, ce qu'il a pu y avoir d'agressif dans la politique étrangère française de 1870 à 1902, il n'use pas non plus du concept d'impérialisme pour formuler une attaque ouverte à l'Angleterre. Ce terme est plutôt le fait d'une problématique qui dépasse les nations, qui gagne les peuples et qui incarne leurs velléités et leur agressivité.

Il semble donc approprié de dire, au vu de ces quelques lignes, que Jean Jaurès est un personnage anti-impérialiste. Or, ce qui est intéressant, c'est qu'il l'est par principe. Il l'est parce que le terme d'impérialisme est porteur de ce qu'il condamne, mais dans les faits aucune critique n'est faite à l'encontre des politiques étrangères françaises à un moment où la France est en train d'opérer une véritable phase d'expansion agressive. Ainsi, l'impérialisme est mobilisé ici pour servir un discours qui ne touche que de manière secondaire au monde colonial et à l'outre-mer. Il permet aux auteurs de s'attaquer à ce qui n'est pas en accord avec leur vision politique, qu'il s'agisse d'un fait français ou étranger. Cette idée d'un usage multiple du terme, calqué sur les réalités désignées et destiné à appuyer un discours idéologique sur quelque chose qui ne touche pas aux réalités coloniales se retrouve aussi chez Guyot et semble apparaître, au vu de la documentation étudiée, comme une constante dans les discours d'opinion.

²⁵⁵*Ibid.*

Un usage politique du terme, bien loin du seul impérialisme anglais.

Ainsi, si les deux hommes tiennent de manière plus ou moins revendiquée une position anti-impérialiste dans leurs écrits, cette valeur est loin d'être fondamentale dans leur pensée. La carrière politique d'Yves Guyot montre par exemple qu'il est bien hostile à la colonisation. Il appartient à la fraction radicale du parti républicain qui combat la politique colonialiste de Jules Ferry. En 1883, il s'oppose à l'occupation de la Tunisie et conclut son ouvrage *La Morale* par un vaste appel à la fraternité des hommes. En 1885, année de son élection, ses « lettres sur la politique coloniale » représentent une véritable dénonciation des modalités de l'expansion française²⁵⁶. Or, s'il tient cette position c'est surtout parce que ces expéditions militaires choquent ses conceptions économiques et que l'une des conséquences les plus directes de l'expansion coloniale française est l'instauration de relations protectionnistes avec les territoires conquis. Guyot est si attaché à la pensée libérale et au libre-échange qu'il est essentiel, pour bien comprendre son œuvre, de considérer ses écrits et prises de position au prisme de cette pensée. C'est d'ailleurs elle qui explique la sympathie manifeste pour l'Angleterre qui transparaît dans ses publications.

En effet, Guyot entretient avec la puissance britannique un rapport bien particulier. Le libéralisme dont il se revendique est peu et mal représenté en France. En revanche il est encore florissant prolifique en Angleterre²⁵⁷. D'un point de vue intellectuel comme en matière d'économie, Guyot se réclame donc largement de la pensée Anglaise. Une telle position suscite l'intérêt des voisins d'outre-manche ; aux yeux des théoriciens et des militants du libéralisme anglais, le fait qu'un homme proche des sphères du pouvoir s'attache de manière aussi vigoureuse à défendre ces idées interpelle. D'autant que celui-ci s'avère être un fidèle représentant de l'ancien radicalisme libéral anglais : celui de Stuart Mill, Richard Cobden et John Bright. Depuis 1876, il est en relations suivies avec nombre de publicistes anglais et ses opinions lui valent de nombreuses demandes d'articles. Il est l'ami de Stansfeld, ministre du roi, De Jacob Bright (frère de John Bright) et plus généralement des radicaux anglais qui

256E. Doublet, *Yves Guyot, son action, sa pensée, op. cit.*, p. 16.

257E. Cahm, « Le Siècle, journal dreyfusard, entre "J'accuse..." et Les Preuves. », art cit, p. 69.

l'élisent membre honoraire du *Cobden Club* et vice-président de la *Personal Rights Vigilance Association* (deux hauts lieux de la pensée libérale en Angleterre)²⁵⁸. Ces liens forts entretenus avec l'*intelligentsia* anglaise, et notamment londonienne, poussent Guyot à prendre ouvertement parti dans la presse en faveur de l'Angleterre lors des périodes de tensions qui surviennent avec la France. Il est le seul publiciste de langue française à ne pas céder à l'anglophobie lors de Fachoda et il prend nettement parti pour la Grande-Bretagne tout au long de la Guerre des Boers²⁵⁹. En 1902, date à laquelle une part de l'opinion (et particulièrement les plumes du lobby colonial) commente de manière acerbe les conclusions du conflit en faveur de l'Angleterre, Guyot publie dans le siècle de nombreux écrits qui dénotent une admiration assumée pour cette puissance à qui il prête de nombreuses vertus. Il écrit par exemple que :

« Ceux qui parlent de l'Empire britannique l'assimilent tout de suite à l'Empire romain. On voit qu'il y a loin de la conception de la conquête à cette conception de la porte ouverte. [...] Lord Rosebery disait : « Notre Empire est la paix, il fait la paix, il établit la paix, il a pour but la paix. Son extension avec le *free trade* est au profit de toutes les nations. Un Empire éparpillé comme le nôtre, fondé sur le commerce, un Empire bien défendu de manière à ne pas provoquer de folles agressions, ne peut signifier et ne peut rien faire que la paix. » La guerre du Transvaal, qui a été préparée, voulue et déclarée par Kruger, n'a été subie par l'Angleterre que pour obtenir la paix définitive dans l'Afrique-du-Sud. »²⁶⁰

Ici la position de Guyot jure de manière significative avec le paysage médiatique qu'est celui de la France depuis le début de la guerre des Boers. L'Empire britannique et son expansion apparaissent comme des valeurs positives qui n'ont pour dessein que l'instauration de la paix dans le monde. En ce sens ce sont les Boers qui ont provoqué le conflit en Afrique-du-Sud par lequel ils ont causé bien du tort à la Grande-Bretagne. L'auteur occulte très largement la part agressive de l'impérialisme anglais en reprenant les discours de ceux qui la sous-tendent. Il ne se contente pas de prendre position dans le cadre d'un conflit qui a divisé l'opinion française, et nie jusqu'à la position de rival de l'Angleterre dans le monde colonial. Or, ce qu'il s'agit de noter ici, c'est que les éloges qui sont faites à la puissance britannique

258E. Doublet, *Yves Guyot, son action, sa pensée, op. cit.*, p. 16.

259Ibid., p. 30.

260« L'école de Manchester et l'Empire britannique », *Le Siècle*, 31 août 1902.

n'ont rien de très sentimental. C'est la politique de libre-échange soutenue par une partie de l'élite anglaise qui est encensée. Selon lui, si l'expansion britannique se fait au profit de toutes les nations, c'est grâce au « *Free Trade* ». L'article considéré a d'ailleurs pour but, non pas de glorifier la position anglaise dans le monde mais bien de montrer ce que celle-ci doit au libre-échange :

« Les faits récents ont prouvé la vérité de ces assertions. Toutes les tentatives vers le retour au protectionnisme ont avorté ; et cependant les nations du continent, les Etats-Unis, avec leur politique de porte fermée, de primes, de cartels, de trusts construits à l'abri de la protection, font tout ce qui est nécessaire pour provoquer des mesures de guerre à leur égard. Mais l'Angleterre continue sa besogne ; et quoi qu'on en dise, elle garde la suprématie économique et financière sur le globe. »²⁶¹

C'est donc sa position inflexible vis-à-vis du libéralisme économique qui pousse Guyot à prendre, en tout lieux et en toutes conditions, la défense de l'Angleterre et à légitimer ses actions coloniales. Cette posture n'est pas particulièrement aisée à tenir pour un politicien français étant donné les crises que les deux nations traversent régulièrement. C'est pourtant le propre de ce personnage que de placer l'idéal libéral et libre-échangiste au dessus des fluctuations de la politique. Au détriment parfois de sa carrière et de son poste. Sous le Second Empire par exemple, il est très largement hostile au gouvernement de Napoléon III dont il condamne les privations de libertés (ce qui lui vaudra d'être emprisonné plusieurs mois) mais demeure en accord avec les initiatives libérales de l'Empereur. En 1860, un traité de commerce avec l'Angleterre, le traité Cobden-Chevalier, est ratifié qui abolit les taxes douanières sur les matières premières et sur une part des produits alimentaires entre les deux pays. Ce traité est l'initiative de Louis-Napoléon qui entend, dans le cadre de la rivalité économique avec l'Angleterre, accélérer la croissance en favorisant la circulation des produits issus notamment de l'industrie. A cette occasion Guyot, s'il continue de combattre l'aspect autoritaire du régime, se réjouit du revirement de la politique commerciale française : pour lui la liberté politique est inséparable de la liberté économique²⁶². A l'inverse, sous la Troisième République, il condamne activement le retour au protectionnisme qui est entrepris, dans le cadre notamment de la mise en valeur des colonies. Cette prise de position, ainsi que la

261 *Ibid.*

262E. Doublet, *Yves Guyot, son action, sa pensée, op. cit.*, p. 8.

vigueur plus tard de son engagement dreyfusard, lui coûtent une partie de ses soutiens républicains. Isolé dans le mouvement, il perd toute chance de retrouver son siège de député lors des élections législatives de 1898 auxquelles il ne se porte même pas candidat²⁶³. Tout cela montre bien que les idéaux de Guyot conditionnent la totalité de son action et de sa pensée politique. Son rapport à l'impérialisme anglais est le fruit de cette pensée et doit être analysé comme tel.

L'Angleterre étant au centre de son propos il semble difficile d'écrire sur la politique étrangère britannique sans mentionner le phénomène impérialiste dont elle relève. Or, dans les textes considérés le terme a un statut bien particulier. En effet, s'il a été possible de voir que le mot n'est pas porteur chez Guyot d'une forte charge conceptuelle, il occupe néanmoins une place toute particulière dans son argumentaire à l'encontre du protectionnisme. Si le terme est porteur d'une valeur péjorative, c'est parce qu'il est selon lui le produit du protectionnisme des grandes puissances. Cette association entre protectionnisme et impérialisme est intéressante car bien que l'auteur accorde peu d'importance à ce terme, il est tout de même conscient de sa portée dénonciatrice. Il le mobilise donc pour appuyer un discours qui, s'il prend l'Angleterre pour exemple, a surtout pour finalité de montrer l'aspect négatif des politiques protectionnistes qui ont été entreprises par la France. L'exemple de la conférence de Londres vient appuyer ce discours et est montré comme un « triomphe des protectionnistes ». En novembre 1902, Guyot écrit que :

« Comme les conclusions de la « Colonial conférence » qui viennent d'être publiées tendent à établir des tarifs différentiels entre les colonies et l'Angleterre et entre les colonies entre elles, naturellement les protectionnistes seront enchantés de la perspective de voir diminuer quelque peu les 1,200 millions de marchandises que nous envoyons en Angleterre, afin de pouvoir dire : La patrie de Cobden renonce au libre échange ! »²⁶⁴

A première vue cette approche a quelque chose de lucide. Dans la mesure où c'est la compétition internationale qui pousse Chamberlain à proposer aux ministres des colonies

263E. Cahm, « Le Siècle, journal dreyfusard, entre "J'accuse... !" et Les Preuves. », art cit, p. 70.

264« Le triomphe des protectionnistes », *Le Siècle*, 5 novembre 1902.

l'instauration de tarifs préférentiels et de barrières douanières, ce sont bien les politiques des puissances qui ont encouragé le protectionnisme britannique. Est-ce à dire que la Conférence et l'impérialisme anglais sont le fait des protectionnistes européens ? Avec un peu de recul il est aisé de répondre par la négative à cette question, simplement de par le fait que le sommet qui se tient à Londres n'est que le symptôme de la crise protéiforme que traverse l'Empire britannique en 1902. En affirmant cela Guyot ne livre donc qu'une analyse partielle des réalités qui font l'impérialisme moderne. Il ignore (ou du moins feint d'ignorer) qu'une part de la conférence vise à renforcer la puissance de feu britannique dans une optique largement agressive. Ce point de vue, s'il est contestable au regard des réalités géopolitiques du moment, apparaît en revanche tout à fait logique au vu de ce que Guyot entend exprimer en écrivant cet article. Dans la mesure où il attache peu d'importance au concept d'impérialisme et où celui-ci est uniquement mobilisé dans un but politique, l'auteur a peu d'intérêt à aller plus loin dans son analyse des réalités britannique : ce n'est pas son propos. S'il écrit cet article et construit cet argumentaire, ce n'est que pour blâmer dans la presse française les politiciens qui sont à l'origine de mesures protectionnistes. Il conclut à la fin de l'article en question, que :

« Les protectionnistes qui ont provoqué l'impérialisme anglais ; qui, en se hérissant partout contre l'Angleterre, l'ont jetée dans cette politique de réaction ; qui au lieu de suivre la politique ouverte qu'elle réclamait, ont partout pratiqué la politique fermée, doivent se réjouir du programme de la conférence coloniale, car il est leur œuvre .»²⁶⁵

Au vu d'une telle affirmation, il est aisé de constater que, par son œuvre journalistique, Guyot n'entend pas dispenser une information internationale qui donne à voir au lectorat français les ressorts de la politique impériale britannique. Pas plus qu'il ne tente de décrypter pour ses lecteurs les conditions du commerce international. Les articles considérés sont autant de manifestes destinés à blâmer les politiciens français pour les mesures économiques prises à l'extérieur du pays. La formule selon laquelle « c'est le protectionnisme des autres nations qui a fait l'impérialisme anglais »²⁶⁶ semble lui tenir à cœur et est récurrente tant dans ses écrits que dans les discours qu'il prononce²⁶⁷. Cet adage est car il est révélateur de l'usage que fait Guyot du terme et du concept d'impérialisme. Il en fait un outil

265« Le triomphe des protectionnistes », *Le Siècle*, 5 novembre 1902.

266« Le trust de l'océan et le gouvernement anglais », *Le Siècle*, 2 octobre 1902.

discursif, destiné non plus à blâmer une puissance étrangère (et encore moins l'Angleterre) mais bien à nourrir un débat interne à la France et relatif aux mesures économiques de la Troisième République. L'impérialisme devient un vecteur de la pensée de l'auteur et ne doit dans ce cas que peu de choses au sens anglais du mot ni même aux définitions rencontrées dans les dictionnaires. Cet usage du terme, destiné à blâmer les politiciens français par la mobilisation d'exemples issus du contexte international n'est pas propre à Guyot. Il se retrouve chez Jaurès dans des conditions bien différentes.

La différence fondamentale qu'il est possible de faire entre les deux auteurs réside à mon sens dans la place qu'ils occupent au sein du milieu politique français. Guyot, de par son attachement irrémédiable au libéralisme, est difficile à situer politiquement. Tout au long de sa vie, il ne soutient que ceux qui offrent les conditions les plus favorables à l'épanouissement de sa doctrine. C'est ce qui lui vaut d'ailleurs de perdre une part de ses soutiens républicains et de mettre en jeu à plusieurs reprises sa carrière politique. Il me paraît donc opportun d'affirmer que Guyot est avant tout un journaliste et un théoricien car ses prises de position en politique n'ont pour but que d'affirmer ses idées. Jaurès, lui, accorde une importance toute particulière à son rôle politique. Et s'il défend, comme Guyot, un idéal fort, sa pensée dépasse le simple domaine économique et touche à des aspects plus variés de la société française. Il me semble légitime d'affirmer qu'il est un politicien au sens propre du terme qui entend faire de l'idéal socialiste un mode de gouvernement. La considération de sa production écrite est donc intéressante car elle touche à des thématiques plus variées que celle de Guyot qui se cantonne, dans les textes étudiés, à disserter sur le libre-échange et l'Angleterre.

En 1902, Jaurès vient de retrouver le mandat parlementaire qu'il avait perdu lors des élections de 1898. Dans ce cadre, il prend la direction du premier Parti Socialiste Français fondé la même année. Il est alors à la tête de la « délégation des gauches », l'organisation extra-parlementaire qui coordonne les partis du Bloc des gauches formé pour contrer la

²⁶⁷Il affirme dans un discours prononcé au banquet annuel de la Chambre de commerce anglais, au Palais du quai d'Orsay le 02 décembre 1902, que le président de la Chambre a « eu raison de dire que c'était le protectionnisme des autres nations qui développait l'impérialisme anglais ». Ces propos sont retranscrits dans *Le Siècle* le 3 décembre 1902.

montée de l'extrême droite nationaliste et des congrégations religieuses excitées par l'Affaire Dreyfus²⁶⁸. Le Bloc l'emporte aux élections mais les socialistes restent minoritaires (une cinquantaine de voix seulement). De plus l'alliance des gauches reste instable et Jaurès, en tant que leader de la délégation, a pour responsabilité d'assurer une forme de cohérence dans ces partis pour faire du gouvernement l'agent fidèle de la majorité. Dans un tel contexte, l'étude des discours du chef de file du parti socialiste est intéressante car elle donne à voir la manière dont son combat politique se traduit aussi par son activité journalistique. Il semble donc utile de voir la place occupée par la notion d'impérialisme dans ses écrits à un moment où son regard est largement porté sur la situation politique en France et pas du tout à l'extérieur. Je n'entends bien sûr pas affirmer que la mobilisation de ce concept a servi Jaurès dans sa volonté de solidifier le bloc des gauches. Une telle affirmation serait difficile à justifier. Le dessein poursuivi ici est plutôt de voir comment cette thématique agit dans les discours comme un outil discursif destiné à nourrir le procès fait aux opposants politiques de l'auteur.

Comme je l'ai mentionné plus haut, Jaurès prête au concept d'impérialisme une valeur largement véhémement et dénonciatrice. Il est donc normal que, dans ses textes, la mention du terme soit associée à une hostilité importante à l'égard de certains personnages politiques. Le premier exemple de cela dans mon corpus se trouve dans un article du 2 novembre 1902 intitulé « Aveugles ». Ce texte dénonce la décision du gouvernement d'élire Paul Doumer, alors gouverneur général de l'Indochine française, à la présidence de la commission du budget de la Chambre (ancêtre de l'actuelle commission des finances). L'article débute ainsi :

« Est-ce que la majorité républicaine serait lasse de l'esprit de suite et de prévoyance qui faisait sa force depuis six mois, et qui lui assurait pour toute la législature une action certaine et efficace ? Le vote par lequel des élus républicains ont porté M. Doumer à la présidence de la commission du budget est un chef-d'œuvre d'incohérence et de contradiction. La présidence de la commission du budget est une de nos plus grandes forces politiques, c'est un des pouvoirs de l'État, et quand une majorité est assez insensée pour le livrer à l'ennemi, elle porte en elle le principe de toutes les déchéances et des toutes les abdications. »²⁶⁹

268V. Duclert, *L'affaire Dreyfus, op. cit.*, p. 101.

269« Aveugles », *La Petite République*, 2 novembre 1902.

Pour bien saisir l'attaque qui est ici faite, il semble utile de revenir rapidement sur le passé politique de M. Paul Doumer. Personnage important de la Troisième République (dont il fut le Président de juin 1931 à mai 1932) Doumer est, avant d'être nommé à la présidence de la commission du budget, le Gouverneur général de l'Indochine française. Son mandat à ce poste, initié en 1897, coïncide avec la mise en place d'une exploitation intérieure de l'Indochine voulue rationnelle et vigoureuse, une fois la conquête militaire achevée et avant la mise en valeur proprement dite du territoire²⁷⁰. Doumer est de ces politiques qui voient en les colonies tant une possibilité de carrière qu'une manière d'étendre l'influence française dans le monde. Or, sa nomination à un tel poste, proposée par le Président de la République Jules Méline, pose quelques problèmes à la gauche française et notamment au parti radical. En effet, avant son départ pour les colonies Doumer est l'une des figures fondamentales de la gauche, un « radical redouté, protagoniste de l'impôt sur le revenu qui [fait] si peur aux possédants »²⁷¹. En cela, lorsqu'il accepte la proposition de Méline, dont il est un fervent opposant, il est vu par une partie de la gauche, et notamment les socialistes, comme un traître qui fuit les problèmes de la métropole au profit d'une carrière coloniale. L'attaque de Jaurès, ainsi que sa désignation de Doumer comme « l'ennemi » est le fruit de cette rancœur à l'égard d'une nomination qui a contribué à décapiter la gauche radicale²⁷². D'autant qu'après son retour d'Indochine Doumer prend rapidement position contre le Bloc puis, plus tard contre le Cartel des gauches²⁷³. Dans l'article dont il est question, l'auteur use du poste de Doumer aux colonies pour souligner son absence des débats parlementaires à un moment où la République fait face aux sursauts nationalistes, monarchistes et cléricaux. Cette reproche est explicitement mentionnée lorsqu'il est dit que :

« Le gouvernement de l'Indo-Chine est pour lui un alibi merveilleux. Il n'était pas là quand le parti républicain donnait et recevait des coups. Il n'était pas là quand débordaient contre les hommes libres la violence et l'outrage. Et maintenant, sans rompre avec les vainqueurs, il va au devant de

270 Amaury Lorin, « Un présidentiable formé par "L'école des colonies" : Paul Doumer en Indochine (1897-1902) . », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 2011, vol. 98, n° 372, p. 195.

271 Charles Forniau, cité dans *Ibid.*, p. 197.

272 *Ibid.*

273 Gilles Candar, « La gauche coloniale en France: Socialistes et radicaux (1885-1905) », *Mil neuf cent*, 2009, n° 27, n° 1, p. 44.

ceux que nous avons vaincus, et il leur dit d'un air engageant : « Ces blessures que vous avez reçues, ce n'est pas moi qui vous les ai faites. »²⁷⁴

De plus, Doumer est aussi vu comme un profiteur par certains qui voient sa nomination comme le fruit de ses relations avec certains milieux d'affaires (supposition réfutée plus tard par les historiens)²⁷⁵. Jaurès insiste sur cette idée de compromission en soulignant que « M. Doumer est lié au Mélinisme d'un lien qu'il ne peut plus rompre »²⁷⁶. Une attaque peu fondée quand étant donné que Doumer est un farouche détracteur du gouvernement Méline et que sa nomination relève en réalité d'une manière pour le Président d'écarter un opposant politique trop virulent²⁷⁷.

A ce stade donc, l'article de Jaurès sonne comme une attaque politique des plus classiques, fruit de rancœurs diverses à l'égard d'un homme dont il désapprouve les choix politiques. Or, là où ce texte m'intéresse, c'est en le fait que Jaurès fait appel au concept d'impérialisme et à l'exemple anglais pour appuyer son argumentaire ravageur à l'égard de Paul Doumer. Il écrit en ce sens le paragraphe suivant :

« La majorité veut la paix. Elle répugne à l'impérialisme agressif. [...] Elle a souci de mettre en valeur et d'ordonner son domaine colonial. Elle ne veut pas l'étendre à l'aventure, et par l'excès de prétentions provocatrices amener contre elle l'univers. Elle sait que l'impérialisme n'aurait pas seulement pour effet d'aggraver tous les risques et de multiplier tous les conflits. Elle sait qu'il arrêterait net au dedans tout effort de démocratie, et que Chamberlain a renoncé peu à peu à la partie sociale et libérale de son programme. Et la voici qui installe à la présidence de la commission du budget, avec une inconscience effrayante, l'homme qui formule en ce moment même un programme d'universelle provocation. »²⁷⁸

Ce qui est intéressant ici c'est que Jaurès livre une définition du concept quelque peu plus développée que dans les autres articles considérés. L'impérialisme au sens d'expansion

274« *Aveugles* », *La Petite République*, 2 novembre 1902.

275A. Lorin, « Un présidentiable formé par "L'école des colonies" », art cit, p. 199.

276« *Aveugles* », *La Petite République*, 2 novembre 1902.

277A. Lorin, « Un présidentiable formé par "L'école des colonies" », art cit, p. 197.

278« *Aveugles* », *La Petite République*, 2 novembre 1902.

d'un territoire donné est mis en opposition avec la « mise en valeur » du domaine colonial. L'exemple anglais est alors mobilisé mais pas de la manière qui a été vue jusqu'ici. Dans cette citation la figure de Chamberlain par exemple ne fait pas l'objet d'une véhémence aussi appuyée que dans les autres textes que j'ai pu considérer. Il apparaît même comme raisonnable face à Paul Doumer qui est montré, lui, comme un véritable impérialiste. L'impérialisme entre dans le cadre d'une rhétorique destinée à attaquer la politique coloniale menée par le gouverneur d'Indochine et a pour but de le faire apparaître, aux yeux de l'opinion, comme un ennemi de la paix. Ce n'est donc pas tant la gestion du territoire qui lui était dévolu que Jaurès reproche à Doumer, mais bien son action politique. Il désapprouve bien certains aspects de sa politique coloniale, ce sur quoi je reviendrai plus loin, mais dans la mesure où Jaurès est particulièrement préoccupé par la situation du Parlement, la formulation de cette attaque sonne plutôt comme un moyen de discréditer Doumer dans le rôle politique qu'il pourrait jouer en France. Ainsi, l'anti-impérialisme de Jaurès est ici un moyen d'attaquer ses opposants politiques sur un terrain qui ne doit plus grand-chose aux colonies.

Dans ce cadre, l'impérialisme désigne bien des réalités extérieures, mais celles-ci ne sont plus du tout le fait de l'Angleterre. Il apparaît comme un outil théorique mis au service de discours visant à attaquer une politique étrangère pour condamner des réalités politiques internes à la métropole. Le mot est toujours chargé d'une valeur dénonciatrice et péjorative mais l'étranger n'est plus la cible exclusive de ces attaques. Cette idée du lien entre le monde colonial et l'action politique en métropole est notamment bien visible dans un article qu'écrit Jaurès en novembre 1902 à propos de la question du Siam.

Cette question coloniale, relative à la région de l'actuel Laos, entre dans le cadre de la conquête de l'Indochine française initiée en 1854. En effet, multiethnique et faiblement peuplé, le territoire qui correspond grossièrement à la vallée du Mékong est le théâtre de luttes d'influence entre la monarchie annamite et le Siam, respectivement sous influence française et britannique à la fin du XIX^e siècle. La question de l'influence sur cette région est donc à inscrire dans le cadre des rivalités coloniales franco-britanniques, d'autant que le fleuve Mékong constitue une voie d'accès importante au marché chinois. Des tensions se font sentir à partir des années 1890 qui mènent en 1893 à une expédition destinée à asseoir l'influence

française sur la région. A la suite de quelques affrontements relevant plus de l'intimidation que du véritable conflit, le Siam défait s'engage à évacuer la rive occidentale du cours d'eau où une zone démilitarisée de 25 kilomètres est établie. Afin de ne pas provoquer de heurts trop importants avec l'Angleterre, la France s'engage à ne pas exercer d'autorité directe sur la région. Ce traité est complété en 1896 par un accord franco-britannique destiné à saper définitivement la souveraineté du gouvernement de Siam sur le territoire qui est partagé en zones d'influences entre les deux nations européennes. Or, ces deux traités ne règlent que partiellement la question en ce qu'ils écartent le gouvernement siamois des décisions prises. Des négociations sont donc progressivement mises en place par la France qui tâche, malgré son accord avec l'Angleterre, d'approfondir son influence en traitant directement avec le roi de Siam. Dans ce cadre Paul Doumer, de par sa proximité et le rôle qu'il joue dans la région, fait office d'intermédiaire entre le souverain, à qui il rend une visite officielle en 1899, et le gouvernement français en la personne du Ministre des Colonies Charles Guillain. Ces pourparlers posent les bases d'un traité signé en 1902 non pas avec l'Angleterre mais bien avec le Siam. Dans le texte adopté, et dont il est question dans l'article de Jaurès, la France fait passer les territoires concernés par le traité de 1893 sous protectorat en laissant en apparence le Siam reprendre ses droits. Cette illusion de souveraineté sur la vallée du Mékong est accordée en échange de l'exploitation exclusive de petits territoires stratégiques d'un point de vue commercial. Un tel traité soulève quelques questions en métropole. Ses détracteurs, issus en partie du milieu colonial, posent alors la question du devenir des « protégés » français vivant dans la vallée du Mékong²⁷⁹. L'article de Jaurès s'inscrit dans cette polémique.

Ici, l'auteur prend en effet largement position en faveur du traité de 1902. Or, s'il se prononce à ce propos, c'est pour livrer un regard plus préoccupé par la politique intérieure que par ce qui se joue dans les colonies. En ce sens, Paul Doumer est encore montré, dès les premières lignes, comme le représentant de cet impérialisme agressif qui menace la paix entre la France et les autres puissances. L'article commence ainsi :

« Le ministre des affaires étrangères a conclu avec le Siam un traité qui sera soumis bientôt au Parlement. Ce traité soulève les colères de coloniaux. C'est une grande tempête qui souffle dans les couloirs et qui menace, dit-on, de tout emporter. Les groupements dont M. Doumer est le chef, et qui

²⁷⁹Joseph Chailley-Bert s'exprime à ce propos dans « Le traité avec le Siam », *La Quinzaine Coloniale*, n°140, t. XII, 25 novembre 1902. p. 606-612.

ont pour mot d'ordre l'expansion à outrance et l'impérialisme agressif, s'agitent. Que sortira-t-il de tout cela ? »²⁸⁰

Ici, Jaurès blâme à nouveau Paul Doumer pour son action coloniale. En soutenant la nouvelle version du traité, il conteste vivement les critiques faites à son égard par certains coloniaux qui y voient une trop grande concession de la France au Siam. Certains soutiennent en effet que, « De défendeur sur un terrain inexpugnable, [le gouvernement français] est devenu demandeur » et que, « manifestant son désir d'en finir, il déplaçait lui-même les rôles à son désavantage »²⁸¹. Certains affirment alors que les conditions négociées par Paul Doumer étaient bien plus avantageuses que celles de 1902. Jaurès se place en opposition avec ce postulat et souligne qu' « il est puéril de prétendre que le traité de 1902 concède plus au Siam que ne le faisait M. Doumer » et qu' « Aucun de nos intérêts essentiels n'est sacrifié »²⁸². Ce point de vue est légitimé par le fait qu'il est selon Jaurès le seul moyen de garantir au Siam une paix durable. Il permet « d'espérer un régime de confiance réciproque » qui se substituerait à « la paix hargneuse, agressive et toujours menacée qui depuis dix ans met la France et le Siam aux prises ». En ce sens, sa position est en accord avec ses principes les plus fondamentaux et apparaît comme peu surprenante. Son point de vue est d'ailleurs l'occasion de promouvoir une autre méthode coloniale qui ne penche pas vers l'expansion agressive qui porte une atteinte si grande à la paix entre les puissances. Il réitère donc avec un certain soin la part anti-impérialiste de sa doctrine politique en soulignant que :

« Les coloniaux vont répétant : c'est folie d'attendre du Siam une politique équitable et cordiale : il est soumis à l'influence de l'Angleterre. Et ils ne voient pas ou ils ne veulent pas voir que si le Siam s'est jeté sous la protection de l'Angleterre, c'est parce qu'il s'est senti menacé par nous. Et quand il aura appris à avoir confiance en nous, quand l'application loyale d'un traité loyal et sage lui aura démontré qu'il n'a rien à craindre des ambitions et des intrigues de la France, alors notre légitime influence s'y développera naturellement. »²⁸³

280« Au Siam », *La Petite République*, 20 novembre 1902.

281Le Myre De Vilers, « Le Traité Franco-Siamois », *La Revue des deux mondes*, janvier 1902.

282« Au Siam », *La Petite République*, 20 novembre 1902.

283 *Ibid.*

Ici, sont visibles plusieurs ressorts de la pensée socialiste. Le droit des peuples et la souveraineté des nations se substitue à une occupation militaire et forcée. Il ne conteste pas l'idée que l'influence française puisse être étendue : elle est montrée comme « légitime », mais elle doit se faire de manière pacifique, par la diffusion des valeurs françaises plus que par son armée. Cette position s'explique aisément au vu des rapports entretenus par l'auteur au monde colonial tout au long de sa carrière. En effet, dès ses débuts en politique Jaurès se prononce comme plutôt favorable à une action française dans l'outre-mer. À partir de 1885, il se fait élire sur un programme soutenant la politique de Ferry et l'accord de crédits pour l'expédition au Tonkin. A cette époque il participe d'ailleurs assez activement à l'effort de propagande coloniale entrepris par Paul Bert au moyen de l'Alliance Française. Jaurès ne dissimule pas la portée de l'objectif de l'Alliance française : culturel et pacifique, mais aussi conçu en soutien à la politique coloniale²⁸⁴. De plus, de par sa famille et son éducation, imprégnées d'un discours colonial dispensé par un père amiral présent à la prise d'Alger et un oncle zouave d'Algérie, Jaurès est sensible aux réalités coloniales. C'est donc bien informé qu'il est, dans les premières années de sa carrière, un républicain colonial (position qu'il ne renie pas en devenant socialiste)²⁸⁵. Par la suite, de par un socialisme hostile par principe à la colonisation, sa pensée évolue quelque peu et il tient des discours de plus en plus anti-colonialistes. Or cette attaque ne cible pas exclusivement le fait colonial mais bien les problématiques qui l'accompagnent. Gaspillage de richesses et corruption font donc plus l'objet de critiques que l'expansion de l'empire colonial. Plus que tout, c'est le risque de confrontations internationales qui le préoccupe, mais ce point de vue est peu contesté, même par des coloniaux. Plus tard, lorsqu'il s'oppose notamment à la conquête du Maroc, ce n'est pas au nom d'une réticence à une prise de possession qu'il juge illégitime mais plutôt au prisme d'une réaction morale face aux massacres de populations civiles. Il est de ceux qui veulent « surveiller notre gestion » dans le cadre d'une colonisation pacifique, humaine, mutuellement profitable et tournée en priorité vers toutes les forces du travail, européennes et indigènes²⁸⁶.

284G. Candar, « La gauche coloniale en France », art cit, p. 48.

285*Ibid.*, p. 49.

286*Ibid.*, p. 52.

Dans ce cadre, il est possible de penser que l'affirmation d'un tel point de vue n'a pour vocation que de réitérer la doctrine et les idéaux socialistes dans le contexte politique troublé de 1902. Cette application des valeurs du socialisme au monde colonial fait alors apparaître les opposants au traité comme hostiles non seulement à la paix avec le Siam et l'Angleterre, mais aussi comme voulant déstabiliser le Bloc des gauches et le système Républicain. Les revendications de Doumer et de ses partisans à l'encontre du texte adopté sont montrées comme une tentative de déstabiliser la majorité en place. En voulant substituer des conditions plus strictes au traité qui est notifié en 1902, les impérialistes entendent non seulement porter une atteinte dangereuse à la paix qu'il induit, mais aussi faire progresser leurs valeurs agressives au sein des institutions républicaines. Jaurès explicite ce lien entre les revendications des coloniaux et la situation parlementaire dans le paragraphe suivant :

« Nous savons ce que signifient les tentatives toujours faites depuis quelques semaines pour disjoindre « le bloc » pour le désorganiser. Dans le chaos parlementaire qui suivrait la dislocation de la majorité, la politique d'aventures, d'expansion rapace et d'exploitation à outrance triompherait. Elle ne trouverait dans ce Parlement décomposé, ni obstacle ni contrepois. Ce serait un crime de ne pas signaler à temps le péril. Si le gouvernement le veut, il peut dissiper aisément l'intrigue en marchant droit à l'adversaire. Le débat sur le traité du Siam lui en fournira sans doute l'occasion. En tout cas les élus socialistes ne manqueront pas à leur devoir. »²⁸⁷

Dans ce texte, la mobilisation du débat relatif au traité avec Siam est donc double. En premier lieu, elle tend à montrer que l'impérialisme à l'extérieur est le produit de ceux qui entendent déstabiliser le système républicain à l'intérieur. Le terme et le concept d'impérialisme sont donc encore une fois mobilisés afin d'appuyer un discours politique qui n'a trait que de manière secondaire au domaine colonial. Le terme n'est pas vide de sens comme il peut l'être chez Guyot et décrit bien une politique agressive, expansionniste et menée en dépit des peuples autochtones. La particularité de Jaurès est qu'il en fait un argument destiné à appuyer son discours pour renforcer par la presse d'opinion sa position et celle des socialistes au Parlement. Ce qui me mène vers le second usage qui est fait de l'argument colonial. En s'érigeant contre le parti de la guerre et de l'expansion à outrance, l'auteur montre son parti comme celui de la paix mais aussi comme le garant d'un système

287« Au Siam », *La Petite République*, 20 novembre 1902.

démocratique qui apparaît comme menacé. Par là il souligne le rôle essentiel de la minorité socialiste du Parlement qui s'avère selon lui être la seule capable de dénoncer les excès non seulement des impérialistes mais surtout de ceux qui espèrent voir les valeurs de la gauche française réduites à néant.

Ainsi, la mobilisation de l'impérialisme et du monde colonial, si elles apparaissent comme reléguées au second plan dans le propos des auteurs considérés, participe toujours à fournir au discours un poids et une portée plus grandes. La connotation dangereuse et virulente du terme fait apparaître comme urgente la réaction de l'opinion face aux agissements de Doumer et des radicaux pour Jaurès mais aussi face au protectionnisme chez Guyot. Dans les discours d'opinion, l'impérialisme, peu importe le parti par lequel il est mobilisé, dénote donc une volonté de faire appel aux passions du lecteur, à ce qu'il y a de sensible dans l'opinion publique. Les usages du terme par les acteurs des débats laissent donc apparaître une sémantique bien différente de celle figurant dans les dictionnaires. Le terme s'internationalise et dépasse la critique envers un état ou une situation internationale. Il devient un mot du politique. En le vidant d'une part de son sens originel, les acteurs de l'opinion en font l'outil de discours issus de bords politiques très divers. Dans les différentes situations d'usage son sens évolue donc en permanence. Parfois peu connoté, il apparaît d'autres fois comme porteur d'une symbolique et d'un discours fort et puissant. Dans certaines situations, le terme est mobilisé pour exprimer un véritable concept caractérisé par une charge théorique conséquente. Dans d'autres il se fait le média de rancœurs et de sentiments moins rationnels. Pour les publicistes du lobby colonial il est un procédé discursif parmi tant d'autres leur permettant de promouvoir au sein de l'opinion et des élites dirigeantes une parole coloniale qui peine à se faire entendre et dont les applications sont jugées insuffisantes. Pour des polémistes comme Guyot ou Jaurès il est un moyen de livrer leur du monde, d'attaquer leurs détracteurs et d'affirmer leurs idéaux. La malléabilité du vocabulaire fait sa richesse et définit sa portée. Or, les considérations qui sont celles de cette partie montrent comment ce terme est mobilisé et peu ce qu'il provoque. Les derniers chapitre m'ont permis de définir certaines constantes quant à l'usage d'un vocabulaire ainsi que la manière dont il a pu être déconnecté en un sens des réalités géopolitiques dont il est le produit. Ceci fait il semble à présent utile de déterminer la manière dont les réalités impérialistes

déteignent, au plus profond des sphères nationales, sur la manière dont l'opinion publique perçoit l'autre et le lointain. Ce sera l'objet de la dernière partie de ce travail.

Partie 3

-

**Un changement d'échelle : Angleterre, empires et
impérialisme dans les journaux français en 1902**

Chapitre 6 – Les figures de l’impérialisme.

Pour bien comprendre ce que les discours sur l’impérialisme apprennent à l’historien quant au rapport à l’autre et au monde dans l’opinion française, il est important d’en comprendre les figures fondamentales. Les entités, concrètes et symboliques qui peuplent la documentation. A la lecture d’écrits sur l’impérialisme et le monde colonial, personnages, événements et stéréotypes deviennent les lieux communs d’un discours complexe instrumentalisé à des fins très diverses et selon des modalités qui le sont tout autant. Basées essentiellement sur les réalités de la société britannique, ces figures dépassent par leur portée son seul Empire et permettent aux acteurs de l’opinion de se construire une certaine image du monde au prisme de cette rivalité séculaire de la France avec l’Angleterre. Le spectacle de l’impérialisme génère alors des sentiments de toutes sortes qui sont eux même polarisés dans ces éléments du discours. Ce chapitre a pour but de cerner les images et les figures fondamentales qui ponctuent les écrits sur l’impérialisme et plus généralement sur l’étranger dans la période de mutations politiques et idéologiques qui survient des débuts de l’affaire Dreyfus jusqu’au lendemain de la conférence de Londres.

L’impérialisme est déjà, en soi, une figure des discours d’opinion au début du XX^e siècle. Il est un élément de vocabulaire qui polarise le ressentiment et l’hostilité de certains groupes sociaux à l’égard de tendances et de comportements qu’ils condamnent, qu’il s’agisse de faits géopolitiques ou de tendances idéologiques. Les discours sur l’impérialisme sont donc puissants de par la manière dont ils touchent à ce qu’il y a de sensible dans l’opinion publique. Dans le cas de l’Angleterre par exemple ils expriment toute la véhémence populaire qui peut exister dans les premières années du XX^e siècle à l’encontre des îles britanniques, voisines et rivales ancestrales. Dans le cadre de ce rapport à l’autre, l’impérialisme magnétise une anglophobie populaire latente, reflet des tensions d’une époque. Associé à des notions comme le nationalisme ou le *jingoïsme*²⁸⁸ il apparaît même comme une synthèse de ces critiques. Or, cette notion est largement protéiforme et se teinte des idéaux et des certitudes de celui qui la mobilise dans son argumentaire. Néanmoins des éléments perdurent, qui

288Le terme de *jingoïsme* (*jingoism* en Anglais) caractérise un nationalisme chauvin et agressif qu’on prête aux prétendues « races anglo-saxonnes » et qui fût utilisé principalement à l’égard de l’Angleterre et des Etats-Unis. Pour plus d’informations à ce propos voir « Jingoïsme et francophobie en Angleterre pendant la crise de Fachoda » dans Sylvie Aprile et al., *La France et l’Angleterre au XIX^e siècle: échanges, représentations, comparaisons*, Paris, France, Créaphis, impr. 2006, p. 287.

apparaissent progressivement comme partie intégrante du concept et qui participent à la rhétorique développée. C'est dans l'optique de saisir ce que j'appellerai ici les figures de l'impérialisme que je me pencherai sur les discours d'opinion, au travers de la production journalistique de l'époque considérée, pour tâcher de comprendre ces images et les expliquer au vu du contexte dans lequel elles ont été produites. Les figures que j'entends souligner ne sont certainement pas les seules qui ressortent à la considération du regard porté par la France sur le monde colonial au début du XX^{ème} siècle, mais ce sont les éléments qui m'ont paru fondamentaux au vu des nombreux articles de presse que j'ai pu considérer. De plus il me semble utile de rappeler que ce travail porte sur l'impérialisme dans tout ce que ce terme peut englober, et qu'en cela il ne saurait se limiter au monde colonial.

Pour l'historien, les traces de phénomène aussi flous que l'anglophobie populaire ou le rapport à l'impérialisme sont ténues. Il faut multiplier les sources et les situations d'usage pour espérer relever un passage explicite tant ces tendances d'opinion sont peu admises ouvertement. D'autant qu'ici, ce n'est pas des publications sensationnalistes aux positions particulièrement radicales que j'entends étudier. Les sources sur lesquelles s'appuie mon analyse sont des journaux à plus ou moins grand tirage qui ont en commun d'être réputés rationnels et sérieux²⁸⁹. Des titres qui ne se lancent pas à corps perdu dans le nationalisme ou l'antisémitisme, comme beaucoup lors de l'affaire Dreyfus, préférant la démonstration à la polémique et la justesse de l'analyse à l'improvisation²⁹⁰. Ce type de presse alimente les débats d'opinion sans grands coups d'éclats et traduit bien une pensée politique et des idées marquées, mais de manière quelque peu plus subtile que des publications comme *l'Antijuij*²⁹¹ dont le titre en soi dit déjà tout. L'intérêt d'une telle documentation est qu'elle rend indispensable une mise en contexte approfondie pour saisir bien des éléments discursifs induits, discrets et qui ne se révèlent qu'au vu des réalités idéologiques et politiques qui les sous-tendent. C'est cet effort que j'entends faire dans ce chapitre afin de mettre en lumière les faits, les idées et les personnages qui peuplent les références à l'impérialisme et influencent la

289Ce chapitre portera sur les journaux quotidiens que sont *Le Temps*, *La République française*, *Le Siècle* et la *Petite République*. Ces sources, issues de la presse écrite seront complétées par des journaux satiriques dont les représentations imagées sont particulièrement intéressantes comme *L'Assiette au beurre*.

290E. Cahm, « Le Siècle, journal dreyfusard, entre "J'accuse... !" et Les Preuves. », art cit, p. 69.

291Revue antisémite dirigée par l'antidreyfusard Jules Guérin de 1896 à 1902 et qui s'est parfois vendu à hauteur de 120 000 exemplaires par semaine.

manière dont les publicistes, et donc le lectorat, se représentent l'autre au début du XX^e siècle.

L'affaire Dreyfus et Fachoda, préambules à la construction d'un discours sur l'étranger.

Dans l'optique de mettre en lumière les éléments fondamentaux qui influencent les discours d'opinion entre 1896 et 1902, il est indispensable en premier lieu de porter le regard sur les grandes crises politiques et géopolitiques qui ont marqué l'opinion publique au cours de ces quelques années. Les mouvements d'opinion sont le fruit de tensions et de rancœurs latentes dont certaines sont peu anciennes (défaite de 1870-1871 par exemple) et d'autres beaucoup plus intemporelles (comme l'anglophobie française). De telles lames de fond ne trouvent alors prétexte à devenir de véritables tendances populaires et à gagner les débats publics qu'à l'occasion d'événements qui agissent comme des déclencheurs et ouvrent les vannes d'une xénophobie et d'un nationalisme latent. La période étudiée est en ce sens très intéressante car elle a vu se produire une série de crises de différentes natures qui ont toute eu la particularité d'être instrumentalisées par une presse encore puissante et influente. Cette couverture médiatique en a fait des symboles populaires, des tournants dans la manière dont les opinions publique des puissances européennes représentent et se représentent l'autre et le monde. Parmi elles, deux crises attirent l'attention et dont la connaissance est essentielle pour qui veut faire une histoire de l'évolution des mentalités et des représentations de l'étranger au début du XX^e siècle : l'affaire Dreyfus et la crise de Fachoda. Ces événements ont pour point commun de poser la question épineuse des rapports franco-britanniques à la lumière de scandales qui révèlent des aspect alors peu exprimés de l'idéologie nationale. Dans le cadre d'un travail sur la place de l'impérialisme dans l'opinion publique ces coups d'éclat réapparaissent sans cesse et viennent éclairer l'analyse qui est faite du phénomène. Ils ont donc leur place aussi bien dans les premiers chapitres de mon étude que dans cette dernière partie. D'autant que si un point a été fait sur la manière dont ces crises ont pu peser sur la sphère médiatique et sur les propos de certains publicistes, peu de place a été accordée aux raisons qui ont fait d'elles des éléments fondamentaux des discours relatifs à l'impérialisme dans la période qui m'intéresse.

L'affaire Dreyfus, d'abord, est fondamentale car bien que portée sur les affaires intérieures, elle ne fut absolument pas cantonnée, comme sa forme pourrait le laisser croire à la seule société française. Il s'agit d'une crise nationale, qui impacte peu la géopolitique européenne, mais elle n'en est pas moins déterminante sur la manière dont les puissances se perçoivent mutuellement dans les dernières années du XIX^e siècle. D'autant que, replacée dans le cadre de la rivalité séculaire qui existe entre la France et la Grande-Bretagne, elle prend une tout autre tournure. En effet, l'affaire Dreyfus n'est pas uniquement le produit de l'antisémitisme et de la corruption des hautes sphères de la société française. Elle s'enracine aussi très largement dans cette peur nationale d'une menace tant extérieure qu'intérieure. Les plus fervents nationalistes, sensibles à une anglophobie ancrée dans la culture française, s'en prennent alors à l'Angleterre, craignant qu' « une bande de francs-maçons, de Juifs, d'étrangers cherchent, en discréditant l'armée, à livrer notre patrie aux Anglais et aux Allemands »²⁹². Or, l'Affaire est un vecteur d'hostilité dans les deux sens et à partir de 1898, l'opinion anglaise aussi s'en empare, y voyant la preuve que la puissance française est décidément sur le déclin. Dans le cadre des tensions provoquées par le *Scramble for Africa*, une telle affaire apparaît comme un véritable symptôme de la corruption française et plus généralement de dysfonctionnements importants au sein de l'état-major. En janvier 1898, quand Esterhazy est acquitté par le conseil de guerre, le jugement rendu est qualifié par le *Times* de « très surprenante perversité »²⁹³. Lorsqu'en 1899, Dreyfus est jugé une seconde fois par le tribunal militaire de Rennes, l'intérêt britannique pour l'affaire est au plus haut et la reine Victoria en personne demande au plus important magistrat de la Haute Cour de Justice, le Lord Chief Justice, d'y assister et de lui faire un rapport. Le nouveau verdict déclarant l'officier coupable fait alors grand bruit. Au point que Dreyfus est décrit dans les presses européennes comme « le Français le plus célèbre depuis Napoléon ».²⁹⁴ Les réactions anglaises sont d'autant plus véhémentes que les hommes qui condamnent Dreyfus sont pour beaucoup des nationalistes anglophobes qui accusent Londres et Berlin de financer la campagne dreyfusarde. La reine Victoria fait alors part à son ambassade de l'indignation que lui inspire « l'horrible et monstrueuse sentence contre le pauvre martyr Dreyfus » dans une dépêche relayée à dessein par la presse²⁹⁵. En Angleterre cette affaire rend tangible une

292 Robert Tombs, Isabelle Tombs et Christophe Jaquet, *La France et le Royaume-Uni: des ennemis intimes*, Paris, France, Armand Colin, 2012, p. 137.

293 *Ibid.*, p. 138.

294 *Ibid.*

295 *Ibid.*, p. 139.

francophobie latente en confirmant certains préjugés anglais sur la décadence du pays. La persécution de Dreyfus, pensent les Anglais, est le point d'acmé de la longue histoire de cruauté et d'oppression d'un pays dont le peuple, l'État, et la presse ne semblent accorder en définitif que peu d'importance aux droits de l'individu. Ainsi, l'affaire conforte l'opinion très répandue en Grande-Bretagne selon laquelle la France est un pays instable et dégénéré²⁹⁶. Ce qui apparaissait à première vue comme un simple scandale juridique et médiatique s'avère donc, en définitif, déterminant dans la manière dont la France et l'Angleterre se considèrent mutuellement. D'autant que la position de la majorité britannique est mal vécue par une part de l'opinion française qui voit d'un encore plus mauvais œil ce qui se joue à Fachoda en 1898, au moment où les tensions liées au procès de Dreyfus sont à leur comble.

Dans l'imaginaire anglophobe, l'histoire franco-britannique obéit à un cycle de vengeances réciproques qui s'articule autour d'une série d'événements prétextes où la France et la Grande-Bretagne exploitent tour à tour les faiblesses de l'autre²⁹⁷. Dans ce cadre l'affaire Dreyfus apparaît comme l'élément déclencheur de cette dialectique orageuse entre les deux puissances. Or, si le cas de Dreyfus attire l'œil anglais, il n'en demeure pas moins une crise française dont les débats ne touchent que peu à la politique extérieure. Ainsi, là où Fachoda sonne comme une rupture, c'est en le fait que la rencontre entre Marchand et Kitchener détourne l'attention des problèmes de la politique intérieure en substituant aux débats relatifs à Dreyfus une problématique d'ordre colonial. Elle galvanise une part des tensions internes à la France en exacerbant le ressentiment à l'égard de l'Angleterre qui est tenue pour responsable des déboires de la politique intérieure. Après la couverture élogieuse qui a été faite de son expédition, Marchand devient l'incarnation d'un sentiment national dont les différents partis politiques font tous usage dans leur intérêt. Les nationalistes voient en lui le meneur rêvé d'une contre-révolution de droite quand le gouvernement se sert de cette figure pour rallier les partisans de la République menacée²⁹⁸. Tous font de l'événement un prétexte pour continuer leur lutte idéologique en prenant la rivalité coloniale pour toile de fond. Paul Déroulède, fervent antidreyfusard et auteur d'une tentative ratée de coup d'état en février 1899, reporte par exemple son dégoût du système républicain sur la personne de Théophile

296 *Ibid.*, p. 140.

297 Fabrice Serodes, *Anglophobie et politique: de Fachoda à Mers el-Kébir: visions françaises du monde britannique*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 93.

298 E. Berenson, *Les héros de l'Empire, op. cit.*, p. 213.

Delcassé, le Ministre des Affaires étrangères. Il l'accuse alors de s'incliner devant les intérêts britanniques quand Marchand risquait sa vie pour les intérêts français et le taxe du sobriquet de « Ministre des étrangers »²⁹⁹. Or, malgré toutes ces dissensions, entre l'évacuation de Fachoda par les français début novembre 1898 et le retour triomphal du capitaine en métropole en 1899, Jean-Baptiste Marchand assume malgré lui un rôle croissant dans l'affirmation de l'unité retrouvée de la nation française. D'autant que son projet anti-britannique flatte une anglophobie bien réelle au sein de la classe politique française depuis que Londres s'est assuré le contrôle politique et économique de l'Égypte vers 1882 contre la volonté de Paris. De cet incident diplomatique, découlent alors des vagues d'opinion en France et en Angleterre qui s'alimentent mutuellement et ne font qu'amplifier les tensions déjà existantes entre les deux pays³⁰⁰. D'autant que le retrait de Marchand replace la France face à ses faiblesses manifestes dans le monde colonial. Du point de vue des communications par exemple, elle est tributaire du système télégraphique britannique et peine à faire parvenir ses consignes à Marchand qui se voit privé pendant la crise d'informations fiables³⁰¹. Fachoda est donc un véritable vecteur d'anglophobie en France et fait avancer d'un pas de plus la dialectique conflictuelle entre les deux puissances, l'ancrant de manière définitive dans le monde colonial. Dans ce cadre, il semble assez logique que le déclenchement de la guerre des Boers en 1899 cristallise immédiatement l'hostilité de l'opinion française et la véhémence de ses discours.

Le conflit anglo-boer, symbole populaire des excès britanniques.

Le conflit anglo-boer est ici tout à fait fondamental en ce qu'il représente non seulement un cas d'école pour étudier le poids du contexte international sur les discours d'opinion mais aussi parce qu'il s'avère particulièrement riche dans le cadre d'une étude sur le lien entre opinion publique et impérialisme. Dans cette étude, le point d'entrée dans le monde complexe qu'est l'impérialisme est la conférence de Londres de 1902. Or celle-ci est un produit direct des événements d'Afrique-du-Sud. Parmi les crises survenues dans la période, c'est donc celle-ci qui exerce l'influence la plus immédiate sur le contexte politique

299 *Ibid.*, p. 214.

300 F. Serodes, *Anglophobie et politique*, *op. cit.*, p. 94.

301 *Ibid.*, p. 96.

et idéologique que j'entends étudier. Il paraît alors intéressant de considérer la manière dont elle se constitue, dans les esprits et au travers des plumes françaises, comme un élément constitutif des discours proférés dans la sphère médiatique sur l'impérialisme et plus généralement sur l'étranger. Il s'agit de voir comment cet événement lointain, qui ne concerne pas directement la nation, sert à la fois de prétexte et d'exutoire à une France divisée et peu sûre de sa position dans le jeu des puissances. Car, loin de rester un quelconque fait d'actualité, la guerre se mue rapidement en un procédé discursif qui permet de doter la notion d'impérialisme d'une accroche concrète dans les réalités internationales et de répondre au besoin de l'opinion de voir ses peurs et ses passions ancrées dans le réel, certes, mais aussi dans l'ailleurs.

Dans le cadre de rivalités internationales accrues et d'une crise idéologique aussi réelle en Angleterre qu'en France, la guerre des Boers prend rapidement une tournure particulière au sein de l'opinion. Elle est le prétexte idéal dont s'emparent ceux qui dénoncent Albion depuis longtemps, au sein de la sphère médiatique notamment³⁰². Dans les journaux, le conflit devient l'une des nombreuses traces de l'hostilité qui grandit dans les discours français à l'égard de l'Angleterre depuis le début du *Scramble for Africa*. Dans la logique du cycle d'opinion qui s'est enclenché avec l'Affaire, le conflit devient l'expression d'une revanche morale et politique sur les rivaux d'Outre-Manche et leur traitement médiatique du procès de Dreyfus³⁰³. La couverture de la guerre se dote d'une portée largement cathartique et les critiques formulées à son égard dans la presse se teintent de valeurs fortes. Elle sert de dérivatif à une France désireuse d'oublier les affres de sa politique intérieure³⁰⁴. Les attaques formulées dépassent donc le simple constat géopolitique et prennent une véritable tournure morale. Cette aspect est visible dans l'image que la presse donne à voir du conflit. Avant toute chose, l'affrontement entre les boers et l'armée impériale est montré comme une véritable calamité humaine. Des articles abondent dans ce sens notamment au moment de la fin de la guerre, en 1902. On peut alors lire dans des publications aussi prestigieuses que *Le Temps* que :

302 *Ibid.*, p. 100.

303R. Tombs, I. Tombs et C. Jaquet, *La France et le Royaume-Uni*, op. cit., p. 143.

304S. Aprile et al., *La France et l'Angleterre au XIXe siècle*, op. cit., p. 274.

« Le premier mouvement de toute âme d'homme à l'annonce de cette paix qui met un terme à une guerre odieuse, à un cauchemar douloureux, ç'a été de se réjouir sans mélange. Enfin le sang ne va plus arroser cette terre d'Afrique ; un petit peuple héroïque ne va plus livrer une lutte suprêmement inégale pour ses droits, ses loyers, tous les biens immatériels qui font le prix de la vie nationale ; un grand peuple ne va plus s'enfoncer dans une politique de conquête contraire à ses traditions, à ses principes, à ses intérêts ; il ne va plus sacrifier aux mirages de l'impérialisme les garanties séculaires de sa Constitution, ses libertés les plus chères, les viriles habitudes que lui ont conférées la pratique du libre-échange et l'absence voulue de tout service militaire universel. Il est juste que le soulagement immense de la conscience universelle s'exprime en allégresse, avec force à l'occasion de cette bienheureuse cessation d'une guerre fratricide où nos sympathies même pour l'Angleterre libérale, pour l'Angleterre de Fox, de Cobden et de Gladstone nous rendaient les témoins les plus attristés et plus sévères de la politique dont M. Chamberlain serait le dernier à répudier la responsabilité. »³⁰⁵

Ici, il est aisé de constater que la référence au conflit agit dans le sens d'une critique à l'égard de la Grande-Bretagne. Une situation manichéenne se dessine, où l'Angleterre et les Boers incarnent chacun des valeurs bien particulières. La première est montrée comme une puissance considérable au vu de son passé. Apparaissent alors bien les éléments que la France envie à son voisin britannique : sa Constitution, dont les « garanties séculaires » ont su assurer la stabilité du régime, ainsi que le monopole commercial que lui a apporté le libre échange. De l'autre côté les Boers sont montrés comme un « petit peuple héroïque » menant une « lutte suprêmement » inégale pour ses droits. Cette dualité devient systématique dans la couverture du conflit. D'un côté les victimes Boers font l'objet d'un discours apologétique qui confine parfois au martyrologe³⁰⁶. De l'autre les coupables sont fustigés au travers de leur action militaire irraisonnée. L'Angleterre est d'ailleurs montrée à de nombreuses reprises comme l'unique responsable du conflit. Victor Bérard mentionne dans *La Revue de Paris* en 1902 que « l'intervention amicale de la Hollande et les efforts du Dr Kuyper ont été la seule cause apparente de la paix » et que « du côté des Boers, le désir de la paix ne semble pas avoir été moins général. »³⁰⁷ Ces quelques mots montrent bien la volonté des publicistes français de départir les dirigeants britanniques de toute forme de responsabilité dans la cessation des hostilités, faisant des boers les victimes de la violence des armées impériales. Cela entérine un aspect barbare et guerrier prêté indifféremment aux Anglais, renforcé par un recours systématique au *pathos* et à la sensibilité de l'opinion. Les écrits parlent alors de :

305« La paix », *Le Temps*, 3 juin 1902.

306S. Aprile et al., *La France et l'Angleterre au XIXe siècle*, op. cit., p. 272.

307Victor Bérard, « L'Angleterre et la paix », *Revue de Paris*, juillet 1902.

« quinze mois de prolongation d'une guerre affreuse, tant de souffrances, tant de sacrifices, tant de vies fauchées dans leur fleur, les camps de concentration et leur martyrologe enfantin, tant de centaines de millions jetés à l'abîme, tant d'atteintes portées aux principes de la Constitution et aux traditions morales et fiscales de l'Angleterre. »³⁰⁸

Cet aspect terrible du conflit est visible dans la presse écrite mais est aussi, et surtout, mis en avant à travers l'importante prolifération de caricatures qui caractérise la période. L'accent y est notamment mis sur le traitement infligé par les soldats anglais aux femmes et aux enfants boers et sur le système de « camps de concentration » mis en place par les autorités britanniques à la suite du conflit. Une série de dessins, antérieure à la fin de la guerre et publiée dans le journal satyrique *L'assiette au beurre*, est à ce propos édifiante :

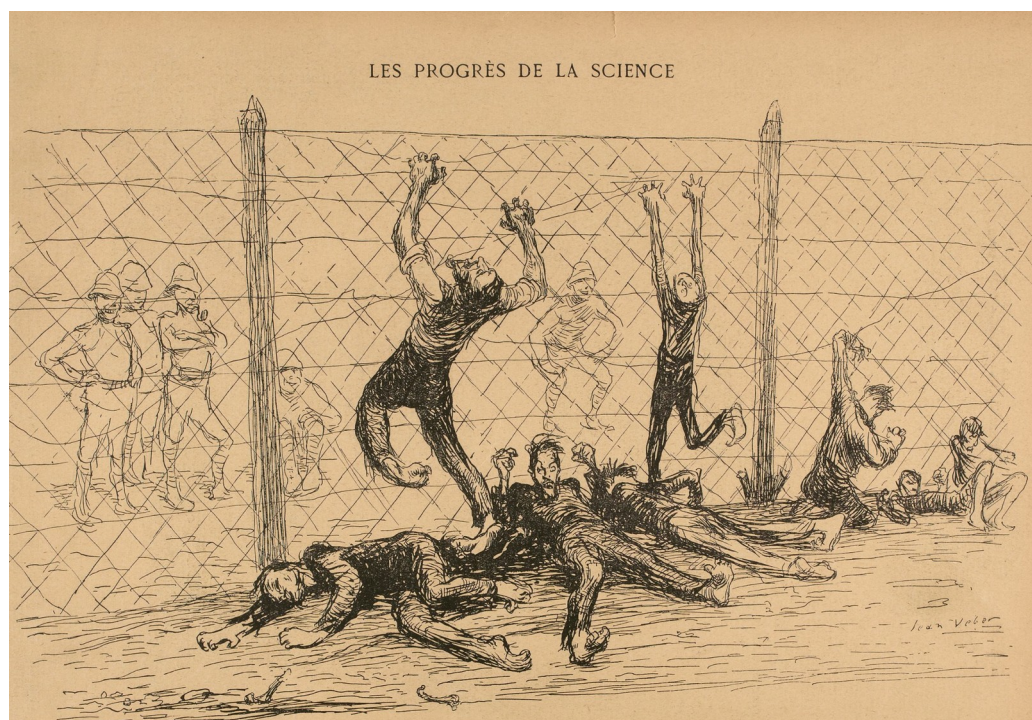


Illustration n°1 : Les progrès de la science.

« ... les prisonniers boers ont été réunis en de grands enclos où depuis 18 mois ils trouvent le repos et le calme. Un treillage de fer traversé par un courant électrique est la plus saine et la plus sûre des clôtures. Elle permet aux prisonniers de jouir de la vue du dehors et d'avoir ainsi l'illusion de la liberté... (Rapport officiel du War office) »³⁰⁹

³⁰⁸« La paix », *Le Temps*, 4 juin 1902.

³⁰⁹Image et texte issus de Jean Veber, « Les camps de reconcentration au Transvaal », *L'Assiette au beurre*, 28 septembre 1901.

Le système de camps d'internement mis en place à partir de 1900 par les autorités militaires britanniques est déterminant dans la manière dont la presse et plus généralement les opinions publiques européennes prennent connaissance du conflit sud-africain. En effet, si à l'été 1900 les britanniques ont l'avantage militaire sur les Boers et contrôlent villes et voies ferrées, ils sont loin d'avoir gagné la guerre car ils ont désormais affaire à une nation en armes³¹⁰. La guérilla mise en place par les fermiers boers pose de nombreux problèmes à une armée impériale issue des quatre coins du monde et qui connaît mal le terrain sur lequel elle évolue. Lord Frederick Roberts, l'officier en charge des troupes britanniques mène alors une politique de terre brûlée, seule stratégie connue par les armées coloniales pour lutter contre cette pratique de « petite guerre » menée par les indigènes et qui permet aux rebelles Boers de compenser leur infériorité numérique. Dans ce cadre, Roberts met en place, à partir de septembre 1900, les premiers camps – *laagers* en néerlandais. Ceux-ci visent en premier lieu les hommes, mais les femmes et enfants suivent rapidement. A la fin de l'année, le Maréchal Kitchener qui relève Roberts dans le commandement de l'armée impériale affirme qu'il n'existe pas de population civile boer innocente. Selon lui « Il faut prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter cette guérilla. Après sa réussite à petite échelle, il nous a été suggéré de déplacer tous les hommes, les femmes, les enfants et les indigènes des districts que l'ennemi occupe. »³¹¹ Il enferme alors dans des camps toutes les populations locales – Blancs et *Natives*, c'est-à-dire Africains – et les traite comme des prisonniers de guerre à qui sont infligées des représailles³¹². De telles méthodes, si elles interpellent, sont pourtant loin d'être rares dans le contexte de guerres coloniales. Le système de camps par exemple est déjà attesté dès 1896 lors de la répression des rebelles cubains par l'armée espagnole³¹³. Or, ce qui pose problème aux opinions européennes, c'est qu'ici elles sont exercées contre un ennemi d'origine européenne. En effet, la rhétorique française destinée à porter atteinte à l'Angleterre met en évidence l'origine européenne des boers et tend même à insister sur l'ascendance française de certains de leurs généraux. Le Boer devient un moyen détourné de poursuivre un conflit ancestral. Le rappel de ces liens de sang qui unissent les Français aux fermiers sud-

310Annette Becker, « La genèse des camps de concentration : Cuba, la guerre des Boers, la grande guerre de 1896 aux années vingt », *Revue d'Histoire de la Shoah*, 2008, vol. 189, n° 2, p. 106.

311Cité dans *Ibid.*, p. 107.

312*Ibid.*

313Voir à ce propos Howard Zinn, « L'empire et le peuple » dans *Une histoire populaire des États-Unis*, traduit par Frédéric Cotton, Marseille, Agone, 2002, p. 341-366.

africains vise ainsi, par un processus de mimétisme, à souligner la pérennité du combat contre l'Angleterre³¹⁴. La représentation des camps de concentration et des conditions d'enfermement (dont l'image ci dessus est un excellent exemple), participe à cette rhétorique et tend à faire de la répression anglaise l'affaire de l'opinion publique française. Cette image d'un conflit que l'on veut rendre impopulaire se voit encore renforcée par une insistance manifeste sur le fait que les femmes et les enfants sont les premières victimes du système concentrationnaire.

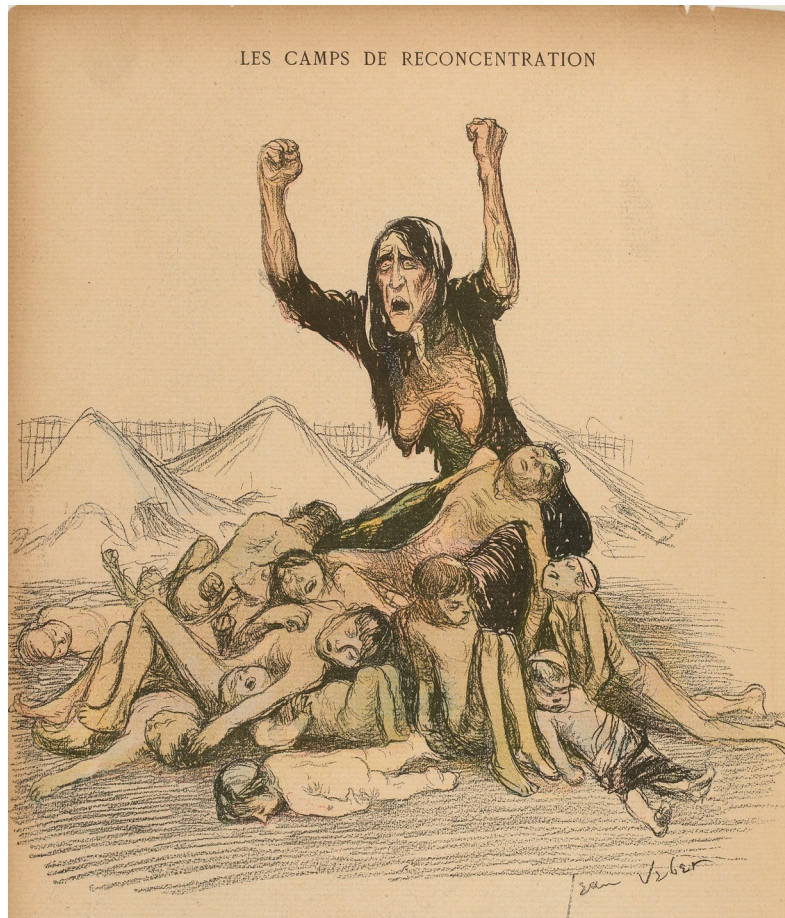


Illustration n°2 : Les camps de reconcentration

« ... Grâce à la bonne organisation des camps de reconcentration l'abondance et la santé y règnent. C'est un véritable plaisir de voir les enfants courir et jouer innocemment entre les tentes sous l'œil souriant de leurs mères qui oublient ainsi un moment la mélancolie de leur position... Les mesures de précaution que nous avons prises ont abaissé des enfants à 380 pour mille. (Rapport officiel au War office.) »³¹⁵

314S. Aprile et al., *La France et l'Angleterre au XIXe siècle*, op. cit., p. 275.

315Image et texte issus de Jean Veber, « Les camps de reconcentration au Transvaal », art. cit.

En effet, la représentation des camps sud-africains est presque systématiquement associée, comme ici, au fait que leurs premières victimes sont des femmes et des enfants. Et pour cause, en juillet 1901, sur les 37 472 Africains internés, ils représentent environ 30 000 personnes. Ils sont d'ailleurs largement surreprésentés dans les chiffres de mortalité puisque les historiens contemporains s'accordent à dire que sur les 27 900 morts, 26 500 sont des femmes et des enfants dont 22 000 sont âgés de moins de seize ans³¹⁶. Cette situation est portée à la connaissance des puissances européennes par Emily Hobhouse, embarquée en Afrique-du-Sud dans un but humanitaire et dont le rapport publié suite à son voyage s'avère être un vibrant réquisitoire contre les camps. Ses écrits sont alors largement diffusés et exploités par tous ceux qui entendent attaquer la Grande-Bretagne, d'où leur traduction rapide en langue française³¹⁷. Une telle iconographie, associée à la connaissance des conditions d'internement, contribue à faire de la nation boer la première victime de la guerre. L'image d'une femme suppliante, les bras levés au ciel, postée au sommet d'un amoncellement de cadavres ne va d'ailleurs pas sans rappeler certaines représentations picturales de la figure du martyr³¹⁸.

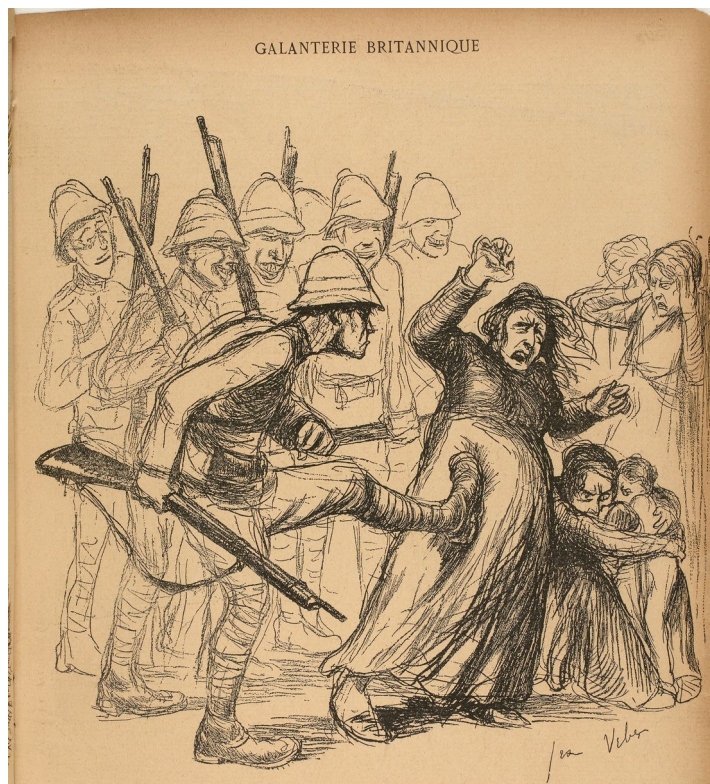


Illustration n°3 : Galanterie Britannique

316Chiffres issus de A. Becker, « La genèse des camps de concentration : Cuba, la guerre des Boers, la grande guerre de 1896 aux années vingt », art cit, p. 110 et 112.

317Ibid., p. 109.

318Je pense notamment à Antonio Ciseri, *Le Martyre des sept Maccabées*, huile sur toile, Florence, 1863.

... Je dois reconnaître la galanterie proverbiale du soldat anglais et lui rendre hommage. Chaque jour j'en ai sous les yeux de nombreux et naïfs exemples. Il est touchant de voir avec quels égards, quels soins les femmes boers sont traitées... (Rapport officiel de lord Roberts.) »³¹⁹

Montrer la souffrance des femmes et des enfants boers est aussi une occasion de renforcer la figure de bourreaux qui est associée aux Anglais pendant le conflit. En effet, à travers le soldat de l'armée impériale, les caricatures tendent à faire apparaître l'Anglais aux colonies comme un personnage violent et pervers. L'image ci-dessus montre bien cette tendance en faisant apparaître le soldat britannique comme brutal, moqueur et s'en prenant au plus faible. Cet effet est renforcé par les citations issues des rapports officiels du Maréchal Roberts à la métropole. Ces passages apaisés jurent avec la brutalité des scènes et viennent accentuer l'aspect cynique et insensible qui est prêté aux anglais pendant le conflit et plus particulièrement aux dirigeants.

Une telle couverture médiatique, en insistant sur la cruauté des britanniques et sur les conditions des camps, tend à élever les boers à la hauteur de héros qui luttent pour leurs terres contre le « titan » britannique. Cette idée est visible aussi bien dans la caricature que dans la presse écrite et les articles sont nombreux qui encensent les généraux du Transvaal et d'Orange en leur prêtant nombre d'attributs chevaleresques. La sympathie suscitée par leur résistance, la joie suscitée par leurs premiers succès, la déception devant leurs échecs, le scandale provoqué par le traitement des civils sont alors partagés par la plupart des pays du monde³²⁰. Les rebelles sont des « hommes d'action, d'épée, les soldats de l'indépendance, ceux qui ont cent fois exposé leur vie pour repousser le joug de l'étranger »³²¹. Leur capitulation même est montrée comme un acte plein de courage, preuve de sagesse et résilience :

« Le trio des généraux boers – Botha, Delarey et De Wet – poursuit avec une remarquable persévérance et une sagesse au-dessus de tout éloge le plan qu'il s'est tracé. Quand à Vereeniging, ces héroïques combattants se furent finalement convaincus de l'impossibilité sinon d'une résistance prolongée, du moins du résultat pratique d'une plus longue effusion de sang, il se résignèrent, avec

319Image et texte issus de Jean Veber, « Les camps de reconcentration au Transvaal », art. cit.

320R. Tombs, I. Tombs et C. Jaquet, *La France et le Royaume-Uni, op. cit.*, p. 143.

321« L'appel des généraux Boers », *Le Temps*, 28 septembre 1902.

ce bon sens clairvoyant qui demande souvent plus de courage qu'une aveugle intransigeance, à subir l'inévitable. [...] Nous renonçons, disaient ces braves invaincus, à une lutte qui pourrait s'éterniser, non parce que nous n'avons plus assez d'énergie, mais parce que les nôtres souffrent trop ; parce que, malgré les réformes tardives de M. Chamberlain, les camps de concentration, s'ils n'exterminent plus nos enfants, les déciment ; parce que nos fermes sont en ruines, nos champs en friche ; parce qu'en un mot nous risquons, en continuant la guerre, de n'avoir plus de pays pour lequel combattre. »³²²

Les généraux boers sont montrés ici comme les véritables héros de la guerre. Une telle image vient conforter la finalité de cette instrumentalisation médiatique : blâmer les britanniques en les dotant d'une image particulièrement hostile aux yeux de l'opinion. L'intérêt de cette couverture médiatique dans le cadre de mon étude réside en le fait qu'elle fait du conflit un symbole. La guerre est tellement montrée au lectorat comme injuste et barbare que la seule évocation du conflit est immédiatement porteuse de valeurs très fortes. Cet aspect symbolique en fait un argument de poids qui est particulièrement récurrent dans les discours portant sur l'impérialisme, pendant le conflit mais aussi après. En France, le spectacle de ce conflit est fédérateur. Tout le monde, dans un même élan de véhémence, condamne la guerre : les nationalistes qui détestent les Anglais, les socialistes qui dénoncent les « appétits insatiables des marchands d'Or de la City » mais aussi les conservateurs, qui voient dans le fermier Boer un digne représentant du patriarcat de race blanche³²³. La référence au Transvaal est alors mobilisée dans toute critique à l'égard tant de la Grande-Bretagne que de son expansion coloniale et devient une référence française en matière de rhétorique anti-impérialiste. Cela est visible lorsqu'elle est utilisée comme exemple dans des articles dénonçant d'autres faits coloniaux. En novembre 1903 par exemple, lorsqu'une expédition anglaise est lancée à destination du Tibet, il est possible de lire dans les pages du *Siècle* qu'un « ancien traité d'alliances existe entre le Tibet et le Népal aux termes duquel les deux pays se devraient assistance mutuelle en cas de guerre avec un tiers, comme l'État d'Orange, dans le Sud-Afrique, devait assistance au Transvaal. »³²⁴ Si le contexte du Tibet n'a rien à voir avec celui de l'Afrique-du-Sud pendant la guerre, sa référence tend à faire condamner cette entreprise britannique par l'opinion qui projette sur elle toute les images associées au Transvaal.

322 *Ibid.*

323 R. Tombs, I. Tombs et C. Jaquet, *La France et le Royaume-Uni, op. cit.*, p. 144.

324 « L'expédition du Tibet », *Le Siècle*, 21 novembre 1903.

Ainsi, dans la continuité des autres crises de la même époque, et de par une couverture médiatique française largement instrumentalisée, la guerre anglo-boer apparaît comme l'un des conflits phares dont se sont emparés les discours relatifs à l'impérialisme au début du XX^{ème} siècle. Elle se voit alors dotée dans les textes d'une portée qui dépasse largement le conflit et devient porteuse d'un discours structuré à l'égard de l'Angleterre et plus généralement du principe même d'expansion coloniale. En cela elle entre parfaitement dans le cadre de ces figures de l'impérialisme dont il est ici question, ces éléments du discours qui s'appuient sur des faits politiques et géopolitiques et en font des arguments destinés à nourrir une vocation pro ou anti-impérialiste. L'étude d'un tel événement en dit long sur la manière dont les réalités internationales pèsent sur les discours d'opinion, même dans des cas où la nation concernée n'est pas directement impliquée. Or, les faits géopolitiques ne sont pas les seules figures qui peuplent les discours, et bien souvent ceux-ci sont mobilisés pour mettre en exergue certains acteurs qui sont tout aussi fondamentaux dans l'argumentaire étudié. Ce sont ces personnages qu'il s'agit à présent de considérer.

Edouard VII, Salisbury et Chamberlain : des personnages allégoriques.

Les événements internationaux et les crises géopolitiques sont le point de départ des discours relatifs à l'impérialisme. L'ampleur qui leur est donnée dans la sphère médiatique (si ce n'est l'ampleur réelle des faits survenus) les constitue en des arguments de poids pour qui veut défendre un point de vue idéologique en lien avec les réalités internationales. Or, la dénonciation de ces événements s'accompagne aussi de l'attribution de certains caractères à leurs principaux acteurs. Les personnages concernés sont alors définis par leur rôle dans ces crises et deviennent à leur tour des figures allégoriques mobilisées dans la presse pour appuyer un discours ou incarner des attributs que l'on veut prêter indifféremment à tout un peuple. Il semble donc intéressant, à ce stade, de voir comment ces personnages politiques sont instrumentalisés au sein de l'opinion pour mieux comprendre ce qu'ils incarnent.

Les différentes crises considérées ont toutes tendu à donner aux Français une vision particulière des dirigeants britanniques. Elles ont contribué à fixer l'image de certains d'entre eux dans l'imaginaire collectif selon des critères plus ou moins péjoratifs. La figure royale n'échappe pas à la règle, d'autant qu'elle représente, aux yeux du monde, une forme de

personnification de la Grande-Bretagne. Le sort même de l'Empire est symboliquement lié à la figure monarchique depuis que Victoria a été sacrée impératrice des Indes en 1876. Les conférences coloniales, qui ont pour vocation l'organisation de l'Empire, se tiennent presque toutes à l'occasion d'une cérémonie liée au pouvoir royal. Celle de 1897 se tient en même temps que la célébration du jubilé de diamant de la reine Victoria qui marque le 60^e anniversaire de son règne. La conférence de 1902, elle, se tient en parallèle des fêtes du couronnement du Roi Edouard VII qui succède à la reine après sa mort en 1901. L'importance symbolique du sacre est d'ailleurs rappelée par Chamberlain dans son discours aux Premiers coloniaux, où il affirme que les ministres sont avant tout à Londres « pour être témoins du couronnement, pour y prendre part, pour offrir au roi le respectueux hommage de leur loyauté et pour l'acclamer comme le symbole de l'Union impériale. »³²⁵ Or, le faste de cette célébration est terni par un événement malheureux : une crise d'appendicite qui touche le roi peu de temps avant la date de la cérémonie. Mal soignée à l'époque, cette infection est souvent fatale et au moment où se tient une Conférence destinée à renforcer l'Empire après la victoire sud-africaine, alors que le pays s'appête à célébrer la grandeur monarchique, Edouard VII est alité, au seuil de la mort. La maladie du roi, aussi anecdotique qu'elle puisse paraître à première vue, se meut en une véritable crise pour une nation déjà endeuillée par la perte de l'une des reines les plus marquantes de son histoire, et qui voit son successeur sur le point de trépasser avant même la cérémonie de son couronnement. Cette nouvelle s'exporte hors d'Angleterre et est largement relayée dans la presse française. C'est sur ce point qu'elle intéresse mon étude.

En effet, la considération de la place accordée à la maladie du roi dans la presse est une occasion utile de revenir sur la manière dont celui-ci est perçu en 1902 au sein de l'opinion publique française. D'autant que, s'il représente une figure assez positive au moment de la conférence, ça n'a pas toujours été le cas. Au contraire, pendant la guerre du Transvaal le roi Edouard VII, allégorie de l'Angleterre, est vu comme l'un des responsables du conflit. Cette idée est renforcée par le fait qu'avant de succéder à la reine, en 1901, il prend part aux débats relatifs au renforcement des crédits accordé à l'armée face aux dépenses toujours accrues requises par la répression de la guérilla. Il affirme alors un point de vue favorable aux réformes d'une armée dont plusieurs défaites face aux Boers avaient souligné

³²⁵*Documents se rattachant à la Conférence entre le Ministre des Colonies et les Premiers Ministres des Colonies Autonomes. Conférence Coloniale, 1902, juin à août., op. cit., p. 2.*

les faiblesses manifestes. Cette prise de parti, associée au fait que la guerre soit vue comme une manifestation évidente de l'impérialisme débordant de l'Angleterre, contribue à doter le roi d'une image plus que péjorative qui s'exprime notamment par la caricature. En témoigne cette image issue de la même série que les dessins mentionnés plus haut :



Illustration n°4 : « Le foudre de guerre »³²⁶

Ici, le roi est représenté comme un gros tonneau, une « barrique », qui renvoie au stéréotype anglophobe selon lequel les Anglais seraient majoritairement alcooliques. Il est pourvu de tous les attributs du pouvoir royal : deux couronnes (signifiant les titres de roi

³²⁶Jean Veber, « Les camps de reconcentration au Transvaal », art. cit.

d'Angleterre et d'Empereur des Indes), un sceptre et un manteau d'hermine viennent parer de ridicule un Edouard VII joufflu, rougeaud et incontinent. Une telle caricature n'aurait eu pour effet que de tourner le roi en dérision si sa finalité n'avait été de personnifier l'Angleterre et l'Empire à travers lui. En ce sens, la série de médailles sur son torse prend une toute autre tournure et sonne comme une référence à l'aspect guerrier de la nation Anglaise. Les cartes dépassant de sa manche gauche prennent aussi une autre valeur et apparaissent comme le symbole de l'aspect malhonnête et calculateur prêté par certains au peuple anglais. Cette représentation fait donc du roi Edouard VII un moyen de s'attaquer directement à la nation anglaise au travers des nombreux clichés qui font la pensée anglophobe. Il vient ainsi se ranger aux côtés de la « perfide Albion » et de John Bull, parmi les allégories courantes des excès de la puissance britannique et des attributs péjoratifs prêtés par une partie de l'opinion à l'Angleterre. Or, après la signature de la paix, l'image du monarque change du tout au tout et devient quelque peu plus complexe.

En effet, après la guerre, Edouard VII redevient le symbole de l'unité impériale, au même titre que la reine Victoria. Il n'incarne pourtant pas les mêmes valeurs et accède au trône à un moment où la domination absolue de la Grande-Bretagne est à relativiser. Victoria, de par la longueur de son règne incarnait l'aspect intemporel de l'Empire et représentait bien l'image de stabilité politique et géopolitique qui était celle de l'Angleterre. Aux yeux des opinions européennes, la maladie du roi avant même son couronnement officiel jure avec l'image de la défunte reine et casse immédiatement l'idée de longévité surnaturelle du monarque qu'elle avait arboré. Néanmoins, malgré sa faiblesse de corps, le roi Edouard demeure un symbole fort aux yeux de la presse française où il est possible de lire en 1902 que :

« Ces cérémonies du sacre, attendues avec tant d'impatience, qui avaient pris aux yeux d'une population exaltée les proportions d'un grand événement, n'étaient pas seulement les fêtes du loyalisme, la solennelle constatation de l'unité vivante du passé et du présent, la communion d'une génération avec les siècles en la personne d'un souverain, héritier de toutes ces gloires : c'était aussi et surtout la consécration, devant le monde entier, de l'impérialisme, la célébration de cette grandeur qui a pris conscience d'elle-même récemment, qui s'est attestée à elle-même au cours de la guerre sud-africaine, et qui se complait à se contempler et surtout à se comparer. »³²⁷

327 « Le roi Edouard », *Le Temps*, 26 juin 1902.

La symbolique du monarque est ici bien précisée et jure largement avec l'image de barrique incontinent qui était montrée dans la presse quelques mois plus tôt. Aux yeux des français donc, le roi demeure l'incarnation de l'Empire britannique dans tout ce qu'il a de plus faste. Est visible cette notion de continuité de la monarchie britannique dont le représentant incarne un lien entre passé et présent. Rien ne laisse paraître l'idée qu'Édouard VII ne serait pas à la hauteur de la reine ou même qu'il accède au trône dans un contexte bien moins clément. Il est dit au contraire que ses sujets avaient reporté sur lui « une large part de leur royal attachement pour Victoria »³²⁸. D'autant que la concordance entre la fin du conflit anglo-boer et le couronnement du roi en fait un symbole de la victoire britannique. Il est l'incarnation d'un Empire puissant et qui, à l'occasion du conflit, prend conscience de lui-même. Un constat nuancé de par le fait qu'il semble que l'Angleterre n'ait pas attendu les événements du Transvaal pour avoir conscience de l'importance de son Empire. De plus, en se faisant la personnification de la victoire et du magistère britannique, Édouard VII devient aussi le symbole d'un impérialisme anglais quelque peu débordant. Représentation entérinée par le fait que beaucoup de français croient alors, à tort, que le roi est responsable de la politique étrangère de son pays³²⁹. Cette idée transparaît à la fin du passage susmentionné lorsqu'il est dit que la Grande-Bretagne « se complaît à se contempler et surtout à se comparer ». Cet extrait montre bien l'idée selon laquelle la victoire sur les boers est une affirmation de la puissance anglaise dans le contexte des rivalités internationales. La victoire sud-africaine, obtenue, il faut le rappeler, grâce à l'afflux de troupes issues des quatre coins de l'Empire, fait prendre confiance aux impérialistes qui voient en une fédération impériale la possibilité de s'opposer aux pouvoirs croissants de la Russie, de l'Allemagne ou des États-Unis. Les journaux britanniques déclarent alors que « Ce qui est aujourd'hui en jeu, c'est la position de la Grande-Bretagne en Afrique-du-Sud et, avec elle, notre puissance et notre influence dans nos colonies et dans le monde. »³³⁰ Cette prise de confiance de certains dirigeants en la puissance de leur Empire est perçue par la presse française qui associe au couronnement du roi l'affirmation de ces tensions géopolitiques. La presse républicaine affirme par exemple ceci :

328 *Ibid.*

329R. Tombs, I. Tombs et C. Jaquet, *La France et le Royaume-Uni, op. cit.*, p. 149.

330 *Ibid.*, p. 143.

« On a eu tort de trop s'arrêter parfois aux apparences moyenâgeuses qu'il a révélées et de n'y voir qu'un anachronisme, tandis qu'il a été en réalité, pour toute la Grande-Bretagne, le triomphe somptueux de la conscience qu'a prise l'Angleterre de sa force, de sa puissance, telle que l'a faite l'impérialisme, dont il a été en quelque sorte la consécration. Désormais en effet, le sentiment jingoe n'est plus l'apanage des classes dirigeantes, aristocrates ou bourgeoises, mais du peuple lui-même, qui a vu, dans les pompes d'hier, sa propre apothéose. »³³¹

Un tel passage nuance quelque peu les aspects positifs de la figure du monarque. Le couronnement du roi, s'il représente un « triomphe somptueux », correspond aussi à l'affirmation de valeurs que les discours de presse ne se lassent plus de montrer à leurs lecteurs comme très largement péjoratives. Le terme d'impérialisme sonne d'ailleurs encore une fois comme une synthèse de l'anglophobie française et de tout ce que l'opinion publique condamne. Le sacre du roi n'est plus seulement une « solennelle constatation de l'unité vivante du passé et du présent » mais bien la consécration d'un impérialisme qui inquiète d'autant plus qu'il semble gagner des classes populaires dont l'influence dans la vie du pays a été renforcée par les réformes électorales de 1832 et 1867.

Là où la figure d'Edouard VII apparaît comme nuancée et complexe, c'est en le fait que, s'il représente cet impérialisme inquiétant, il est aussi caractérisé par une certaine volonté d'apaisement du contexte international. A propos de la guerre du Transvaal d'abord, il est montré par les journaux français comme un des rares acteurs britanniques de la paix. Dans un tel contexte, le fait d'associer une personnalité à la cessation de cette guerre si condamnable tend immédiatement à en faire une figure populaire aux yeux de l'opinion publique. *Le Temps* affirme par exemple que parmi les causes de la paix :

« Il y a tout d'abord le désir naturel et respectable du roi ; Edouard VII de ne pas donner comme arrière-plan aux prochaines fêtes de son sacre les sombres horizons d'une guerre acharnée. On doit savoir gré à ce monarque d'avoir pesé de tout son poids sur les délibérations de son conseil afin de rendre possible une paix honorable et d'avoir immédiatement commenté la nouvelle de la signature du traité par un appel à la concorde. »³³²

331« Edouard VII roi », *La République française*, 11 août 1902.

332« La paix », *Le Temps*, 3 juin 1902.

Une telle affirmation marque une inflexion significative par rapport à la manière dont le roi était perçu pendant la guerre et transforme significativement l'image qu'il projette. D'autant que, dans la mesure où le monarque est ancré dans l'opinion comme l'incarnation de la Grande-Bretagne, un tel point de vue dépasse le simple cas de la guerre des Boers et sonne comme un préambule au projet d'apaisement qui commence à se structurer au sein des cabinets diplomatiques. La volonté de redorer l'image du monarque paraît faire écho à la volonté des gouvernements français et britanniques de lisser quelque peu leurs rivalités. Une telle aspiration trouve sa source dans des conditions multiples et doit autant à la montée en puissance de l'Allemagne et de la Russie qu'aux situations explosives auxquelles ont pu donner lieu les rivalités coloniales franco-britanniques. D'autant que l'Angleterre commence à percevoir, dans le cadre de l'émergence de puissances comme les Etats-Unis, les limites de sa doctrine de « splendide isolement ». Aussi victorieuse qu'elle puisse être, l'issue de la Guerre des Boers pose question : la guerre a été bien plus longue, coûteuse et sanglante que ne l'imaginaient les dirigeants britanniques. Quand certains prennent confiance en la puissance de l'Empire, d'autres le voient alors apparaître comme un ensemble vulnérable dont la défense s'avère coûteuse³³³. Or, peu importe les difficultés de l'Angleterre, la France n'est pas la première alliance qui vient à l'esprit des dirigeants britannique. L'Allemagne et sa puissance terrestre apparaissent comme un contrepoids bien plus utile à l'expansion Russe au Moyen-Orient. Le problème étant que le Kaiser est instable et l'opinion allemande anglophobe. D'autant que le projet de renforcement de la marine militaire semble particulièrement orienté dans le sens d'une confrontation avec la *Royal Navy* britannique³³⁴. La France reste alors un partenaire possible mais depuis l'affaire Dreyfus les dirigeants anglais la jugent politiquement instable et idéologiquement hostile³³⁵. Or, là où la figure d'Edouard VII intervient dans ce jeu diplomatique c'est en le fait que c'est lui prend l'initiative de rapprocher les deux pays et qui pèse dans le sens d'un apaisement diplomatique. Cette aspiration le mène en 1903 à effectuer une visite diplomatique à Paris, premier pas concret vers ce que beaucoup appellent déjà en 1902 « l'entente cordiale »³³⁶. Cette volonté d'apaisement de la part du roi est rapidement comprise par la presse française et plusieurs

333R. Tombs, I. Tombs et C. Jaquet, *La France et le Royaume-Uni, op. cit.*, p. 147.

334Ibid., p. 148.

335Ibid.

336Ibid., p. 149.

titres de divers bords politiques s'expriment à ce propos. Il est alors possible de lire dans les pages de *La République française* qu'

« Actuellement en Angleterre, règne un désir très vif et très sincère de rapprochement avec la France dont l'orgueil national gêne seulement l'expression. Il s'alimente des désillusions et des expériences de ces dernières années, ainsi que des appréhensions que causent et l'Allemagne et les Etats-Unis. Il n'est pas aussi incompatible qu'on pourrait le penser avec l'alliance franco-russe et, à Londres, les gens qui savent réfléchir sont d'avis qu'elle pourrait même en tirer profit aussi bien que l'Angleterre. Parmi ces gens là se trouve précisément le roi ! »³³⁷

Ce fait est intéressant car il atteste du lien étroit qui existe entre le pouvoir et la sphère médiatique. Dans un cadre où le gouvernement français entend apaiser les relations diplomatiques avec l'Angleterre, le traitement des personnages fondamentaux de la vie politique britannique fait l'objet de légères inflexions qui semblent vouloir réduire quelque peu l'hostilité de l'opinion à leur égard. Ainsi Edouard VII, de responsable de la guerre des Boers, devient une des figures de l'appel à la concorde formulé par une partie de la classe politique. Il reste une incarnation de l'unité et de la puissance d'une Empire britannique impopulaire en France, mais son portrait se fait plus nuancé, moins véhément. Il n'est alors pas le seul à faire l'objet de cette évolution et d'autres personnages politiques anglais s'attirent au même moment les augures de la presse. Lord Salisbury, Premier Ministre du Royaume-Uni jusqu'en juillet 1902 est de ceux-là.

En 1902, la vie politique britannique est marquée par la démission et le retrait de la vie politique de celui qui a occupé le poste de Premier Ministre à trois reprises dont deux fois sous le règne de l'illustre Victoria. Lord Salisbury est une figure fondamentale de la vie politique britannique en ce qu'il a occupé cette fonction pendant près de quinze ans (non sans interruptions). Ce qui est intéressant chez cet homme politique c'est que, bien qu'il ait joué un rôle déterminant dans la politique étrangère de la Grande-Bretagne pendant ses mandats, il n'a pas fait l'objet, comme beaucoup d'autres, de l'hostilité dont a pu faire preuve l'opinion française à l'égard des dirigeants britanniques. De brèves recherches montrent qu'il n'a que peu été la cible des caricaturistes et la presse française, à l'occasion de sa démission, semble plus encline à admirer la continuité de son action politique qu'à formuler des attaques à son

337« Edouard VII roi », *La République française*, 11 août 1902.

encontre. Il est dit que « Pendant des années, il cumula les fonctions de ministre des affaires étrangères avec celles de premier ministre, et c'est même sur le terrain de la politique internationale que son bon sens, sa clairvoyance et sa modération innés ont pu se déployer le plus efficacement pour le bien de son pays. »³³⁸ Ce point de vue est intéressant dans la mesure où c'est lui qui occupe le poste de ministre des Affaires étrangères pendant la Guerre du Transvaal et où les dirigeants britanniques impliqués dans le conflit sont en majorité la cible de critiques acerbes. Salisbury, au contraire, est loué pour la sagesse des politiques qu'il a menées ainsi que pour la durée de son ministère qui est vue comme une grande qualité par des Français qui doivent composer avec l'instabilité chronique du système parlementaire de la Troisième République. Cela est visible dans un article écrit un peu plus tard, à l'occasion de sa mort, lorsqu'il est dit que :

« Les quinze dernières années du dix-neuvième siècle furent, en Angleterre, comme le règne personnel de lord Salisbury. [...] C'est grâce à son ascendant sur les forces conservatrices que l'impérialisme put naître et grandir en paix. C'est parce qu'il avait derrière lui une armée solide, qu'en 1893, la reine Victoria put, à la tête de toutes les forces traditionnelles de l'Angleterre, déployer contre le *Home Rule* l'étendard royal. : Royauté, aristocratie, Église, démocratie radicale-autoritaire sous la direction de M. Chamberlain, impérialisme d'outre-mer et monarchisme d'outre-tombe reconnurent pendant une dizaine d'années le vieux marquis pour chef. »³³⁹

Un élément qui semble ici tout à fait remarquable, outre l'image qui est donnée du ministre, c'est son rapport à l'impérialisme. En effet, ce rapport revient presque systématiquement dans les articles portant sur le ministre et la manière dont la presse le décrit sort quelque peu de l'ordinaire. Ici, le fait que l'action politique du ministre ait permis à l'impérialisme de « naître et grandir en paix » est étonnamment montrée comme quelque chose de plutôt positif. Un tel point de vue surprend au vu des valeurs très péjoratives que la presse française associe généralement au terme d'impérialisme. Le passage dont il est question n'affiche pas l'hostilité habituelle et va jusqu'à attribuer la naissance de l'impérialisme à Salisbury sans pour autant en faire un argument à sa charge. Une telle position trouve son explication dans des publications antérieures qui montrent l'impérialisme comme une contrainte imposée à cet homme sage et raisonné par son milieu politique et par le contexte international dans lequel il accède à sa fonction. Cette idée est notamment visible dans un article daté de juillet 1902 où il est dit que :

338« La retraite de Salisbury », *Le Temps*, 15 juillet 1902.

339« Lord Salisbury, Quinze ans de pouvoir personnel », *Le Temps*, 24 août 1902.

« L'impérialisme, avec ses vulgaires forfanteries, ses visées agressives, sa soif perpétuelle de conquêtes et d'annexions, ne plaisait guère à cet esprit réfléchi, distingué, un peu sceptique, fort peu épris de nouveautés démocratiques, très en garde contre la démagogie chauvine ou autre, et ses procédés. S'il y eut quelque chose de piquant à voir un Salisbury à la tête des gouvernements qui, sous l'impulsion des Chamberlain et autres parvenus, ou transfuges, inaugurèrent une politique offensive à l'égard du globe tout entier, tout le monde, à commencer par l'opposition et y compris les puissances étrangères, sentit instinctivement que l'influence de ce premier ministre était, malgré tout, l'une des garanties de la paix et l'un des freins du jingoïsme. »³⁴⁰

Ici il est intéressant de voir que l'impérialisme semble dépasser le Premier Ministre et que l'œuvre de sa vie a plutôt consisté à contenir les impérialistes qu'à soutenir un projet d'expansion agressive. Ainsi, plutôt que le rôle qu'il a pu jouer pendant les événements du Transvaal, c'est son action en faveur de la paix qui est relevée et encensée. Un tel regard posé par les journalistes sur cette personnalité politique entre elle aussi à mon sens dans le cadre du projet d'entente franco-britannique. Pourtant Salisbury, contrairement au roi Edouard VII, n'est pas le premier défenseur du rapprochement entre les deux puissances. Certes au moment de Fachoda, il se montre moins hostile que d'autres à la France et selon certains il « travaille beaucoup à aplanir le terrain en vue d'une bonne entente ». Un tel projet serait alors intéressé par le fait que le Ministre « possède une villa à Beaulieu [...] et à mesure qu'il vieillit, il éprouve de plus en plus le besoin de passer l'hiver dans ce climat doux qui convient bien à son état de santé. Il a donc un intérêt personnel à rétablir de bonnes relations. ». Début octobre 1898, ce prétendu projet le pousse à se montrer assez ouvert et à « laisser les passions anglaises d'apaiser et se canaliser »³⁴¹. Or, si ses propos semblent aller dans le sens de l'apaisement et la concorde, il reste parfaitement inflexible dans les faits et, en parallèle de ses projets de villégiature française, il tient la flotte britannique prête à l'attaque³⁴². Ainsi le ministre n'est absolument pas à placer du côté des francophiles convaincus. Sa tendance à l'apaisement relève en réalité d'une volonté de voir se poursuivre une forme de *statu quo* dans les relations européennes et il affirme lui même n'espérer au mieux qu'un « climat de tolérance et d'apathie mutuelle » avec la France³⁴³. Le point de vue des journaux français s'explique, je crois, en le fait que l'attitude modérée et raisonnée de Salisbury jure à ce

340« La retraite de Salisbury », art. cit.

341Citations issues de F. Serodes, *Anglophobie et politique*, op. cit., p. 97.

342*Ibid.*, p. 98.

343R. Tombs, I. Tombs et C. Jaquet, *La France et le Royaume-Uni*, op. cit., p. 148.

moment là avec la majorité des dirigeants britanniques qui prônaient en 1898, comme Chamberlain, la solution d'une guerre avec la France. Sa volonté de voir les relations entre les puissances se stabiliser du côté de la paix fait basculer ce personnage du « bon » côté de l'opinion et occulte aux yeux des journalistes son action en faveur de l'expansion de l'Empire. D'autant qu'au moment où ces lignes sont écrites, d'autres politiciens polarisent très largement le ressentiment de l'opinion à l'égard de l'Angleterre en étant tenus pour seuls responsables des affres de l'impérialisme. C'est le cas de Joseph Chamberlain dont l'importance au sein de la presse française mérite que je m'y arrête un peu.

Chamberlain est la dernière figure fondamentale que j'entends traiter dans ce chapitre. Son importance réside, je crois, en le fait que le traitement médiatique qui en a été fait ne comporte aucune des nuances ou réserves dont ont pu faire preuve les journalistes et publicistes à l'égard des figures précédemment citées. Comme pour la Guerre des Boers, l'image de ce personnage est exclusivement associée dans les médias français à l'impérialisme agressif dont il a été un des plus fervents partisans. Il est utile de revenir sur la manière dont s'est construite cette image désastreuse au sein de la presse française pour voir à quel point la référence à cet homme représente l'une des traces les plus évidentes d'anglophobie qui puisse être relevée dans les discours.

Cela a déjà été mentionné à plusieurs reprises, la première forme tangible d'hostilité prononcée ouvertement par le Secrétaire d'État aux Colonies à l'encontre de la France est le fait de la crise de Fachoda. Or, la condamnation définitive de cette figure au sein de l'opinion publique doit plus à la Guerre du Transvaal qu'aux événements du Soudan. Chamberlain est de ceux qui sont tenus pour responsables du conflit et son rôle dans la guerre cristallise l'hostilité latente qui couvait au sein d'esprits déjà échauffés par ce qui s'est joué en 1898. Tout d'abord, il est montré comme le seul qui a « de parti pris, empêché la paix de se conclure dès mars ou avril 1901 aux conditions actuelles »³⁴⁴. Le conflit apparaît comme un moment de gloire pour lui ainsi que pour tout ce qu'il représente : une « démocratie impulsive et chauvine, l'impérialisme fait homme »³⁴⁵. Cette idée est visible dans un article du *Temps* qui

344 Victor Bérard, « L'Angleterre et la paix ». art. cit.

345 Pierre Leroy-Beaulieu. « L'Empire britannique au début du XX^e siècle. La crise de l'impérialisme », *Revue des deux mondes*, juillet 1903, p342.

affirme en février 1902 qu' « En Angleterre, la guerre du Transvaal n'a pas seulement donné l'impulsion à un néo-impérialisme agressif et marqué le triomphe de M. Chamberlain, elle a appelé l'attention du pays sur les faiblesses et les vices d'un système militaire créé dans un autre esprit et pour d'autres fins. »³⁴⁶ Il est à la fois « auteur » et « responsable » de tous ces maux, de tous ces crimes », il représente « la cupidité [...] et la mauvaise foi britannique » ainsi que « la férocité de sa race »³⁴⁷. Contrairement à Salisbury, il est la cible privilégiée des caricaturistes qui s'en prennent à celui qu'ils présentent comme le boucher sanguinaire anglais³⁴⁸. Il est montré, à l'issue du conflit, comme le bourreau des boers et toutes les exactions commises en Afrique-du-Sud sont vues comme des occasions de blâmer sa personne. En témoignent des passages grandiloquents qui le montrent comme un tyran et un barbare : « Le voilà, ce triomphateur, arrivé dans le Sud-Africain avec son tardif rameau d'olivier à la main, prêt à cavalcader sur les ruines de tout un peuple dont il a été le sanglant persécuteur. »³⁴⁹ Les représentations qui sont faites de lui, notamment par les dessinateurs de presse, tendent alors à livrer une image presque surréaliste du personnage que la presse va jusqu'à diaboliser, parlant allègrement de « ce diable d'homme »³⁵⁰. Tous ces attributs, s'ils peuvent paraître anecdotiques à première vue, contribuent à la construction d'une image particulière au sein d'une opinion sensible à ce type de procédés. Un tel traitement médiatique tend à faire de Chamberlain un personnage insupportable aux yeux des masses populaires et les pousse, par la même, à condamner tout ce qui relève de sa politique.

Néanmoins, les journaux ne condamnent pas cet homme uniquement au vu d'images qui touchent à la sensibilité des foules et Chamberlain fait l'objet d'un discours construit qui tente de le faire correspondre à un type de figure politique que l'opinion publique désavoue de manière générale. Il revêt alors la même image que les « coloniaux ». Ces « self-made-men » issus bien souvent du milieu des affaires et qui ont basé leur renommée et leur pouvoir sur leur action outre-mer. S'il n'a jamais occupé de poste outre-mer, il incarne aux yeux de la presse ce type d'opportunistes qui tirent leur légitimité du monde colonial. Cette idée est notamment visible dans un article du *Temps* où il est possible de lire :

346 « Angleterre », *Le Temps*, 26 février 1902.

347S. Aprile et al., *La France et l'Angleterre au XIXe siècle*, op. cit., p. 272.

348F. Serodes, *Anglophobie et politique*, op. cit., p. 107.

349 « Le bilan de 1902 à l'étranger », *La République française*, 29 décembre 1902.

350 « La constitution du Cap », *Le Temps*, 9 juillet 1902 ; « La démission de Mr Chamberlain », *La République française*, 19 septembre 1902 etc.

« Entre lui et des hommes de la trempe de M. Seddon, le premier ministre néo-zélandais, ce type du politicien tel que le forment et l'adorent les communautés d'outre mer, avec son énergie virile, sa suffisance inculte, sa rudesse, son ignorance et son mépris des impondérables de l'esprit, son réalisme matérialiste qui se prend pour de l'idéalisme et qui confond la notion de force avec celle de grandeur, et celle de richesse avec celle de progrès, il est des affinités électives, une sorte de pacte naturel et spontané. »³⁵¹

La description qui est ici faite d'un « type de politicien » adoré par les communautés d'outre-mer ne va pas sans rappeler l'image qui est donnée de Paul Doumer dans les écrits de Jean Jaurès³⁵². Elle correspond à l'idée que se font les habitants de la métropole des administrateurs coloniaux : des personnages virils, incultes et que l'éloignement avec le pouvoir central rend libres d'exercer le pouvoir comme bon leur semble. Le fait que la presse compare, en leur prêtant les mêmes attributs, Chamberlain, membre du gouvernement anglais et Seddon, Premier Ministre de Nouvelle-Zélande est intéressant car il atteste de la manière dont les médias français tentent de dégrader l'image d'un politicien étranger. D'autres textes insistent d'ailleurs sur l'aspect opportuniste de monsieur Seddon, dont on se demande « s'il exprimait bien les vues de ses compatriotes, ou s'il ne voyait pas surtout dans l'impérialisme un marchepied, qui lui permît de quitter, pour un plus grand théâtre, la scène lointaine et exigüe où il a joué son rôle jusqu'ici »³⁵³. Cet homme est montré comme « un second exemplaire de M. Joseph Chamberlain, un peu transformé à l'usage des colonies »³⁵⁴. Cette comparaison a l'intérêt de départir le Secrétaire d'État de l'image de *gentleman* associée généralement aux notables anglais et qui est tant louée par les anglophiles.

Ces représentations sont montrées comme d'autant plus problématique que la plupart des articles publiés dans la presse tendent à faire de Chamberlain un personnage central de la vie politique britannique dont l'autorité et la pensée pèsent sur les relations internationales. Cette idée est visible dans la manière dont la presse couvre sa démission en septembre 1903. *La République française* affirme par exemple que :

351 « La crise Anglaise », *Le Temps*, 25 septembre 1902.

352 Cf. Chapitre 5.

353 Pierre Leroy-Beaulieu. « L'Empire britannique au début du XX^e siècle. La crise de l'impérialisme », art. cit. p347.

354 *Ibid.* p. 346.

« La nouvelle de la démission de M. Chamberlain a été, jeudi soir, un véritable coup de théâtre à Londres. [...] Si les Anglais aiment les fortes émotions ils sont servis à souhait, car la crise qui s'ouvre de ce fait dépasse en gravité celle à laquelle donna lieu, il y a bientôt vingt ans, l'adhésion de M. Gladstone au Home-Rule, et elle aura, sur la constitution des partis, une influence analogue. »³⁵⁵

La démission de Chamberlain est montrée dans la presse comme un véritable coup de théâtre, au même titre que la maladie du roi. Elle est d'ailleurs associée à une véritable crise pour la Grande-Bretagne. En ce qui concerne la situation de l'Empire, il est souligné que, « S'il est évident que le départ de M. Chamberlain, devenu l'homme de confiance, le héros, l'espoir du parti colonial, met à une rude épreuve le loyalisme des colonies et menace d'y créer un état d'âme presque dangereux, que serait-ce lorsque, la politique de MM. Chamberlain et Balfour ayant prévalu, un système de droits différentiels et préférentiels et d'obligation réciproques enserrerait tout l'empire, et que la moindre crise métropolitaine aurait son contre-coup fatal dans la plus lointaine des dépendances ? »³⁵⁶ Le départ du Secrétaire d'État est montré autant comme une atteinte au fonctionnement du système politique anglais qu'une remise en question de sa place dans le monde :

« Tous les vieux programmes du coup se trouvent déchirés, il n'y a plus ni torys, ni whigs, ni radicaux ; il n'est plus question de l'Education Bill, et les responsabilités de la guerre sud-africaine aussi bien que les appréhensions causées par la politique extérieure, passent à l'extrême arrière-plan. Il n'y a plus qu'un seul problème pour lequel se passionne l'Angleterre : c'est de savoir si le Royaume-Uni pourra désormais suffire à sa « mission impériale », et si une grande nation peut vivre du libre-échange pur au milieu d'un monde où le protectionnisme assoit chaque jour plus solidement sa domination. »³⁵⁷

L'affirmation de la centralité de cette figure au sein de la vie britannique et tout particulièrement du fonctionnement de l'Empire, contribue à nourrir l'idée qu'il puisse représenter un danger véritable pour la France. Il devient une allégorie de la menace que peut représenter l'Angleterre et l'Empire britannique dans l'opinion française. Il est d'ailleurs signifié que c'est sous le magistère de cet homme que le pays tend à devenir une nation militariste et hostile à la paix. Une telle idée est entérinée par des références à l'histoire

355« La démission de Mr Chamberlain », *La République française*, 19 septembre 1902.

356« La crise anglais », *Le Temps*, 25 septembre 1902.

357« La démission de Mr Chamberlain », art. cit.

britannique et notamment à la dictature de Cromwell. Il est alors dit, quelques temps avant la démission du ministre que :

« L'Angleterre tend, en un mot, à devenir comme elle le fut sous Cromwell, une nation essentiellement militaire. Jusqu'où cela ira-t-il ? Les Anglais les plus perspicaces avouent qu'ils n'en savent rien. Quant aux étrangers, ils s'en attristent ; surtout ceux qui ont des sentiments de sympathie pour le peuple anglais. Et ils s'en attristent non seulement parce qu'ils voient avec peine l'Angleterre sortir de la sagesse pacifique dont elle donnait au monde l'exemple salubre, mais aussi parce que le militarisme et l'impérialisme britanniques vont créer une menace nouvelle pour la paix, déjà tant menacée de divers autres côtés. [...] car les mauvais exemples sont toujours contagieux ; et c'est un exemple bien détestable que celui donné par M. Chamberlain ! »³⁵⁸

Non content d'incarner l'hostilité populaire à l'égard de la Guerre des Boers, la référence à Chamberlain sonne donc comme une synthèse des discours anglophobes qui subsistent dans la presse française. Son image n'est absolument pas nuancée et mes recherches ne m'ont pas permis de considérer le moindre article qui fasse exception à la règle. Chamberlain est un bouc émissaire du ressentiment à l'égard de l'Angleterre qu'ont exacerbé les différentes crises traversées par les deux pays. En le faisant incarner tout ce que l'opinion publique condamne à l'égard de l'Angleterre, les auteurs qui publient dans la presse en font une allégorie mobilisée pour déconstruire la puissance britannique. Il est une figure cathartique qui permet de fédérer l'opinion autour d'un seul et même personnage et de canaliser ainsi les tensions nationales vers un but unique. Une telle stratégie est intéressante dans l'optique d'un apaisement car elle pousse les masses à ne plus condamner indifféremment toute une nation mais bien certains aspects qui sont alors cantonnés à des acteurs et des faits géopolitiques. De plus, dans le contexte de division nationale provoqué par l'affaire Dreyfus, pointer des boucs émissaires est utile pour qui veut galvaniser l'opinion publique et restaurer un semblant d'unité nationale.

358« L'exemple donné par Mr Chamberlain », *Le Siècle*, 17 mars 1903.

Ce chapitre a donc été l'occasion de considérer d'un peu plus près le rôle joué par la presse et les revues dans le poids exercé par le contexte international sur l'opinion publique. La considération des positions adoptées par les journaux vis-à-vis des événements et des acteurs marquants du jeu des puissances est édifiante quant à la manière dont ceux-ci font office de figures symboliques et allégoriques dans les discours. Personnages et crises participent à la construction d'un regard politique sur l'étranger, partagé entre une peur de l'autre et une fascination manifeste pour le lointain. L'impérialisme, au vu de la diversité de ces figures, apparaît d'autant plus comme une construction, un mot creux dont l'usage induit des éléments discursifs qui lui confèrent son sens et sa portée. La Guerre des Boers et les dirigeants anglais sont alors mobilisés dans les discours pour exprimer quelque chose qui les dépasse. Ils deviennent des entités théoriques auxquelles les publicistes prêtent différentes valeurs, différents attributs censés parler à une sphère nationale sensible aux images et aux symboles. Ces lieux communs des discours ont vocation à orienter l'opinion publique et à faire des passions populaires des éléments en faveur ou à l'encontre des décisions politiques. Dans ce contexte, l'anglophobie qui transparait dans la majeure partie des publications étudiées s'avère elle aussi être une construction. Si violents que sont les échanges diplomatiques et culturels franco-britanniques, les relations personnelles, même aux pires moments de conflit, paraissent manquer de haine véritable et ne peuvent occulter complètement l'ambivalence profonde des sentiments qu'éprouvent mutuellement les deux nations³⁵⁹. Cette hostilité si prégnante à la lecture des discours de presse est une manière de canaliser des rancœurs et tensions latentes au sein des masses et qui inquiètent les dirigeants républicains. Surtout depuis que l'affaire Dreyfus a donné la parole à ceux qui, encore au début du XX^{ème} siècle, sont hostiles au système démocratique et voient dans les crises traversées par la France le signe d'une faiblesse manifeste de la Troisième République. L'étude des figures et des symboles qui participent à cette image populaire de l'Angleterre est donc intéressante car elle met en évidence les liens qui existent entre les préoccupations du pouvoir et la sphère médiatique en ce qui concerne la perception du lointain. Il semble utile à présent, de voir comment les discours d'opinion sont le produit des préoccupations d'une époque, qu'il s'agisse de celles des élites dirigeantes ou des masses populaires. Multiplier les usages pour voir la manière dont les figures détaillées ici sont mobilisées dans les discours et interroger les raisons et les modalités de leur usage.

359R. Tombs, I. Tombs et C. Jaquet, *La France et le Royaume-Uni, op. cit.*, p. 146 et 154.

Chapitre 7 – Le discours sur l'étranger comme stratégie politique.

Ce chapitre consiste à franchir le dernier pas qui sépare les discours de presse des faits historiques. L'idée est de laisser la part belle à l'histoire à côté du texte et de voir comment les positions adoptées sont révélatrices, en France, des préoccupations et des enjeux d'une époque. Le précédent chapitre a été l'occasion de voir comment la présence de l'Angleterre dans l'opinion s'organisait en une série de figures symboliques participant à la construction des discours relatifs à l'étranger. Il est à présent utile de voir comment et surtout dans quels buts ces figures sont mobilisées. De considérer le rôle et la place des écrits journalistiques relatifs sur l'Angleterre et l'impérialisme dans la France de 1902.

L'anglophobie et l'anti-impérialisme ont beau être des valeurs fortes, vectrices d'idéaux marqués, elles n'en sont pas moins des constructions politiques et médiatiques. Elles sont le résultat de ce que les journalistes, et derrière eux les classes dirigeantes, veulent montrer de l'opinion publique. La sphère médiatique est un moyen d'information fondamental pour les populations européennes mais il est aussi l'espace de communication des dirigeants. Un outil de diffusion mobilisé à des fins politiques. Il est indéniable que certaines perceptions et représentations rencontrent l'aval d'une majeure partie de la population. Il ne faut donc pas sous estimer la portée et l'impact des idéologies qui sont de véritables forces profondes influant sur le monde politique. Or, il faut aussi faire preuve de méfiance à l'égard des sources de presse et bien considérer le fait que ce qui découle de ces textes est le résultat d'un traitement politique et intéressé de l'actualité. Il s'agit donc de considérer les textes étudiés non comme l'expression directe et unanime d'un prétendue parole populaire mais bien comme un observatoire de questions et de tensions qui sont autant celles des dirigeants que d'une opinion publique qu'ils tendent à moduler dans leur intérêt. Dans l'optique d'une approche la plus complète possible des sources de presse, il est utile de les faire interagir avec les préoccupations qui sont celles de la France en tant que nation au début du XX^e siècle, pour voir ce que ces textes nous apprennent réellement sur les relations franco-britanniques. Plutôt que de noter la récurrence de certaines figures dans les discours donc, l'idée ici est donc de prendre un peu de distance avec elles. De confronter leurs usages aux réalités géopolitiques de

l'époque pour voir comment les relations internationales et le spectacle des manifestations de l'impérialisme chez une puissance étrangère peuvent influencer à bien des égards la perception qu'une nation a d'elle-même et de sa propre politique internationale. L'objectif de ce dernier chapitre est donc de me replonger dans les écrits de la presse quotidienne de la période 1902-1903 en portant sur elles un regard plus averti. Ayant saisi les images, les procédés qui peuplent les discours sur l'Angleterre et l'impérialisme, la dernière approche que je me propose de mener consiste à poser la question du « pourquoi ? ». A me demander l'usage qui est fait de ces écrits. Voir à quoi ils répondent : quelles craintes, quels intérêts et quels enjeux politiques. Une telle démarche consiste donc à voir ce qui est dit et écrit mais aussi à mieux comprendre ce qui ne l'est pas, ce qui est induit. La finalité étant d'espérer comprendre mieux la pensée profonde des acteurs des médias et de l'opinion publique dans cette période historique réduite dont je crois avoir cerné, pas à pas, les défis.

La critique française de l'Angleterre impériale, symptôme d'une crise morale.

L'impérialisme et le climat de concurrence qu'il induit, traduisent une volonté des puissances européennes de projeter leurs valeurs et leur modèle social au-delà de leurs frontières. Ces tendances diplomatiques, menées par les États, sont le produit d'une nécessité économique dictée par le système capitaliste et ses acteurs, qui consiste en l'exportation massive de capitaux dans l'optique de soutenir la croissance d'un modèle de production tout en reportant le risque d'une crise de suraccumulation dans l'espace et le temps³⁶⁰. L'impérialisme est un fait entier dont les différents aspects sont concomitants et interdépendants. Il serait biaisé de n'analyser ici que les manifestations internationales du phénomène sans considération pour les conditions idéologiques dans lesquelles il s'inscrit et dont il est, à bien des égards, le produit. L'objectif poursuivi ici est donc de rendre justice à la place occupée par les réactions d'opinion en France dans l'évolution du contexte international et notamment des relations franco-britanniques.

360David Harvey, *Le nouvel impérialisme*, traduit de l'Anglais par Jean Batou et Christakis Georgiou, Paris, France, Les Prairies ordinaires, 2010, p. 142.

La relation diplomatique et idéologique à la Grande-Bretagne est dictée en France par les préoccupations et les craintes de la nation : c'est à dire les préoccupations du pouvoir autant que des foules. Les masses s'opposent alors à l'Angleterre par nationalisme, les hommes d'État par intérêt³⁶¹. Dans une optique très rationnelle et intéressée, les dirigeants s'opposent à une puissance qui, dans le jeu des relations internationales, affiche un impérialisme assumé, vu comme débordant et agressif. Les masses, dans un rapport plus sensible et passionné à l'actualité, perçoivent l'extérieur en fonction du regard qu'elles portent sur la nation française et la place qu'elles lui attribuent dans le monde. Dans le cas de la France, les discours sur l'Angleterre en 1902 et 1903 sont donc une réponse aux conditions dans lesquelles se trouve le pays. Or, l'état d'esprit qui domine en France à ce moment là, c'est une forme de nostalgie et de doute quant à l'avenir. Un *spleen*³⁶², hérité de la pensée « Fin de siècle » qui caractérise les dernières décennies du XIX^{ème}. Après la défaite face à l'Allemagne et les amères considérations auxquelles elle a pu donner lieu, la sphère intellectuelle française, et tout particulièrement les milieux littéraires croient identifier dans le monde qui les entoure une forme de pessimisme liée à ce qu'ils considèrent comme la fin d'une époque. Cette idéologie, qui doit beaucoup à la définition du « siècle » comme unité historique qu'avaient faite les penseurs des lumières et notamment Voltaire, est le produit d'une conception de la temporalité historique impliquant l'alternance de rares temps glorieux et de longs temps obscurs ou de décadence qui dominent les sociétés européennes³⁶³. Cette manière de concevoir le monde et l'histoire pousse les individus à appréhender avec inquiétude ce qu'ils considèrent comme la fin d'une période, ou d'un cycle.

Dans le contexte de la transition du XIX^{ème} au XX^{ème} siècle, ce rapport à l'histoire touche de plein fouet la nation française provoquant une véritable crise morale qui, si elle est définie par les élites intellectuelles et les milieux littéraires, n'en est pas moins le fruit d'une réalité visible dans les différentes manifestations de l'opinion publique. Les premières années du XX^{ème} siècle sont encore marquées par cette forme tenace de doute quant à la modernité et au progrès qu'implique le début de cette nouvelle ère historique. Le contexte idéologique

361F. Serodes, *Anglophobie et politique*, op. cit., p. 34.

362Selon la définition du dictionnaire en ligne *Le Robert* : « Mélancolie sans cause apparente, caractérisée par le dégoût de toute chose ».

363Christophe Charle, « Fin de siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2016, vol. 52, n° 1, p. 104.

français sur cette période se caractérise par une forme de crise psychologique qui répond aux réalités internationales autant qu'à l'histoire récente du pays. L'idéologie «Fin de Siècle » et son cortège de décadence, de névrose et d'incertitudes politiques et sociales « n'en finissent pas de finir », et sont visible notamment dans l'espace des représentations littéraires et journalistiques les plus diffusées³⁶⁴. Une revue des discours qui peuplent la sphère médiatique atteste bien de ces problématiques et montre que ce doute profond trouve encore son expression concrète dans des secteurs très divers de la société. Touchant les élites dirigeantes, ce fait psychologique est à l'origine d'un rapport incertain au monde. Les considérations sur l'étranger et sur le statut de la France dans le jeu des puissances s'en voient impactées et transparaissent dans certains discours de presse. *La République française* parmi beaucoup d'autres, souligne cette idée fin 1902 en dressant le bilan annuel de la politique étrangère de la France comme suit :

« il convient de jeter un œil sur la situation extérieure. Elle n'est pas brillante ! Notre rôle y a été quelque peu effacé, mais cette veulerie a eu du moins pour nous une compensation : on ne nous a pas mis de mauvaises affaires sur les bras. M. Delcassé a navigué entre deux eaux avec son habituel laisser-aller et en somme, à part son traité avec le Siam où il n'a pas su parler assez ferme et préserver suffisamment les intérêts de nos colonisateurs, il arrive à boucler son exercice dans les prix doux, c'est-à-dire sans gros déchet. »³⁶⁵

Cet extrait montre bien l'état d'esprit ambiant et la perception qu'a une partie de l'opinion de la France et du monde. Cette crise, pas aussi prégnante qu'elle n'a pu l'être dans les dernières décennies du XIX^e siècle, se maintient néanmoins dans les esprits et se caractérise par des doutes relatifs au statut de grande puissance de la France. Dans ce cadre l'anglophobie, dont les discours sur l'impérialisme sont une manifestation intéressante, n'apparaît pas comme la simple projection d'un préjugé sur une situation donnée, mais comme une réponse à cet angoisse psychologique³⁶⁶. L'hostilité de principe à l'égard de la Grande-Bretagne est une aubaine pour des dirigeants qui doutent de l'unité de la sphère nationale car elle est dotée d'un aspect largement cathartique et fédérateur dont j'ai déjà

364 *Ibid.*, p. 110.

365 « Le bilan de 1902 à l'extérieur », *La République française*, 29 décembre 1902.

366 C. Charle, « Fin de siècle », art cit, p. 107.

montré plus avant les modalités. Replacée dans le cadre de la compétition internationale cette rancœur s'apparente à un complexe d'infériorité face à un Empire en crise, certes, mais qui s'est néanmoins illustré aux yeux des puissances européennes par de grands coups d'éclats. Le spectacle de ces victoires donne à la nation un goût amer. Elles font grandement défaut à une France dont l'opinion considère qu'elle n'a fait que sauver les meubles et préserver ses intérêts. D'autant que des écrits comme *Les notes sur l'Angleterre* ou *Les Origines de la France contemporaine* de Taine, soulignent ces thématiques du déclin national par un jeu de miroirs avec l'Angleterre³⁶⁷. Les manifestations extérieures de la puissance britannique sont aussi attribuées à la stabilité séculaire du système politique anglais. Ce constat renvoie à ses faiblesses une Troisième République hésitante et divisée. Le spectacle de la pérennité du système britannique et de l'efficacité de sa politique étrangère se teinte d'une amertume à peine voilée qui transparait dans les discours de presse. Les socialistes notamment, qui luttent pour maintenir leur faction politique au sein de la fragile majorité républicaine, soulignent en 1903, que :

« Si on rapproche ce qui se passe en Angleterre du spectacle que donne notre vie politique on ne peut s'empêcher d'être humilié. Là, en effet, le pouvoir compte pour peu, et l'idée est tout : et ce n'est pas sans admiration que l'on voit cet homme de soixante-sept ans [Chamberlain] renonçant à son portefeuille pour se jeter en pleine mêlée à cause d'elle. [...] Les hommes d'État britanniques savent, en effet, abandonner le pouvoir et lutter hors de lui »³⁶⁸.

L'éloge qui est faite ici du contexte politique britannique et de ses dirigeants laisse transparaitre le sentiment qui caractérise une part de la classe politique. L'Angleterre, préservée des nombreuses révolutions qui ont touché la France du XIX^e siècle et dont le modèle politique fait plutôt l'unanimité au sein de la nation, jure avec l'incapacité des élites politiques de la Troisième République à donner au peuple une image positive de leur action³⁶⁹. Au delà de cette amertume, le présent extrait exprime le rapport ambigu qui découle de la rivalité séculaire entre les deux puissances. D'un côté, en France, on admire la nation Anglaise, première démocratie européenne, pionnière de l'industrialisation, libérale tant sur la

367Ibid.

368« La démission de Mr Chamberlain », *La République française*, 19 septembre 1903.

369C. Charle, « Fin de siècle », art cit, p. 110.

question du commerce que sur celle de la liberté des individus. De l'autre, la période est marquée par l'émergence d'un sentiment inquiet face aux manifestations extérieures de cette puissance politique et économique. D'un point de vue purement géostratégique c'est l'armée britannique et sa puissance de feu qui inquiètent.

Dans les faits pourtant les deux systèmes militaires sont complémentaires. Sur l'ensemble de la période l'armée française est même supérieure à une armée impériale dont la Guerre du Transvaal a contribué à montrer les limites³⁷⁰. Là où l'Angleterre jouit en revanche d'un complexe de supériorité manifeste, c'est en ce qui concerne sa marine. En effet, la *Royal Navy* s'est construite tout au long du XIX^e siècle comme l'un des vecteurs les plus significatifs du hard-power britannique. Depuis l'adoption de 1889 en du *Naval Defence Act*, elle applique le *two-powers standard*, une doctrine militaire selon laquelle les effectifs de la marine doivent être au moins équivalents aux forces combinées des deux plus grandes flottes mondiales. Une telle mesure lui assure une supériorité manifeste sur les autres puissances dans toutes les mers du globe. Le lieu commun des impérialistes selon lequel la race Anglaise serait née pour dominer le monde doit beaucoup à cette domination des voies maritimes. La Grande-Bretagne n'est évidemment pas la seule à accorder une telle importance à sa marine et au début du XX^e siècle la seule éventualité d'une alliance entre deux puissances adverses pourrait remettre en cause cette hégémonie. La puissance de feu britannique n'en joue pas moins un important rôle dissuasif et provoque en France une appréhension certaine. Celle-ci est logiquement visible dans la presse où les publications qui, comme *Le Temps*, accordent un intérêt à l'information internationale ne tarissent pas d'articles à ce propos. Il est possible de lire en 1903 que :

« L'Angleterre, comme, toutes les grandes puissances, plus qu'aucune autre à cause du développement de l'impérialisme et des nécessités d'un immense empire, est engagée à l'heure actuelle dans la reconstitution de ses forces militaires et la réorganisation de son armée. On eût prodigieusement étonné non seulement les coryphées de l'école de Manchester, les Cobden et les Bright, apôtres de la paix et sectateurs naïvement convaincus de la pacification par les intérêts commerciaux, mais encore les réalistes de l'école du bon sens, les Robert Peel et les Aberdeen, si, vers le milieu du siècle dernier, au moment de la première exposition universelle de 1851, à Sydenham et de l'éclosion de tant de rêves d'un optimisme déconcertant, on leur avait prédit que les

370F. Serodes, *Anglophobie et politique*, op. cit., p. 35.

premières années du vingtième siècle verraient une recrudescence de l'esprit belliqueux et conquérant, et seraient en grande partie absorbées par l'élaboration d'un nouveau régime militaire. Tel est pourtant le fait. »³⁷¹

Les passages qui, comme celui-ci, soulignent l'atteinte à la paix que constitue l'impérialisme Anglais et son développement militaire sont édifiants quant aux conditions idéologiques de la France dans la période. Une telle appréhension se teinte alors d'anglophobie et montre les politiques impérialistes anglaises comme le produit d'un esprit belliqueux et conquérant prêté indifféremment au peuple Anglais. A première vue ce type d'écrit semble se doter d'un aspect dénonciateur qui fait passer la France pour une nation pacifiste, jouant le jeu de l'Angleterre par absolue nécessité. Or, la mise en série d'un nombre conséquent d'articles permet de voir que la référence à la Grande-Bretagne est le produit d'un manque de confiance en la capacité de la nation à faire face. Ce postulat justifie alors l'intérêt notable accordé aux débats en cours au Parlement anglais sur la limitation des armements. Après le Transvaal, la classe politique anglaise est en effet divisée à ce propos. Le conflit a coûté et duré beaucoup plus que ce qui était prévu et si les impérialistes agissent dans le sens d'un approfondissement et d'une réforme de l'armée, d'autres, fidèles à la tradition libérale qui a prévalu pendant une bonne part du XIX^{ème}, voit comme une erreur un investissement trop important dans le contingent impérial. La conférence de Londres doit beaucoup à ces débats. Il ne faut pas oublier que le projet de fédération impériale de Chamberlain a aussi pour but de capter les richesses des colonies autonomes pour entretenir une flotte et une armée mobilisable de manière systématique en tout point du globe. En France ces débats sont perçus (ou en tout cas montrés par la presse) comme le signe d'un possible recul de l'Angleterre en matière d'armements L'intérêt des journalistes pour ces questions dénote une volonté de voir s'apaiser la tension permanente qui est due aux desseins grandissant des grandes puissances sur les mers. En témoigne le passage suivant :

« Nous avons signalé déjà quelques-uns des symptômes qui permettent de supposer que les Anglais commencent à être lassés du militarisme à outrance auquel ils sont soumis depuis quelques années. Les protestations dirigées contre l'augmentation des effectifs militaires n'ont pas encore pris fin, que déjà l'on se plaint aussi de l'accroissement nouveau dont la flotte est l'objet. C'est un fait d'autant plus intéressant que l'on sait combien est vif l'attachement des Anglais pour leur marine. [...] Si

371 « Angleterre », *Le Temps*, 26 février 1903.

l'Angleterre était fidèle à la politique de commerce et de paix suivie par tous ses gouvernements depuis trois siècles, elle n'aurait pas à s'inquiéter outre mesure des développements maritimes que nous venons de rappeler. Ne menaçant personne, elle ne serait menacée par personne. Il n'en est malheureusement plus ainsi, depuis quelques années : l'impérialisme l'a conduit au militarisme, et le militarisme, à son tour, la conduit aux dépenses maritimes exagérées.³⁷²

Cette critique du militarisme anglais est intéressante. Elle montre bien que la France doute de sa capacité à faire à l'Angleterre sur ce point. Au travers de ces considérations ressurgit le souvenir de la défaite face à la Prusse qui, s'il est déjà lointain et issu d'un contexte bien différent, se rappelle sans cesse à l'esprit des dirigeants. L'impérialisme anglais est alors associé à une crainte viscérale de voir le territoire français à nouveau attaqué et spolié. L'Allemagne inquiète toujours, évidemment, mais depuis la défaite de 1870, les relations entre les deux pays relèvent d'une forme de *statu quo* et les deux armées ne se sont que peu opposées sur le plan colonial. En revanche les intérêts français se sont heurtés à de nombreuses reprises à ceux des britanniques. Les journalistes, qui se souviennent des démonstrations de force dont a pu faire preuve l'Angleterre à l'occasion notamment de la crise de Fachoda, semblent alors reporter une part de leur méfiance à l'égard de Bismarck sur l'Angleterre impériale :

« Il paraît – la presse, du moins, est unanime à le constater – qu'il y a depuis quelques jours des « points noirs » à l'horizon. On sait que ce phénomène, qui relève exclusivement de la météorologie politique, se reproduit en moyenne deux ou trois fois par lustre... Le temps était calme, le ciel relativement serein ; les peuples se croyaient à l'abri des bouleversements et des orages... Tout à coup, les astronomes montent au plus haut de leur tour et, le télescope en main, annoncent au monde consterné l'apparition des fameux points noirs. Naguère c'était à l'orient de notre firmament politique qu'avait coutume de se lever la constellation de fâcheux présage ? L'empereur allemand ne pouvait froncer le sourcil ou esquiver un geste de mauvaise humeur sans qu'on vît apparaître, à la cime des Vosges, les sinistres points noirs. [...] Mais depuis quelques années, leur orientation s'est sensiblement déplacée. Au printemps de 1901 ce fût au nord-est – par delà le léger bras de mer qui nous sépare du Royaume-Uni – qu'apparurent, à nos yeux effarés, les astres fatidiques. Quelques augures y déchiffrèrent alors, comme dans le livre du Destin, nos catastrophes prochaines, et voulurent bien nous prédire que l'heure ne tarderait pas sonner où il nous faudrait régler nos comptes avec l'Angleterre et expier par le fer et par le feu, les coupables faveurs que nous avons eues pour l'héroïque petit peuple, qui défendait alors sa liberté au Transvaal. »³⁷³

372« L'Angleterre et la limitation des armements maritimes », *Le Siècle*, 25 mars 1903.

373« Les points noirs », *La République française*, 13 février 1903.

Un tel passage, au travers de la métaphore de ces « points noirs » montre bien que cette anxiété s'est généralisée et est devenue une forme de règle en matière de perception des relations internationales. Les rivalités coloniales, exacerbées par le *scramble for Africa*, nourrissent ces représentations et font de l'expansion anglaise un vecteur de méfiance et d'hostilité. Le terme d'impérialisme résume encore une fois ces sentiments et sa mobilisation est plus que jamais associée dans les discours à toute forme d'atteinte à l'équilibre international. Plus qu'une idée il s'agit d'une force mécanique ; les dirigeants français ont l'impression de faire face à un courant continu d'expansion, une idéologie dangereuse perçue comme une menace³⁷⁴. Or, ce sentiment d'hostilité n'est pas limité à l'aspect militaire de l'impérialisme anglais. La Grande-Bretagne toute entière inquiète, chaque secteur de cette société semble menacer la France et ses intérêts. Cela confirme la thèse selon laquelle les critiques formulées à l'encontre de la Grande-Bretagne et de l'expansion impériale sont bien les échos de la crise morale et des incertitudes qui touchent la France depuis déjà plusieurs décennies au moment où se tient la conférence.

En effet, l'aspect économique et commercial de l'impérialisme fait autant l'objet de la crainte des dirigeants que les navires qui croisaient au large de Brest en 1898. Cela a été mentionné à plusieurs reprises, le projet de fédération impériale soumis par Chamberlain aux membres de la Conférence pose la question des relations commerciales établies entre la métropole anglaise, les colonies autonomes et les puissances étrangères. Par une série de barrières douanières et de tarifs préférentiels, le Secrétaire d'État aux Colonies entend faire de l'Empire britannique une vaste zone de commerce exclusive d'où seraient évincées les puissances occidentales. L'objectif étant de solidifier les liens qui attachent la métropole à ses possessions outre-mer tout en maintenant intacte la doctrine du « splendide isolement » telle que formulée par le gouvernement Disraeli/Salisbury. Les retombées limitées de la conférence de Londres sur les modalités de gestion de l'Empire montrent bien que cette vision ne reçoit que peu l'aval des dirigeants britanniques. Néanmoins, en 1902, le projet des impérialistes conservateurs demeure au cœur des débats relatifs à l'Empire et entre dans le cadre d'une volonté Anglaise de réaffirmer son poids dans le monde. La conférence, en parvenant aux oreilles des journalistes et des décideurs français, informe ces derniers de ces questions qui

374F. Serodes, *Anglophobie et politique*, op. cit., p. 66.

semblent les préoccuper de manière significative. Un publiciste de la *République française* écrit alors, en août 1902 (soit peu de temps après la fin de la conférence) que selon lui « on ne se rend pas compte généralement en France de l'extrême importance de la discussion ou enquête actuellement poursuivie en Angleterre sur la question du libre-échange et du protectionnisme. »³⁷⁵

La problématique des liens commerciaux avec l'Angleterre inquiète donc. Et pour cause, l'historiographie a bien montré que le premier client de l'Empire n'est pas la métropole anglaise mais bien les puissances étrangères à hauteur de plus de la moitié du commerce total³⁷⁶. Les réformes soumises par Joseph Chamberlain sont donc logiquement perçues comme une atteinte au commerce français et, plus généralement, comme le signe d'une hostilité manifeste à l'égard des autres puissances. Il est possible de lire, dans un article du *Temps* peu de temps après la conférence que, « Bien loin de sceller et de cimenter la paix universelle et perpétuelle, le commerce est devenu l'un des principaux agents de discorde d'une humanité dont la civilisation jusqu'ici sert plutôt à perfectionner les engins de la destruction mutuelle qu'à supprimer les causes des haines fratricides. »³⁷⁷ Les évolutions dans la politiques économique de la Grande-Bretagne sont perçues comme la continuation de l'œuvre impérialiste et préoccupent une nation française peu sûre de sa stabilité économique et commerciale. Pour cause, l'un des facteurs incitant à l'humeur « décliniste » de la fin du XIX^e siècle est le climat économique général déprimé après le krach boursier de 1882, les difficultés agricoles et l'inquiétude liée à la faiblesse démographique française en regard de l'essor de la population des pays « anglo-saxons » attesté par le développement de leurs colonies de peuplement³⁷⁸. Dans ce cadre, le renforcement des liens entre Londres et des bassins de population comme le Canada, doublé d'une volonté de bannir la France des relations commerciales avec cet ensemble, rappelle les dirigeants à leurs appréhensions. Un article du *Temps* daté de mai 1903 atteste de cette crainte en établissant un lien direct entre l'impérialisme anglais et les politiques économiques induites par la conférence. Il est dit

375« libre échange et protectionnisme en Angleterre », *La République française*, 25 août 1902.

376Catherine Coquery-Vidrovitch, « De l'impérialisme britannique à l'impérialisme contemporain : l'avatar colonial » dans J. Bouvier et R. Girault (eds.), *L'impérialisme français d'avant 1914*, op. cit., p. 107.

377« Angleterre », *Le Temps*, 26 février 1903.

378C. Charle, « Fin de siècle », art cit, p. 108.

qu'en Angleterre la question posée par les libéraux est de savoir « si, dans le seul espoir de resserrer les liens du sang, et pour la satisfaction de « construire l'empire » dans un sens funestement napoléonien, on va entreprendre une guerre de tarifs, avec l'Allemagne d'abord, puis avec toute l'Europe, et s'embarasser de douanes que tout le monde avait été si heureux de voir disparaître. »³⁷⁹ Le vocabulaire utilisé ici est particulièrement évocateur puisqu'il est question d'un véritable conflit commercial. Cette idée de « guerre de tarifs » est reprise en septembre 1902 par Jules Méline, deux fois Ministre de l'agriculture et Président du Conseil des Ministres jusqu'en 1898, qui écrit dans la *République française* que :

« les chefs de la nouvelle École ne veulent plus se contenter de ces avantages qui assurent à leur pays une supériorité industrielle écrasante, ils entendent imposer cette supériorité de force aux autres nations en les contraignant à ouvrir leurs portes sans conditions aux produits anglais ; si elle s'y refusent, M. Chamberlain et M. Balfour les avertissent que l'Angleterre saura les y contraindre, en frappant leurs propres produits de droits à l'importation jusqu'à ce qu'elles aient capitulé. [...] Le peuple anglais a trop d'esprit pratique, une éducation économique trop avancée, il sait trop bien que, si puissant qu'il soit, il a besoin de tout le monde, pour se risquer de gaieté de cœur dans une guerre sans merci avec le monde entier. Il sait aussi que la France, si sincèrement disposée à se rapprocher de lui en ce moment, ne consentirait jamais à sacrifier ses plus grands intérêts sous le pression menaçante de M. Chamberlain, et il comprendra que ce serait une singulière préface à l'entente cordiale que de commencer par nous demander la bourse ou la vie. »³⁸⁰

Ce passage est édifiant quant à l'aspect que veulent donner les politiciens français aux réformes de l'Empire. Il est question ici de contrainte, de sacrifice, de « guerre sans merci », ou encore de menace. Ces politiques, certes peu avantageuses pour les marchés français, sont montrées comme une atteinte délibérée au commerce et à l'équilibre des puissances. Méline confère à ces potentielles barrières douanières l'image d'une véritable agression de l'Angleterre à l'égard des puissances occidentales. La référence à l'entente cordiale est intéressante puisqu'elle semble rappeler que si les politiciens et diplomates français sont favorables à l'apaisement international, ce n'est pas le cas des impérialistes anglais qui le compromettent en attaquant le commerce français. Non content de montrer à quel point les décisions britanniques relatives à l'Empire préoccupent les dirigeants, un tel passage atteste de la manière dont la presse sonne comme une forme de compensation de ces doutes en

379« Les difficultés de l'impérialisme », *Le Temps*, 20 mai 1903.

380« La bourse ou la vie », *La République française*, 29 septembre 1903.

matière aussi bien politique qu'économique. Au travers de ce type d'extrait, il est possible de voir que la référence à l'Angleterre relève d'une volonté de faire de la Grande-Bretagne et son impérialisme l'une des causes de la crise française. La critique de la politique de Chamberlain, et de la position adoptée par l'Angleterre dans le jeu des relations internationales, est une manière de justifier *a posteriori* les échecs de la politique française et sert de cause commune aux événements malheureux de l'histoire récente³⁸¹.

Le rôle de la presse dans le contexte des tensions internes de la France est donc ambigu. A première vue, le rapport à l'étranger qui transparait dans les écrits journalistiques semble encore largement marqué par le souvenir d'événements plus ou moins récents de l'histoire politique et économique de la nation française. La critique de l'Angleterre impériale apparaît donc comme une réaction épidermique à un contexte international tendu dans lequel les dirigeants français, peu confiants quant au poids géopolitique de la nation, voient un nouveau risque pour l'intégrité et la sécurité du pays. D'un autre côté, un recul suffisant laisse à penser que le fait de doter l'Angleterre d'une image aussi menaçante permet aux dirigeants de cultiver l'idée que les difficultés rencontrées par la France sont le fait de cet ennemi soi disant héréditaire. En établissant l'évidence d'un rapport de force, les journaux français s'efforcent aussi de montrer la manière dont la France fait front avec le « titan » anglais. La mention des débats relatifs au budget de l'armement en Angleterre par exemple est autant la preuve d'un intérêt inquiet qu'une occasion de renforcer l'image d'une France qui résiste, qui est prête. L'article du 25 mars relatif à la limitation des armements maritimes dont il a déjà été question plus haut ne se contente alors pas de conclure que la flotte anglaise menace la sécurité et les intérêts de la France. Il souligne aussi que « Dans quelques années, notre flotte sera suffisamment forte pour que nous puissions nous contenter d'en renouveler les unités à mesure qu'elles arriveront en bout de service » et que « Nous pourrions, sans aucun danger, nous engager à ne pas en accroître le nombre, si nos rivaux consentaient à limiter aussi l'accroissement de leurs forces. La paix du monde y trouverait son compte. »³⁸² Cette ambivalence des discours de presse est intéressante en ce qu'elle montre bien la complexité du rapport à l'impérialisme au sein de la nation française. La mobilisation de ce concept

381F. Serodes, *Anglophobie et politique*, *op. cit.*, p. 45.

382« L'Angleterre et la limitation des armements maritimes », *Le Siècle*, art. cit.

sonne autant comme l'expression d'une peur viscérale de l'étranger que comme une tentative de réaffirmer la puissance française dans le cadre d'un rapport de force avec des nations rivales. D'autant que l'intérêt perpétuel pour l'Empire britannique semble laisser apparaître les signes attendus d'une prétendue décadence de la nation Anglaise.

Trouver dans l'Empire les traces ténues de la décadence britannique.

Les discours le montrent, l'Empire britannique est largement dépeint dans la presse française comme une projection des valeurs Anglaises en 1902. Pour cause, la Grande-Bretagne est pensée par toute une part de la classe dirigeante britannique comme une projection des idéaux et du modèle Anglais. Si bien que les observateurs attentifs tentent de déceler, dans la nature du lien qui lie les colonies à la métropole, des éléments révélateurs des conditions politiques et idéologiques dans lesquelles se trouve le voisin anglais dans les premières années du XX^e siècle. L'anglophobie française est donc un élément important à considérer pour saisir bien ce regard critique qui est posé sur l'Angleterre impériale car elle reflète les changements profonds intervenus dans les deux pays.

Le propre de l'anglophobie contemporaine est de réagir aux mutations les plus récentes de l'Empire. Les discours français ne s'en prennent pas seulement à un pays mais à l'Empire, voire à la civilisation britannique³⁸³. En réaction à l'expansion sans précédent du domaine impérial et à la manière dont la culture Anglaise gagne une partie toujours plus importante du monde contemporain, les français tâchent dans leurs écrits d'associer l'impérialisme à un tournant politique qui ferait courir cette nation puissante et prospère à sa perte. Un tel point de vue a de particulier qu'il tente de faire apparaître un processus, ancré dans une temporalité longue, comme une rupture. L'expansion rapide de la sphère d'influence britannique est en réalité une tendance qui s'est renforcée tout au long du XIX^e siècle sans que l'anglophobie française ne soit aussi visible et échauffée qu'à la fin des années 1890. Ce qui constitue donc un tournant, ce sont les traces visibles d'un changement de paradigme dans

383F. Serodes, *Anglophobie et politique*, op. cit., p. 19.

la nature de la conquête et de la mise en valeur de nouveaux territoires. Le Nouvel impérialisme, comme l'a défini Hobson, constitue bien une forme de rupture dans les modalités de l'influence anglaise, mais ce sont surtout les événements au cours desquels cette nouvelle forme d'expansion s'est heurtée aux intérêts français qui ont tendu à ternir l'image anglaise dans l'opinion française. C'est cette contradiction des intérêts des deux puissances qui est vécue par la France comme une rupture et l'anglophobie latente au sein de l'opinion se saisit de ce basculement pour tenter de montrer comment les valeurs négatives projetées sur l'impérialisme ont pu « entacher » ce que l'opinion voit de positif en la nation anglaise. D'où l'idée d'un impérialisme nouveau qui serait moins vertueux que les anciens modes d'expansion territoriale et qui constituerait le premier signe d'une décadence de l'Angleterre.

Pour traduire cette idée de décadence, les événements internationaux sont les outils privilégiés des journalistes et publicistes. Aussi, l'annonce de la paix en Afrique-du-Sud est une occasion de mobiliser la figure rhétorique que constitue la Guerre du Transvaal pour souligner des éléments de déclin dans la manière dont l'Empire traite les question coloniales. Se dessine alors l'idée d'un dilemme face auquel serait placé l'Angleterre. Le conflit est à double tranchant, il divise les opinions des deux côté de la Manche. D'un côté les impérialistes Anglais, surreprésentés dans le milieu conservateur y voient la preuve que l'Empire britannique est plus que jamais une réalité tangible des relations internationales, un tout uni dans l'adversité. De l'autre la guerre est, pour les libéraux notamment, un rappel du coût exorbitant de la défense impériale et des limites de sa puissance. Les négociations entreprises pour la signature de la paix avec les Etats boers sont alors une occasion pour la presse française, qui a bien saisi les enjeux du conflit, d'instrumentaliser les débats pour signifier que l'Angleterre est bien à un tournant de son histoire et que les décisions prises à cette occasion devraient d'avérer déterminantes quant à son avenir. La couverture qui est faite par *Le Temps* de cet événements est à mon sens bien révélatrice du regard qui est porté sur le conflit par une opinion publique qui projette sur la guerre sud-africaine une part de son hostilité à l'égard de l'Angleterre. Le 3 juin 1902, une article pose la question suivante : « A supposer que l'Angleterre se conforme à une tradition qui a fait l'unité morale de la *plus Grande-Bretagne* et dont la violation a amené avec la rébellion des Etats-Unis le démembrement de l'empire, assignera-t-on d'ores et déjà une date fixe à cette émancipation ou la subordonnera-t-on vaguement à la pleine pacification des esprits? Fera-t-on dès le début,

dans le gouvernement militaire et dans le gouvernement autocratique de l'ère de transition, une part à l'élément représentatif ? »³⁸⁴

Plusieurs procédés apparaissent ici qu'il est intéressant de noter. Tout d'abord, l'inscription de la fin de la guerre dans le temps long de l'histoire de l'Empire britannique est le signe d'un discours téléologique visant à faire apparaître le présent comme le résultat d'une décadence initiée plusieurs années auparavant. La mention de l'indépendance des Etats-Unis entre dans le cadre de cette approche. Cette référence à un événement fondamental de l'histoire impériale tend en effet à montrer que les causes qui ont mené à la perte d'une des plus importantes colonies de la couronne sont les mêmes qui poussent l'Angleterre à imposer ses conditions aux Etat boers d'Afrique-du-Sud. Se dotant d'une portée largement prophétique, le propos qui est tenu ici entend montrer que la continuation d'une telle politique ne peut que mener à un problème semblable à celui rencontré avec les treize colonies autonomes d'Amérique-du-Nord. De la même manière qu'il montre la continuité de la décadence, ce discours tend à faire des négociations en cours une situation décisive quant à l'avenir de l'Empire. L'ultime occasion de corriger la trajectoire dans laquelle la Grande-Bretagne est engagée. La valeur interrogative de la formulation renforce cet aspect en appuyant l'idée d'un dilemme posé par l'histoire aux impérialistes. Doivent-ils continuer sur la voie de l'expansion impériale et du militarisme ou, au contraire, observer à nouveau la doctrine selon laquelle les liens entre les colonies et la métropole ne sont durables que s'ils sont lâches ? En posant cette question, en établissant ce lien entre le passé et l'avenir de l'Empire, le journaliste tend à placer les réalités dans un temps long qui dépasse les hommes et relève des forces profondes de la vie politique et géopolitique. Il tend à montrer que le futur de la fédération impériale semble échapper à ses dirigeants et que les événements en cours sont un ultime moyen d'en reprendre le contrôle. Encore une fois, l'œil français se place en spectateur lucide des déboires britanniques et adopte une position presque divinatoire. La mobilisation de la figure de la Guerre des Boers est utile car il s'agit d'un événement dans lequel la nation française n'est pas impliquée. Il est donc aisé de donner l'illusion d'un regard distant et désintéressé sur les événements. La France est montrée comme assistant, impuissante, à l'évolution d'un Empire qui court à sa perte. Là où ce passage relève d'un

384« La paix », *Le Temps*, 3 juin 1902.

procédé stylistique qui frise la propagande, c'est en le fait que les dirigeants français sont bien informés sur les conditions de la paix. A ce moment là, il ne fait aucun doute que l'annexion du Transvaal, dans le cadre d'une volonté d'étendre et de renforcer le poids de l'Empire, est dans l'intérêt des impérialistes. Le conflit n'est pas de ces guerres commerciales si courantes au XIX^{ème} siècle et dont le seul but est de pousser au commerce. L'Afrique-du-Sud entre dans le cadre d'une lutte de la Grande-Bretagne pour maintenir son poids et son rang dans le monde. C'est aussi pour cela que la presse porte un intérêt si prononcé au conflit ; il est à lui seul porteur des doutes auxquels font aussi face les dirigeants Anglais.

Cette idée de fatalité du déclin britannique est récurrente et apparaît progressivement comme un lieu commun des discours relatifs à l'Empire en 1902. Les figures de l'impérialisme qui ont été détaillées dans le présent chapitre sont allègrement mobilisées dans le cadre de cette rhétorique. Peu de temps après avoir mentionné la Guerre du Transvaal, la maladie du roi apporte aux journalistes l'occasion d'un nouveau recours à ce type d'allégorie. La crise idéologique provoquée par l'état de santé du monarque est alors interprétée comme un nouveau signe de décadence. Comme je l'ai mentionné dans le précédent chapitre, la figure du monarque incarne la continuité de l'histoire britannique et représente un lien entre passé, présent et futur. L'éventualité du décès du roi est donc un symbole fort pour ceux qui s'opposent à l'Empire et apparaît comme une rupture brutale dans l'accroissement continu de sa puissance. Il est possible de lire dans la presse, à propos de la maladie du monarque, des passages comme celui-ci :

« Il n'en convient pas moins, même en cette ère de décadence où l'impérialisme et d'autres causes ont porté de si graves atteintes au régime parlementaire anglais et où ce constitutionnalisme dont toutes les nations libérales ont essayé d'imiter — pas toujours fort exactement — le modèle, de signaler à l'honneur de ce robuste et sain libéralisme le double fait de la douleur sincère avec laquelle le peuple prend part aux épreuves de son roi et du sang-froid justifié avec lequel l'opinion, pourtant si susceptible, accueillerait, au point de vue des conséquences, un changement de personne qui ne serait ni ne pourrait être un changement de politique. »³⁸⁵

La notion de fatalité précédemment mentionnée est ici reformulée et même accentuée.

385« Le roi Edouard », *Le Temps*, 26 juin 1902.

La mobilisation du concept d'ère vient la souligner tout en réitérant la conception selon laquelle le déclin de la Grande-Bretagne est à voir sur une temporalité longue qui échappe aux temps courts des événements politiques. La décadence a bien échappé au contrôle des dirigeants et est engagée depuis longtemps déjà. Transparaît une réelle volonté de montrer ce processus de déclin comme irréversible de par les trop grandes atteintes déjà faites par la politique d'expansion aux idéaux anglais. Cette irréversibilité est visible lorsqu'il est mentionné que la mort du roi, aussi terrible soit elle, « ne serait ni ne pourrait être un changement de politique ». Là où l'Angleterre devrait voir, dans le renouvellement du personnel politique qu'impliquerait le décès du monarque, une occasion de revenir à des politiques plus raisonnables (et surtout moins hostiles à la France) elle demeure inflexible et ne saurait en aucun cas renoncer à cet impérialisme agressif qui la caractérise. L'article insiste d'ailleurs sur le fait que c'est bien cet impérialisme qui a porté atteinte à tout ce qu'il y a de grand et de louable dans la nation anglaise. Les éléments que la France reconnaît comme positifs dans la société britannique : son « régime parlementaire », son « constitutionnalisme » ou encore ce « robuste et sain libéralisme » sont placés en opposition complète avec la politique étrangère du pays qui leur a porté « de si graves atteintes ». Cette critique de l'impérialisme, en montrant le concept comme une atteinte à ce qui constitue le socle idéologique et sociétal de la Grande-Bretagne, s'apparente au constat d'un véritable déclin de civilisation.

Ce type de discours, qui en louant certains aspects de la société britannique tend à montrer comment ceux-ci sont en recul face à la barbarie impérialiste, est à replacer dans le cadre de la pensée anglophobe qui domine une part des médias français. Le rejet de l'anglicisation du monde contemporain, lieu commun de ces discours, ressurgit à l'occasion d'événements marquants de l'actualité³⁸⁶. Cela atteste bien du fait que l'anglophobie, s'apparente plus à une hostilité de principe due à des intérêts géopolitiques divergents, qu'à une idéologie véritable. Les discours relatifs au déclin de la puissance anglaise reprennent allègrement nombre des clichés qui font la pensée anglophobe car ils sont une manière efficace d'ancrer dans les représentations populaires l'idée selon laquelle la puissance britannique est ternie par des attributs inhérents au peuple Anglais et à la race anglo-saxonne.

386F. Serodes, *Anglophobie et politique*, op. cit., p. 19.

Cette tendance à montrer le déclin impérialiste comme indissociable de la culture anglaise est notamment visible dans des passages comme celui-ci :

« La nation commerciale par excellence, cette Angleterre dont Napoléon ne se doutait pas qu'il-faisait l'éloge en la traitant de peuple de boutiquiers, a subi un retour offensif d'esprit belligérant, et les Etats-Unis, dont les Tocqueville et les Laboulaye célébraient la politique pacifique comme le privilège d'une situation unique et d'une histoire incomparable, n'ont pu entrer dans la carrière du trafic international et y prendre d'un bond la première place sans donner du même coup accès à de nouvelles, idées, à de nouveaux besoins et sans devenir à leur tour une démocratie belliqueuse et une république conquérante. »³⁸⁷

La référence à l'appellation de « boutiquier », issue d'une déclaration attribuée à Napoléon est intéressante car elle fait référence à un argument récurrent du discours anglophobe : l'égoïsme britannique. En effet, l'un des traits de caractère distinctifs que les observateurs français s'accordent à attribuer aux Britanniques est le culte de l'intérêt³⁸⁸. L'opposition contemporaine entre les deux nations a relevé du domaine économique bien avant de se répercuter dans le cadre de l'expansion coloniale. Le blocus continental reste un des exemples les plus évocateurs de cette opposition au XIX^e siècle. Cette initiative mise en place en 1806 et destinée à isoler les îles Britanniques du commerce européen est un exemple édifiant de la manière dont la France, en considérant le commerce anglais comme la seule préoccupation du pays, y a vu l'unique moyen de porter atteinte à ce rival ancestral. Le blocus prend fin en même temps que la déportation de Napoléon sur l'île d'Elbe mais l'image de boutiquiers qui est prêtée aux Anglais, elle, imprègne longtemps les observateurs français³⁸⁹. En ce qui concerne l'Angleterre « ce qui semble primer et dicter les actes, c'est l'intérêt commercial seul »³⁹⁰. Un tel argument est vecteur d'hostilité et cet aspect intéressé est souvent taxé d'« égoïsme anglo-saxon »³⁹¹. Cette idée renvoie à un autre thème fondamental de l'anglophobie populaire qui est la critique récurrente du matérialisme britannique. En effet, la presse populaire vulgarise ce thème en accusant le capitalisme anglo-saxon de mettre le

387« Angleterre », *Le Temps*, 26 février 1902.

388F. Serodes, *Anglophobie et politique*, *op. cit.*, p. 45.

389*Ibid.*

390Cité dans *Ibid.*

391*Ibid.*, p. 46.

monde en coupé réglée³⁹². Cette thématique n'est pas nouvelle et au début de la Guerre des Boers, certains observateurs qualifient déjà le conflit de « lutte contre la nouvelle tyrannie mondiale du capitalisme »³⁹³. Les traces de cet attribut sont ténues dans la presse. Elles transparaissent néanmoins dans le passage susmentionné dans le rapprochement qui est fait avec les Etats-Unis, incarnation même du capitalisme industriel et vus à bien des égards comme les descendants de la Grande-Bretagne. Cette assimilation est l'occasion d'étendre les préjugés mobilisés ici de manière indifférente à toute la race anglo-saxonne. Les deux puissances, sont montrées dans une critique commune comme empruntes de l'idéologie capitaliste de par leur volonté irrémédiable de « prendre d'un bond la première place » sur le marché mondial. Un tel discours a un intérêt double car en affichant les puissances anglo-saxonnes comme les représentantes d'un capitalisme compétitif et d'un impérialisme agressif, l'auteur place immédiatement la France comme une puissance anti-impérialiste. Une puissance passive qui ne fait que constater la dérive des idéaux démocratiques et républicains vers une politique belliqueuse. L'opposition entre ces valeurs positives et les aspect négatifs de l'impérialisme est d'ailleurs réitérée par l'attribution d'adjectifs péjoratifs à des concept chers aux idéaux républicains. Il est question de « démocratie belliqueuse » et de « république conquérante ».

Il est donc aisé de constater ici que le thème du déclin est une occasion de matérialiser et d'exprimer tout la rancœur et l'hostilité que l'histoire commune des deux nations inspire à l'opinion publique française. Cette manière d'appréhender les relations passées entre les deux pays entre relève déjà en soi d'une construction politique et doit beaucoup à la manière dont l'histoire est enseignée sous la Troisième République. Au travers d'une histoire relativement ancienne d'abord, puis d'événements plus récents, les manuels d'enseignement primaire tendent à construire une image hostile du voisin britannique en faisant de cette rivalité diplomatique le fruit d'un conflit séculaire. Aux yeux des citoyens français ayant fréquenté l'école de la République de la fin des années 1870 au début du XX^e siècle, les Anglais sont bien les ennemis héréditaires de la France. Ce sont d'abord des envahisseurs qui voulaient s'emparer du pays avant que Jeanne d'Arc ne réussisse à les « bouter hors de France ». Ce

392 *Ibid.*, p. 47.

393R. Tombs, I. Tombs et C. Jaquet, *La France et le Royaume-Uni, op. cit.*, p. 144.

sont ensuite des voisins perfides, jaloux de la marine et de l'Empire colonial français et qui ne cessent de tenter de l'affaiblir en s'alliant aux différents adversaires géopolitiques de la France lors des guerres européennes de Louis XIV à Napoléon³⁹⁴. La construction d'une telle image des Anglais génère au sein de l'opinion des réflexes anglophobes ancrés jusque dans l'imaginaire des jeunes enfants. Les discours de presse tâchent de faire écho à ces représentations en exploitant les passions qu'elles suscitent. Leur limite en revanche est qu'ils ne font appel qu'à l'aspect passionné et sensible des foules. Or, l'étude des textes de la conférence de Londres a montré que les discours relatifs à l'impérialisme représentent une synthèse entre sentiment et rationalité. Si les journaux français veulent afficher ouvertement la thèse du déclin de l'Angleterre donc, il leur faut en faire la démonstration. Signifier de manière concrète et raisonnée comment l'impérialisme dessert la nation. Il s'agit là d'une facette fondamentale des discours à propos de l'Empire et la presse porte partout les traces de cette volonté de prouver ce que la politique britannique a de négatif quant à l'épanouissement et au développement de l'Angleterre et de la Grande-Bretagne. Ce travail rigoureux consiste alors à exploiter ce qui est perçu en France comme à l'origine de la richesse et de la puissance du voisin d'outre-manche pour montrer ce que les réformes de la politique impériale coûtent véritablement à la puissance du pays. Étant donné le caractère matérialiste prêté aux Anglais, la première cible de ces discours est le secteur économique.

Au moment de la conférence de Londres, les réformes soumises par Chamberlain sont unanimement reconnues comme l'expression la plus pure de l'impérialisme moderne. Cet effet est sans doute passager et mes sources ne permettent pas d'attester de sa durabilité, mais il confère à mon sens son intérêt historique à l'événement qui apparaît aux yeux de l'opinion comme une synthèse des tendances les plus hostiles de la politique étrangère britannique. La volonté d'établir un régime protectionniste à l'échelle de l'Empire apparaît comme une manifestation de cette tendance géopolitique. La presse française fait alors usage de cette association d'idée en montrant les politiques des impérialistes comme la fin manifeste d'un libre-échange vu comme la première cause de la puissance et de l'hégémonie britannique.

394 Jean Guiffan, « L'anglophobie dans les premiers manuels d'histoire de l'enseignement primaire sous la Troisième République », dans Sylvie Aprile et al., *La France et l'Angleterre au XIXe siècle: échanges, représentations, comparaisons*, Paris, France, Créaphis, impr. 2006, 2006, p. 266-267.

Cette idée obsède la presse et transparaît dans une grande partie des articles relatifs à l'Angleterre dans la période. *La République française* écrit à ce propos en 1903, que :

« La question de l'établissement d'une union douanière entre l'Angleterre et ses colonies, et celle plus générale des modifications qui en résulteraient dans les rapports commerciaux de la Grande-Bretagne avec les autres pays sont d'un intérêt trop vaste et trop universel pour que l'annonce presque soudaine d'une semblable révolution n'ait pas provoqué dans le monde entier une profonde et légitime émotion. Le projet sans doute n'est pas nouveau, mais il n'était pas encore entré dans le domaine de la politique courante. À vrai dire, chacun le croyait irréalisable. Les discours de M. Chamberlain et de M. Balfour ne veulent pas dire qu'il soit né viable, mais ils signifient tout au moins qu'il est passé du domaine de la théorie dans celui de la pratique et qu'il va incessamment être soumis au verdict de l'électeur anglais. Les raisons qui ont déterminé les hommes d'État britanniques à envisager sérieusement la possibilité d'une répudiation prochaine du système du libre-échange et d'un retour à celui de la protection sont complexes et tiennent à des causes à la fois d'ordre économique et d'ordre politique. »³⁹⁵

Ici, l'usage du terme de « révolution » pour qualifier les mesures de Chamberlain est loin d'être anodin. Il permet de souligner l'idée d'une rupture dans la continuité des politiques économiques de l'Angleterre. Les réformes soumises à la conférence apparaissent donc immédiatement comme une atteinte au développement homogène du commerce et de la sphère d'influence britannique qui avait caractérisé l'histoire de cette puissance au XIX^e siècle. Le fait que les discours impérialistes provoquent une si « profonde et légitime émotion » auprès des puissances occidentales souligne bien le fait que de telles mesures ne touchent pas exclusivement l'Angleterre et impliqueraient, si elles entraient en vigueur, une réelle transformation du contexte économique et commercial international. Outre cette idée de tournant économique, le présent passage est édifiant quant à la manière dont l'impérialisme anglais est associé de manière systématique au rejet du système libre-échangiste. Cette conception n'est pas propre à *La République française* et est notamment reprise par *Le Temps* dont les publications se trouvent plus véhémentes à cet égard. Il est dit que :

« c'est surtout l'apparition de forces nouvelles, l'avènement de l'impérialisme, les aspirations unitaires de la plus Grande-Bretagne, le développement d'un militarisme inconnu jusqu'ici de la libre Angleterre, le souci croissant des questions de prestige, de grandeur matérielle et d'extension territoriale, l'abandon par une génération nouvelle des doctrines du libéralisme classique, la

395« La politique économique de l'Angleterre », *La République française*, 5 juin 1903

répudiation du programme historique: Paix, réformes et économies, le discrédit grandissant de l'école de Manchester et de son orthodoxie, la flirtation hérétique de quelques économistes et de beaucoup d'hommes pratiques avec les théories de la réciprocité, des droits compensateurs, du Zollverein, voire de la protection, — c'est toute cette altération profonde de l'état mental et moral de la nation anglaise, passée de l'idéalisme gladstonien au réalisme chamberlainien et du *Free trade* cobdeniste au *Fair trade*, qui semblait justifier les prévisions et les prophéties de ceux qui annonçaient l'éclipse finale du libéralisme et l'omnipotence définitive du néoconservatisme. »³⁹⁶

Le lien entre militarisme, impérialisme agressif et rejet du libre-échange est ici mis en exergue de manière bien plus significative que dans le précédent passage. Cette inflexion est non seulement due à l'avènement de l'impérialisme, mais surtout aux « aspirations unitaires de la plus Grande-Bretagne ». Plus que les tendances expansionnistes de l'Angleterre, c'est le fait de vouloir renforcer un Empire remis en question par le contexte économique et géopolitique international qui est attaqué. Dans les faits ce projet représente bien un tournant parce qu'il rompt avec la doctrine défendue pendant plusieurs décennies par les libéraux anglais consistant à voir les colonies comme un fardeau et à les laisser s'éloigner de la métropole. « L'impérialisme on le sait a été l'œuvre des trente dernière années » et « Au milieu du XIX^e siècle, ce n'était pas seulement Cobden qui prêchait l'abandon de l'Inde, que l'Angleterre, disait-il, ne fait qu'opprimer »³⁹⁷. Disraeli lui même aurait souligné, dans une lettre écrite à un ami le 13 août 1852 que « Ces misérables colonies, qui sont une pierre à notre cou, seront indépendante dans un petit nombre d'années »³⁹⁸. Ce retournement dans la manière de percevoir les relations impériales est alors montré comme un renoncement à la sagesse dont avaient fait preuve dans la seconde moitié du XIX^e siècle la plupart des dirigeants Anglais. Cette inflexion, en rompant avec la pensée de figures marquantes de l'histoire anglaise comme Cobden ou Disraeli, permet de montrer comment la clairvoyance des dirigeants se dégrade. Elle met en avant l'idée d'une « altération profonde de l'état mental et moral de la nation anglaise, passée de l'idéalisme gladstonien au réalisme chamberlainien ». Altération attribuée directement à la nouvelle classe politique qu'incarnent des hommes comme Chamberlain. Au travers d'une telle critique, cet article montre bien l'idée selon laquelle les dirigeants français condamnent avec véhémence l'éventualité d'un

396« Angleterre », *Le Temps*, 2 août 1903.

397Pierre Leroy-Beaulieu. « L'Empire britannique au début du XX^e siècle. La crise de l'impérialisme », *Revue des deux mondes*, juillet 1903, p332.

398Cité dans *Ibid.*

renforcement du système impérial car elle représenterait en fait une victoire pour le rival britannique. Le présent discours est intéressant car il est possible d'en faire deux lectures. D'un côté il tend à faire apparaître le tournant suggéré par Chamberlain comme un risque pour l'Angleterre mais, de l'autre, il montre bien que la France serait la première à en pâtir.

Un tel point de vue est facilement explicable du fait que l'Angleterre tire partiellement son poids géopolitique du système impérial et de la manière dont celui-ci lui permet d'exercer son influence dans toutes les régions du monde. Les colonies britanniques sont à la fois un prolongement de la diplomatie Anglaise et une source de denrées en tout genre. Si leur coût est élevé, elles n'en représentent pas moins une certaine richesse pour la métropole. Les discours français dans la période insistent systématiquement sur la dépendance de l'Angleterre envers ses colonies en tâchant d'en faire une faiblesse. Les dirigeants tentent par là de trouver à l'Angleterre un talon d'Achille en mettant en évidence l'importance des liens qui relient la métropole britannique à son empire colonial. En 1902 par exemple, Paul Fontin, chef de bureau du ministère de la Marine, ancien secrétaire de l'amiral Théophile Aube, pointe en particulier la dépendance alimentaire du Royaume-Uni, dont la dépense s'élève alors à quatre milliards de francs, l'équivalent du coût supporté par le Royaume-Uni pendant la guerre des Boers³⁹⁹. Les discours de presse portent de nombreuses traces de cette position des dirigeants. Dans *La République française* toujours en juin 1903, un article figure qui mentionne que :

« L'Angleterre voit peu à peu se fermer devant ses produits tous les marchés du monde. Dès lors, plutôt que de soutenir une lutte périlleuse et souvent impossible pour le maintien de la « porte ouverte », dans les possessions des autres pays, notamment en Extrême-Orient, la véritable politique d'avenir pour la Grande Bretagne ne serait-elle pas de chercher à s'entendre avec ses propres colonies sur le terrain commercial et de s'appliquer à développer entre les diverses parties de son immense empire un système avantageux d'échanges, basé sur la solidarité des sentiments et des intérêts, sur la réciprocité des obligations et des services ? Tel est le problème sur lequel va avoir à se prononcer prochainement le peuple anglais. « L'Empire britannique se suffisant à lui-même. »⁴⁰⁰

399F. Serodes, *Anglophobie et politique*, op. cit., p. 36.

400« La politique économique de l'Angleterre », *La République française*, art. cit.

Face aux conditions économiques qui sont celle des premières années du XX^e siècle, il est dit ici que la seule politique plausible que pourrait adopter l'Angleterre pour maintenir sa prospérité économique serait un approfondissement des relations impériales. Cette volonté de montrer la dépendance anglaise envers l'étranger est réitérée par Jules Méline qui écrit dans la presse en septembre 1902 que lord Balfour « n'entend pas protéger l'agriculture au même titre que l'industrie, parce qu'il considère sans doute qu'elle ne pourra jamais suffire à l'alimentation de la population ouvrière et qu'il sera toujours nécessaire de s'adresser à l'étranger pour la nourrir. »⁴⁰¹ L'insistance sur cet aspect de la situation géopolitique britannique est utile à ceux qui condamnent l'impérialisme anglais car elle permet de faire de l'échec de la fédération impériale en 1902 une preuve manifeste du déclin de la puissance. Une perte qu'un commerce avec l'étranger réduit par le protectionnisme ne permettra pas de compenser. L'écart de vues entre les colonies et la métropole que la conférence a affiché aux yeux des puissances européennes est alors largement souligné dans la presse et montré comme une preuve que les liens se relâchent avec l'Empire malgré son importance vitale pour l'Angleterre. Il est dit que « pour une union douanière, comme pour un mariage, il faut être deux » et qu'en vérité les différentes parties de l'Empire « essayent d'obtenir, ce qui est fort naturel, un maximum de concessions en échange d'un minimum de sacrifices ». Les colonies apparaissent de moins en moins dans les discours français comme des alliés de la Grande-Bretagne et « Même à mesure que l'Angleterre, s'efforçant d'être chaque jour davantage « la plus grande Angleterre », s'enflamme d'un beau zèle impérialiste qui peut la pousser à des élans de générosité mal considérés, les colonies deviennent plus froidement calculatrices et particularistes. ». La métaphore d'« enfants terribles » reniant leur mère patrie est utilisée et revient régulièrement dans les sources. Il est alors dit que « Cette « plus grande Angleterre » serait alors composée de « Petits-Canadiens », de « Petits Australiens », de « Petits-néo-Zélandais », entendant tout garder pour eux, sans rien donner. Tant il est vrai que les enfants, même les mieux nés, sont toujours un peu égoïstes ! »⁴⁰² Or, encore une fois c'est l'impérialisme qui est la cause de cet éloignement des colonies. La volonté de resserrement des liens impériaux et d'affirmation de l'autorité britannique est montrée comme la cause première du particularisme grandissant des colonies. La référence à l'indépendance des Etats-

401 Jules Méline, « La bourse ou la vie », *La République française*, art. cit.

402 Citations issues de « Les difficultés de l'impérialisme », *Le Temps*, 20 mai 1902.

Unis comme précédent à la crise en cours s'éclaire au vu de tels arguments : c'est l'augmentation du poids de la métropole dans les sociétés coloniales qui pousse les parties de l'Empire à la sécession. Il est dit à ce propos dans un article du *Temps*, en septembre 1903 que :

« Conformément à une habitude nouvelle que l'impérialisme a récemment implantée, ces citoyens des colonies ne se font nul scrupule de donner à la mère-patrie les plus sévères leçons. Leur patriotisme, nouvelle manière, consiste à exiger de la métropole la subordination ou plutôt le sacrifice de ses intérêts et de ses principes à leur avantage réel ou imaginaire, et lui administrer une volée de bois vert chaque fois qu'elle s'émancipe jusqu'à ne pas faire les quatre volontés de ses enfants terribles. »⁴⁰³

Ce qui est montré partout comme « la crise anglaise » est alors insoluble. D'un côté l'intérêt divergent des colonies est dû à la recherche d'une souveraineté nationale, entraînée par la concession d'une forme d'auto-gouvernance par le pouvoir central. Elle dote les colonies d'aspirations à l'indépendance qui leur brouille l'esprit :

« leur ignorance des choses de l'Europe et celles de la guerre, la superbe conscience qu'elles ont en elles-même les empêchent de voir les périls de l'indépendance. Elles s'exagèrent, au contraire, leurs maux présents, les moindres entraves à leur liberté d'allures. A mesure qu'elles grandissent ces entraves leur semblent de plus en plus gênantes et la protection navale de moins en moins une compensation adéquate [...] Aussi peut-on se demander si cette fédération impériale qu'appellent les vœux des impérialistes les plus ardents de la métropole, n'irait pas précisément à l'encontre du but que poursuivent les impérialistes coloniaux. »⁴⁰⁴

C'est donc bien la liberté accordée aux Dominions britanniques qui a poussé ces territoires à développer leur propre impérialisme. Or, le problème de l'Empire est que son « unité repose sur l'autonomie des parties intégrantes de ce grand tout »⁴⁰⁵ et que le *self-government* de ces entités est aussi le seul moyen viable de les administrer.

403« La crise anglaise », *Le Temps*, 25 septembre 1903.

404Pierre Leroy-Beaulieu. « L'Empire britannique au début du XX^e siècle. La crise de l'impérialisme », art. cit. p.338.

405« la conférence intercoloniale de Londres », *Le Temps*, 3 juillet 1902.

La formulation d'un tel paradoxe repose-t-elle sur une réalité géopolitique ou relève-t-elle de la simple projection du regard français sur la situation impériale en 1902 ? Il est difficile de répondre à une telle question tant la conjoncture dans laquelle se trouve l'Empire est complexe. Ce qu'il est possible en tout cas d'affirmer c'est qu'il est utile pour les dirigeants français que l'opinion publique soit convaincue de la décadence britannique, d'autant plus si celle-ci est due aux excès induits par son impérialisme conquérant. Dans le cadre de la lutte qui demeure entre les puissances pour l'expansion de leur sphère d'influence respective, cette image néfaste de l'Empire est un moyen de légitimer l'affirmation d'un modèle français de colonisation qui serait plus vertueux et qui profiterait à la nation. La quête irrémédiable de traces du déclin britannique apparaît donc comme une stratégie politique visant à légitimer l'impérialisme français dans la période.

L'impérialisme français comme alternative vertueuse à l'expansion britannique.

La presse française se fait en 1902 le vecteur d'une anglophobie manifeste dont j'ai déjà détaillé les modalités. Celle-ci fait partiellement écho à une crise morale qui pousse les dirigeants comme l'opinion publique à percevoir l'Angleterre avec hostilité et méfiance. Ce manque de confiance des dirigeants français en le rang de leur pays les pousse à l'expansion coloniale. L'Empire et l'impérialisme sonnent donc comme des moyens efficaces pour la France de retrouver le rang perdu au sein des grandes puissances sans risquer une nouvelle fois de voir la guerre prendre pied sur le territoire métropolitain. L'expansion coloniale n'est alors pas un particularisme, elle est adoptée de manière unanime par les puissances et constitue la soupape de sécurité d'une Europe dont les tensions géopolitiques vont grandissantes à mesure que les nations s'arment et se développent. Dans le cadre de cette compétition le rapport franco-britannique est intéressant car il est l'occasion de voir l'image qui est donnée de l'étranger à un moment où les dirigeants français s'évertuent à renforcer une légitimité populaire qui leur fait dangereusement défaut. La presse est un bon exemple de cela et son étude permet de saisir bien les questions idéologiques qui sous-tendent les relations internationales au temps du *Scramble for Africa*. Selon les règles du jeu démocratique, à une époque où le récit des atrocités commises dans le cadre de guerres (européennes d'abord,

coloniales ensuite) touche des masses d'électeurs toujours plus importantes, l'opinion publique joue un rôle essentiel dans l'expansion. L'image donnée par les médias du contexte colonial est déterminante et tous les grands titres de presse accordent une place plus ou moins importante à ces questions dans leur ligne éditoriale. Dans ce cadre l'anglophobie populaire qui est cultivée par les médias et les dirigeants est utile car elle permet de diriger vers l'extérieur le regard d'une opinion critique au sein de laquelle beaucoup désapprouvent les méthodes utilisées lors de la conquête des territoires d'Outre-mer. Est alors mise en place une rhétorique particulière où la définition et l'image qui sont données de l'impérialisme anglais sont mobilisées comme des outils de propagande destinés à légitimer l'action française. Cet argumentaire est double : il s'agit de dénoncer les modalités de l'expansion coloniale britannique pour soumettre à l'opinion un modèle français apte à supplanter cet impérialisme. Je n'entends pas ici m'étendre de manière exhaustive sur les différents modèles et modes d'exploitation coloniale soumis par les acteurs de l'expansion au début du XX^e siècle. Une telle tâche, de par son ampleur, n'a pas sa place dans le dernier chapitre d'un mémoire et a d'ailleurs fait l'objet de synthèses nombreuses et parfaitement documentées⁴⁰⁶. L'objectif de cette partie est surtout de voir les procédés mobilisés pour faire des discours sur l'impérialisme une occasion de soutenir l'expansion.

L'étude de la propagande du lobby colonial pourrait être intéressante ici, le problème étant que ce groupe de pression a pour vocation première de se substituer à l'action du gouvernement jugée insuffisante. Or ce sont bien les discours révélateurs des aspirations des gouvernants que j'entends sonder ici. Les membres du lobby ne sont pas les seuls à se montrer favorable à l'expansion coloniale. Au contraire dans les premières années du XX^e siècle, l'idée même de coloniser le lointain n'est que peu condamnée. Seules les modalités de la conquête et de la mise en valeur posent problème et sont sujettes à débat. Si Raoul Girardet, dans ses travaux sur l'idée coloniale en France, soutient que pour étudier de tels phénomènes il faut se passer de la dissociation traditionnelle droite/gauche c'est aussi car peu de factions politiques sont toutes entières opposées au fait colonial. Ce qui caractérise l'idée coloniale en France, c'est au contraire cette rencontre, au service d'une même politique d'expansion, d'un

406Hélène Blais et al., *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires, 1850-1960*, Neuilly, France, Atlande, 2012.

certain nombre de forces apparemment disparates⁴⁰⁷. La question de l'impérialisme français ne fait pas l'objet d'une condamnation unanime mais elle n'est pas non plus monopolisée par une portion définie de la classe dirigeante⁴⁰⁸. L'idée coloniale est latente, en retrait au sein de tous les milieux politiques, et n'est placée au devant de la scène qu'à l'occasion de crises nationales ou internationales. Aussi, il est utile ici de voir comment la critique de l'impérialisme anglais est commune à des publications de différents bords politiques ainsi que la manière dont elle permet en définitif de montrer l'expansion française comme bien plus vertueuse que celle de la Grande-Bretagne.

Comme l'affirme Fabrice Serodes, l'anglophobie contemporaine suit la courbe de l'expansion coloniale britannique. Le contentieux colonial avec le Royaume-Uni constitue une source de frustration pour les dirigeants. L'hostilité dont ils font preuve et dont la presse est l'un des vecteurs les plus fondamentaux consiste alors essentiellement à contester l'hégémonie britannique et les manifestations de son impérialisme⁴⁰⁹. Dans le traitement qui est fait du monde colonial par la sphère médiatique, cette tendance s'illustre par une dénonciation systématique de toute forme d'avancée anglaise sur le plan colonial. Dans la période, le nombre d'articles élogieux à l'égard d'une conquête britannique est infime et mes recherches ne m'ont permis de trouver aucune mention d'expéditions ou de victoires anglaises qui n'ait pour but une forme quelconque de dénonciation. Les conquêtes britanniques sont des manifestations d'un impérialisme que la France s'efforce de montrer comme négatif. De nombreux exemples de cette tendance médiatique sont visibles dans *Le Temps* qui est une référence absolue en matière d'information internationale dans la période. La rubrique « Nouvelles de l'étranger » est donc pleine d'articles portant sur ces questions. En février 1903, à propos d'une expédition au Niger, un article souligne que « L'histoire de l'expédition de Kano, dans le Sokoto, est assurément l'un des documents les plus instructifs sur la politique d'agression coloniale et sur les lois fatales de l'évolution de l'impérialisme. »⁴¹⁰ Cette citation est un exemple parmi beaucoup d'autres et malgré un intérêt prononcé pour

407R. Girardet, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962, op. cit.*, p. 70.

408Ibid., p. 77.

409F. Serodes, *Anglophobie et politique, op. cit.*, p. 65.

410« Une nouvelle conquête anglaise », *Le Temps*, 20 février 1903.

l'information internationale *Le Temps* n'a pas le monopole de ce type de chronique. La même année il est par exemple possible de lire dans les pages du *Siècle* que :

« Des événements importants se préparent du côté des Indes anglaises : d'une part, le vice-roi Curzon, entreprend sur les côtes du golfe Persique un voyage dont il serait puéril de nier le caractère politique ; de l'autre une expédition contre le Tibet d'annonce dans des conditions que les journaux de Londres eux-même comparent aux procédés du début de la guerre du Transvaal. L'Angleterre se laisse plus que jamais entraîner par le courant impérialiste, et l'on peut dire que si M. Chamberlain ne fait plus partie du ministère Balfour, ses idées d'agression et d'expansion territoriales continuent d'y régner. »⁴¹¹

Ces exemples, simples échantillons de la multitude de cas qui se trouvent dans la presse française sur les quelques années étudiées, montrent bien la rhétorique qui est mise en place à propos de l'expansion anglaise. Chaque avancée, chaque parcelle annexée, chaque traité signé par l'Empire britannique est le signe d'un impérialisme condamnable et impopulaire. Ce type de mention montre d'ailleurs bien comment les figures de l'impérialisme sont mobilisées dans le cadre des discours et la référence à la guerre des Boers vient doter les événements décrits d'une portée bien plus grande que ne le laissent présager les faits. De la même manière, le personnage de Chamberlain, s'il ne fait plus partie du gouvernement en 1903, est mobilisé comme la personnification d'une idée, d'un mouvement de pensée qui gagne les esprits et corrompt les dirigeants. L'impérialisme est un courant inarrêtable, une force irréversible qui est d'autant plus problématique sur les modalités de l'expansion sont fortement condamnées. Une telle idée se voit renforcée par l'aspect barbare et violent qui est unanimement prêté aux entreprises britanniques.

Aux yeux des dirigeants français, la Grande-Bretagne n'hésitent pas à recourir à la manière forte dans le domaine colonial⁴¹². C'est donc cette image qu'ils entendent donner à voir au masses populaire. La guerre des Boers est un bon exemple de cela et le consul de France à Pretoria est catégorique à ce propos : « Partout où les Anglais ont passé, ils se sont

411 « L'impérialisme anglais en Asie », *Le Siècle*, 20 novembre 1903.

412F. Serodes, *Anglophobie et politique*, op. cit., p. 47.

conduits avec une brutalité et une sauvagerie inouïe »⁴¹³. Une telle description a un intérêt double ; en affichant les Anglais comme violents et irrespectueux du droit, les médias cultivent en face une image vertueuse de l'Empire colonial français. L'opposition qui existe dans les représentations populaires entre un Charles Savorgnan de Brazza, gentleman pacifique et homme de culture et un Henry Stanley bourru et violent, en dit long sur les modalités de la propagande française⁴¹⁴. Cette critique repose aussi sur l'image qui est donnée des soldats de l'armée impériale. Depuis la Guerre des Boers, soldats et officiers britanniques sont la cible de toute une série de représentations particulièrement péjoratives. Cela est visible dans le déni du professionnalisme des troupes montrées comme de simples mercenaires. Il est dit dans la presse que :

« les colonies envoient des contingents, comme en Afrique du Sud » mais qu' « elles le font à leur guise dans les limites, sous la forme qu'elles déterminent et [surtout] en exigeant pour leurs troupes une haute paye et un traitement de faveur peu compatible avec la discipline, et pour elles-même une reconnaissance qui doit s'acquitter en espèces sonnantes et trébuchantes. »⁴¹⁵

Les troupes en questions sont alors décrites comme « des escouades de matamores, guêtrés, empanachés et bardés de cartouches » qui « ne méritaient pas, semble-t-il la poudre dont on fusilla quelques uns de leurs chefs. »⁴¹⁶ Au travers d'une telle description, les journalistes et publicistes ont d'abord vocation à attaquer le système de défense impérial. Les colonies n'envoient des contingents que lorsqu'elles le veulent bien et ceux-ci, peu disciplinés sont en vérité des troupes de mercenaires indisciplinées qu'il faut payer à prix d'or. Cette idée du coût de la défense est très certainement due au débats qui ont eu lieu dans le cadre de la conférence à propos du fait que les colonies ne prennent pas part financièrement à l'entretien de l'armée impériale. De plus, les citations susmentionnées ont toutes pour vocation à dégrader aux yeux de l'opinion l'image de l'armée britannique. Une telle représentation des troupes coloniales de l'Empire mène immédiatement les lecteurs des journaux à appréhender

413 Cité dans *Ibid.*

414 Voir à ce propos Edward Berenson, « Le charisme et la construction des héros de l'Empire en Grande-Bretagne et en France, 1880-1914 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2010, vol. 185, n° 5, p. 62-81.

415 « La conférence intercoloniale de Londres », *Le Temps*, 3 juillet 1902.

416 Victor Bérard, « L'Angleterre et la paix », *La Revue de Paris*, septembre 1902.

avec une certaine crainte les événements impliquant les armées impériales. En condamnant aux yeux de l'opinion ses acteurs, un tel traitement médiatique rend impopulaire l'expansion. D'autant que celle-ci se fait de manière brutale et peu civilisée : « Au lieu de ménager souverains et peuples, de s'efforcer de gagner les bonnes grâces des premiers par des subsides et de s'assurer le protectorat des autres par des mesures d'ordre et de pacification, on eût dit que l'objet de toutes les démarches, de tous les actes, de toutes les pensées du nouveau gouverneur général était d'étendre par la force sa domination, et de pousser par la conquête cet empire de la vallée du Niger jusqu'aux rives occidentales du lac Tchad. »⁴¹⁷ Cette image est entérinée par une description des officiers responsables de ces expéditions comme des hommes d'une hostilité conséquente à l'égard des autres puissances et qui sont les auteurs d'un appel permanent à la guerre et l'affrontement. Lord Curzon, vice roi des Indes anglaises en 1903 aurait alors écrit dans un rapport ceci :

« Je dis sans hésitation que nous considérerions l'établissement d'une base navale ou d'un port fortifié dans le golfe Persique par une autre puissance quelconque, comme une très grave menace pour les intérêts britanniques, et que nous y résisterions par tous les moyens à notre disposition » et « Je regarderai la concession d'un port sur le golfe Persique comme une insulte de propos délibéré à la Grande-Bretagne, comme une tentative de rupture du *statu quo*, comme une provocation internationale à la guerre ; et je dénoncerai comme traître à son pays le ministre britannique que se rendrait coupable de consentir à un tel abandon »⁴¹⁸

La même année le colonel Young Husband, à la tête d'une expédition à destination du Tibet, est lui aussi montré comme un belliciste convaincu dont les méthodes ne peuvent que pousser à l'affrontement :

« Dans les premiers mois de cette année, le gouvernement des Indes anglaises, considérant comme nécessaire de régler avec celui du Tibet diverses questions concernant les relations commerciales entre les deux pays, envoyait vers la frontière tibétaine, à titre de négociateur, le colonel Young Husband. Il est probable que ce dernier eût paisiblement rempli sa mission s'il s'était présenté, accompagné seulement d'une petite escorte aux commissaires du Grand-Lama venus à sa rencontre. Mais il avait avec lui 300 hommes de troupes indiennes et une mitrailleuse Maxim. »⁴¹⁹

417« Une nouvelle conquête anglaise », *Le Temps*, art. cit.

418« L'impérialisme anglais en Asie » *Le Siècle*, art. cit.

419« L'expédition du Tibet », *Le Siècle*, 21 novembre 1903.

Une telle rhétorique est utile : placer les Anglais dans la position du barbare permet aux Français, par opposition, d'incarner le peuple porte-flambeau de la Civilisation⁴²⁰. Pourtant les modalités françaises d'expansion coloniale ne sont pas si lointaines de celles utilisées par la Grande-Bretagne. Au contraire, les dirigeants français trouvent la parade pour contenir l'expansion britannique en copiant l'adversaire⁴²¹. Même les discours à ce propos se construisent au sein de chaque pays comme un jeu de miroirs. Les politiciens français ont par exemple largement recours à l'expression de « Plus Grande-France » pour qualifier l'impérialisme français. Le constat des excès de l'autre devient un moyen d'attaquer ce que l'on condamne chez soi. Les socialistes notamment usent allègrement de ce vocabulaire pour qualifier les affaires intérieures. Il est possible alors de lire dans *La Petite République*, en juin 1902, ceci :

« Nous applaudissons aux sages paroles du ministre des colonies, paroles qui font un contraste si frappant avec cette doctrine de « la plus grande France » dont les méfaits ne se comptent plus. Il était grand temps d'opposer aux tendances impérialistes – je dis impérialistes dans le sens anglais et américain s'attache à ce mot – déjà trop souvent manifestées dans le parti radical, une résistance courageuse et opiniâtre. Il était temps de faire entendre à la nation des paroles de paix et de raison, au lieu de rechercher les approbations tapageuses qui viennent si aisément aux déclamations chauvines. »⁴²²

Or, s'ils elle est mobilisée parfois pour formuler une critique à l'égard des réalités françaises, la référence à l'Angleterre apparaît surtout comme une manière de promouvoir un modèle français de colonisation, à même de concurrencer l'expansion britannique⁴²³. Une telle affirmation revient à interroger des positions omniprésentes comme l'anglophobie ou l'anti-impérialisme car elles sont souvent des outils textuels et discursifs mis au service d'une vocation politique. En ce sens, l'hostilité manifeste de la France à l'égard de l'Angleterre est à relativiser car elle est une manière d'instrumentaliser l'image de l'autre à des fins politiques et géopolitiques. De la même manière l'anti-impérialisme français est une opposition de principe

420S. Aprile et al., *La France et l'Angleterre au XIXe siècle*, op. cit., p. 278.

421F. Serodes, *Anglophobie et politique*, op. cit., p. 67.

422« Contre l'impérialisme », *La Petite République*, 14 juin 1902.

423F. Serodes, *Anglophobie et politique*, op. cit., p. 65.

qui occulte parfois mal la volonté expansionniste de ceux qui la soutiennent. La comparaison permanente avec l'Angleterre permet de rendre plus populaire la domination coloniale française qui est montrée comme un rempart contre la barbarie britannique. Au travers de la critique de l'impérialisme, transparait donc un projet colonial, une volonté d'affirmer sur la scène internationale une conception française de la conquête et de la mise en valeur de territoires lointains. Cette idée est visible dans un article de la *Petite République* dont le titre « Contre l'impérialisme » laisse entendre une opposition à ce type de politique. Or, le passage suivant est évocateur d'un tout autre point de vue :

« Que notre domaine colonial soit suffisamment étendu, personne ne saurait le contester. Que la tâche soit urgente de sa mise en valeur, chacun en convient. [...] il va de soi qu'il faut choisir entre les deux politiques : politique de conquête, ou politique d'organisation. La première est ruineuse et révoltante ; elle dilapide nos finances et endeuille les familles françaises ; elle est par surcroît un perpétuel danger pour le maintien de la paix et menace perpétuellement de dégénérer en redoutables conflits. La seconde est conforme à la logique des choses, puisqu'il est absurde de songer à conquérir de nouveaux territoires alors que nous n'avons presque rien tiré encore de ceux que nous possédons. Elle est respectueuse du droit des peuples, elle est économique et pacifique. »⁴²⁴

Ici, le modèle Anglais d'expansion continue du territoire colonial est bien condamné. Or, c'est plutôt la question de sa rentabilité qui est soulevée que celle de sa légitimité. Le problème moral qui est posé par la conquête militaire concerne plus des pertes françaises entraînées par les guerres coloniales que les dégâts infligés aux sociétés indigènes. De plus, cet article constitue plus un appel à la « mise en valeur » du domaine colonial français qu'une dénonciation de celui-ci. Rien ne condamne l'impérialisme au sens de renforcement de l'institution impériale. L'article tend à rappeler la vertu de la colonisation française « respectueuse du droit des peuples », « économique et pacifique ». Le rejet de l'impérialisme relève alors d'une condamnation du sens ancien du terme. Les tendances qui sont proscrites sont celles qui consistent en l'invasion et l'annexion officielle de territoires au nom d'une nation. Or, si la critique française condamne l'expansion formelle du territoire national et de ses formes de gouvernement, qu'en est-il de l'impérialisme moderne informel ? De cette politique d'expansion caractérisée par des flux de capitaux et par la mise en place de structures économiques productives avec la concession d'une illusion de souveraineté

424 « Contre l'impérialisme », *La Petite République*, 14 juin 1902.

gouvernementale aux territoires concernés ? Ce travail a montré que les discours français ne mobilisaient que très peu le terme d'impérialisme pour décrire ce type de politique. Il est donc intéressant de voir comment une telle conception de l'influence européenne outre-mer transparaît dans les écrits journalistiques. Car la France est bien partisane de ce type de pratique à l'époque considérée. La question est donc de voir, au travers des discours, comment ce type d'impérialisme est montré comme plus vertueux que les méthodes britanniques d'expansion coloniale.

L'image violente qui est construite de l'Anglais permet d'entériner l'idée selon laquelle l'intervention outre-mer est faite au nom de valeurs positives. Un tel discours est loin d'être récent et qu'il s'agisse de dispenser la foi ou de civiliser les indigènes, la violence colonisatrice a toujours été sous-tendue par des valeurs positives et admises moralement. Or, ce qui change dans la période étudiée c'est que, dans le cadre de la rivalité franco-britannique, les événements marquants de l'histoire récente permettent la construction d'un discours manichéen attribuant le monopôle de la violence à l'Empire britannique. C'est donc la comparaison des modes de colonisation et de pacification qui permet aux acteurs de la sphère médiatique de souligner la vertu du modèle français. Cette idée est visible dans le paragraphe suivant :

« La plupart des expéditions européennes sont motivées aujourd'hui par des nécessités économiques. Une puissance n'intervient d'ordinaire sur un territoire que lorsque les intérêts de ses nationaux l'y déterminent : ces intérêts ont grandi peu à peu au point de ne plus s'accommoder de la contrainte que leur impose l'insécurité ou le médiocre état économique du pays ; et cette contrainte, l'intervention militaire, puis l'occupation ont pour but de la briser. La guerre du Transvaal est un exemple, le plus moderne et le plus brutal, de cette sorte d'opération. - Nos conquêtes de la Tunisie, du Tonkin, du Dahomey, de Madagascar ont une tout autre origine. Au début de chacune, on trouve un incident de frontière, une aventure, une atteinte au *prestige* de la France ou à nos *droits traditionnels*. Elles ont toutes été décidées d'enthousiasme pour soutenir *l'honneur* du pays. »⁴²⁵

Un tel passage montre bien la dualité qui est développée dans les discours. La comparaison du Transvaal avec les conquêtes françaises du territoire africain tend à montrer ces dernières comme vertueuses et respectueuses du droit. Les valeurs défendues lors de telles

425Auteur anonyme, « L'Effort colonial », *La Revue de Paris*, juillet 1902.

entreprises sont alors toujours positives. Il s'agit de défendre la souveraineté territoriale de certains territoires en intervenant à l'occasion d'« incidents de frontières » ou de défendre les « droits traditionnels » de la France. Dans tous les cas, la comparaison avec l'œuvre de rivaux coloniaux entérine une même idée : « Les Anglais et le Hollandais peuvent se faire craindre ; notre lot est meilleur : nous savons nous faire aimer. »⁴²⁶ De telles affirmations sont efficaces dans le cadre de discours d'opinion car elles font une énième fois appel à la sensibilité des masses. L'image terrible qui est dressée des Anglais et de leur action internationale fait écho à ce type de propos et renforce l'opposition qui est faite avec le modèle français d'expansion coloniale. C'est là la partie sensible du discours. Or, la rationalité des discours n'est pas complètement écartée dans ce type de démonstration et l'impérialisme français est aussi montré comme étant par nature plus louable que l'expansion militaire et la pacification par les armes. La domination par les capitaux pose moins de problème en terme de représentation populaire car elle implique la concession d'une forme d'autonomie aux territoires concernés. Aussi, aux yeux d'une opinion chez qui le seul terme d'annexion réveille de douloureux souvenirs, l'idée d'une mise en valeur du territoire par le biais de structures économiques non militarisées (ou du moins pas en apparence) semble bien plus acceptable. C'est cet aspect de l'impérialisme français qui est mis en valeur dans les discours. Il est dit que :

« Pour que la pacification se fasse et soit durable, il faut que la présence de l'étranger n'amène dans la vie de l'indigène aucun changement radical, que les institutions anciennes persistent, et que l'action du conquérant se borne à en assurer la marche et à en améliorer le fonctionnement. [...] Il ne s'agit point, donc, dans nos colonies, de transformer les indigènes et d'en faire des Français. Le but est plus simple et plus positif : il s'agit d'en faire des associés et des clients. »⁴²⁷

Cette image pacifique de l'impérialisme moderne est intéressante car elle permet aux gouvernements de légitimer l'exploitation de territoires lointains par des privés au nom de la France. Elle permet de voir comment les politiques étrangères sont encouragées par des discours médiatiques qui tendent à faire de l'exploitation coloniale un fait acceptable par l'opinion. Bien qu'efficace, une telle rhétorique ne dure pas. Quelques années après la période étudiée, les scandales se multiplient dans le monde colonial à propos du traitement infligé aux autochtones par les sociétés chargées d'exploiter les territoires lointains. L'exploitation du

426 *Ibid.*

427 *Ibid.*

caoutchouc au Congo d'abord puis dans les forêts primaires d'Amérique-du-Sud est particulièrement touchée par ces polémiques dues à une dénonciation des agissements des entreprises par des particuliers mandatés sur place par les gouvernements⁴²⁸. Je ne m'étendrai pas à ce propos car les événements dont il est question sortent du cadre chronologique fixé à cette étude. Leur mention tend simplement à rappeler que ces discours sont bien des constructions médiatiques, fruit d'une époque et d'un contexte. C'est ce que le présent chapitre tend à montrer : que les images et les représentations ébauchées dans la presse sont le fruit d'une conception du monde due aux préoccupations de la nation française à une époque donnée. Les discours destinés à dégrader l'image de l'Angleterre sous couvert d'impérialisme conquérant sont, avec un peu de recul, dotés en fait d'une valeur largement introspective. Dans la manière dont l'autre est montré par les médias, il est possible de trouver des traces nombreuses des conditions du pays. La vision de la grandeur britannique occulte mal une crise idéologique qui, bien qu'en recul, est toujours bien réelle en 1902. La dénonciation de l'Empire apparaît dans ce cadre comme une manière de faire de la France autre chose que ce qu'elle est aux yeux des foules. De rendre légitime les aspirations géopolitiques censées restaurer la grandeur du pays. Les discours sur l'Angleterre représentent un miroir dont l'étude est utile pour qui veut tenter de comprendre la nature des représentations collectives dans la France des premières années du XX^{ème} siècle.

428 Voir à ce propos Jean Piel, « Le caoutchouc, la Winchester et l'Empire », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 1980, vol. 67, n° 248, p. 227-252.

Conclusion

Le présent travail s'est donné pour but d'éclairer, à la lumière de la recherche historique, les réalités qui sont décrites par le terme d'impérialisme à l'époque contemporaine. L'histoire du XX^{ème} siècle montre que ce mot est au centre de nombreux débats, qu'il coule de nombreuses plumes, est porté par de nombreuses voix. Sa récurrence dans les discours, qu'ils soient politiques ou médiatiques, tend à le faire apparaître comme une coquille vide, un réflexe de langage. Pourtant il est toujours mobilisé dans le cadre de situations qui heurtent, dans des périodes de crises, de conflit ou tout du moins de tensions. Les définitions du terme, qui pourraient être éclairantes, sont bien souvent incomplètes, changeantes, polysémiques et ne permettent pas de comprendre pleinement ce que ce trait de vocabulaire induit dans les faits. A cette question du sens profond du mot, il m'a semblé pertinent de proposer dans ce travail la tentative d'une réponse par le récit historique. Par la recherche dans un passé plus ou moins proche des caractéristiques les plus fondamentales de l'impérialisme et des réalités qu'il induit. Or, la diversité des définitions, des théories et des manifestations de ce phénomène rend laborieuse une telle entreprise. Il faut choisir parmi les acceptions, les sens et les périodes, quelle approche pourrait s'avérer la plus pertinente pour saisir de telles réalités historiques. Face à ce dilemme, le choix d'une temporalité restreinte, d'une infime portion de l'histoire de ce fait intemporel a semblé représenter un objet intéressant. À une étude portant sur le temps long de l'histoire des relations internationales contemporaines s'est substituée la considération d'une obscure conférence. D'un fait sans grande postérité ni retombées significatives sur la géopolitique du monde d'alors. Ces quelques mois, de juin à août 1902, quelques feuilles rassemblées en un compte-rendu à la couverture bleue ont alors constitué le point de départ d'une documentation qui est allée grandissante à mesure du recul pris face à un tel sujet. En a découlé une documentation variée, apportant des éléments de réponse toujours plus nombreux aux questions que les réalités de l'Europe des premières années du XX^{ème} siècle semblaient soulever. En continuant à interroger la nature profonde du phénomène impérialiste, la documentation parcourue a souligné à bien des égards la manière dont celui-ci est indissociable d'une réalité dont les modalités se sont ébauchées pas-à-pas. Avant d'être un élément de langage, l'impérialisme était bien un fait historique.

Au vu de la recherche entreprise, il me semble possible d'affirmer que l'impérialisme contemporain est un fait géopolitique caractérisé par une expansion voulue de la sphère d'influence d'une nation. Cette augmentation du magistère national est sous-tendue de manière systématique par un discours qui la légitime au travers d'une comparaison et d'une compétition permanente avec l'étranger. Les nations à l'origine de cette entreprise, ayant en commun de se considérer comme plus et mieux développées que d'autres communautés à l'échelle du monde, entrent donc en compétition dans cette volonté d'étendre un ou plusieurs aspects du modèle de gouvernance, d'administration et de gestion des richesses qu'elles ont longtemps cultivé dans le cadre de leurs frontières. L'impérialisme, et c'est là une des premières caractéristiques essentielles du phénomène, est un phénomène global dont l'étude permet de considérer les nations ensemble, comme les actrices d'un même phénomène. Les intérêts des puissances engagées s'opposent et se heurtent dans un monde qui ne croît pas en même temps que leurs velléités mais les aspirations sont semblables, le but similaire. L'impérialisme n'est pas un phénomène national mais bien un fait géopolitique transnational.

Ce qui rend un tel phénomène si malaisé à étudier dans son entièreté, ce sont les innombrables conditions d'applications. Les manifestations de cette aspiration des puissances sont nombreuses et considérables en des temps très différents, ce qui rend l'édition de constantes intemporelles presque illusoire (du moins dans le cadre d'un travail comme celui-ci). Ce que la présente étude a néanmoins permis d'établir c'est que le mode d'expansion suivi par les États impérialistes connaît une évolution à partir des années 1880 et que, dans le cadre du partage de l'Afrique par les puissances européennes, ses conditions d'applications changent. Une constante demeure qui est sa nature agressive et violente, caractéristique inhérente du phénomène, peu importe la période étudiée. Pourtant une inflexion se produit dans la manière de concevoir et d'appliquer ces politiques. Avant 1885, l'expansion impérialiste ne semble que peu distincte de l'expansion coloniale. Il s'agit pour les nations d'étendre leurs frontières, d'annexer des territoires pour exporter un mode de gouvernement. Planter le drapeau aux couleurs des idéaux de la mère patrie sur des terres lointaines aux populations étrangères. Y établir une forme de gouvernement semblable à celle connue en Europe et tâcher de la faire s'appliquer à ces régions d'outre-mer. A partir de 1880-1885, les

modalités de cette conquête évoluent donc. La mise en valeur et la recherche de rentabilité l'emporte sur une volonté de faire triompher les valeurs de la nation. Il n'est plus question de multiplier les kilomètres carrés qui font l'étendue de la sphère nationale mais bien de pénétrer le lointain par l'économie et le commerce. Étendre le système économique plutôt que le système politique. Et pour cause, les régions d'Afrique, qui sont les premières ciblées par cette tendance, souffrent d'un climat qui rend peu attirant l'établissement de colonies de peuplement. Leur conquête militaire est laborieuse et les troupes coloniales peinent à évoluer dans des régions si hostiles aux corps européens. Les capitaux, eux ne souffrent pas de la soif, demandent peu de troupes coloniales et n'ont besoin que de quelques administrateurs efficaces pour être rapidement rentables. La question de la gloire nationale est alors reléguée au second plan, ne se manifestant qu'à l'occasion de heurts entre les nations engagées dans la conquête. Les acteurs changent. Aux hommes politiques et aux grands généraux se substituent des individus en quête de profit. Les acteurs du capitalisme deviennent les chefs de file de l'expansion au détriment d'États qui y trouvent de moins en moins d'intérêt.

Ce passage d'un impérialisme colonial à un impérialisme « nouveau », économique et informel est donc daté de la période 1880-1885, mais la prise de conscience de cette inflexion tarde un peu à se manifester. Hobson est le premier à noter un tel déplacement et en 1902, son *Imperialism a study* est l'expression de ses considérations sur cette situation internationale. Cet ouvrage, destiné tout entier à dénoncer les réalités de cette nouvelle tendance est marqué par un effort notable pour faire du terme « impérialisme » le média de sa condamnation. De terme descriptif, il devient un outil théorique. Il est difficile de savoir si son ouvrage est le résultat d'une inflexion du langage ou s'il est à l'origine de celle-ci. Néanmoins, à un changement dans les faits, correspond alors un déplacement semblable dans les mots. Cette interaction, cette dialectique entre les discours et les événements est une autre caractéristique inhérente du phénomène impérialiste. Il s'agit d'un fait entier dont la dimension discursive est aussi indispensable que les manifestations outre-mer. Le fait de fixer le terme dans une volonté de dénoncer est important car il oriente la manière dont il est mobilisé dans les discours. La connotation dénonciatrice du mot « impérialisme » apparaît alors comme une constante. Il est porteur d'hostilité à l'égard de l'objet et des réalités qu'il qualifie. Pourtant, malgré l'effort d'Hobson pour doter le concept d'un support théorique conséquent destiné à empêcher son instrumentalisation, le terme d'impérialisme est manipulé dans certains

discours à des fins toutes autres. C'est ici qu'il s'agit de le replacer dans le cadre de la rivalité qui a fait l'objet de cette étude : celle de la France avec l'Angleterre.

La France et l'Angleterre, en 1902 sont deux nations rivales dont les impérialismes se heurtent plus qu'ils ne l'ont jamais fait. Une série d'incidents surviennent qui entérinent des tensions anciennes et génèrent une vague d'hostilité de chacune des deux puissances à l'encontre de l'autre. Cette haine réciproque est à l'origine d'une dénonciation de principe des moindres agissements du rival dans le domaine colonial. La question de l'impérialisme, de par sa portée dénonciatrice, s'inscrit rapidement dans le cadre de cette opposition et devient l'objet d'un discours construit sur l'étranger qui permet à chacun d'attaquer ce qu'il condamne chez l'autre. L'étude des discours de presse autant que des propos tenus par les dirigeants en France montre que l'impérialisme est bien souvent le vecteur d'une anglophobie montrée dans la sphère médiatique comme omniprésente. Le terme théorisé par Hobson fait donc l'objet d'une instrumentalisation à des fins politiques et devient la trace d'une hostilité de principe à l'égard d'un fait dénoncé. Dans le cadre des discours d'opinion, professés notamment au moyen d'une presse quotidienne particulièrement influente, ce terme se voit doté d'une forte charge sentimentale. Ceux qui le mobilisent s'en servent pour toucher ce qu'il y a de sensible dans une opinion publique qu'ils entendent influencer à des fins politiques. La question des acteurs du discours se pose alors et l'impérialisme se voit doté d'une portée et d'une charge théorique différente selon la plume sous laquelle il apparaît. Il semble alors qu'il soit majoritairement l'outil des puissants, de ceux qui veulent exercer un poids sur les réalités de leur époque. Sur ce point, une des faiblesses de mon étude se fait jour : ce travail ne permet pas de trancher sur la question de la perception populaire car il n'offre aucune vue sur la manière dont le phénomène et les discours touchent les différentes couches de la société. Elle ne peut alors que laisser supposer certaines choses. L'hypothèse d'un usage politique cantonné aux classes les plus instruites, dotées d'un certain pouvoir ne me paraît pas hors de propos. La base théorique qui fait l'impérialisme est d'une complexité notable et implique une connaissance pointue des choses politiques et des conditions internationales du monde d'alors. Ce terme est le signe d'un discours construit, caractérisé par des figures rhétoriques qui doivent leur pouvoir argumentatif à des événements géopolitiques d'ampleur. Cela pose la question de l'usage qui est fait d'un tel vocabulaire par les acteurs de l'opinion publique et les classes dirigeantes.

Dans les discours, l'impérialisme traduit les considérations de celui qui le mobilise à l'égard de l'autre, de l'étranger. Il est l'expression d'un rapport, souvent conflictuel, au monde. Ceci étant admis, les usages et les intérêts varient grandement. Dans les textes de presse, il apparaît de manière quasi systématique comme un moyen d'orienter l'opinion en faveur des idéaux et de la volonté politique de celui qui y a recours. Lorsqu'il est mobilisé pour qualifier une réalité extérieure, en France, c'est le plus souvent à l'égard de l'Angleterre. Il apparaît alors comme une manière d'instrumentaliser la compétition entre les deux puissances pour compenser une crise idéologique, combler des doutes profonds ou plus simplement pour afficher le modèle français comme plus vertueux. Redorer l'image de la France dans le monde. Cela passe par une diabolisation de certains acteurs et personnages politiques ou encore par l'instrumentalisation d'événements fondamentaux de l'histoire comme des outils argumentatifs. Dans ce cadre, l'usage de ce type de rhétorique s'avère bien souvent être un moyen d'influer aussi sur la politique intérieure. Le rapport au monde qui découle des discours sur l'impérialisme apparaît, au vu de nombreuses sources, comme largement introspectif. Les considérations sur l'autre sont bien souvent révélatrices de la manière dont on se perçoit soi-même. Dans cette optique, l'étude de l'impérialisme et de sa place dans les discours d'opinion apparaît comme une manière d'étudier les conditions idéologiques certes mais aussi politiques, géopolitiques, économiques et commerciales de la France et de l'Angleterre dans les premières années du XX^{ème} siècle. Il permet de porter un regard original sur les rapports entre les deux nations. De ne plus centraliser l'approche exclusivement sur une des sphères nationales mais bien sur la manière dont celles-ci interagissent, se nourrissent et s'opposent dans le cadre de ce phénomène majeur des relations internationales qu'est l'impérialisme contemporain.

Dans la continuité de cette démarche transnationale, diverses approches auraient pu faire l'objet de travaux et que mon travail délaisse faute de l'espace et du temps nécessaire. Une comparaison des presses anglaise et française aurait pu être utile pour considérer la manière dont les discours varient en fonction des sphères nationales mais aussi pour espérer relever des similitudes. À plus grande échelle, l'étude comparée d'autres impérialismes aurait aussi pu être éclairante pour comprendre mieux les rapports européens et les conditions dans

lesquelles le phénomène s'applique aux particularismes locaux. Au sein même de ces sphères nationales, la considération d'acteurs issus de toutes les classes sociales et de nombreux groupes sociaux aurait très certainement rendu cette étude plus riche. Enfin, la considération de l'impérialisme sur un temps court, si elle est éclairante, affiche d'elle même ses limites et le traitement de telles problématiques sur le temps plus long de l'époque contemporaine dans son ensemble représenterait une entreprise conséquente et particulièrement riche. A mon échelle donc, le modeste apport que j'espère faire à l'étude de l'impérialisme par le présent travail me rappelle sans cesse à l'ampleur de ce qu'il reste à faire sur le sujet. A la richesse des études à venir et à l'ampleur des possibilités de la recherche.

Sources

PRESSE QUOTIDIENNE :

Le Temps :

« La paix », 3 juin 1902.

« La paix », 4 juin 1902.

« Le roi Edouard », 26 juin 1902.

« La conférence intercoloniale de Londres », 3 juillet 1902.

« La constitution du Cap », 9 juillet 1902.

« La retraite de Salisbury », 15 juillet 1902.

« Angleterre », 2 août 1902.

« L'appel des généraux Boers », 28 septembre 1902.

« Une nouvelle conquête anglaise », 20 février 1903.

« Angleterre », 26 février 1903.

« Les difficultés de l'impérialisme », 20 mai 1903.

« La mort de Salisbury » 24 août 1903.

« La crise anglaise », 25 septembre 1903.

La République française :

« Edouard VII roi », 11 août 1902.

« Edouard VII et l'Irlande », 19 août 1902.

« Le bilan de 1902 à l'extérieur », 29 décembre 1902.

« Les points noirs », 13 février 1903.

« La politique économique de l'Angleterre », 5 juin 1903.

« La démission de Mr Chamberlain », 19 septembre 1903.

« La bourse ou la vie », 29 septembre 1903.

« Les journaux de ce matin », 8 novembre 1903.

Le Siècle :

« L'école de Manchester et l'Empire britannique », 31 août 1902.

« Le trust de l'océan », 2 octobre 1902.

« Le triomphe des protectionnistes », 5 novembre 1902.

« L'exemple donné par Mr Chamberlain », 17 mars 1903.

« L'Angleterre et la limitation des armements maritimes », 25 mars 1903.

« La lettre de M. Mommsen », 5 octobre 1903.

« Monsieur Chamberlain et Monsieur Méline », 15 octobre 1903.

« L'impérialisme anglais en Asie », 20 novembre 1903.

« L'expédition du Tibet », 21 novembre 1903.

La Petite République :

« Premières garanties de la paix », 23 janvier 1902.

« Contre l'impérialisme », 14 juin 1902.

« La démission de Lord Salisbury », 16 juillet 1902.

« La défaite de la réaction en Angleterre », 25 août 1902.

« Aveugles », 2 novembre 1902.

« Au Siam ! », 20 novembre 1902.

« Internationalisme », 24 août 1903.

« Libre-échange et protectionnisme en Angleterre », 25 août 1903.

REVUES :

La Revue de Paris :

Achille Viallate, « Les finances anglaises et la Guerre sud-africaine », mai 1902.

Victor Bérard, « L'Angleterre et la paix », juillet 1902.

Anonyme, « L'effort colonial », septembre 1902.

La Revue des Deux Mondes :

Le Myre De Vilers, « Le Traité Franco-Siamois », janvier 1902.

Paul Leroy-Beaulieu. « L'Empire britannique au début du XX^e siècle. La crise de l'impérialisme », juillet 1903.

Bulletin du Comité de l'Afrique française :

Paul Leroy-Beaulieu, « La conférence coloniale de Londres et l'Empire britannique ». septembre 1902.

La Quizaine coloniale :

Joseph Chailley-Bert, « L'impérialisme britannique », septembre 1902.

CARICATURES :

Jean Veber, « Les camps de reconcentration au Transvaal », *L'Assiette au Beurre*, 28 septembre 1901.

DICTIONNAIRES :

AUGÉ Claude, *Petit Larousse illustré, nouveau dictionnaire encyclopédique (1905)*, Larousse., s.l., 1922.

AUGÉ Claude, *Le Larousse pour tous : nouveau dictionnaire encyclopédique*, s.l., 1907, vol.1.

AUGÉ Claude et LAROUSSE (eds.), *Nouveau Larousse illustré : dictionnaire universel encyclopédique*, Paris, France, Librairie Larousse, 1897, 7600+646 p.

COLIN Armand, *Dictionnaire encyclopédique illustré, Paris, France, A. Colin, 1905.*

Dictionnaire de l'Académie française (huitième édition), Paris, 1935.

LAROUSSE Pierre, *Nouveau dictionnaire illustré comprenant quatre dictionnaires en un seul*, Larousse., s.l., 1905.

OUVRAGES :

John A. Hobson, *Imperialism: a study*, James Pott and Co., New York, Etats-Unis d'Amérique, 1902.

BÉRARD Victor, *L'Angleterre et l'impérialisme*, Paris, France, Armand Colin, 1900, 381 p.

SEELEY John Robert, *The expansion of England: two courses of lectures*, Londres, Macmillan, 1884.

DOCUMENTS OFFICIELS :

Documents se rattachant à la Conférence entre le Ministre des Colonies et les Premiers Ministres des Colonies Autonomes. Conférence Coloniale, 1902, juin à août., Imprimeur de sa Très Excellente Majesté le Roi., Ottawa, 1904, xiv, 184 p. p.

Bibliographie

HISTORIOGRAPHIE :

CENTRE CULTUREL INTERNATIONAL CERISY-LA-SALLE Manche Colloque, *L'histoire culturelle du contemporain: actes du colloque de Cerisy, [23-30 août 2004] / sous la direction de Laurent Martin et Sylvain Venayre*, Paris, Nouveau Monde éditions (coll. « Collection Culture/médias »), 2005.

CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », *Annales*, 1989, vol. 44, n° 6, p. 1505-1520.

DELACROIX CHRISTIAN, *Historiographies: concepts et débats . I / sous la direction de Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia... [et al.]*, Paris, Gallimard (coll. « Collection Folio Histoire »), 2010.

KALIFA Dominique et VAILLANT Alain, « Pour une histoire culturelle et littéraire de la presse française au xixe siècle », *Le Temps des medias*, 2004, n° 2, n° 1, p. 197-214.

LABORIE Pierre, « De l'opinion publique à l'imaginaire social », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1988, vol. 18, n° 1, p. 101-117.

PLATANIA Marco, « L'historiographie du fait colonial : enjeux et transformations », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 4 novembre 2011, n° 24, n° 1, p. 189-207.

PORTER Bernard, « L'Empire dans l'histoire britannique », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 15 novembre 2008, n° 37, p. 127-143.

SAID Edward Wadie, MALAMOUD Catherine et TODOROV Tzvetan Préfacier, *L'Orientalisme: l'Orient créé par l'Occident*, Paris, France, Éditions du Seuil, 1980.

SAUNIER Pierre-Yves, *Transnational history*, Houndmills, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Palgrave MacMillan, 2013.

SAVARESE Éric, « L'histoire officielle comme discours de légitimation. Le cas de l'histoire coloniale », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1998, vol. 11, n° 43, p. 93-112.

SIBEUD Emmanuelle, « Post-Colonial et Colonial Studies: enjeux et débats », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, 2004, vol. no51-4bis, n° 5, p. 87-95.

« Histoire et sciences sociales. Un tournant critique ? », *Annales*, 1988, vol. 43, n° 2, p. 291-293.

HISTOIRE COLONIALE :

BERENSON Edward, *Les héros de l'Empire: Brazza, Marchand, Lyautey, Gordon et Stanley à la conquête de l'Afrique*, Paris, France, Perrin, 2012.

BERENSON Edward, « Le charisme et la construction des héros de l'Empire en Grande-Bretagne et en France, 1880-1914 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2010, vol. 185, n° 5, p. 62-81.

BLAIS Hélène, CARU Vanessa, ENDERS Armelle et SURUN Isabelle, *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires, 1850-1960*, Neuilly, France, Atlande, 2012.

LORIN Amaury, « Un présidentiable formé par "L'école des colonies" : Paul Doumer en Indochine (1897-1902) . », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 2011, vol. 98, n° 372, p. 195-204.

PIEL Jean, « Le caoutchouc, la Winchester et l'Empire », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 1980, vol. 67, n° 248, p. 227-252.

HISTOIRE DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS :

BOUVIER Jean et GIRAULT René (eds.), *L'impérialisme français d'avant 1914: recueil de textes*, Paris, France, Pays-Bas, 1976.

BRUNSCHWIG Henri, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français: 1871-1914*, Paris, France, Librairie Armand Colin, 1960.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, « Impérialisme et impérialisme colonial », *Publications de la Société française d'histoire des outre-mers*, 2008, vol. 6, n° 1, p. 755-758.

HISTOIRE IMPÉRIALE/ HISTOIRE DE LA GRANDE BRETAGNE :

BÉDARIDA François, *L'ère victorienne*, Paris, France, Presses universitaires de France, 1991.

DARWIN John, *The empire project: the rise and fall of the British world-system, 1830-1970*, Cambridge etc., Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Pays multiples, Cambridge University Press, 2009.

CHASSAIGNE Philippe, *La Grande-Bretagne et le monde: de 1815 à nos jours*, Paris, France, Armand Colin, 2009.

DILKE Charles Wentworth, *Greater Britain: a record of travel in English-speaking countries during 1866 and 1867*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Macmillan, 1869.

FROUDE James Anthony, *Oceana ; or England and her colonies.*, Longmans, Green., Londres, 1898, vol. 1.

GALLAGHER John et ROBINSON Ronald, « The Imperialism of Free Trade », *The Economic History Review*, 1953, vol. 6, n° 1.

KOEBNER Richard et SCHMIDT Helmut Dan Reinhard, *Imperialism: the story and significance of a political word, 1840-1960*, Cambridge, University Press, 1964.

LOUIS William Roger, BROWN Judith Margaret et LOW Alaine Margaret (eds.), *The Oxford history of the British Empire: Volume IV: The Twentieth Century*, Oxford (GB), etc., Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Pays multiples, Oxford university press, 1999.

MACKENZIE John MacDonal, *Propaganda and empire: the manipulation of British public opinion, 1880-1960*, Manchester University Press., Manchester, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, 1984.

HISTOIRE DU LOBBY COLONIAL :

AGERON CHARLES-ROBERT, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Pays d'outre-mer »), 1978.

ANDURAIN Julie d', *Colonialisme ou impérialisme ? : le parti colonial en pensée et en action*, Léchelle, France, Zellige, 2016.

D'ANDURAIN Julie, « Le “parti colonial” à travers ses revues. Une culture de propagande ? », *Clio@thémis*, 2017, n° 12.

HISTOIRE POLITIQUE :

CAHM Eric, « Le Siècle, journal dreyfusard, entre “J'accuse... !” et Les Preuves. », *Jean Jaurès cahiers trimestriels*, janvier 1999.

CANDAR Gilles, « La gauche coloniale en France: Socialistes et radicaux (1885-1905) », *Mil neuf cent*, 2009, n° 27, n° 1, p. 37.

DOUBLET Eugène, *Yves Guyot, son action, sa pensée*, Thèse de doctorat, Université de Rennes. Faculté de droit et des sciences économiques, France, 1955.

DUCANGE Jean-Numa, *Jaurès, les socialistes européens et la question impériale*, Paris, France, Editions Fondation Jean Jaurès, 2015.

DUCLERT Vincent, *L'affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 2018, vol.4e éd.

GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Hachette., Paris, 2005.

RIOUX Jean-Pierre, *Jean Jaurès*, Paris, Perrin, 2008.

VANNEUVILLE Rachel, *La référence anglaise à l'École libre des sciences politiques: la formation de « gentlemen » républicains 1871-1914*, Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès France, Grenoble, France, 1999.

HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES :

APRILE Sylvie, BENSIMON Fabrice, UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE et ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, *La France et l'Angleterre au XIXe siècle: échanges, représentations, comparaisons*, Paris, France, Créaphis, impr. 2006.

SERODES Fabrice, *Anglophobie et politique: de Fachoda à Mers el-Kébir : visions françaises du monde britannique*, Paris, L'Harmattan, 2010.

TOMBS Robert, TOMBS Isabelle et JAQUET Christophe, *La France et le Royaume-Uni: des ennemis intimes*, Paris, France, Armand Colin, 2012.

HISTOIRE DE LA PRESSE :

CHARLE Christophe, *Le siècle de la presse: 1830-1939*, Paris, France, Édition du Seuil, 2004.

KALIFA Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève et VAILLANT Alain, *La civilisation du journal: histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, Paris, France, Nouveau monde éditions, 2011.

HISTOIRE SÉMANTIQUE :

PIGUET Marie-France, *Classe, histoire du mot et genèse du concept: des Physiocrates aux historiens de la Restauration*, Lyon, France, Presses universitaires de Lyon, 1996.

REY ALAIN, *RÉVOLUTION: HISTOIRE D'UN MOT*, PARIS, FRANCE, GALLIMARD, 1989.

HISTOIRE DU MONDE :

SINGARAVÉLOU PIERRE et SYLVAIN VENAYRE (DIR.), *Histoire du monde au XIXe siècle*, Paris, Fayard, 2017.

APPORTS UTILES :

BECKER Annette, « La genèse des camps de concentration : Cuba, la guerre des Boers, la grande guerre de 1896 aux années vingt », *Revue d'Histoire de la Shoah*, 2008, vol. 189, n° 2, p. 101-129.

BODEUX Michel, « La psychologie des peuples », *Revue Philosophique de Louvain*, 1896, vol. 3, n° 10, p. 205-209.

CHARLE Christophe, « Fin de siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2016, vol. 52, n° 1, p. 103-117.

CHRÉTIEN MAURICE, *Le nouveau libéralisme anglais à l'aube du XXe siècle*, Paris, Économica, 1999.

FAUVELLE-AYMAR François-Xavier, *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2006.

HARVEY David, BATOU Jean Traducteur Préfacier et GEORGIU Christakis, *Le nouvel impérialisme*, Paris, France, Les Prairies ordinaires, 2010.

OLLIVIER-MELLIOS Anne, « De la guerre hispano-américaine à la guerre en Irak : le discours des intellectuels anti-impérialistes, 1898-2006 », *Revue française d'études américaines*, 2008, vol. 116, n° 2, p. 34-50.

ZINN Howard, « L'empire et le peuple » dans *Une histoire populaire des États-Unis*, traduit par Frédéric Cotton, Marseille, Agone (coll. « Mémoires sociales »), 2002, p. 341-366.

Table des illustrations

Illustration n°1 : Les progrès de la science.....	151
Illustration n°2 : Les camps de reconcentration.....	153
Illustration n°3 : Galanterie Britannique.....	154
Illustration n°4 :« Le foudre de guerre ».....	159

Table des matières

Table des matières

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat.....	4
Dédicace, Épigraphe, etc.....	5
Remerciements.....	6
Sommaire.....	7
Introduction.....	9
PARTIE 1 - « IMPÉRIALISME » : HISTOIRE D'UN MOT.....	28
CHAPITRE 1 – UN PASSAGE DU « SENTIMENT À LA THÉORIE » FORMALISÉ PAR LES DISCOURS ANTI-IMPÉRIALISTES.....	29
Du Second Empire aux discours politiques anglais, les premières décennies de l'impérialisme.....	30
Hobson et le Nouvel Impérialisme.....	33
Dénoncer pour réformer : des théories économiques au service de l'anti-impérialisme.....	41
CHAPITRE 2 – AU CŒUR DE L'IDÉOLOGIE ET DU DISCOURS IMPÉRIALISTE : L'EXEMPLE DE LA CONFÉRENCE DE LONDRES.....	46
L'Angleterre et le « difficile enfantement du XX ^{ème} siècle ».....	47
La Conférence de Londres, un projet politique ?.....	53
Un double discours, entre références sensibles et démonstration rationnelle.....	59
Un discours politique qui tente d'occulter la nature agressive du phénomène.....	63
CHAPITRE 3 – L'IMPÉRIALISME DANS LA LANGUE FRANÇAISE.....	70
Historiographie et caractéristiques de l'impérialisme français.....	73
La France, spectatrice lucide de l'impérialisme ?.....	84
PARTIE 2 - PRODUCTEURS DE SOURCES ET ACTEURS DE LA SPHÈRE MÉDIATIQUE.....	93
CHAPITRE 4 – LE LOBBY COLONIAL.....	96
Nature et organisation du lobby colonial.....	97
Paul Leroy-Beaulieu et Joseph Chailley-Bert, des « bulletinistes » au cœur du lobby.....	102
Un rapport complexe et ambigu à l'Angleterre et l'impérialisme.....	104
CHAPITRE 5 – L'IMPÉRIALISME CHEZ LES ACTEURS DE L'OPINION PUBLIQUE : L'EXEMPLE DE JEAN JAURÈS ET YVES GUYOT.....	116
Deux conceptions bien distinctes de l'impérialisme et du monde colonial.....	119
Un usage politique du terme, bien loin du <i>seul</i> impérialisme anglais.....	125
PARTIE 3 - UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE : ANGLETERRE, EMPIRES ET IMPÉRIALISME DANS LES JOURNAUX FRANÇAIS EN 1902.....	140

CHAPITRE 6 – LES FIGURES DE L’IMPÉRIALISME.....	141
L’affaire Dreyfus et Fachoda, préambules à la construction d’un discours sur l’étranger.....	143
Le conflit anglo-boer, symbole populaire des excès britanniques.....	146
Edouard VII, Salisbury et Chamberlain : des personnages allégoriques.....	155
CHAPITRE 7 – LE DISCOURS SUR L’ÉTRANGER COMME STRATÉGIE POLITIQUE.....	171
La critique française de l’Angleterre impériale, symptôme d’une crise morale.....	172
Trouver dans l’Empire les traces ténues de la décadence britannique.....	183
L’impérialisme français comme alternative vertueuse à l’expansion britannique.....	195
Conclusion.....	206
Sources.....	212
Bibliographie.....	217
Table des illustrations (dans le texte).....	222
Table des matières.....	223

RÉSUMÉ

L'impérialisme est un vaste mot du langage politique. Il revient beaucoup dans les discours sur l'étranger sans qu'on sache réellement ce qui se cache derrière ce terme. Ce mémoire tente d'interroger ce qui est au fondement de cet élément fondamental du vocabulaire contemporain. En prenant comme objet la relation entre la France et la Grande-Bretagne il entend considérer la manière dont les interactions et les représentations mutuelles entre les deux puissances sont éclairantes quant à la nature profonde du phénomène impérialiste. Cette étude prend pour point d'entrée dans la vaste de question de l'impérialisme contemporain la conférence de Londres. Une réunion peu connue, tenue en 1902 où sont posées les questions qui taraudent l'Empire britannique au début du siècle. Au travers de la documentation qui découle de cet événement et de la manière dont il est considéré par la presse française, l'objectif poursuivi est de sonder les discours. De confronter la place de l'impérialisme dans le langage avec les réalités internationales qu'il entend qualifier. La finalité d'une telle démarche étant de voir les formes sous lesquelles l'impérialisme contemporain existe à l'aube du siècle dernier.

SUMMARY

Imperialism is a strong word of the political language. We see it everywhere in the speeches about foreign realities without knowing what is behind this term. This master thesis tries to ask the question of the origins of this key element of the contemporary vocabulary. Taking as an object the relationship between France and England, it intends to study how the exchanges and the mutual representations between the two nations can inform us about the profound nature of the imperialist phenomenon. This study takes as a start the London colonial conference. A meeting, little known in the history of Great-Britain, held in 1902 and where the questions that obsess the British Empire at the beginning of the twentieth century were asked. Through the documentation which stems from this event and of the way the French press described it, the goal of this work is to interrogate the speeches. To confront the place of imperialism in the language and international realities that it describes. The final goal of such an approach being to see which forms the contemporary imperialism can take at the beginning of the last century.

MOTS CLÉS : Impérialisme, empires coloniaux, expansion, discours, presse, opinion publique, représentations, anglophobie.

Illustration : Jean Veber, « Royaume-Uni », *L'Assiette au Beurre*, 28 septembre 1901. La « Perfide Albion » régnant sur l'Empire des morts.